This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

US5263.201

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

US 5263.201

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

US5263.201

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

MARIE

ou

L'ESCLAVAGE

AUX ÉTATS-UNIS.

US 526¾.201

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

MARIE

OU

L'ESCLAVAGE

AUX ÉTATS-UNIS

Par

Gustave de Beaumont.

Paris

L. Hauman et C^ie^
1835

cherche tout à la fois dans un livre des idées pour l'esprit et des émotions pour le cœur.

J'ai dit tout à l'heure que j'allais peindre la société américaine ; je dois maintenant indiquer les dimensions de mon tableau.

Deux choses sont principalement à observer chez un peuple : ses institutions et ses mœurs.

Je me tairai sur les premières. A l'instant même où mon livre sera publié, un autre paraîtra qui doit répandre la plus vive lumière sur les institutions démocratiques des États-Unis. Je veux parler de l'ouvrage de M. Alexis de Tocqueville, intitulé : *de la Démocratie en Amérique*.

Je regrette de ne pouvoir exprimer ici tout à mon aise l'admiration profonde que m'inspire le travail de M. de Tocqueville ; car il me serait doux d'être le premier à proclamer une supériorité de mérite qui bientôt ne sera contestée de personne. Mais je me sens gêné par l'amitié. J'ai du reste la plus ferme conviction qu'après avoir lu cet ouvrage, si beau, si complet, plein d'une si haute raison, et dans lequel la profondeur des pensées ne peut se comparer qu'à l'élévation des sentimens, chacun m'approuvera de n'avoir pas traité le même sujet.

Ce sont donc seulement les mœurs des États-Unis que je me propose de décrire. Ici je dois encore faire observer au lecteur qu'il ne trouvera point dans mon ouvrage une peinture complète des mœurs de ce pays. J'ai tâché d'indiquer les principaux traits, mais non toute la physionomie de la société américaine. Si ce livre était accueilli avec quelque indulgence, plus tard je compléterais la tâche que j'ai commencée. A vrai dire, une seule idée domine tout l'ouvrage et forme comme le point central autour duquel viennent se ranger tous les développemens.

Le lecteur n'ignore pas qu'il y a encore des esclaves aux États-Unis; leur nombre s'élève à plus de deux millions. C'est assurément un fait étrange que tant de servitude au milieu de tant de liberté; mais ce qui est peut-être plus extraordinaire encore, c'est la violence du préjugé qui sépare la race des esclaves de celle des hommes libres, c'est-à-dire les nègres des blancs. La société des États-Unis fournit, pour l'étude de ce préjugé, un double élément qu'on trouverait difficilement ailleurs. La servitude règne au Sud de ce pays, dont le Nord n'a plus d'esclaves. On voit dans les États méridionaux les

plaies que fait l'esclavage pendant qu'il est en vigueur, et, dans le Nord, les conséquences de la servitude après qu'elle a cessé d'exister. Esclaves ou libres, les nègres forment partout un autre peuple que les blancs. Pour donner au lecteur une idée de la barrière placée entre les deux races, je crois devoir citer un fait dont j'ai été témoin.

La première fois que j'entrai dans un théâtre, aux États-Unis, je fus surpris du soin avec lequel les spectateurs de couleur blanche étaient distingués du public à figure noire. A la première galerie étaient les blancs ; à la seconde, les mulâtres; à la troisième, les nègres. Un Américain, près duquel j'étais placé, me fit observer que la dignité du sang blanc exigeait ces classifications. Cependant mes yeux s'étant portés sur la galerie des mulâtres, j'y aperçus une jeune femme d'une éclatante beauté, et dont le teint, d'une parfaite blancheur, annonçait le plus pur sang d'Europe. Entrant dans tous les préjugés de mon voisin, je lui demandai comment une femme d'origine anglaise était assez dénuée de pudeur pour se mêler à des Africaines.

— Cette femme, me répondit-il, est *de couleur.*

— Comment? *de couleur!* elle est plus blanche qu'un lis!

— Elle est *de couleur,* reprit-il froidement; la tradition du pays établit son origine, et tout le monde sait qu'elle compte un mulâtre parmi ses aïeux.

Il prononça ces paroles sans plus d'explications, comme on dit une vérité qui, pour être comprise, n'a besoin que d'être énoncée.

Au même instant je distinguai dans la galerie des blancs un visage à moitié noir. Je demandai l'explication de ce nouveau phénomène; l'Américain me répondit : La personne qui attire en ce moment votre attention est de couleur blanche.

— Comment? blanche! son teint est celui des mulâtres.

— Elle est blanche, répliqua-t-il; la tradition du pays constate que le sang qui coule dans ses veines est espagnol [1].

(1) Au mois de janvier 1832, un Français, créole de Saint-Domingue, dont le teint est un peu rembruni, se trouvant à New-York, alla au théâtre où il se placa parmi les blancs. Le public américain, l'ayant pris pour un homme de couleur, lui intima l'ordre de se retirer, et sur son refus, l'expulsa de la salle avec violence. Je tiens ce fait de celui même auquel la mésaventure est arrivée.

Si l'opinion flétrissante qui s'attache à la race noire et aux générations même dont la couleur s'est effacée ne donnait naissance qu'à quelques distinctions frivoles, l'examen auquel je me suis livré ne présenterait qu'un intérêt de curiosité; mais ce préjugé a une portée plus grave; il rend chaque jour plus profond l'abîme qui sépare les deux races et les suit dans toutes les phases de la vie sociale et politique; il gouverne les relations mutuelles des blancs et des hommes de couleur, corrompt les mœurs des premiers, qu'il accoutume à la domination et à la tyrannie, règle le sort des nègres, qu'il dévoue à la persécution des blancs, et fait naître entre les uns et les autres des haines si vives, des ressentimens si durables, des collisions si dangereuses, qu'on peut dire avec raison que son influence s'étend jusque sur l'avenir de la société américaine.

C'est ce préjugé, né tout à la fois de la servitude et de la race des esclaves, qui forme le principal sujet de mon livre. J'aurais voulu montrer combien sont grands les malheurs de l'esclavage, et quelles traces profondes il laisse dans les mœurs, après qu'il a cessé d'exister dans les lois. Ce sont surtout ces conséquences éloignées d'un mal dont la cause première a

disparu, que je me suis efforcé de développer.

Au sujet principal de mon livre j'ai rattaché un grand nombre d'observations diverses sur les mœurs américaines ; mais la condition de la race noire, en Amérique, son influence sur l'avenir des États-Unis, sont le véritable objet de cet ouvrage. C'est ici le lieu d'avertir la partie *grave* du public auquel je m'adresse qu'à la fin de chaque volume il se trouve, sous le titre d'appendice et de notes, une quantité considérable de matières traitées *gravement*, non-seulement au fond, mais même dans la forme. Tels sont l'appendice relatif à la condition sociale et politique des esclaves et des nègres affranchis, les notes qui concernent l'égalité sociale, le duel, les sectes religieuses, les Indiens, etc. ; ces notes remplissent la moitié de l'ouvrage.

Je ne terminerai point cet avant-propos sans prier les lecteurs et notamment les lecteurs américains (si toutefois ce livre parvient jusqu'en Amérique) de bien prendre garde que les opinions qui sont exprimées par les personnages mis en scène ne sont pas toujours celles de l'auteur. Quelquefois j'ai pris soin de les modifier,

et même de les combattre dans les notes auxquelles je renvoie par un astérisque. Du reste, à part un très petit nombre d'exceptions qui sont ordinairement indiquées, les faits énoncés dans le récit sont vrais, et les impressions rendues sont celles que j'ai éprouvées moi-même. On ne doit pas oublier qu'en peignant la société américaine, l'auteur ne présente que des traits généraux ; et que l'exception, quoique non exprimée, se trouve souvent à côté du principe. Ainsi, dans une partie de ce livre, je dis qu'il n'existe aux États-Unis ni littérature ni beaux-arts ; cependant j'ai rencontré en Amérique des hommes de lettres distingués, des artistes habiles, des orateurs brillans. J'ai vu dans le même pays des salons élégans, des cercles polis, des sociétés tout intellectuelles ; je dis pourtant ailleurs qu'il n'y a en Amérique ni sociétés intellectuelles, ni salons élégans, ni cercles polis. Dans ces cas, comme dans beaucoup d'autres, mes observations ne s'appliquent qu'au plus grand nombre.

Je termine par une réflexion à laquelle j'attache quelque importance.

M. de Tocqueville et moi publions en même temps chacun un livre sur des sujets aussi dis-

tincts l'un de l'autre que le gouvernement d'un peuple peut être séparé de ses mœurs.

Celui qui lira ces deux ouvrages recevra peut-être sur l'Amérique des impressions différentes, et pourra penser que nous n'avons pas jugé de même le pays que nous avons parcouru ensemble. Telle n'est point cependant la cause de la dissidence apparente qui serait remarquée. La raison véritable est celle-ci : M. de Tocqueville a décrit les institutions ; j'ai tâché, moi, d'esquisser les mœurs. Or, aux États-Unis, la vie politique est plus belle et mieux partagée que la vie civile. Tandis que l'homme y trouve peu de jouissances dans la famille, peu de plaisirs dans la société, le citoyen y jouit dans le monde politique d'une multitude de droits. Envisageant la société américaine sous des points de vue si divers, nous n'avons pas dû, pour la peindre, nous servir des mêmes couleurs.

CHAPITRE I.

—

Prologue.

Les querelles religieuses qui, durant le seizième siècle, troublèrent l'Europe, et firent naître les persécutions du siècle suivant, ont peuplé l'Amérique du Nord de ses premiers habitans civilisés.

La paix continue aujourd'hui l'œuvre de la guerre : quand de longues années de repos se succèdent chez les nations, les populations s'accumulent outre mesure ; les rangs se serrent ; la société s'encombre de capacités oisives,

d'ambitions déçues, d'existences précaires. Alors l'indigence et l'orgueil, le besoin de pain et d'activité morale, le malaise du corps et le trouble de l'ame, chassent les plus misérables du lieu où ils souffrent, et les poussent, à l'aventure, par-delà les mers, dans des régions moins pleines d'hommes, où il se rencontre encore des terres inoccupées et des postes vacans *.

Les premières migrations furent des exils de conscience ; les secondes sont des exils de raison... Et pourtant tous ceux qui de nos jours vont aux États-Unis chercher une condition meilleure, ne la trouvent pas.

Vers l'année 1831, un Français résolut de passer en Amérique dans l'intention de s'y fixer. Ce projet lui fut inspiré par des causes diverses.

Une révolution récente avait ranimé dans son pays des passions politiques qu'on croyait éteintes : ses sympathies et ses convictions l'entraînaient vers un parti ; ses liens de famille le retenaient dans un autre. Ainsi placé entre ses principes et ses sentimens, il éprouvait sans cesse quelque froissement ; pour suivre les mouvemens de son cœur, il lui fallait étouffer la

voix de sa raison; et s'il restait fidèle à ses croyances, il offensait ses affections les plus chères.

Espérant échapper aux embarras de la vie politique, il essaya de se créer une existence industrielle; mais la fortune ne lui fut point propice.... A l'âge de vingt-cinq ans, il se trouva sans carrière, n'ayant dans l'avenir d'autre chance que le partage d'un modique patrimoine. Un jour donc, repoussant du pied sa terre natale, il monta sur un vaisseau qui, du Hâvre, le conduisit à New-York.

Il ne fit point un long séjour dans cette ville; il n'y passa que le temps nécessaire pour s'enquérir de la route à suivre afin de pénétrer dans l'ouest.

Les uns lui conseillaient de se rendre dans l'Ohio, où, disaient-ils, l'on vit mieux à bon marché que dans aucun autre État; ceux-là lui recommandaient Illinois et Indiana, où il achèterait à vil prix les terres les plus fertiles de la vallée du Mississipi. Un autre lui dit : « Vous « êtes Français et catholique; pourquoi ne pas « aller dans le Michigan, dont les habitans, « Canadiens d'origine, parlent votre langue, « et pratiquent votre religion? »

Le voyageur préféra ce dernier conseil, dont l'exécution était d'autant plus facile que, pour se rendre dans le Michigan, il n'avait qu'à suivre le courant de l'émigration européenne, alors dirigée de ce côté.

Il remonta la rivière du Nord qui coule majestueuse entre deux chaînes de montagnes, passa par une infinité de petites villes qui portent de grands noms, telles que Rome, Utique, Syracuse, Waterloo. Après avoir traversé le lac Érié, long de cent lieues, et franchi le Détroit *, il vit s'étendre devant lui l'immense plaine du lac Huron, fameux par la pureté de ses ondes et par ses îles consacrées au grand Manitou; et, cotoyant la rive gauche de ce lac, il pénétra dans l'intérieur du Michigan par la grande baie de Saginaw, en remontant la rivière dont cette baie tient son nom.

Les bords de la Saginaw sont plats comme toutes les terres qui avoisinent les grands lacs de l'Amérique du Nord; ses eaux, dans un cours lent et paisible, s'avancent parmi des prairies, qu'elles fertiliseraient de leur fraîcheur si, par de trop longs séjours, elles ne les changeaient en marécages. L'aspect de ces lieux est froid et sévère; à travers une atmosphère chargée de

vapeurs, le soleil ne projette qu'une débile clarté; ses rayons sont pâles comme des reflets. Des joncs tremblans à la surface de l'onde; d'innombrables roseaux rangés en haie sur chaque rive; et au-delà, de longues herbes que la faux n'a jamais tranchées; telle est la scène monotone qui, de toutes parts, s'offre aux yeux. L'oscillation de ces joncs, le murmure de ces roseaux, le bruissement des herbes, et le cri rare de quelques oiseaux plongeurs, cachés parmi les plantes flottantes, forment tout le mouvement et toute la vie de ces sauvages solitudes. En regardant au plus haut des cieux, on peut y voir un aigle qui plane avec majesté; il suit la barque du voyageur; tantôt immobile au-dessus d'elle, tantôt entraîné dans un vol sublime, il semble, roi du désert, observer le téméraire étranger qui pénètre dans son empire. De temps en temps apparaît une hutte sauvage; non loin d'elle, se tient debout un Indien, impassible et muet comme le tronc d'un vieux chêne; on dirait une antique ruine de la forêt.

Quelquefois les bords du fleuve se resserrent; alors sur des rives plus élevées se montre une végétation pauvre et rachitique; une faible

couche de terre recouvre d'immenses rochers de marbre et de granit, où vivent misérablement des érables jaunes, des pins grisâtres, des hêtres chargés de mousse; leur verdure terne ne réjouit point la vue; leur front chauve attriste les regards; ils sont petits comme de jeunes arbres, et sont à moitié morts de vieillesse.

Cependant à soixante milles au-dessus de son embouchure, le fleuve et ses entours prennent un autre aspect. L'atmosphère devient pure, le ciel bleu, le sol fertile; l'influence des grands lacs a cessé; le soleil a repris son empire. A la droite du fleuve se déroulent au loin de vastes prairies, dont les inondations se retirent après les avoir fécondées; sur la rive gauche s'élèvent des arbres gigantesques, au tronc antique et vénérable, à la cime jeune et hardie, magnifique futaie primitive, dont les nombreuses clairières attestent la présence de l'homme civilisé.

Là s'arrêta le voyageur, qui ne cherchait point une solitude profonde, mais seulement le voisinage du désert.

A peine avait-il fait quelques pas à travers les ombres d'une végétation séculaire, qu'il aperçut les traces d'un établissement; ici se voyait

un champ de maïs entouré de barrières formées à l'aide d'arbres renversés ; là des débris de pins incendiés ; plus loin des troncs de chênes coupés à hauteur de l'homme.

En marchant, il découvrit le toit d'une chaumière ; on y arrivait par un étroit sentier, sur lequel il distingua l'empreinte récente de pas humains. Bientôt un plus riant paysage s'offrit à sa vue : aux pieds de l'habitation s'étendait un lac charmant, bordé de tous côtés par la forêt ; c'était comme un vaste miroir encadré dans la verdure ; sa surface, parfaitement calme, étincelait aux feux d'un soleil ardent ; et sa riche ceinture, embellie par toutes les nuances du feuillage, trouvait un éclatant reflet dans le cristal des eaux.

Un petit canot, fait d'écorce, à la manière des Indiens, était couché sur le rivage, et paraissait abandonné.

La chaumière présentait un singulier mélange d'élégance dans sa forme et de grossièreté dans ses matériaux.

Quelques bûches couchées les unes sur les autres faisaient toute sa construction ; cependant il y avait dans leur arrangement quelque chose qui révélait le goût de l'architecte. Elles

étaient rangées avec symétrie, et disposées de façon à figurer un certain nombre d'arceaux gothiques ; à l'extérieur, on remarquait le même mélange de nature sauvage et d'industrie humaine. Ici, un banc de verdure ; là, un siége formé de branches d'érable élégamment entrelacées ; plus loin, un parterre de fleurs adossé à la forêt vierge.

A mesure qu'il approchait de la demeure solitaire, le voyageur comprenait moins quel pouvait en être l'habitant ; il se perdait en vaines conjectures, lorsqu'il vit paraître un homme..... Son costume était celui d'un Européen, sa mise simple, sans être commune ; ses traits contenaient beaucoup de noblesse, quoique leur altération fût sensible ; et son front, jeune encore, portait l'empreinte de ces mélancolies froides et résignées, qui sont l'œuvre des longues infortunes et des vieilles douleurs.

Le voyageur s'approchait timidement. — Dieu me garde, dit-il au solitaire, de troubler votre retraite ! — Soyez le bienvenu, répondit avec politesse l'habitant du désert.

Ce peu de mots avaient prouvé à l'un et à l'autre qu'ils étaient Français, et une douce émotion était descendue dans leurs ames ; car

c'est une grande joie pour l'exilé de retrouver la voix de la patrie sur la terre étrangère.

Le solitaire prend le voyageur par la main, le conduit dans une petite cabane voisine de la chaumière, et construite plus simplement que celle-ci ; là, il le fait asseoir, l'engage à se reposer quelque temps, lui sert un frugal repas, et lui donne tous les soins d'une hospitalité bienveillante.

L'habitant de la forêt ressentait une joie réelle de la présence du voyageur ; cependant il redevenait de temps en temps sombre et pensif..... Tout annonçait qu'il avait dans l'ame de tristes souvenirs, qui sommeillaient quelquefois, mais dont le réveil était toujours douloureux.

Les deux Français parlèrent d'abord de la France, et bientôt ils conversèrent ensemble comme deux amis. — Qui peut vous amener dans ce désert? dit le solitaire au voyageur.

LE VOYAGEUR.

Je cherche une contrée qui me plaise... Je viens de parcourir un pays qui me semble charmant.... Oh! j'ai vu de beaux lacs, de belles forêts, de belles prairies!....

LE SOLITAIRE.

Mais où allez-vous?

LE VOYAGEUR.

Je ne sais pas encore. Cette solitude me remplit d'émotions..... je n'en ai point encore vu qui me séduise autant; la vie doit s'écouler douce et paisible dans ce lieu. Je serais tenté de m'y arrêter.

LE SOLITAIRE.

Dans quel but?

LE VOYAGEUR.

Mais pour y demeurer.... Je serais votre voisin.

LE SOLITAIRE.

Quoi! vous renonceriez à la France! pour toujours! pour vivre en Amérique! Y avez-vous bien songé?

LE VOYAGEUR.

Oui.... C'est un sujet auquel j'ai beaucoup réfléchi.... j'aime les institutions de ce pays; elles sont libérales et généreuses.... Chacun y trouve la protection de ses droits....

LE SOLITAIRE.

Savez-vous si, dans ce pays de liberté, il n'y

a point de tyrannie.... et si les droits les plus sacrés n'y sont pas méconnus?...

LE VOYAGEUR.

Il y a d'ailleurs dans les mœurs des Américains une simplicité qui me plaît.... Voici quel est mon projet : je me placerai sur la limite qui sépare le monde sauvage de la société civilisée; j'aurai d'un côté le village, de l'autre la forêt; je serai assez près du désert pour jouir en paix des charmes d'une solitude profonde, et assez voisin des cités pour prendre part aux intérêts de la vie politique....

LE SOLITAIRE.

Il est des illusions qui nous coûtent quelquefois bien des larmes!

LE VOYAGEUR.

Pourquoi ne serais-je pas heureux?.. Vous-même.....

LE SOLITAIRE.

N'invoquez point mon exemple...., et prenez garde de m'imiter.... J'ai déjà passé cinq années dans ce désert, et le sentiment que je viens d'éprouver en revoyant un Français est le seul plaisir qui, durant ce temps, soit entré dans le cœur de l'infortuné Ludovic.

En prononçant ces mots, le solitaire se leva... sa physionomie attestait un trouble intérieur. Alors le voyageur, cherchant des paroles qui pussent sourire à son hôte :

— Je serais charmé, lui dit-il, de connaître tout votre établissement, les terres qui l'avoisinent, et les forêts qui l'entourent.

Cette demande fut agréable à Ludovic, qui s'empressa d'y satisfaire, et parut heureux de montrer au voyageur toute l'étendue de ses possessions. Celui-ci avait remarqué dès l'abord que le solitaire évitait avec soin de s'approcher de la jolie cabane dont, en arrivant, il avait admiré l'élégante construction ; sa curiosité s'en était accrue.—Cette cabane fait partie de votre domaine? dit-il à Ludovic. — Oui, répondit celui-ci. — J'en admire le bon goût, reprit le voyageur, et je serais charmé de la voir.... — Non! non! répliqua vivement le solitaire... jamais! jamais!... — Est-ce que quelqu'un l'habite? — Ludovic resta d'abord silencieux... Oui, répondit-il enfin d'une voix triste et mystérieuse.... Et il entraîna le voyageur du côté opposé.

Chemin faisant, les deux Français étaient revenus au sujet principal de leur entretien,

l'Amérique. Le voyageur avait repris le cours de ses admirations, que le solitaire combattait par des réflexions sages, quelquefois même par de piquantes railleries... Ils passèrent ainsi en revue tous les objets qui, dans la société américaine, attirent les regards de l'étranger.

— Oh! arrêtons-nous ici quelques instans, s'écria le voyageur quand ils se trouvèrent sur le bord du lac. Quel air embaumé! quelle douce fraîcheur! quelles impressions pures! comme le ciel est beau sur nos têtes! et comme, en face de nous, la forêt forme, à l'horizon, un charmant rideau de verdure! Combien ce paysage est encore embelli par le toit de votre chaumière, qui retrace aux yeux l'image du modeste asile d'une tranquille félicité! Qui demeurerait insensible à ce tableau? Eh bien! dites; parlez sans prévention... que manquerait-il au bonheur dans cette retraite solitaire, si l'amour d'une jeune Américaine y venait répandre ses charmes et ses enchantemens?

Tout en parlant ainsi, le voyageur s'était assis sur un banc de verdure; Ludovic, plein d'émotions bien différentes, avait pris place auprès de lui.....

S'abandonnant à cette impression poétique :

— En Europe, dit le voyageur, tout est souillure et corruption!.. Les femmes y sont assez viles pour se vendre, et les hommes assez stupides pour les acheter. Quand une jeune fille prend un mari, ce n'est pas une ame tendre qu'elle cherche pour unir à la sienne, ce n'est pas un appui qu'elle invoque pour soutenir sa faiblesse; elle épouse des diamans, un rang, la liberté : non qu'elle soit sans cœur; une fois elle aima; mais celui qu'elle préférait n'était pas assez riche. On l'a marchandée; on ne tenait plus qu'à une voiture : et le marché a manqué. Alors on a dit à la jeune fille que l'amour était folie; elle l'a cru, et s'est corrigée; elle épouse un riche idiot.... Quand elle a quelque peu d'ame, elle se consume et meurt. Communément elle vit heureuse. Telle n'est point la vie d'une femme en Amérique. Ici le mariage n'est point un trafic, ni l'amour une marchandise; deux êtres ne sont point condamnés à s'aimer ou à se haïr parce qu'ils sont unis, ils s'unissent parce qu'ils s'aiment. Oh! qu'elles sont belles et attirantes ces jeunes filles aux yeux d'azur, aux sourcils d'ébène, à l'ame candide et pure!.... quel doux parfum sort de leur chevelure, que l'art n'a point flé-

trie!.... que d'harmonie dans leur faible voix, qui ne fut jamais l'écho des passions cupides! Ici du moins, quand vous allez vers une jeune fille, et lorsqu'elle vient à vous, ce sont de tendres sympathies qui se rencontrent, et non des calculs intéressés. Ne serait-ce point mépriser la chance d'une félicité tranquille, mais délicieuse, que de ne pas rechercher l'amour d'une jeune Américaine?

Ludovic écoutait avec calme; quand le voyageur eut cessé de parler:

— Je plains vos erreurs, lui dit le solitaire. Je n'entreprendrai point de les combattre; car je sais combien est vaine pour les hommes l'expérience d'autrui ;... je suis cependant affligé de voir votre ardeur à poursuivre des chimères..... Je pourrais, par un seul exemple, vous prouver combien vous êtes égaré..... Vous venez d'exalter devant moi le mérite des femmes américaines.... Le tableau que vous avez esquissé n'est pas tout-à-fait dépourvu de vérité; mais il manque des riantes couleurs que lui prête votre imagination....

Je crois qu'il me serait facile de tracer, sans passion, le portrait fidèle des femmes de ce pays; car je n'ai reçu d'elles ni bienfaits ni injures.....

Le voyageur fit un signe d'incrédulité ; cependant, par une sorte de courtoisie due à l'hospitalité, il témoigna le désir de connaître le sentiment du solitaire qui, après un instant de réflexion, s'exprima en ces termes :

CHAPITRE II.

Les Femmes.

« Les femmes américaines ont en général un esprit orné, mais peu d'imagination, et plus de raison que de sensibilité *.

Elles sont jolies; celles de Baltimore sont renommées pour leur beauté parmi toutes les autres.

Leurs yeux bleus attestent une origine anglaise, et leur chevelure noire l'influence des étés brûlans *. Leur constitution frêle et délicate soutient une lutte inégale contre les rigueurs

tion : « Quel est de tous les gouvernemens celui « qui de sa nature est le meilleur? » Elle plaçait la république au-dessus de tous les autres.

Cette froideur des sens, cet empire de la tête, ces habitudes mâles chez les femmes, peuvent trouver grâce devant la raison; mais elles ne contentent point le cœur. Tel fut le premier jugement que je portai sur les femmes d'Amérique; cependant je rencontrai dans le monde une jeune personne dont le caractère, tout à la fois impétueux et tendre, vint ébranler cette impression.

Arabella me parut douée d'une brillante vivacité d'esprit, d'une touchante sensibilité de cœur, et de ce noble enthousiasme de l'ame qui entraîne et subjugue; à l'entendre, elle aimait avec excès les belles-lettres et les beaux-arts; ses yeux se mouillaient de pleurs quand elle traitait, même théoriquement, une question de sentiment; son goût pour la musique était un fanatisme; sa passion pour la poésie un délire; elle ne parlait de l'une et de l'autre que dans les termes de l'admiration la plus exaltée : c'était Corinne et Sapho réunies dans une seule ame. — Séduit par tant de charmes, j'accusais la témérité de mon premier jugement, lors-

qu'une circonstance toute naturelle vint dissiper le prestige qui environnait ma nouvelle idole. Nous assistions ensemble à un concert; un instant auparavant, elle m'avait dit sur la musique en général des choses qui m'avaient transporté; mais, quand elle en vint à juger successivement les différentes parties du concert, je fus saisi d'un étonnement que je ne saurais vous dépeindre. C'était de sa part une abondance d'éloges qui ne tarissait point; elle louait si souvent et avec tant de bruit qu'elle ne pouvait rien entendre : toutes ses admirations tombaient à faux. Du reste, elle ne paraissait pas tenir à faire preuve de discernement; elle avait à son usage une somme déterminée d'enthousiasme, qu'elle dépensait à tout hasard, bien ou mal à propos, ne s'arrêtant qu'après en avoir achevé la distribution.

Ce caractère, que je retrouvai plus tard dans un grand nombre de jeunes Américaines, n'a rien qui plaise. Les femmes à exaltation factice sont aussi froides que les autres, et, comme elles promettent davantage, elles donnent une déception de plus. Je revins à ma première opinion; mais ce fut pour y être encore une fois troublé. A l'âge de dix-huit ans, Alice n'était

pas jolie, mais elle attirait vers elle par son esprit ; elle négligeait l'art et les soins de la toilette ; sa mise était dépourvue de grâce et d'élégance, et on eût jugé qu'elle n'avait aucune prétention ; car elle portait publiquement des besicles. Cependant elle plaisait et avait le désir de plaire : sa coquetterie était tout intellectuelle ; elle charmait à force de saillies, de naturel et de vivacité. Je la voyais environnée d'adorateurs, et je me prenais quelquefois à penserqu'elle était vraiment digne des hommages qu'on lui adressait, lorsque je découvris que depuis longtemps elle était secrètement *engagée*.

Aux États-Unis, quand deux personnes ont reconnu qu'elles se conviennent, elles promettent de s'unir l'une à l'autre, et sont ce qu'on appelle *engagées* ; c'est une espèce de fiançailles qui se font sans solennité, et n'ont d'autre sanction que le lien de la foi jurée.

La jeune fiancée, si peu soucieuse des moyens de plaire aux yeux, était plus coquette qu'aucune autre, puisqu'elle l'était avec désintéressement : ce fut le terme de mes admirations.

Du reste, une excessive coquetterie est le trait commun à toutes les jeunes Américaines, et une conséquence de leur éducation.

Pour toute fille qui a plus de seize ans, un mariage est le grand intérêt de la vie. En France, elle le désire; en Amérique, elle le cherche. Comme elle est de bonne heure maîtresse d'elle-même et de sa conduite, c'est elle qui fixe son choix *. On sent combien est délicate et périlleuse la tâche de la jeune fille, dépositaire de sa destinée; il faut qu'elle ait pour elle-même la prévoyance que chez nous un père et une mère ont pour leur fille: en général, on doit le dire, elle remplit sa mission avec beaucoup de sagesse. Au sein de cette société toute positive, où chacun exerce une industrie, les Américaines ont aussi la leur: c'est de trouver un mari. Aux États-Unis, les hommes sont froids et enchaînés à leurs affaires; il faut qu'on aille à eux, ou qu'un charme puissant les attire. Ne soyons donc pas surpris si la jeune fille qui vit au milieu d'eux est prodigue de sourires étudiés et de tendres regards; sa coquetterie est d'ailleurs éclairée et prudente; elle a mesuré l'espace dans lequel elle peut se jouer; elle sait la limite qu'elle ne doit point franchir. Si ses artifices méritent qu'on les censure, le but qu'elle poursuit est du moins irréprochable; car elle ne veut que se marier.

Les occasions ne manquent point aux jeunes gens et aux jeunes filles qui ont à se révéler un sentiment tendre et un mutuel penchant. Celles-ci ont coutume de sortir seules, et les premiers, en les accompagnant, ne blessent aucune convenance; la seule forme qu'ils doivent observer, c'est de marcher séparément; car, pour donner le bras à une jeune personne, il faut lui être fiancé. On voit régner dans les salons la même liberté. Il est rare que la mère se mêle à la conversatien qu'entretient sa fille; celle-ci reçoit chez elle qui lui plaît, donne seule ses audiences, et y admet quelquefois des jeunes gens qu'elle a rencontrés dans le monde, et que ne connaissent pas ses parens. En agissant ainsi, elle ne fait point mal; car ce sont les mœurs du pays.

La coquetterie américaine est d'une nature toute spéciale; en France, une fille coquette est moins désireuse de se marier que de plaire; en Amérique, elle n'est impatiente de plaire que pour se marier. Chez nous, la coquetterie est une passion; en Amérique, un calcul. Si la jeune personne *engagée* continue à se montrer coquette, c'est moins par goût que par prudence; car il n'est pas sans exemple que le

fiancé viole sa foi ; quelquefois elle prévoit cette chance funeste, et tâche de gagner des cœurs, non pour en posséder plusieurs à la fois, mais pour remplacer celui qu'elle court le risque de perdre.

Dans cette circonstance comme dans toutes les autres, elle provoque, encourage, ou repousse les soupirans avec une entière liberté.

En Amérique, cette liberté, sitôt donnée à la femme, lui est tout à coup ravie. Chez nous, la jeune fille passe des langes de l'enfance dans les liens du mariage ; mais ces nouvelles chaînes lui sont légères. En prenant un mari, elle gagne le droit de se donner au monde ; elle devient libre en s'engageant. Alors commencent pour elle les fêtes, les plaisirs, les succès. En Amérique, au contraire, la vie brillante est à la jeune fille ; en se mariant, elle meurt aux joies mondaines pour vivre dans les devoirs austères du foyer domestique. On lui adressait des hommages, non parce qu'elle était femme, mais parce qu'elle pouvait devenir épouse. Sa coquetterie, après avoir trouvé un mari, n'a plus rien à faire, et, depuis qu'elle a donné sa main, on n'a plus rien à lui demander.

Aux États-Unis, la femme cesse d'être libre le jour où, en France, elle le devient.

Ces priviléges de la jeune fille et ce néant précoce de la femme mariée accroissent beaucoup le nombre des personnes qui *s'engagent* avant de se marier. En général, le contrat purement moral, qui naît de ces sortes de fiançailles, se ratifie peu de temps après par le mariage; mais il n'est pas rare de voir les jeunes filles s'efforcer d'en ajourner l'accomplissement. En agissant ainsi, elles atteignent un double but: *engagées*, elles sont sûres de se marier, et ne sont pas encore épouses; elles gagnent la certitude d'un avenir de femme, en conservant leur liberté de fille.

Rien, dans les femmes américaines, ne parle à l'imagination..... cependant il est un côté de leur caractère qui produit sur tout esprit grave une profonde impression.

On sait la moralité d'une population, quand on connaît celle des femmes, et l'on ne contemple point la société des États-Unis sans admirer quel respect y entoure le lien du mariage. Le même sentiment n'exista jamais à un aussi haut degré chez aucun peuple ancien, et les sociétés d'Europe, dans leur corruption, n'ont

point l'idée d'une pareille pureté de mœurs.

En Amérique, on n'est pas plus sévère qu'ailleurs envers les désordres et même les débauches du célibat: beaucoup de jeunes gens s'y rencontrent, dont on sait les mœurs dissolues, et dont la réputation n'en reçoit aucune atteinte; mais leurs excès, pour être pardonnés, doivent se commettre en dehors des familles. Indulgente pour les plaisirs qu'on demande à des prostituées, la société condamne sans pitié ceux qui s'obtiendraient aux dépens de la foi conjugale; elle est également inflexible pour l'homme qui provoque la faute, et pour la femme qui la commet. Tous deux sont bannis de son sein; et, pour encourir ce châtiment, il n'est pas nécessaire d'avoir été coupable, il suffit d'avoir fait naître le soupçon. Le foyer domestique est un sanctuaire inviolable que nul souffle impur ne doit souiller.

La moralité des femmes américaines, fruit d'une éducation grave et religieuse, est encore protégée par d'autres causes.

Envahi par les intérêts positifs, l'Américain n'a ni temps ni ame à donner aux sentimens tendres et aux galanteries; il est galant une seule fois dans sa vie lorsqu'il veut se marier.

C'est qu'alors il ne s'agit pas d'une intrigue, mais d'une affaire.

Il n'a point le loisir d'aimer, encore moins celui d'être aimable. Le goût des beaux-arts, qui s'allie si bien aux jouissances du cœur, lui est interdit. Si, sortant de sa sphère industrielle, un jeune homme se prend de passion pour Mozart ou pour Michel-Ange, il se perd dans l'opinion publique. On ne fait point fortune à écouter des sons ou à regarder des couleurs. Et comment fixer au comptoir celui qui connaît une fois les charmes d'une vie poétique?

Ainsi condamnés par les mœurs du pays à se renfermer dans l'utile, les jeunes Américains ne sont ni préoccupés de plaire aux femmes, ni habiles à les séduire.

Il est d'ailleurs un élément de corruption, puissant dans les sociétés d'Europe, et qui ne se rencontre point aux États-Unis: ce sont les oisifs nés avec une grande fortune, et les militaires en garnison. Ces riches sans profession et ces soldats sans gloire n'ont rien à faire: leur seul passe-temps est de corrompre les femmes; jeunesse bouillante et généreuse à laquelle il ne manque que de l'espace et de l'action, pareille aux grandes eaux du Mississipi: bienfai-

santes quand elles roulent impétueuses, mortelles dès qu'elles demeurent stagnantes.

En Amérique, tout le monde travaille, parce que nul n'apporte en naissant de grandes richesses *, et l'on n'y connaît point la funeste oisiveté des garnisons, parce que ce pays n'a point d'armée.

Les femmes échappent ainsi aux périls de la séduction: si elles sont pures, on ne saurait dire qu'elles sont vertueuses; car elles ne sont point attaquées.

L'extrême facilité de s'enrichir vient encore au secours des bonnes mœurs; la fortune n'est jamais une considération essentielle dans les mariages; le commerce, l'industrie, l'exercice d'une profession, assurent aux jeunes gens une existence et un avenir. Ils s'unissent à la première femme qu'ils aiment; et rien n'est plus rare aux États-Unis qu'un vieux garçon de vingt-cinq ans. La société y gagne des existences morales d'hommes mariés à la place des vies licencieuses du célibat. Enfin l'égalité des conditions protége les mariages auxquels la différence des rangs est chez nous un obstacle. Aux États-Unis, il n'y a qu'une classe, et aucune barrière de convenance sociale ne sépare le jeune homme

et la jeune fille qui sont d'accord pour s'unir. Cette égalité, propice aux unions légitimes, gêne beaucoup celles qui ne le sont pas. Le séducteur d'une jeune fille devient nécessairement son époux, quelle que soit la différence des positions, parce que, s'il existe des supériorités de fortune, il n'y a point de différence de rang *.

Cette régularité des mœurs, qui tient moins aux individus qu'à l'état social lui-même, répand une teinte grave sur toute la société américaine.

Il existe dans tout pays une opinion publique dominante, à l'empire de laquelle nulle femme ne peut se soustraire.

Impitoyable en Italie pour la coquetterie qui ment, elle y pardonne la faiblesse qui succombe; elle exige en Angleterre des délicatesses de pudeur, qu'elle bannit en Espagne, et n'est pas plus sévère à Madrid pour les écarts des sens, qu'elle ne l'est à Londres pour les mouvemens du cœur. En Amérique, cette opinion condamne sans pitié toutes les passions, et n'autorise que les calculs; indifférente sur les sentimens, elle n'est exigeante que pour les devoirs.

L'amour, dont le charme fait seul toute la

vie de quelques peuples d'Europe, n'est point compris aux États-Unis.

Si quelque ame ardente y ressent le besoin d'aimer et s'y abandonne avec passion, c'est un accident aussi rare que l'apparition d'un roc élevé sur la plage américaine. Malheur à cet être isolé au milieu de tous! Pas une sympathie qui vienne le trouver! pas un écho qui lui réponde! pas une force sur laquelle il puisse se reposer! En ce pays on n'estime les choses que suivant leur valeur arithmétique. Comment réduire en dollars les élans de l'ame et les battemens du cœur?

Peut-être aime-t-on en Amérique; mais on n'y fait point l'amour.

Les femmes, de nature si tendre, prennent l'empreinte de ce monde positif et raisonneur.....

..... Vous le voyez, les femmes américaines méritent l'estime, et non l'enthousiasme; elles peuvent convenir à une société froide; mais leur cœur n'est point fait pour les brûlantes passions du désert. »

CHAPITRE III.

—

Ludovic, ou le départ d'Europe.

Ce langage de Ludovic produisit quelque impression sur l'esprit du voyageur. Le séjour de cet homme des villes au sein d'une profonde solitude; le contraste de ses manières polies avec sa vie sauvage; son jeune front chargé d'ennuis; ses discours mêlés de larmes et de sourires, de mystère et de franchise, de sentences graves et d'observations frivoles, de réticences et de longues réflexions; toutes ces circonstances, après avoir déconcerté les con-

jectures du voyageur, et piqué sa curiosité, commençaient à faire naître son intérêt. Cependant il ne songea, dans le premier moment, qu'à démontrer la sagesse de ses projets. — Vous venez, dit-il à Ludovic, de me présenter un coin du tableau. J'admets avec vous qu'il s'y peut rencontrer des taches;.... mais l'Amérique n'en renferme pas moins les élémens essentiels du bonheur. Il y a, aux États-Unis, deux choses d'un prix inestimable, et qui ne se trouvent point ailleurs : c'est une société neuve, quoique civilisée, et une nature vierge. De ces deux sources fécondes découlent une foule d'avantages matériels et de jouissances morales. Je vous avouerai d'ailleurs que le portrait que vous venez d'offrir à mes yeux, quelque vrai qu'il puisse être en général, ne me paraît pas ressembler à toutes les femmes d'Amérique. J'en ai vu dont les passions ardentes se peignaient dans un regard brûlant. Ce pays contient des peuples de races diverses.... S'il en est que refroidissent les glaces du pôle, il en est d'autres qu'échauffe le soleil des tropiques...

A ces mots, les traits de Ludovic se contractèrent; il éprouvait une émotion que le voyageur ne pouvait comprendre. Celui-ci conti-

nuant : — Je crois, dit-il, que nous apportons dans notre opinion sur les États-Unis une disposition d'esprit différente; je juge ce pays gravement; vous, avec légèreté.... Vous êtes frappé des ridicules et du peu d'élégance de cette société, et vous en riez; et moi....

— Arrêtez, s'écria Ludovic d'une voix sévère; vous méconnaissez mon caractère, et votre erreur est plus cruelle que vous ne pouvez le croire. Non! il n'y a rien de gai, rien de frivole dans ma pensée.... ma bouche peut sourire encore.... mais depuis long-temps mon cœur ne connaît plus de joie.... Vous croyez que je me suis éloigné des hommes parce que ma raison ne les comprend pas, ou que mon cœur les déteste; vous me prenez pour un méchant ou pour un insensé!..... détrompez-vous.... Mon intelligence n'est point égarée, et je ne hais point mes semblables, loin desquels je traîne ma vie malheureuse!... Pour en venir au point où je suis arrivé, j'ai traversé bien des abîmes.... Ah! il serait à souhaiter pour vous que vous comprissiez mieux ma destinée; les écueils de ma vie sont les mêmes où je vous vois prêt à vous briser.... Vos illusions furent les miennes; ce sont elles qui m'ont perdu, et

qui causeront votre ruine.... C'est une étrange erreur de croire que le bonheur se trouve en dehors des voies communes.... Ce trouble de l'ame qui s'ennuie partout où elle est, cette inquiétude de l'esprit qui vous exile de la patrie, ce besoin de sensations neuves et vives, tous ces maux sont en vous, et ne tiennent pas à un pays plutôt qu'à un autre.... Les lieux ne changent point les passions des hommes.... J'ai entendu vos admirations pour l'Amérique, pour ses institutions, ses mœurs, pour ses forêts et ses déserts.... J'en sais beaucoup plus que vous ne pensez sur les sujets de votre enthousiasme. Si je vous disais l'histoire de mon passé, ce serait celle de votre avenir!....

En prononçant ces mots, Ludovic s'était animé d'un feu extraordinaire.... et l'énergie de ses paroles ne rendait qu'imparfaitement la profondeur de ses convictions.

Une réaction se fit alors dans l'ame du voyageur, qui, comprenant tout ce qu'il y avait de grave, de mystérieux et de touchant dans la position du solitaire :

— Pardonnez, lui dit-il avec intérêt, si j'ai pris votre malheur pour une infortune ordinaire.... Mais quel est donc le secret de cette

misère qui se présente à mes yeux sous les apparences du bonheur que j'envie? quelle est l'étrange fatalité qui vous éloigne des hommes que vous aimez, et vous retient dans une solitude que vous n'aimez pas?.... Hélas! faut-il que je vienne de France pour voir un compatriote si malheureux! De grâce, épanchez vos chagrins dans mon cœur... et puisse l'intérêt que vous inspirez au voyageur verser dans votre ame un peu de consolation!...

Le solitaire réfléchit quelques instans.... — Eh bien! oui, dit-il en relevant sa tête qu'il avait inclinée, je vous raconterai l'histoire de ma vie... Je sais combien les hommes sont indifférens aux souffrances d'autrui, et je suis accoutumé à me passer de leur pitié. Ce n'est donc point votre compassion que je veux gagner par le récit de mes maux; c'est un devoir que je vais accomplir.... Le devoir seul est assez puissant sur mon ame pour me contraindre à réveiller des souvenirs douloureux, que j'avais résolu d'ensevelir dans un oubli profond. Je suis comme le voyageur téméraire tombé du faîte de la montagne jusqu'au fond du précipice; il a perdu tout espoir de salut,... cependant, portant un dernier regard vers les sommets

dont il est descendu, il crie le péril aux imprudens qu'il voit s'avancer sur le bord des abîmes.

Le reste du jour, Ludovic parut absorbé dans une profonde méditation; il était facile du juger, par les nuages sombres qui, de temps en temps, venaient obscurcir son front, qu'en repassant par toutes les phases de sa vie, il avait de grandes infortunes à traverser.

Le lendemain, à l'instant où l'aurore reflétait ses teintes roses sur les plus hauts feuillages de la forêt, Ludovic et son hôte sortaient de la chaumière; ils se dirigèrent vers une roche élevée qui dominait l'extrémité du lac. De cette hauteur s'élançait une source jaillissante qui semait dans sa chute mille grains d'une poussière humide et argentée. Ce lac tranquille, ces bois muets, cette onde légère tombant sans bruit comme pour ne point troubler le silence de la solitude, tout dans ce lieu préparait l'ame à de profondes impressions.

Le solitaire et le voyageur s'étant assis au pied d'un cèdre antique, Ludovic raconta en ces termes l'histoire de sa vie :

« Les grandes révolutions qui tourmentent les peuples jettent souvent au fond de certaines

ames un trouble profond, qui subsiste longtemps encore après que la surface de la société est devenue tranquille, et que le calme est rentré dans le sein des masses.

Comme je naissais, un ordre social, qui comptait quinze siècles d'existence, achevait de s'écrouler... Jamais si grande ruine ne s'était offerte aux regards des peuples;.... jamais reconstruction si grande n'avait provoqué le génie des hommes. Un monde nouveau s'élevait sur les débris de l'ancien; les esprits étaient inquiets, les passions ardentes, les intelligences en travail; l'Europe entière changeait de face... les opinions, les mœurs, les lois, étaient entraînées dans un tourbillon si rapide, qu'on pouvait à peine distinguer les institutions nouvelles de celles qui n'étaient plus.... L'origine de la souveraineté avait été déplacée; les principes du gouvernement étaient changés; on avait inventé un nouvel art de la guerre, créé de nouvelles sciences; les hommes n'étaient pas moins extraordinaires que les événemens; les plus grandes nations du monde prenaient pour chefs des enfans, tandis que les vieillards étaient rejetés des affaires..... des soldats sans expérience triomphaient des bandes

les plus aguerries; des généraux, qui sortaient de l'école, renversaient de puissans empires... le règne des peuples était solennellement annoncé; et jamais on n'avait vu les individualités si fortes et si glorieuses... chacun se précipitait dans une arène que la fortune paraissait ouvrir à tous...

J'étais enfant lorsque ces événemens se passaient. Un spectacle de misère et de grandeur, de ruine et de création, frappa d'abord mes jeunes regards; des exclamations de surprise, des cris d'admiration, les retentissemens de l'airain annonçant des victoires, furent les premiers bruits qui arrivèrent à mon oreille.

J'habitais une demeure écartée des villes; j'y grandissais sous le toit paternel, au sein des affections les plus tendres. Le tumulte qui régnait en Europe ne pénétrait que de loin en loin dans cet asile paisible du vrai bonheur et de toutes les vertus; la vie s'y écoulait douce, mais uniforme; de temps en temps seulement, un journal, la lettre d'un ami, un soldat rentrant dans ses foyers, venaient tout à coup jeter comme une lumière subite sur notre horizon, et nous apprendre que des trônes étaient détruits ou élevés.

Quand ces bruits rares parvenaient jusqu'à moi, ils me plongeaient dans de longs étonnemens; ils m'apprenaient que la vie, si monotone autour de nous, avait ailleurs des scènes brillantes; alors je rêvais de gloire, de puissance, de grandeur! la tranquillité de nos existences me paraissait un accident au milieu du mouvement universel.

Il se créait peu à peu au fond de mon ame un monde idéal, enfant de mes rêveries, de mes illusions et de mes impatiens désirs, monde gigantesque, que ne pouvait égaler le monde réel, quelque grand, quelque extraordinaire qu'il fût alors... Si j'eusse été placé près de la scène, peut-être eussé-je aperçu les ombres aussi bien que les clartés; voyant agir sous mes yeux les hommes qui gouvernaient les nations, j'eusse été peut-être moins ébloui par une grandeur qui m'aurait paru mêlée de petitesse; j'aurais vu bien des bassesses autour de la puissance, et de larges taches dans un soleil de gloire.

Mais mon isolement rendait plus séduisans tous les prestiges, et plus enivrant encore pour mon imagination le spectacle lointain des mouvemens du monde. Ainsi je ne voyais, du vaste

théâtre où s'agitait la destinée des peuples, que ce qui pouvait me dégoûter du coin de terre que j'habitais.

Lorsque, tout ému encore par les récits qui avaient fait bondir mon cœur, je retombais au milieu du calme profond de notre retraite; quand, après avoir roulé dans mon esprit les plus vastes pensées, je me sentais ramené aux paisibles intérêts des champs... j'éprouvais un insurmontable ennui, et sentais une répugnance que, depuis, je n'ai jamais pu vaincre, pour le tranquille bonheur dont j'étais le témoin : non que je fusse insensible à l'ordre et à la moralité dont l'intérieur de la famille m'offrait le touchant spectacle. J'étais souvent ému à l'aspect des bonnes œuvres qui se faisaient sous mes yeux; car jamais un malheureux n'était repoussé de notre demeure, et je voyais le pauvre s'éloigner en nous bénissant; mais je sentais chaque jour qu'il me fallait quelque chose de plus encore. Je prenais à mon père ses vertus; au monde que j'entrevoyais, sa grandeur; je mêlais ces deux choses, j'en faisais un ensemble délicieux, enivrant. Bientôt elles s'unirent si intimement dans ma pensée, que je ne pouvais plus les séparer. Je n'eusse point voulu de gloire sans

vertu; mais la vertu sans gloire me paraissait terne.

Enfin les portes du monde s'ouvrirent pour moi.... je me précipitai dans l'arène.

Déjà tout y était changé; la paix régnait en Europe; ce n'était point le calme du bien-être, mais l'immobilité qui suit une violente convulsion. Les peuples n'étaient pas heureux; ils étaient las, et se reposaient.... De vastes ambitions, d'impétueux désirs, quelques nobles enthousiasmes, s'agitaient encore à la surface de la société; mais tous ces élans n'avaient plus de but.... Tout d'ailleurs s'était rapetissé dans le monde, les choses comme les hommes. On voyait des instrumens de pouvoir, faits pour des géans, et maniés par des pygmées, des traditions de force exploitées par des infirmes, et des essais de gloire tentés par des médiocrités. Au siècle des révolutions avait succédé le temps des troubles; aux passions les intérêts; aux crimes, les vices; au génie, l'habileté; les paroles aux actes. Je trouvai une société où tout semblait encore transitoire, et où rien cependant ne remuait plus; une sorte de chaos régulier, époque sans caractère déterminé, placée entre la gloire qui venait de mourir, et

la liberté qui allait naître.... On ne s'élançait plus au pouvoir d'un seul bond, comme au temps de mon enfance; on n'y marchait pas non plus progressivement, comme dans les siècles qui avaient précédé; il existait dans le gouvernement de certaines règles qui, après avoir été opposées aux talens, cédaient sans efforts sous l'intrigue.

J'abordai ce nouveau théâtre, plein de vastes pensées et d'immenses désirs : un coup d'œil me suffit pour découvrir combien peu j'y convenais.

Mes passions étaient profondes et pures; mais, depuis trente années, mille autres avaient feint d'en sentir de pareilles, ou abusé de celles qu'ils éprouvaient réellement; on ne croyait plus à la sincérité des grandes ambitions, et tout le monde les redoutait. Après avoir si long-temps nourri des espérances sans bornes, et m'en être enivré dans la solitude, je fus presque obligé de les dérober aux regards des hommes.

J'avais conçu des projets de réforme politique... mais alors on avait horreur des innovations.

De même que les esprits inquiets étaient troublés par des souvenirs de gloire, la société,

corps froid et prudent, était glacée par des souvenirs de sang; elle aimait sa léthargie, voyant dans le réveil un péril, et dans tout mouvement une crise mortelle.

Comment d'ailleurs parvenir à exercer sur elle et sur sa marche quelque influence?

J'essayai d'embrasser un état qui pût me mener au pouvoir... mais je découvris bientôt encore la vanité de ce projet. Pour suivre avec avantage ce qu'on appelle une carrière, il faut l'envisager comme l'intérêt unique de son existence, et non comme le moyen d'atteindre à un but plus élevé. L'exercice d'une profession impose mille devoirs minutieux auxquels ne saurait se soumettre celui qui poursuit une grande pensée. L'impatience de réussir suffirait pour empêcher le succès.

Je ne saurais vous dire quels étaient les tourmens de mon esprit, lorsque, plein d'idées vastes, j'étais condamné à me renfermer dans le cercle étroit d'une spécialité; après avoir long-temps considéré les objets dans leur ensemble, il me fallait descendre dans mille détails, et traiter des cas particuliers, à la place des grandes questions que j'avais méditées toute ma vie. Je faisais des efforts inouis pour tirer

une idée générale d'un fait; mais alors j'oubliais le fait pour l'idée, l'application pour la théorie : je devenais impropre à mon état.... Une autre fois, je parvenais à emprisonner mon esprit dans les limites d'une question spéciale.... mais ici je sentais mon intelligence se rétrécir, en même temps que je perdais l'habitude de généraliser ma pensée, et je m'arrêtais devant la crainte de devenir impropre à mon avenir.

Plein de dégoût et d'ennui, je me retirai des affaires; j'étais d'ailleurs enclin à penser que, de notre temps, la droiture du cœur et la fixité des principes sont des obstacles au succès.

Le vide dans lequel je tombai ne saurait se décrire. A l'instant où j'avais cru atteindre le but, je l'avais vu s'éloigner de moi davantage... Cependant mes passions me restaient; elles ne me laissaient point de repos. Je jetais autour de moi des regards inquiets.... j'observais la scène, espérant toujours qu'elle changerait; mais elle ne m'offrait qu'un spectacle monotone de petits personnages, de petites intrigues, et de petits résultats...

Un événement inattendu vint tout à coup ranimer mon énergie languissante, et sourire à mon imagination. C'était en l'année 1825; la

Grèce esclave avait murmuré des paroles de liberté.. je vis là le parti de la civilisation contre la barbarie.

Plein d'un saint enthousiasme, je courus vers la patrie d'Homère. Mouvemens poétiques d'une jeune ame! que vous êtes nobles et impétueux! Hélas! pourquoi ne rencontrez-vous, dans vos élans sublimes, que déceptions et mensonges? J'ai scellé de mon sang la cause de la liberté.... j'ai vu le triomphe des Grecs, et je ne sais pas à présent quels sont les plus vils des vainqueurs ou des vaincus. Il n'y a plus de Grecs esclaves des Musulmans; mais toujours voués à la servitude, ceux-là n'ont gagné que le triste privilége de se fournir de maîtres et de tyrans.

Que me restait-il à faire sur cette terre de souvenirs et de tombeaux? que demander aux ruines d'Athènes et de Lacédémone?

Des cris de désespoir? — Byron, génie infernal, les exhala dans un céleste langage.

Des soupirs religieux? — Un pieux pèlerin les a recueillis, et l'univers écoute encore dans une sainte émotion la voix du chantre divin d'Eudore et de Cymodocée.

Alors, sans pensée, sans intérêt, sans but, je pris ma course au hasard.... La nature offrit à

mes yeux deux grandes choses : l'Océan et les montagnes. L'art eut aussi sa merveille à me montrer : il me conduisit devant Saint-Pierre de Rome.

En présence de ces magnifiques créations, j'éprouvais de sublimes extases. Je ne sais pourquoi je n'ai jamais regardé la mer sans fondre en larmes : y a-t-il dans cette image de l'immensité quelque chose qui confonde la misère de l'homme? Cette grande scène, où s'agitent les tempêtes, où se consomment les naufrages, figure-t-elle à nos yeux l'écueil où l'ame se brise, et l'abîme où se perd la pensée?

Les montagnes causent une impression plus grave; leur front superbe, en aspirant au ciel, imprime à l'ame une impulsion religieuse, elles sont comme le marche-pied donné à l'homme pour monter vers Dieu. Oh! que la divinité aurait un magnifique autel, si la basilique de Saint-Pierre couronnait la cime du Mont-Blanc!

Mon pélerinage ne fut pas de longue durée... L'Europe ennuie le voyageur, parce qu'on y voyage depuis deux mille ans.

En vain je visitais les sites les plus pittoresques, les retraites les plus sauvages, les palais

les plus merveilleux.... je ne faisais que passer là où mille autres avaient passé avant moi. Pas une terre qui n'ait été foulée aux pieds; pas une beauté de la nature qui n'ait été analysée; pas un chef-d'œuvre de l'art qui n'ait excité des admirations. Le voyageur de nos jours n'a plus rien à faire, ni rien à penser; ses opinions comme ses sentimens lui sont annoncées d'avance; il faut qu'il pleure ici; que, plus loin, il soit saisi d'enthousiasme; il passe ainsi par la voie qu'ont suivie ses devanciers, à travers une multitude de vieilles impressions et d'émotions de commande.

Je ne rencontrai d'ailleurs chez les autres peuples d'Europe rien qui m'enchaînât au milieu d'eux; ils sont aussi vieux et encore plus corrompus que nous.

De retour en France, j'y retrouvai mes premiers ennuis. Que faire? où aller? — Revenir à la maison paternelle? J'étais moins que jamais propre à en goûter le bonheur; car les obstacles accumulés sur mes pas, au lieu de me désenchanter, n'avaient fait qu'irriter mes passions.

Me faudrait-il vivre éternellement dans une société où j'étais sûr de ne point trouver l'existence que j'avais rêvée!

Alors s'offrit à mon esprit l'idée de passer en Amérique. Je savais peu de chose de ce pays; mais chaque jour j'entendais vanter la sagesse de ses institutions, son amour pour la liberté, les prodiges de son industrie, la grandeur de son avenir. C'était de l'Occident, disait-on, que désormais viendrait la lumière; et puis je pensais comme vous : « On trouve en Amérique « deux choses qui ne se rencontrent point ail- « leurs : une société neuve, quoique civilisée, « et une nature vierge... »

Je regardai ce projet nouveau comme une inspiration divine envoyée au secours de mon infortune.

Combien fut douce alors la lumière qui pénétra dans mon ame, et vint me découvrir un monde égal à mes plus beaux rêves!

Avec quel enthousiasme je me précipitai vers cette chance d'avenir! je passai tout à coup de l'abattement à l'énergie, et sentis renaître en moi toutes les forces morales que donne le retour inattendu d'une espérance abandonnée.

Un mois après j'étais à Baltimore.

CHAPITRE IV.

—

Intérieur d'une famille Américaine

Je choisis Baltimore de préférence aux autres ville d'Amérique, assuré que j'étais d'y trouver un ami, Daniel Nelson, auquel ma famille avait, dans une occasion importante, rendu quelques services.

Le jour où j'entrai chez Nelson fut celui qui décida de mon sort. Je dois donc vous faire connaître cet Américain.

Son premier abord n'était point agréable : un maintien sévère, un langage froid, des for-

mes rudes, telle était l'apparence extérieure de son caractère ; mais cette grossière écorce cachait des vertus d'un grand prix ; il était juste envers ses semblables, charitable aux malheureux, et doué d'une fermeté d'esprit que je n'ai jamais rencontrée dans un autre homme ; il possédait encore une qualité que j'admirai d'autant plus en Amérique, que je l'avais moins vue en France : c'était de ne rien dire sans réflexion, et de ne jamais parler des choses qu'il ne savait pas *.

Habituellement calme dans ses discours, Nelson avait quelques passions sous l'influence desquelles sa froideur s'animait. La première, c'était un orgueil national poussé jusqu'au délire ; il ne parlait qu'en termes magnifiques de la sagesse et de la grandeur du peuple américain. Sa seconde passion était une haine : il détestait les Anglais ** ; enfin, sectateur ardent de la communion presbytérienne, Nelson nourrissait dans son ame un sentiment voisin de l'inimitié contre les catholiques et les unitaires, reprochant aux premiers de croire tout, et aux autres de ne rien croire.

J'aperçus dans le caractère de Nelson un dernier trait qui me frappa : quoiqu'il vécût dans

une société où tout le monde a des esclaves*, il ne voulut jamais en posséder aucun; il avait acheté dans la Virginie deux nègres, qu'il s'était empressé d'affranchir dès leur arrivée dans le Maryland, et dont il avait fait ses domestiques. L'un d'eux, nommé Ovasco, avait pour son maître un attachement qui ressemblait à un culte, et dont plus tard j'admirai les effets.

Fixé depuis plusieurs années à Balimore, Nelson occupait dans cette ville une haute position sociale; il avait d'abord trouvé dans le commerce une source féconde de fortune et de crédit. Alors il menait un train brillant; sur un riche équipage, ses armes étaient peintes, avec cette devise : « *Ubi libertas, ibi patria.* » La même inscription avait été gravée sur le cachet dont il scellait toutes ses lettres, et sur lequel on lisait aussi : *John Nelson*, 1631. » C'était le nom du chef de sa famille, et la date de son émigration en Amérique. Nelson se plaisait à parler de cette antique origine, et de ceux de ses aïeux dont le nom avait laissé d'honorables souvenirs parmi les Américains.

Cependant des idées d'ambition lui étant venues, il évita toutes les apparences du luxe et de la richesse, afin de se rendre populaire, et

fut élu membre de la législature du Maryland; il obtint d'ailleurs successivement tous les titres honorifiques auxquels peut aspirer un citoyen influent des États-Unis : membre de la société historique, président de la société biblique *, de la société de tempérance **, de la société de colonisation ***, inspecteur du pénitencier et de la maison de refuge; il était, de plus, anti-maçon ****.

Il aspira long-temps à devenir membre du congrès; mais, ayant échoué dans les dernières élections, il abandonna subitement toutes ses prétentions politiques, et se tournant vers un autre objet, il se fit recevoir ministre d'une église presbytérienne.

Lorsque j'arrivai chez Nelson, je le trouvai entouré de ses deux enfans, Georges et Marie.

Le premier, à l'âge de vingt ans, portait sur un front élevé l'empreinte d'un caractère noble et ferme; son ame droite se peignait dans la franchise de son regard. Je me sentis dès l'abord attiré vers lui, et lui vers moi... bientôt une étroite amitié justifia nos sympathies.

Sa sœur, plus jeune que lui, me parut d'une éclatante beauté; mais, à l'époque de mon arrivée à Baltimore, je ne fis que l'apercevoir.

Elle ne se montrait point dans le monde, où j'allais sans cesse; et je la voyais à peine chez son père, dont j'évitais la société.

J'ai su plus tard apprécier Nelson et sa famille; mais j'avoue que la rigidité de ses principes m'avait d'abord éloigné de lui: il gardait, dans toute leur austérité, les mœurs des puritains de la Nouvelle-Angleterre *. Soir et matin, ses enfans et ses domestiques étant rassemblés, il leur faisait la prière en commun; chaque repas était également précédé d'une invocation dans laquelle il demandait au ciel de bénir les mets et les fruits servis sur la table.

Quand venait le dimanche **, c'était tout un jour de recueillement et de piété. Le moindre amusement était interdit, et le temps qu'on ne passait point à l'office religieux s'écoulait silencieusement dans la lecture et la méditation de la Bible. Cette rigide observance du saint jour était le même par toute la ville; cependant Nelson ne cessait d'accuser Baltimore d'irréligion et d'impiété: « Le Maryland, disait-il, est bien loin de valoir la Nouvelle-Angleterre, cette patrie des bonnes mœurs et de la religion. Du reste, ajoutait-il, les principes de la morale se relâchent tous les jours dans ce pays, et la Nouvelle-

Angleterre elle-même ne se préserve point de la corruption générale. Croiriez-vous, me disait-il avec l'accent d'une douleur profonde, qu'on n'arrête plus les personnes qui voyagent le dimanche *, et que la malle-poste elle-même, qui porte les dépêches du gouvernement central, circule pendant le jour du Seigneur **? Si ce progrès funeste ne s'arrête pas, c'en est fait, non seulement de nos mœurs privées, mais encore des mœurs publiques : point de moralité sans religion! point de liberté sans le christianisme! »

Comme il voyait dans l'expression de ma physionomie bien moins d'indignation que d'étonnement : « Je sais, me dit-il, que la France est une terre d'immoralité; tout le mal vient du papisme. Les catholiques ont tellement enveloppé le christianisme de formes matérielles, qu'ils ont perdu de vue le principe moral qui en est l'ame. Mais l'œuvre de la réforme s'achèvera : la France sera religieuse quand elle sera protestante ***. »

Ce zèle ardent pour les choses immatérielles s'alliait chez Nelson à des sentimens d'une toute autre nature : son amour pour l'argent était incontestable; il était rare qu'après nous avoir

entretenus des intérêts de son Église et de ses méditations religieuses, il n'engageât pas quelque discussion sur le meilleur système de banque à fonder, sur les escomptes, sur le tarif, sur les canaux et les routes en fer. Son langage, ses souvenirs de commerce et de fortune, dénotaient une passion pour les richesses, qui, poussée à un certain point, prend le nom de cupidité ; singulier mélange de nobles penchans et d'affections impures ! J'ai trouvé partout ce contraste aux États-Unis : ces deux principes opposés luttent incessamment ensemble dans la société américaine ; l'un, source de droiture, l'autre, de mauvaise foi. Ils ont pourtant un résultat commun, celui de faire des hommes *rangés*.

Au milieu d'idées et de sentimens tout nouveaux pour moi, ma première impression fut une répugnance ; et, persuadé que la scène qui s'offrait à mes yeux dans un étroit espace ne me donnait point le type de la société américaine, je résolus, peu de jours après mon arrivée, de voir Nelson aussi rarement que je le pourrais sans manquer aux convenances, et de chercher dans le grand monde, où je tâcherais de me répandre, des relations qui me convinssent

mieux. Le fils de Nelson, Georges, qui seul dans cette maison avait, dès le premier jour, gagné mon cœur, me présenta chez les personnes les plus considérables de la cité. Pendant le jour, nous visitions ensemble la ville, ses établissemens publics et ses monumens; nous assistions aux assemblées politiques; nous pénétrions dans les clubs; les environs de la ville nous fournissaient de charmantes promenades; j'aimais surtout la baie de Baltimore, qui me rappelait celle de Naples; là chaque impression me valait un souvenir. Souvent, abandonnant ma barque au caprice des vents, et mon ame à ses rêveries, je croyais, aidé de l'illusion de mes sens et des infidélités de ma mémoire, respirer encore sous le beau ciel de l'Italie; parfois, une colonne de vapeur noirâtre, sortie des flancs d'un navire, s'élevait dans les airs, et, se dessinant sur l'horizon par-dessus la cime des montagnes, dont elle semblait sortir, figurait à mes yeux le cratère fumant du Vésuve. D'où me venait ce penchant à me ressouvenir d'un pays qui m'avait donné tant d'ennuis, si peu de joies? Ne serait-ce pas qu'un charme secret se cache dans les souffrances du passé? il nous reste d'elles le sentiment de les avoir vaincues; et, quand on

est encore infortuné, c'est un bien de penser à des malheurs qui ne sont plus.

Au déclin du jour, Georges et moi, nous cherchions dans les brillantes réunions du monde des distractions et des plaisirs. C'était la saison des fêtes : les bals, les concerts, se succédaient non interrompus.

Je portai un regard avide et impatient sur cette société dont on parle tant en Europe, et que l'on connaît si peu! Je crus voir au premier coup d'œil que je n'y trouverais rien de ce que j'y cherchais.

Les États-Unis sont peut-être, de toutes les nations, celle dont la direction donne le moins de gloire aux gouvernans. Nul n'est chargé de la conduire; elle a besoin de marcher seule. Le maniement des affaires n'y dépend point de quelques hommes; il est l'œuvre de tous. Là les efforts sont universels, et toute impulsion particulière nuirait au mouvement général. Dans ce pays, l'habileté politique ne consiste pas à agir, mais à s'abstenir et à laisser faire. C'est un grand spectacle que celui de tout un peuple qui se meut et se gouverne lui-même; mais nulle part les individus ne sont aussi petits.

Je crois aussi qu'aucun pays n'est plus étranger

que les États-Unis, aux grandes entreprises et aux crises politiques qui mettent en relief le mérite d'un homme, son génie, sa supériorité sur ses concitoyens. Les Américains n'ont point de guerre à soutenir, parce qu'ils n'ont point de voisins : et l'intérieur du pays n'est point sujet aux grandes perturbations, parce qu'il n'y a point de partis *. Quelles occasions de gloire reste-t-il, quand on n'a pas à sauver son pays de l'anarchie, ni à protéger son indépendance contre les attaques de l'étranger?

Les États-Unis font cependant de grandes choses : leurs habitans défrichent les forêts de l'Amérique, et répandent ainsi la civilisation européenne jusqu'au fond des plus sauvages solitudes ; ils s'étendent sur la moitié d'un hémisphère ; leurs vaisseaux portent sur tous les rivages leur nom et leurs richesses ; mais ces grands résultats sont dus à mille efforts partiels, qu'aucune puissance supérieure ne dirige, à mille capacités médiocres qui n'appellent point le secours d'une plus haute intelligence.

Cette uniformité, qui règne dans le monde politique, se trouve également dans la société civile. Les relations des hommes entre eux n'ont qu'un seul objet, la fortune ; un seul intérêt,

celui de s'enrichir. La passion de l'argent naît chez les Américains avec l'intelligence, traînant à sa suite les froids calculs et la sécheresse des chiffres; elle croît, se développe, s'établit dans leur ame, et la tourmente sans relâche, comme une fièvre ardente agite et dévore le corps débile dont elle s'est emparée. L'argent est le dieu des États-Unis, comme la gloire est le dieu de la France, et l'amour celui de l'Italie...

Mais au fond de cette passion violente ne peut se trouver aucun sentiment moral. Réduite aux rapports que forme l'intérêt, la société américaine est grave sans avoir le caractère imposant de la vertu. Elle n'inspire pas le respect; elle refroidit l'enthousiasme.

Peu séduit de ce premier aperçu, je m'éloignai du monde et de ses fêtes; je résolus d'approfondir, dans la retraite, les mœurs et les institutions d'un peuple dont les salons ne me montraient que la superficie; fatigué de mouvement et de bruit, j'aspirai à l'isolement et me sentis attiré vers Nelson par l'austérité même de mœurs qui m'avait éloigné de lui.

A l'instant où mes réflexions sur l'Amérique me jetaient dans l'abattement, en me prouvant une déception nouvelle, et comme je voyais fuir

encore devant moi le but auquel j'avais rattaché mes dernières espérances, une passion, dont je ne soupçonnais point la puissance, vint s'emparer de mon ame.

Je n'avais jamais aimé en Europe, et après avoir vu les femmes d'Amérique, je ne redoutais plus le joug d'un sentiment que j'avais toujours regardé comme une faiblesse et comme un obstacle aux grands desseins. Cependant un tendre penchant était destiné à renouer les liens de mon existence brisée, et allait devenir l'unique intérêt de ma vie.

CHAPITRE V.

—

Marie.

« Depuis mon arrivée à Baltimore, je voyais chaque jour la fille de Nelson; mais je ne la connaissais pas. Témoin de sa beauté, je ne savais rien de son cœur; à peine avais-je entendu sa voix. Elle me montrait une froideur qui me paraissait dépasser la retenue de son sexe; cependant je ne pouvais m'en offenser, la voyant également indifférente au monde et à ses fêtes. Douée de cet enchantement des charmes extérieurs qui assure aux femmes tant d'empire,

elle n'en essayait point la puissance. Il y avait dans sa réserve de l'humilité, et presque de l'abaissement; et si l'innocence n'eût été marquée sur son front, on eût pensé que le travail intérieur d'un remords attaché à sa conscience lui donnait un sentiment intime de dégradation.

Au sortir des salons américains, j'étais si rassasié de coquetterie, qu'une femme simple et sans calcul fut habile à me charmer. A mes yeux son plus grand art de me plaire était de n'en point montrer le désir; bientôt mon attention éveillée découvrit en elle des talens et des vertus si rares, que je ne pus me rendre compte de mon premier sentiment d'indifférence, et, en trouvant sous le toit de mon hôte ce trésor que j'avais failli délaisser, je pris en pitié la prudence de l'homme qui souvent poursuit au loin le bonheur dont il a près de lui la source.

Nelson et son fils donnaient toutes les heures du jour aux affaires; Marie les consacrait à des soins secrets, dont je fus long-temps à pénétrer le mystère: le soir, à l'heure du thé, nous étions toujours réunis; alors Nelson nous lisait avec emphase les articles de journal dans lesquels l'Amérique était louée sans mesure; je l'entendais

répéter chaque jour que le général Jackson était le plus grand homme du siècle, New-York la plus belle ville du monde, le Capitole [1] le plus magnifique palais de l'univers, les Américains le premier peuple de la terre. A force de lire ces exagérations, il avait fini par y croire *. Tout Américain a une infinité de flatteurs qu'il écoute; il est flatté, parce qu'il est le souverain; il prend toutes les flatteries, parce qu'il est peuple. Ses courtisans annuels sont ceux qui, à l'époque des élections, l'encensent pour obtenir ses suffrages et des places; ses courtisans quotidiens sont les journaux qui, pour gagner des abonnés et de l'argent, lui débitent chaque matin les plus grossières adulations. J'eus plus d'une fois, dans le cours de nos entretiens, l'occasion de reconnaître qu'un Américain, si forte que soit la louange donnée à son pays, n'en est jamais pleinement satisfait; à ses yeux, toute approbation mesurée est une critique, tout éloge restreint est une injure; pour être juste envers lui, il faut manquer à la vérité.

Ces conversations, dans lesquelles je ne ré-

[1] Palais où se tiennent les séances du congrès, à Washington.

pondais jamais à toutes les exigences de l'orgueil américain, m'embarrassaient toujours; il me tardait aussi d'en voir le terme, parce qu'elles étaient d'ordinaire suivies de plus doux entretiens; mais leur fin se faisait quelquefois attendre long-temps. On ne cause point aux États-Unis comme en France; l'Américain discute toujours; il ignore cette façon légère d'effleurer la surface des questions dans un cercle de plusieurs personnes, où chacune place son mot, brillant ou terne, pesant ou léger; où celle-ci termine la phrase commencée par une autre, et dans lequel on aborde tout, excepté la profondeur des sujets. En Amérique, on ne vise pas à l'esprit; on raisonne: aussi la conversation n'est-elle jamais générale; elle se fait toujours à deux. Suivant cette coutume, Marie et Georges restaient étrangers à mes discussions avec Nelson, de même que celui-ci ne prenait aucune part aux entretiens que j'avais ensuite avec Georges ou Marie. Habituellement, Nelson commençait la soirée en demandant à sa fille s'il avait paru quelque ouvrage nouveau; car, aux États-Unis, les hommes ne lisent rien; ils n'en ont pas le temps: ce sont les femmes qui se chargent de ce soin; elles rendent compte de toutes les publi-

cations politiques et littéraires, soit à leur père, soit à leur époux, et mettent ceux-ci à même d'en parler comme s'ils les connaissaient. Nelson priait ensuite Marie de faire de la musique.

La jeune fille éprouvait quelque gêne de ma présence; cependant, comme son père avait coutume de ne point l'écouter, elle pouvait croire que je ne serais pas plus attentif. En général, dans les salons américains, quand la musique commence, c'est le signal de la conversation. J'avoue que j'étais d'abord peu curieux d'entendre Marie: la plupart des Américaines sont au piano comme des automates; elles ont pris trois mois de leçons; elles retiennent par cœur une valse et une contredanse; quand on les prie de jouer, elles courent à leur piano, et, sans prélude, répètent en toute hâte le peu qu'elles ont appris, semblables à ces enfans qui savent une fable, et la débitent à tous venans sans la comprendre.

Toutes les femmes de ce pays apprennent la musique; mais presque aucune ne la sent; elles en font par mode, et non par goût. « Nous ai-« mons la musique comme les enfans aiment le « bruit, » me disait un Américain. Si, au milieu de ce monde insensible, quelque harmonie

mieux. Le fils de Nelson, Georges, qui seul dans cette maison avait, dès le premier jour, gagné mon cœur, me présenta chez les personnes les plus considérables de la cité. Pendant le jour, nous visitions ensemble la ville, ses établissemens publics et ses monumens; nous assistions aux assemblées politiques; nous pénétrions dans les clubs; les environs de la ville nous fournissaient de charmantes promenades; j'aimais surtout la baie de Baltimore, qui me rappelait celle de Naples; là chaque impression me valait un souvenir. Souvent, abandonnant ma barque au caprice des vents, et mon ame à ses rêveries, je croyais, aidé de l'illusion de mes sens et des infidélités de ma mémoire, respirer encore sous le beau ciel de l'Italie; parfois, une colonne de vapeur noirâtre, sortie des flancs d'un navire, s'élevait dans les airs, et, se dessinant sur l'horizon par-dessus la cime des montagnes, dont elle semblait sortir, figurait à mes yeux le cratère fumant du Vésuve. D'où me venait ce penchant à me ressouvenir d'un pays qui m'avait donné tant d'ennuis, si peu de joies? Ne serait-ce pas qu'un charme secret se cache dans les souffrances du passé? il nous reste d'elles le sentiment de les avoir vaincues; et, quand on

est encore infortuné, c'est un bien de penser à des malheurs qui ne sont plus.

Au déclin du jour, Georges et moi, nous cherchions dans les brillantes réunions du monde des distractions et des plaisirs. C'était la saison des fêtes : les bals, les concerts, se succédaient non interrompus.

Je portai un regard avide et impatient sur cette société dont on parle tant en Europe, et que l'on connaît si peu ! Je crus voir au premier coup d'œil que je n'y trouverais rien de ce que j'y cherchais.

Les États-Unis sont peut-être, de toutes les nations, celle dont la direction donne le moins de gloire aux gouvernans. Nul n'est chargé de la conduire ; elle a besoin de marcher seule. Le maniement des affaires n'y dépend point de quelques hommes ; il est l'œuvre de tous. Là les efforts sont universels, et toute impulsion particulière nuirait au mouvement général. Dans ce pays, l'habileté politique ne consiste pas à agir, mais à s'abstenir et à laisser faire. C'est un grand spectacle que celui de tout un peuple qui se meut et se gouverne lui-même ; mais nulle part les individus ne sont aussi petits.

Je crois aussi qu'aucun pays n'est plus étranger

paternel.... que j'y revois ma bonne mère; que je sens ses embrassemens, ses caresses; et mes yeux se mouillent de pleurs.

Souvent, à Baltimore, Marie chantait une romance, dont le souvenir seul me trouble l'ame.

Quelquefois elle improvisait : alors je ne sais quelle faculté extraordinaire se révélait en elle...

Cette jeune fille si simple, si modeste, devenait tout à coup grande et impérieuse; elle commandait l'émotion dont elle était animée; elle et son luth ne faisaient plus qu'un; les notes semblaient des soupirs de sa voix. Je craignais qu'elle n'exhalât son ame dans un élan d'enthousiasme. Elle réunissait à la fois le génie qui crée, le talent qui exécute, la grâce qui embellit.

En écoutant Marie, je sentis qu'il existait encore dans mon cœur une source de douces jouissances et de vives impressions qui jusqu'alors m'étaient inconnues.

Dès que je pouvais échapper à Nelson, je m'approchais de sa fille. Non loin d'elle se tenait Georges, silencieux, qui la contemplait dans une extase de tendresse et d'admiration;

son amitié pour sa sœur était touchante et l'emportait sur toutes ses autres affections.

Pendant long-temps, Marie parut importunée des rapports qui s'établissaient entre elle et moi; elle était ingénieuse à briser nos entretiens et à les rendre plus rares; elle s'affligeait surtout des expressions de mon enthousiasme; la peine qu'elle montrait n'était point le manége de la fausse modestie qui repousse un éloge pour s'attirer de nouvelles louanges; sa douleur était trop profonde pour être feinte. Pendant que je l'applaudissais, son regard semblait me dire : Votre admiration cesserait bientôt si vous saviez ce que je suis.

Comment retracerai-je à vos yeux les émotions de ces soirées écoulées sans bruit et sans éclat dans l'intérieur modeste d'une famille vertueuse, où je sentis naître en moi le germe de la plus violente comme de la plus douce passion qui jamais ait régné sur mon ame?

Marie venait d'atteindre sa dix-huitième année; l'ensemble de ses traits formait une harmonie charmante, mélange de tons énergiques et tendres, dans lequel les douces notes prévalaient; son regard était mélancolique et touchant comme une rêverie d'amour; et cepen-

dant on voyait briller dans ses grands yeux noirs une étincelle du soleil ardent qui brûle le climat des Antilles ; son front s'inclinait, courbé par je ne sais quelle douleur ; et sa taille pleine de grâce s'appuyait sur sa dignité naturelle, comme la frégate légère se balance mollement sur le flot qui la soutient.

Elle réunissait en sa personne tout ce qui séduit dans les femmes américaines, sans aucune des ombres qui ternissent l'éclat de leurs vertus. On l'eût prise pour une Européenne, aux passions ardentes, à l'imagination vive, Italienne par les sens, Française par le cœur ; et cette femme, Américaine par sa raison, vivait au sein d'une société morale et religieuse !

J'avais vu quelquefois ses yeux se mouiller de pleurs au récit d'une action généreuse, à la voix lamentable d'un malheureux, au charme d'une touchante harmonie ; mais un hasard fortuné vint me révéler toute la bonté de son cœur.

CHAPITRE VI.

—

L'Alms-House de Baltimore.

« J'avais remarqué que souvent, à la même heure du jour, Marie sortait seule. Ce fait n'avait en lui-même rien qui pût me surprendre, l'usage américain permettant aux jeunes filles de parcourir la ville sans être accompagnées, soit pour se promener, soit pour visiter leurs amies; mais ce n'étaient point les promenades publiques qui attiraient Marie, car je ne l'y voyais jamais; et comme elle ne recevait aucune visite, il n'était pas vraisemblable qu'elle en eût à faire. En ré-

fléchissant aux longues heures de son absence, je ne pus me préserver du soupçon qu'elles étaient consacrées à un tendre intérêt de cœur.... mon amour pour Marie me fut révélé par un sentiment jaloux.

Un jour, l'ayant vue s'éloigner à l'heure accoutumée, j'éprouvai je ne sais quelle agitation intérieure, que je pris pour la voix d'un sinistre pressentiment : où est l'homme fort qui, dans ses tourmens d'amour, n'a jamais connu la faiblesse d'un mouvement superstitieux? Je m'imaginai que la douleur secrète dont mon ame était saisie m'avertissait d'un malheur affreux et présent; la tête pleine de fantômes et le cœur de passions, je m'élançai sur les traces de Marie; mais déjà elle avait disparu.... Je m'arrêtai pensif et troublé.... j'eus honte alors du vil espionnage auquel je me livrais; au lieu de poursuivre mes recherches dans la ville, j'entrai dans la première voie qui conduisait hors de ses murs, et marchai à grands pas, comme un méchant qui fuit le théâtre de son crime.

J'avais fait environ un mille sur une route bornée de chaque côté par une haute forêt, lorsque j'aperçus, à ma droite, un vaste édi-

fice, sur le fronton duquel étaient écrits ces mots : *Alms-House* [1]. Souvent, à Baltimore, j'avais entendu vanter cet établissement charitable; je n'éprouvais en ce moment aucune curiosité de le connaître; cependant je ne sais quel instinct secret m'attira dans cet asile de souffrances, comme si l'aspect des douleurs d'autrui était propre à soulager la mienne. J'entre.... que vois-je? ô ciel! la fille de Nelson donnant des soins aux malheureux! — Eh quoi! c'est ici que Marie.... — Cette exclamation m'échappa comme un remords; car la cause de ces absences mystérieuses se révélait à mes yeux. Cependant la honte de mes odieux soupçons s'effaça dans le bonheur que me fit éprouver la certitude de leur injustice. A mon aspect, la vierge se colora d'une charmante rougeur. — Oui, s'écrièrent plusieurs voix faibles et plaintives, Marie Nelson est notre bon génie; elle sait des secrets pour guérir toutes les plaies de l'ame; son nom est béni parmi nous.

Chacune de ces paroles allait à mon cœur; je dis à Marie : — Je désire voir l'hospice : vou-

[1] Maison de charité.

drez-vous me servir de guide à travers les misères de l'humanité? — Elle me fit un signe d'assentiment.

Je compris en ce moment combien il est facile d'être bon, quand on est heureux. Affligé, j'envisageais le mal d'autrui pour me distraire du mien; délivré de ma peine, j'allais voir des infortunes, mais c'était pour y compatir. Je connus alors l'emploi de ces longues heures qui avaient tant inquiété mon cœur. La fille de Nelson parcourait les salles, les corridors, les dortoirs de la maison, comme si cet asile charitable eût été sa demeure de chaque jour; tous les détours lui en étaient familiers; tous les gardiens s'inclinaient devant elle; toutes les douleurs se taisaient à son aspect.

Il existe aux États-Unis deux systèmes de charité publique. L'un est celui de l'Angleterre, ou tout individu qui n'a pas de travail, ou prétend n'en pas avoir, a droit à une aumône; principe en vertu duquel tout fainéant se fait pauvre, et trouve dans l'imprudente prévoyance de la loi un secours matériel qu'il demanderait vainement au travail le plus opiniâtre; ce secours le fait vivre, et le dégrade, en ruinant la société. Tel est le système en vigueur à

New-York, à Boston, et dans toute la Nouvelle-Angleterre *.

L'autre est celui des établissemens de bienfaisance, où les indigens n'ont pas le droit légal d'entrer, mais où ils sont admis, sous le bon plaisir des préposés de l'autorité publique. Suivant cet ordre d'idées, la société ne contracte point l'obligation de soutenir tous les faibles; elle en soulage le plus grand nombre possible. Comme son assistance peut être refusée au pauvre, nul ne feint la misère, certain qu'il est de la honte, sans être sûr du secours. Ce système, adopté en France, est également suivi dans le Maryland.

L'Alms-House de Baltimore contient trois sortes de malheureux : des pauvres, des malades, des aliénés.

Marie ne rencontrait, au milieu d'eux, que des sentimens d'amour, de respect et de reconnaissance. — Voyez, me disait-elle, cette jeune femme au visage creux et pâle, aux regards éteints; elle était belle jadis, et soutenait de son travail ses enfans pauvres comme elle; maintenant elle se consume de langueur.... hélas! elle tombera bientôt, abattue par le mal funeste qui, dans ce pays, moissonne tant de jeunes existences.

Cependant elle s'approchait du lit de la phthisique, prenait sa main, y déposait une larme : — Ne pleurez point, ma bonne demoiselle, disait la pauvre femme.... je vous ai vue ce matin..... je serai bien le reste du jour.

Ensuite Marie s'arrêta près d'une jeune fille. —C'est, me dit-elle, une aveugle-sourde-muette de naissance ; quoique dépourvue des sens principaux par lesquels les idées nous arrivent, elle est douée d'une grande intelligence, éprouve des impressions très vives, et parvient à les exprimer. Sans doute, la privation des sens qui lui manquent rend plus fins et plus énergiques les seuls qu'elle possède, l'odorat et le toucher. Voyez comme elle me reconnaît à mes mains, à mes vêtemens! comme elle m'embrasse tendrement! combien elle est heureuse de me presser sur son cœur!

Et la pauvre fille tressaillait dans les bras de Marie, lui prodiguait mille caresses. L'infortunée, qui ne savait point que la société a des joies, se réjouissait pourtant ; le sourire était toute sa physionomie, et l'on voyait sur ses lèvres une expression de contentement, qu'elle n'imitait point des visages d'autrui.

Que se passait-il dans cette ame tout environnée

de ténèbres? d'où lui venaient ses tendres émotions? elle ne connaît point le monde où nous vivons... mais n'a-t-elle pas aussi un monde à elle, animé d'idées, de sentimens, de passions qui lui sont propres? et ce monde, le connaissons-nous mieux qu'elle ne connaît le nôtre? Tout dans son être intelligent est obscurité pour nous, comme pour elle tout ce qui l'entoure est une nuit profonde.

La fille de Nelson recevait mille bénédictions sur son passage. — Oh! disait celui-ci, nous crions à Dieu du fond de notre cœur pour qu'il vous donne d'heureux jours! — Le ciel vous comblera de ses grâces, disait un autre, parce que vous visitez les affligés.

J'admirai, dans cette occasion, combien les femmes nous sont supérieures dans l'exercice de la charité.

Leur bienfait n'est jamais à charge, parce que, avec elles, comme c'est le cœur qui donne, c'est aussi le cœur qui reçoit. Au contraire, l'humanité des hommes leur vient presque toujours de la tête. Ce principe de la bienfaisance la rend pesante aux malheureux; en effet, si la raison veut que le riche soit secourable au pauvre, elle enseigne aussi que l'obligé est au-des-

sous du bienfaiteur, comme le pauvre est au-dessous du riche. Il n'en est point ainsi selon les lois du cœur et de la religion, d'après lesquelles, le plus pauvre étant l'égal du plus opulent, la reconnaissance est la même entre celui qui dispense le bienfait, et l'indigent qui procure au riche le bonheur de le distribuer. L'homme protége par sa force ; la femme, avec sa faiblesse, console.

Cependant des cris lamentables frappent mon oreille. — C'est, me dit Marie, la voix des infortunés privés de leur raison.

Deux d'entre eux excitèrent d'abord mon attention et ma pitié ; ils étaient arrivés à la folie par des voies tout opposées.

Le premier, condamné pour homicide à la réclusion solitaire, était devenu fou dans sa cellule, et, de la prison pénitentiaire, était passé dans l'hospice. Sa folie avait quelque chose de cruel comme son crime ; il rêvait, durant la nuit, qu'un aigle planait sur sa tête, épiant l'instant de son sommeil pour lui dévorer le cœur ; le jour même, il était assailli de fantômes sanglans, et quand je le vis, il adressait à ses geoliers un étrange reproche ; — Quelle barbarie ! s'écriait-il en me regardant, comme

pour me demander justice ; j'avais, pour compagnon dans ma cellule un papillon, et les cruels l'ont tué ! — Marie m'assura qu'il n'y avait rien de vrai dans ces paroles ; ainsi la destruction imaginaire d'un insecte était devenue le supplice de cet homme, meurtrier de son semblable !

L'autre était une jeune fille, parfaitement belle, dont une ferveur religieuse, poussée à l'excès, avait égaré la raison ; son front était empreint d'une candeur charmante ; dans ses beaux yeux noirs, qu'elle tenait incessamment levés vers le ciel, se montrait le sentiment d'une béatitude parfaite ; rien de terrestre n'attirait son attention ; rien ne troublait les délices de son extase ; c'était vraiment un ange, car elle vivait déjà dans les cieux ; elle ne comprenait rien à ce monde : donc elle était folle.

Ainsi, partis de deux points contraires, ces infortunés sont parvenus ensemble au même but, l'un par le crime, l'autre par l'innocence ! Ce sont là les mystères de l'humanité, le même asile recèle l'ame candide et pure, qui rêvait ici-bas les félicités du ciel, et l'être cruel qui cherchait sa joie dans le sang des hommes ; la société les a bannis tous deux de son sein, comme

si elle ne comportait pas plus l'extrême bien que l'extrême mal!

Je me livrais à ces tristes réflexions, lorsque j'entendis des hurlemens affreux. — Ce sont, me dit un geolier, les cris d'un nègre atteint de démence furieuse; voici la cause de sa folie: il existe, dans le Maryland, un Américain du nom de Wolfolk, dont la profession est d'acheter et de vendre des esclaves. Il en fait un immense commerce, et c'est peut-être, aux États-Unis, le plus grand marchand de chair humaine; toute la population de couleur le connaît et l'abhorre; il semble que l'odieux de l'esclavage se personnifie en lui. Le pauvre nègre dont vous entendez la voix fut amené par Wolfolk de la Virginie dans le Maryland, pour y être vendu, et subit, durant la route, de si cruels traitemens, que sa raison s'égara. Depuis ce temps, une idée fixe le poursuit et ne lui laisse pas un seul instant de repos; il croit voir toujours son ennemi mortel à ses côtés, épiant le moment favorable pour couper sur son corps quelques lambeaux de chair, dont il le suppose affamé. Sa fureur est si grande que nul ne peut l'approcher; il prend pour Wolfolk chaque personne qu'il aperçoit; un seul être a sur lui quelque puissance;

ses cris s'apaisent quand il voit Marie Nelson. Je ne sais par quelle tendre compassion et par quel charme, au pouvoir des femmes seules, elle a pu trouver accès dans son cœur; c'est, à la vérité, de tous les malheureux renfermés dans cette enceinte, celui pour lequel elle témoigne la plus vive sympathie; et c'est ce que je ne puis comprendre... car enfin, ce n'est qu'un homme de couleur! —

Nous approchions de la cellule d'où partaient les cris de fureur. — Regardez, me dit le geolier en m'ouvrant la porte.

Et je vis un nègre de haute stature, à figure énergique et mâle; il portait sur ses traits des signes de noblesse, et ses membres annonçaient une grande force musculaire; sa bouche écumait de rage, et ses yeux roulaient des éclairs d'indignation. A mon aspect, il se posa dans une attitude défensive, se faisant une arme des fers dont il était chargé. — Monstre, s'écria-t-il en me regardant, tu as soif de mon sang!! mais n'approche pas!! — Et en parlant ainsi, il me montrait des dents blanches comme l'ivoire incrusté dans l'ébène, faisant signe que, si j'avançais, il allait me dévorer.

Alors Marie, prenant ma place : — Mon ami,

lui dit-elle, c'est moi. — Ce peu de mots eut la magie d'arrêter ses transports. — Oh ! répliqua-t-il d'une voix douce, je ne crains rien quand je vous vois ; tout le monde veut ma mort, excepté vous.

Marie s'efforça de lui persuader que nul en ce lieu ne pouvait attenter à ses jours. Dès qu'elle se fut éloignée, je voulus juger de l'ascendant de ses paroles ; je regardai une seconde fois le nègre, dont la fureur avait déjà repris son cours.

Sa folie présentait une image affreuse, et j'en conservai une pénible impression ; cependant ce sentiment était adouci par le souvenir de la compassion que lui donnait Marie. Depuis que j'étais en Amérique, je n'avais pas encore vu un blanc prendre en pitié le sort d'un nègre ; j'entendais dire sans cesse que les gens de couleur n'étaient pas dignes de commisération, et ne méritaient que le mépris ; la fille de Nelson du moins ne partageait point cet odieux préjugé.

Je revins seul à la ville, Marie n'ayant point voulu que je l'accompagnasse. — Peut-être un jour, me dit-elle, vous me saurez gré de mon refus. — Je ne compris pas le sens de ces paroles.

J'emportai de l'Alms-House des émotions diverses. On ne voit pas sans un cruel serrement de cœur, assemblées sur un même point, toutes les infirmités de notre pauvre nature; mais il n'était pas un triste ressouvenir qui ne contînt le germe d'une douce pensée; chacune des souffrances dont je gardais la mémoire me rappelait l'ange des consolations.

Vous l'avouerai-je encore? — Je conservais, de cette visite dans l'asile de toutes les détresses, une impression de bonheur personnel, que je me suis souvent reprochée. Ma pitié pour le malheur était sincère; cependant ce sentiment ne remplissait pas seul mon ame. Il me restait assez d'égoïsme pour penser que, de toutes ces afflictions, aucune n'atteignait mon existence. Marie près de moi, la grâce de sa personnce, encore embellie par l'éclat de sa charité; les promesses de bonheur que je trouvais dans son amour, tout un avenir de délices qui s'ouvrait devant moi; ces images riantes venaient dans ma pensée contraster avec les vies misérables et abjectes de ces êtres disgraciés, honte de la nature, rebut de la société, voués dès leur naissance à tous les opprobres, à toutes les infirmités, à toutes les douleurs du corps et de l'ame!

Et je jouissais secrètement de cette comparaison, me croyant supérieur parce que j'étais plus heureux. Hélas ! quel eût été mon abaissement, si, foudroyant mes orgueilleuses passions, une voix du ciel fût descendue dans mon ame, et m'eût annoncé que je souffrirais un jour des angoisses inconnues à tous ces infortunés !

Cependant le souvenir de l'Alms-House et de la vierge charitable que j'y avais rencontrée ne sortait plus de ma mémoire.

Ce que n'avaient pu, ni les affections de famille, ni les liens de la patrie, ni la séduction des grands spectacles de la nature, une femme éteignit mon ambition, corrigea tout à coup mon humeur inquiète et aventureuse : et je ne vis plus qu'un avenir possible, aimer toujours Marie ; je n'aspirai qu'à un seul bonheur, être aimé d'elle.

J'étais venu en Amérique pour chercher le remède à un besoin insatiable d'émotions violentes et d'élans sublimes, et un sentiment plein de douceur rendit la paix à mon ame troublée, et régla les mouvemens désordonnés de mon cœur.

Je venais pour contempler le développement

d'un grand peuple, ses instructions, ses mœurs, sa merveilleuse prospérité ; et une femme me parut le seul objet digne de mon admiration et de mon enthousiasme.

CHAPITRE VII.

—

Le Mystère.

« Je disais à Marie mon amour, mes vœux, mes espérances.... mais elle recevait étrangement les révélations de mon cœur.

Un rayon de joie brillait dans ses beaux yeux, qu'un nuage de tristesse voilait presque aussitôt.

Elle évitait ma présence, et semblait pourtant heureuse de me voir; son regard rencontrait encore le mien, mais comme s'il lui eût échappé; sa voix, naturellement douce, était

altérée; sa bouche souriait encore, mais ses paupières étaient entourées d'un cercle de mélancolie, qui, chaque jour, devenait plus sombre.

Je l'interrogeais souvent sur les causes de son chagrin. Une fois elle me dit : « Toutes « vos paroles promettent le bonheur, et ma « destinée me condamne à une vie malheu- « reuse; vous voyez quel abîme nous sépare. »

Si je la questionnais davantage, elle ne me répondait que par un silence morne et un regard déchirant.

Depuis ce moment, je ne quittai plus Nelson et ses enfans.

Nous ne nous séparions que le dimanche à l'heure des offices religieux : ils allaient au temple presbytérien, et moi à l'église catholique.

Je remarquais chez eux une grande régularité dans l'accomplissement de leurs devoirs pieux. Un jour, Georges étant arrivé au temple quelques instans après le commencement de l'office, Nelson, au retour, lui adressa une réprimande sévère : Comprenez-vous, s'écriait-il, quelle serait la joie des unitaires et des méthodistes s'ils apercevaient le moindre refroidissement dans le zèle de notre congrégation?

Je voyais avec chagrin chez Nelson ces passions ardentes de sectaire; car je craignais qu'elles n'élevassent une barrière entre sa fille et moi. Souvent il me parlait de sa religion et de la mienne; une fois il me dit: Vous jugez notre culte, et vous ne le connaissez pas; venez au temple des presbytériens. Je consentis à sa proposition, et, le dimanche suivant, j'accompagnai Nelson et ses enfans à leur église, où je pris place dans leur banc. Je pus suivre l'office exactement, grâce aux soins de Marie, qui m'avait prêté un livre saint, et ne manquait pas, quand une prière finissait, de m'indiquer celle qui allait suivre.

L'impression de ce culte nouveau pour moi, fut profonde. Dans nos églises catholiques, il semble que nous ayons toujours, pour intermédiaire de la prière entre Dieu et nous, le prêtre saint, sa parole mystérieuse, la pompe de la cérémonie, l'encens qui monte à l'autel, les chants sacrés, et toute la solennité du lieu. L'œil rencontre toujours au fond du sanctuaire une gloire rayonnante qui éblouit....

Dans le simple édifice qui sert de temple aux protestans, l'homme se trouve immédiatement en rapport avec Dieu; il lui parle à lui-même,

sans langage consacré, sans rit solennel. Le ministre, sa parole, son costume, ne sont rien; il n'a point de caractère supérieur à ce qui l'entoure.

Le temple ne contient que des intelligences égales s'adressant à l'intelligence suprême.

Le catholique se prosterne et s'humilie; il adore Dieu à travers des mystères et des nuages. Le protestant prie le front haut, l'œil levé vers le ciel; il regarde Dieu en face; c'est un beau culte... mais c'est un culte orgueilleux! L'homme est-il assez fort pour se mesurer de si près avec la divinité? Est-il assez grand pour supporter l'approche de tant de grandeur? Peut-on adorer ce qu'on comprend?

En revenant de l'église presbytérienne, je sentais mon ame troublée, et des passions tumultueuses s'élevaient dans mon sein. Nelson m'interrogea, je lui dis: Votre religion me semble digne d'un être intelligent et libre; cependant l'homme est aussi un être sensible, qui a besoin d'aimer, et ce culte n'a point touché mon cœur.

Nelson ne fit aucune réponse.

— Hélas! s'écria Marie, faut-il désirer dans ce monde ce qui prépare l'ame aux tendres affections! — Elle n'acheva pas.

Les réticences de Marie, le vague de ses paroles, me tourmentaient chaque jour davantage ; sans cesse je demandais au ciel de dissiper ce nuage mystérieux. Je n'aurais pas tant désiré que l'ombre s'évanouît, si j'eusse prévu qu'une lumière fatale allait éclairer mes regards.

J'avais coutume de me promener dans le voisinage de la colonne élevée à la mémoire de Washington : ce lieu est solitaire, et on est tout surpris, à côté d'un monument qui sera un jour le plus bel ornement de la cité, de trouver une forêt sauvage, et comme le commencement du désert. C'était là que je recueillais mes pensées et que je passais en revue mes impressions ; je trouvais un charme extrême dans ces méditations silencieuses.

Un jour je poursuivais le cours de mes rêveries au travers de la forêt, ne prenant pour guide que le caprice de ma pensée, ou plutôt marchant au hasard, devant moi, sans calcul, et sans autre souci que d'éviter la rencontre des arbres et l'embarras des lianes. Dans ce mouvement aventureux de mon corps, je sentais ma pensée plus libre, mon ame plus dégagée de ses entraves, mon imagination plus har-

die dans ses élans. Chaque pas que je faisais me découvrait une scène nouvelle, chaque impression me donnait une idée grande ou un tendre sentiment. Il y a dans les murmures de la brise parmi les roseaux, dans le feuillage frémissant des vieux chênes, une voix grave qui parle au génie de l'homme, et les savanes de la forêt enseignent de touchantes harmonies aux cœurs qui savent le mieux aimer.

Ah! comme, dans un profond isolement, une impression de douleur s'empare violemment de nos sens! Au souvenir de Marie, si belle et si affligée, je sentis mon cœur se gonfler de chagrin et d'amour. O vous, qui portez une ame troublée, ne vous éloignez pas du monde; car, dans le silence de la solitude, on entend mieux la voix des passions; le calme de la nature fait mieux sentir les agitations de l'ame, et il semble qu'il y ait dans le désert un vide immense, que le cœur de l'homme ait reçu la mission de combler.

Au milieu de ce silence sonore, sous ces voûtes retentissantes de verdure et de feuillage, je laissai tomber de mes lèvres le nom de Marie. Je m'arrêtai soudain; il me semblait que ma bouche avait été indiscrète : on craint peu

de jeter des paroles au murmure des vents, au frémissement des feuilles; mais le silence de la forêt!... comme il est attentif à tout recueillir! c'est comme l'assemblée qui écoute muette : plus elle se tait, plus elle agite l'orateur.

Si cette sensation de terreur ôte des forces à l'homme qui parle, elle en donne à celui qui veut prier; car tout est religieux dans le silence de la nature.

« O mon Dieu! m'écriai-je, si votre bras s'appesantit sur moi, qu'il devienne secourable à l'être faible qui n'a point d'appui! » Et je priai du fond de mon cœur.

Je n'avais point encore aussi bien senti toute la force de mon amour pour Marie. L'image de sa douleur se présentait à ma pensée comme un remords : si j'étais innocent de ses peines, n'étais-je pas coupable de ne les point guérir? L'amour, qui s'afflige des plaisirs dont il n'est pas l'auteur, est malheureux aussi des larmes même qu'il n'a pas fait couler, et dont il ne tarit pas la source.

Un cardinal de Virginie, voltigeant dans les magnolias, éblouit mes regards de son plumage rouge, et interrompit ma méditation. Je m'aperçus que je m'étais égaré.

J'essayai de retourner sur mes pas; mais, dans ma course rapide, j'avais laissé si peu de traces, que je ne pus les retrouver.

Je jugeais à peu près, par la position du soleil, de la place où j'étais, et de la direction que je devais prendre pour retourner à Baltimore; mais, dans une forêt, la plus légère déviation de la ligne qu'on doit suivre vous jette hors de votre route; et après mille courses en sens opposés, après mille tentatives vaines pour retrouver mon chemin, je m'arrêtai tout haletant: je sentis mes genoux fléchir, et tombai au pied d'un cèdre à demi renversé par l'orage.

En ce moment, la forêt devenait de plus en plus silencieuse; les ombres s'allongeaient autour de moi, et l'oiseau moqueur saluait d'un dernier cri les derniers rayons du soleil mourant sur la cime des grands pins. Mes forces étaient épuisées, le sommeil s'empara de mes sens.

Ma présence dans la forêt aux approches du soir, et l'assoupissement dans lequel je tombai, n'étaient point sans danger. Aux dernières clartés du crépuscule succède toujours, dans le sud de l'Amérique, une humidité froide et pénétrante; cette fraîcheur soudaine, exhalée

de la terre, est pernicieuse, et j'allais en recevoir l'impression funeste.

Cependant le péril était loin de ma pensée. J'avais le cœur plein des émotions qui venaient de m'agiter. L'image de Marie était toujours devant moi; je m'étais endormi dans son souvenir; des songes légers m'entretenaient de son amour, et présentaient à mes yeux mille charmantes apparitions; il me semblait voir la fille de Nelson assise à mes côtés. Sa beauté, sa grâce, enivraient mes regards. Mais sa tristesse mystérieuse troublait ma joie; je lui disais : « Marie! pourquoi pleures-tu? quel tourment « secret peut déchirer ton cœur? Ange de dou- « ceur et de bonté, serais-tu sur la terre pour « souffrir, toi dont le regard seul enchante et « console? Si tu es malheureuse, pourquoi ne « déposes-tu pas ton cœur dans le cœur d'un « ami? Hélas! tu ne peux savoir combien tu es « aimée de Ludovic. Toi seule as ranimé du feu « de tes regards ma vie pâle et prête à s'étein- « dre, et mon ame, jadis avide, insatiable, se « réjouit maintenant du sentiment unique dont « elle est remplie. » Et j'entendais sa douce voix me répondre par des accens tendres et mélancoliques; je prenais sa main; je la pres-

sais sur mon cœur ; je la couvrais de baisers, et l'arrosais de mes larmes.

Tout à coup je me réveille.... je sens l'impression d'une main qui glisse doucement sur mon front ; j'entr'ouvre les yeux..... Que vois-je ? ô mon Dieu ! Marie ! Marie agenouillée près de moi, et levant au ciel ses mains suppliantes.

Oh ! jamais tant de sentimens divers ne se pressèrent à la fois dans le fond de mon cœur !

Si rien n'est plus triste que le réveil quand il dissipe le fantôme d'un rêve charmant, quoi de plus doux qu'un songe d'amour et de volupté, qui, par une touchante erreur, attendrit notre ame, et la prépare aux impressions d'une délicieuse réalité ? Ce bonheur, dont le sommeil ne m'avait offert que la chimère, j'en jouissais maintenant, et j'y mêlais tous les prestiges de l'illusion qui n'était plus.

D'abord je fus muet en présence de celle qui était toute ma vie ; car je ne savais pas si quelque vision n'abusait pas mes sens. Je croyais m'être réveillé ; mais n'était-ce pas plutôt le commencement d'un songe ?

— O mon Dieu ! me dit-elle ; Ludovic ! fuyons ces lieux : bientôt la nuit sera venue, un froid mortel va succéder à la brûlante chaleur du jour.

— Marie! m'écriai-je alors; es-tu l'ange de mes jours, le bon génie de ma destinée? ou viens-tu, sylphide décevante, tromper mes sens, et te jouer de mon infortune?

— Je n'ai jamais trompé, répondit la vierge avec une émotion pleine de charme; je suis une fille au cœur simple et droit; je vous ai vu, Ludovic, partir pour la forêt, et, comme vous n'étiez point revenu au déclin du jour, j'ai craint pour votre vie..... J'ai prévu que vous étiez égaré, et j'ai frémi à la pensée du péril qui vous menaçait.....

— O ma bien-aimée! quel généreux dévouement!... mais ces dangers, tu vas les partager avec moi!

— Ne craignez rien, me répondit-elle; je sais tous les détours de cette forêt : ici, pas une mousse que je n'aie foulée aux pieds, pas un arbre dont je ne connaisse les ombres du matin et du soir! Les femmes de Baltimore se montrent à l'envi sur les places publiques; moi, je chéris ces retraites solitaires, où du moins...

Elle s'arrêta pensive un instant... — Hâtons-nous, ajouta-t-elle. Et en prononçant ces mots, elle se mit en marche, et m'entraîna sur ses pas. J'avais saisi sa main; mes larmes coulaient

en abondance ; j'éprouvais mille sentimens que je ne pouvais exprimer. Je lui dis cependant :

— Marie, avant de savoir si j'étais aimé de toi, je sentais au fond de mon cœur un feu brûlant qui le dévorait; le plus tendre des sentimens se mêlait pour moi de tourmens amers et de cruelles agitations.... Mais tu viens de me prouver que tu m'aimes, et je sens pénétrer dans mon ame des émotions d'une douceur inconnue.... mon amour est plus ardent encore ; mais il est tranquille..... Oh ! je t'en conjure, abandonne-toi, comme moi, au charme enivrant de cette impression pure et sans mélange... Cependant un chagrin me reste : je vois ta mélancolie; Marie, tu me caches quelque douleur. Tu ne crois donc pas à mon amour! Hélas! pourquoi un écho de cette forêt ne te dit-il pas les sentimens que tout à l'heure je confiais au désert?

— Plût au ciel, dit Marie, que je n'eusse point entendu ces révélations solitaires! Ludovic, pendant votre sommeil, votre voix murmurait des paroles enchantées, qui mettent le comble à mon infortune. Hélas!...

Elle n'acheva pas. Je voyais se presser les

battemens de son cœur ; et ses yeux chargés de larmes s'efforçaient de ne pas pleurer.

— Quel est donc ce mystère ? m'écriai-je avec force ; Marie, je t'en supplie, ouvre-moi ton ame, que je sache ton infortune comme tu sais mon amour ! chacune de tes plaintes viendra s'éteindre dans mon cœur. La douleur n'est point semblable au bruit qui s'accroît en retentissant ; elle cesse quand elle trouve de l'écho.... Ma bien-aimée ! laisse ta tête se pencher vers la mienne, appuie sur moi ta faiblesse ; le parfum des plus douces fleurs est moins suave que le mélange de deux souffles amis, et tu ne sais pas tout ce que donne de force l'union de deux poitrines qui respirent ensemble... Va, quelle que puisse être ta destinée, tu ne seras pas aussi heureuse de ma protection que je serai fier de ton amour... Marie ! sois mon amie ! sois mon épouse chérie ! Si, sur cette terre dévouée aux orages, tu dois être courbée par l'ouragan, tu trouveras du moins un abri où reposer ta tête ; tes larmes les plus amères s'adouciront en se mêlant à celles d'un ami ; et si, des flancs d'un nuage sombre, la foudre sortait pour nous frapper tous deux ; étroitement enlacés, cœur contre cœur, il nous serait doux encore de

mourir ensemble et de rendre dans les bras l'un de l'autre un dernier soupir de vie et de volupté.

Ainsi je disais; Marie gardait le silence; cependant nous marchions et nous approchions de Baltimore, hélas! trop rapidement. Oh! comme alors j'aurais béni le ciel s'il nous eût égarés dans notre route! quelle ivresse dans tout mon être! quel délire au fond de mon cœur!

Ce long entretien de mes passions avec la solitude; ces secrets d'amour confiés au désert, et surpris au sommeil; tant de bonheur succédant au péril; Marie, ma libératrice, mon guide, ma compagne; nos voix unies, nos bras entrelacés, notre marche dans le silence du soir; et à la fin du jour, la douce clarté de l'astre des nuits venant avec son cortége de tendres rêveries; tout un monde de sentimens, d'idées, de passions, qui s'agitait dans mon cœur au milieu d'un monde muet et d'une nature endormie : ces vives impressions, météore de l'ame, apparaissent à mon souvenir en traits de feu...

J'interrogeais encore Marie, et je lui disais : — Pourquoi repousses-tu ce sourire qui te cherche? Écoute, mon cœur ne bat-il pas d'ac-

cord avec ton cœur? ne sens-tu pas mon ame se mêler à la tienne? elles s'unissent, se confondent, et nulle puissance ne peut plus les diviser. Malheur à celui qui romprait cette alliance sacrée! malheur!..

— Arrêtez, s'écria Marie; elle se tut quelques instans : — Ludovic, reprit-elle ensuite, je n'essaierai point de vous peindre les sentimens dont mon ame est remplie... Vous venez de me parler une langue dont je comprends le sens, parce que c'est celle du cœur; mais je n'en sais pas les mots.. Ah! de grâce, cessez des discours qui m'enivrent et me désolent! L'image du bonheur est trop cruelle pour qui ne saurait être heureux. Vous m'aimez, Ludovic... mon Dieu! cet amour, qui fait ma joie, est le gage de mon infortune... Ah! ma destinée est affreuse! Encore un jour... et vous en saurez le secret...

Cependant nous touchions aux portes de la cité. — Demeurez, me dit-elle d'une voix impérieuse; voici la ville.... je dois être seule.

En prononçant ces mots, elle s'éloigna, me laissant plein d'un trouble profond.

Oh! que les heures d'incertitude sont longues et cruelles, quand on est sûr d'un mal-

heur, et qu'il n'y a de douteux que sa nature!

Le malheur connu donne à l'ame un point d'appui. Elle souffre; mais elle sait la cause de sa souffrance; elle s'y arrête, s'y attache, et ce profond sentiment de sa peine est une proie dont elle se saisit.

Mais une infortune qu'on sent avant de la connaître, un mal insaisissable qui se présente à l'imagination sous mille formes diverses, une douleur vague et poignante dont on ignore la cause, le genre et la durée : un pareil supplice, comment le supporter? Quelles forces morales faut-il appeler à son secours? doit-on se raidir ou plier? l'ame s'armera-t-elle du courage qui se résigne, ou de l'énergie qui combat?

Les conjectures et les terreurs se succédèrent dans mon esprit avec une incroyable rapidité... Je supposai tous les malheurs possibles, excepté le véritable. Les heures s'écoulaient lentement, comme toutes celles qui sont comptées.

Le lendemain, je ne sais quelle puissance irrésistible me ramena vers la forêt solitaire. Peut-être la fille de Nelson y reviendrait pour me donner la révélation promise.

Ah! comme, en parcourant ces lieux tout

pleins d'une émotion récente, je me sentis l'ame troublée ! Toutes mes impressions, amères ou douces, se réveillaient plus fortes à l'aspect du lieu qui les avait vues naître ; chaque objet inanimé s'empreignait à mes yeux d'un sentiment qui lui était propre. Ici, le vieux chêne et son ombre : c'était la longue rêverie, la méditation, l'élan de la pensée vers le ciel ! Là, l'églantier dont j'avais effeuillé les roses : c'était Marie, sa beauté, sa chevelure embaumée, le parfum de sa voix. Ces lianes impénétrables, c'était le mystère ; ce cèdre renversé, le désespoir. Hélas ! le site le plus heureux contenait une douleur, et chaque douleur une larme.

Je voulus voir tous les lieux parcourus la veille ; je repris les moindres détours que j'avais suivis. Arrivé à la place où j'avais vu Marie priant à genoux, je me prosternai la face contre terre, et je couvris de mes baisers la mousse qu'avaient humectée ses pleurs.

Un sentiment involontaire me retenait dans cette solitude ; Marie ne paraissait point, et à chaque instant, je croyais la voir ou l'entendre. Comme, au moindre murmure du vent dans la cime des pins, mon cœur battait avec violence ! Tout me troublait : la chute d'une feuille, le

vol d'un oiseau, le mouvement d'un insecte dans l'herbe.

Cependant je ne rencontrai dans la forêt que des souvenirs et des agitations nouvelles... Marie n'y vint point.

De retour chez mon hôte, j'y trouvai une physionomie générale de tristesse et de deuil. Nelson se promenait gravement dans sa chambre, levant les yeux au ciel, et laissant tomber de temps en temps une parole sentencieuse; les gens de la maison, voyant leurs maîtres affligés, partageaient leur douleur sans la comprendre.

Marie ne se montra point de tout le jour. Quand l'heure du soir fut venue, nous étions, Nelson, Georges et moi, assis dans le salon, où nous prenions le thé, suivant la coutume; chacun de nous était muet; je n'osais enfreindre un silence d'autant plus difficile à rompre qu'il avait duré plus long-temps; et cependant comment supporter davantage les tourmens de mon incertitude?

Enfin nous vîmes entrer Marie; son visage était pâle, sa démarche tremblante : elle parut en baissant les yeux, et vint se placer près de son père. Au bout de quelques minutes,

Nelson éleva la voix, et me dit : — « Mon « jeune ami, je sais vos sentimens, je les « crois purs, et je vous estime ; mais vous igno- « rez nos malheurs : vous allez les connaître et « nous plaindre :

CHAPITRE VIII.

—

La Révélation.

« La Nouvelle-Angleterre, mon pays natal, n'est point la patrie de mes enfans; Georges et Marie sont nés dans la Louisiane. Hélas! plût au ciel que je n'eusse jamais quitté le lieu de ma naissance! Mon père, négociant à Boston, fit sa fortune; à sa mort, son patrimoine se divisa également entre ses enfans, et ne suffit plus à leurs besoins. J'avais deux frères : le premier partit pour l'Inde, d'où il a rapporté de grandes richesses; le second s'est avancé dans l'ouest,

il possède aujourd'hui deux mille acres de terre et plusieurs manufactures dans l'Illinois. J'étais incertain sur le parti que je devais prendre; quelqu'un me dit : « Allez à la Nouvelle-« Orléans; si vous n'y êtes pas victime de la « fièvre jaune, vous y ferez une grande for-« tune. » L'alternative ne m'effraya pas; je suivis ce conseil... Hélas! j'ai moins souffert d'un climat insalubre que de la corruption des hommes.

« Partout où la société se partage en hommes libres et en esclaves, il faut bien s'attendre à trouver la tyrannie des uns et la bassesse des autres; le mépris pour les opprimés, la haine contre les oppresseurs; l'abus de la force, et la vengeance...

« Mais, quelle terre de malédiction, ô mon Dieu! quelle dépravation dans les mœurs! quel cynisme dans l'immoralité! et quel mépris de la parole de Dieu dans une société de chrétiens!

« Cependant, sur cette terre de vice et d'impiété, mes yeux distinguèrent une jeune orpheline, innocente et belle, simple dans sa pensée, et fervente dans sa foi religieuse; elle était d'origine créole. J'unis ma destinée à celle de Thé-

résa Spencer. D'abord le ciel nous fut propice; la naissance de Georges et de Marie fut, en quelques années, le double gage de notre amour. J'avais fait de grandes entreprises commerciales; elles prospéraient toutes selon mes vœux. Hélas ! notre bonheur fut passager comme celui des méchans! Je ne suis point impie; et la foudre du Dieu vengeur a courbé ma tête.

« Avant son mariage, Thérésa Spencer avait attiré les regards d'un jeune Espagnol, don Fernando d'Almanza, d'une famille très riche, dont la fortune remonte au temps où la Louisiane était une colonie espagnole. Rien n'était plus séduisant que ce jeune homme : son esprit n'était point inférieur à sa naissance, et la distinction de ses manières égalait la beauté de ses traits. Cependant Thérésa l'éloigna d'elle. Je ne sais quel sens intime lui fit deviner un ennemi dans l'homme qui lui déclarait le plus tendre amour.

« Nous avons su depuis qu'il aspirait à l'aimer sans devenir son époux.

« La rigueur de Thérésa l'irrita vivement, et plus tard le spectacle de notre félicité rendit sans doute encore plus cuisantes les douleurs

de sa vanité blessée; car il conçut et exécuta bientôt une détestable vengeance.

« Il répandit secrètement le bruit que Thérésa était, par sa bisaïeule, d'origine mulâtre; appuya cette allégation des preuves qui pouvaient la justifier; nomma tous les parens de Marie, en remontant jusqu'à celle dont le sang impur avait, disait-il, flétri toute une race.

« Sa dénonciation était odieuse; mais elle était vraie. La tache originelle de Thérésa Spencer s'était perdue dans la nuit des temps. A la voix de Fernando les souvenirs endormis se réveillèrent.... Il y a tant de mémoire dans le cœur de l'homme pour les misères d'autrui! L'opinion publique fut toute en émoi; on fit une sorte d'enquête; les anciens du pays furent consultés, et il fut reconnu qu'un siècle auparavant, la famille de Thérésa Spencer avait été souillée par une goutte de sang noir.

« La suite des générations avait rendu ce mélange imperceptible. Thérésa était remarquable par une éclatante blancheur; et rien dans son visage, ni dans ses traits, ne décelait le vice de son origine; mais la tradition la condamnait.

« Depuis ce jour, notre vie, qui s'écoulait

paisible et douce, devint amère et cruelle. Plus nous étions haut dans l'estime du monde, et plus la honte de déchoir fut éclatante. Je vis aussitôt chanceler les affections que je croyais les plus solides. Un seul ami, resté fidèle au malheur, eut à rougir de mon affection.

« Cet ami généreux, auquel vous tenez par les liens du sang, avait, je crois, comme Français, plus de philanthropie pour la race noire, et moins de préjugés contre elle, qu'il ne s'en trouve d'ordinaire chez les Américains. Lui seul, aux jours de l'infortune, me tendit une main secourable, et me préserva de l'opprobre d'une faillite. Le coup porté à ma position sociale avait en même temps ébranlé mon crédit. Les hommes de ce pays, si indulgens pour une banqueroute, furent sans pitié pour une mésalliance * !

« Cependant le mal était sans remède; je luttai contre ma fortune, parce qu'il est dans nos mœurs de ne jamais désespérer; mais l'obstacle était au-dessus d'une force humaine.

« Thérésa se reprocha cruellement des malheurs dont elle était innocente. Orpheline dès l'âge le plus tendre, elle n'avait point connu les secrets de sa famille. Sa douleur fut si pro-

fonde, qu'elle n'y survécut pas ; je la vis expirer dans mes bras, épuisée par ses larmes et par son désespoir.

« Quand elle fut enlevée à mon amour, elle si jeune d'années et si vieillie par le chagrin, elle si pure et si désolée, je doutai pour la première fois de la Providence et de mon courage. Ce doute était coupable; car j'ai trouvé des forces pour supporter ma misère, et le ciel ne m'a point abandonné.

« Je quittai la Nouvelle-Orléans, où j'étais en butte à trop de mauvaises passions, et déchiré par trop de cruels souvenirs.... Je me suis fixé à Baltimore, où personne ne connaît la tache de mon alliance, ni le vice dont est souillée la naissance de mes enfans.

« Depuis dix ans que j'habite cette ville, j'y ai formé de nouvelles relations; je m'y suis fait un nouveau crédit, et j'ai retrouvé la fortune sans le bonheur, qui ne saurait plus exister pour moi.

« Nous vivons ici dans une apparente tranquillité : le trouble n'est que dans nos ames.

« Tout le monde ignore la honte de mes enfans; mais, chaque jour, on peut la découvrir. On nous aime, on nous honore, parce qu'on ne

sait pas qui nous sommes. Un seul mot d'un ennemi bien informé pourrait nous perdre : nous ressemblons au coupable que la société croit innocent, et qui n'ose accepter la considération publique, parce que trop de honte suivra la révélation de son crime.

« Georges, dont le caractère noble et fier s'indigne des injustices du monde, se croit l'égal des Américains; et si je ne l'eusse supplié, au nom de sa sœur, qu'il aime avec passion, de garder le silence, cent fois il aurait, à la face du public, révélé sa naissance, et bravé l'opinion.

« Au contraire, soumise à son destin et résignée, Marie cherche l'ombre et l'isolement. Tel est le secret de son aversion pour la société. Ah! certes, elle surpasse toutes les femmes de Baltimore en esprit, en talens, en bonté; mais elle n'est point leur égale.

« Je vous devais, mon jeune ami, cet aveu de notre infortune.... L'hospitalité m'en faisait une loi. Vous cherchez le bonheur sur la terre; hélas! vous ne le trouverez pas parmi nous.... Ailleurs les joies du monde! ici, les chagrins et les sacrifices! »

« Ainsi parla Nelson. Pendant ce récit, son

visage austère parut quelquefois s'émouvoir. Georges frémissait sur son siége; sa colère muette éclatait dans ses gestes brusques et dans ses regards irrités. Marie, la tête penchée sur son sein, cachait son visage à tous les yeux.

Pour moi, j'écoutais incertain si je saisissais bien le langage étrange dont mon oreille était frappée; cependant rien n'était obscur dans les paroles que je venais d'entendre.

Je sentis se révolter mon cœur et ma raison.

— Voilà donc, m'écriai-je, ce peuple libre qui ne saurait se passer d'esclaves! L'Amérique est le sol classique de l'égalité, et nul pays d'Europe ne contient autant de servitude! Maintenant je vous comprends, Américains égoïstes; vous aimez pour vous la liberté; peuple de marchands, vous vendez celle d'autrui!

A peine avais-je prononcé ces mots, que j'eusse voulu les rappeler à moi; car je craignais d'offenser le père de Marie.

L'indignation avait saisi mon ame. La fille de Nelson, me voyant irrité d'abord, puis rêveur, se méprit sur les sentimens dont j'étais animé.

— Ludovic, me dit-elle d'une voix à demi

éteinte, pourquoi ces regrets? ne vous l'avais-je pas dit? je suis indigne de votre amour!

Je lui répondis: — Marie, vous devinez mal ce qui se passe au fond de mon cœur. Il est vrai que mes sentimens pour vous ne sont plus les mêmes: je vous sais malheureuse, mon amour s'accroît de toute votre infortune.

— Ami généreux, s'écria Georges en me tendant la main, vous parlez noblement.

Et un rayon de joie éclaira tout à coup ce front sinistre et sombre.

Cependant Nelson demeurait impassible. Quand il vit nos émotions un peu calmées, il me dit: — L'enthousiasme vous égare, mon ami; prenez garde à l'entraînement d'une passion généreuse..... Hélas! si vous contemplez d'un œil moins prévenu la triste réalité, vous n'en pourrez soutenir l'aspect, et vous reconnaîtrez qu'un blanc ne saurait s'allier à une femme de couleur.

Je ne puis vous peindre le trouble que ces paroles jetaient dans mon esprit. Quelle situation étrange! à l'instant où Nelson me parlait ainsi, je voyais près de moi Marie, dont le teint surpassait en blancheur les cygnes des grands lacs.

Alors je dis: — Quelle est donc, chez un

peuple exempt de préjugés et des passions, l'origine de cette fausse opinion qui note d'infamie des êtres malheureux, et de cette haine impitoyable qui poursuit toute une race d'hommes de génération en génération ?

Nelson réfléchit un instant; ensuite il s'engagea entre nous une conversation, dont je puis vous rapporter exactement les termes; elle a laissé dans ma mémoire des traces que le temps ne saurait effacer.

NELSON.

La race noire est méprisée en Amérique, parce que c'est une race d'esclaves; elle est haïe, parce qu'elle aspire à la liberté.

Dans nos mœurs, comme dans nos lois, le nègre n'est pas un homme : c'est une chose.

C'est une denrée dans le commerce, supérieure aux autres marchandises; un nègre vaut dix acres de terre en bonne culture.

Il n'existe pour l'esclave ni naissance, ni mariage, ni décès.

L'enfant du nègre appartient au maître de celui-ci, comme les fruits de la terre sont au propriétaire du sol. Les amours de l'esclave ne laissent pas plus de traces dans la société civile que ceux des plantes dans nos jardins; et quand

il meurt, on songe seulement à le remplacer, comme on renouvelle un arbre utile, que l'âge ou la tempête ont brisé [1].

LUDOVIC.

Ainsi, vos lois interdisent aux nègres esclaves la piété filiale, le sentiment paternel et la tendresse conjugale. Que leur reste-t-il donc de commun avec l'homme ?

NELSON.

Le principe une fois admis, toutes ces conséquence en découlent : l'enfant né dans l'esclavage ne connaît de la famille que ce qu'en savent les animaux ; le sein maternel le nourrit comme la mamelle d'une bête fauve allaite ses petits ; les rapports touchans de la mère à l'enfant, de l'enfant au père, du frère à la sœur, n'ont pour lui ni sens ni moralité ; et il ne se marie point, parce qu'étant la chose d'autrui, il ne peut se donner à personne.

LUDOVIC.

Mais comment la nation américaine, éclairée et religieuse, ne repousse-t-elle pas avec horreur une institution qui blesse les lois de la nature,

[1] Voyez, à la fin du volume, la note sur la condition sociale et politique des nègres esclaves et des gens de couleur affranchis.

de la morale et de l'humanité? Tous les hommes ne sont-ils pas égaux?

NELSON.

Nul peuple n'est plus attaché que nous ne le sommes, au principe de l'égalité; mais nous n'admettons point au partage de nos droits une race inférieure à la nôtre.

A ces mots, je vis la rougeur monter au front de Georges, et ses lèvres tremblantes prêtes à laisser partir un cri d'indignation; mais il fit un effort puissant, et contint sa colère.

Je répondis à Nelson: — On croit, aux États-Unis, que les noirs sont inférieurs aux blancs; est-ce parce que les blancs se montrent en général plus intelligens que les nègres? Mais comment comparer une espèce d'hommes élevés dans l'esclavage, et qui se transmettent de génération en génération l'abrutissement et la misère, à des peuples qui comptent quinze siècles de civilisation non interrompue; chez lesquels l'éducation s'empare de l'enfant au berceau, et développe en lui toutes les facultés naturelles? Nous n'avons point, en Europe, les préjugés de l'Amérique, et nous croyons que tous les hommes ne forment qu'une même famille, dont tous les membres sont égaux.

NELSON.

Sans doute, l'esclavage offense la morale et la loi de Dieu! cependant, ne jugez pas trop sévèrement le peuple américain: la Grèce eut ses ilotes; Rome, ses esclaves; le moyen-âge, les serfs; de nos jours on a des nègres; et ces nègres, dont le cerveau est naturellement étroit, attachent peu de prix à la liberté; pour la plupart, l'affranchissement est un don funeste. Interrogez-les, tous vous diront qu'esclaves ils étaient plus heureux que libres. Abandonnés à leurs propres forces, ils ne savent pas soutenir leur existence; et il meurt dans nos villes moitié plus d'affranchis que d'esclaves *.

LUDOVIC.

Il est naturel que l'esclave qui, tout à coup, devient libre, ne sache ni user ni jouir de l'indépendance. Pareil à l'homme dont on aurait, dès l'âge le plus tendre, lié tous les membres, et auquel on dit subitement de marcher, il chancelle à chaque pas... La liberté est entre ses mains une arme funeste, dont il blesse tout ce qui l'entoure; et, le plus souvent, il est lui-même sa première victime. Mais faut-il en conclure que l'esclavage une fois établi quelque

part, doit être respecté? Non sans doute. Seulement il est juste de dire que la génération qui reçoit l'affranchissement n'est point celle qui en jouit: le bienfait de la liberté n'est recueilli que par les générations suivantes... Je ne reconnaîtrai jamais ces prétendues lois de la nécessité, qui tendent à justifier l'oppression et la tyrannie.

NELSON.

Je pense ainsi que vous; cependant ne croyez pas que les nègres soient traités avec l'inhumanité dont on fait un reproche banal à tous les possesseurs d'esclaves; la plupart sont mieux vêtus, mieux nourris, et plus heureux que vos paysans libres d'Europe.

— Arrêtez, s'écria Georges avec violence (car en ce moment sa colère devint plus forte que son respect filial); ce langage est inique et cruel! Il est vrai que vous soignez vos nègres à l'égal de vos bêtes de somme! mieux même, parce qu'un nègre rapporte plus au maître qu'un cheval ou un mulet... Quand vous frappez vos nègres, je le sais, vous ne les tuez pas: un nègre vaut trois cents dollars.... Mais ne vantez point l'humanité des maîtres pour leurs esclaves: mieux vaudrait la cruauté qui donne

la mort, que le calcul qui laisse une odieuse vie!... Il est vrai que, d'après vos lois, un nègre n'est pas un homme : c'est un meuble, une chose... Oui, mais vous verrez que c'est une chose pensante.... une chose qui agit, et qui remue un poignard.... Race inférieure! dites-vous? Vous avez mesuré le cerveau du nègre, et vous avez dit : Il n'y a place dans cette tête étroite que pour la douleur ; et vous l'avez condamné à souffrir toujours. Vous vous êtes trompés; vous n'avez pas mesuré juste : il existe dans ce cerveau de brute une case qui vous a échappé, et qui contient une faculté puissante, celle de la vengeance... d'une vengeance implacable, horrible, mais intelligente... S'il vous hait, c'est qu'il a le corps tout déchiré de vos coups, et l'ame toute meurtrie de vos injustices... Est-il si stupide de vous détester ? Le plus fin parmi les animaux chérit la main cruelle qui le frappe, et se réjouit de sa servitude.... Le plus stupide parmi les hommes, ce nègre abruti, quand il est enchaîné comme une bête fauve, est libre par la pensée, et son ame souffre aussi noblement que celle du Dieu qui mourut pour la liberté du monde. Il se soumet; mais il a la conscience de l'oppres-

sion ; son corps seul obéit ; son ame se révolte. Il est rampant ! oui... pendant deux siècles il rampe à vos pieds... un jour il se lève, vous regarde en face, et vous tue. Vous le dites cruel ! mais oubliez-vous qu'il a passé sa vie à souffrir et à détester ! Il n'a qu'une pensée : la vengeance, parce qu'il n'a eu qu'un sentiment : la douleur.

Georges, en parlant, s'était animé d'un feu presque surnaturel, et son regard étincelait de haine et de colère.

— Mon ami, reprit froidement Nelson, croyez-vous qu'il n'en coûte pas à mon cœur de juger comme je le fais une race à laquelle votre mère ne fut pas étrangère ?

—Ah ! mon père, s'écria Georges, avant d'être époux, vous étiez Américain.

Alors Marie jetant sur son frère un regard suppliant : — Georges, lui dit-elle, pourquoi ces emportemens ?

Puis se tournant vers Nelson : — Mon père, vous avez raison ; les Américaines sont supérieures aux femmes de couleur ; elles aiment avec leur raison : moi, je ne sais vous aimer qu'avec mon cœur.

Et, en prononçant ces mots, elle se jeta dans

ses bras, comme pour y cacher la honte qui couvrait son visage.

Georges reprit : — Ma sœur rougit de son origine africaine... moi, j'en suis fier. Les hommes du Nord n'ont qu'à s'enorgueillir de leur génie froid comme leur climat.... nous devons, nous, au soleil de nos pères des ames chaudes et des cœurs ardens.

Il se tut quelques instans ; puis il ajouta avec un sourire amer :

— Les Américains sont un peuple libre et commerçant.... mais, qu'ils y prennent garde, il leur manquera bientôt une branche d'industrie ; bientôt ils perdront le privilége de vendre et d'acheter des hommes : la terre d'Amérique ne doit pas long-temps porter des esclaves.

NELSON.

Oui, je le reconnais avec joie, l'esclavage décroît chaque jour ; et sa disparition entière sera l'œuvre du temps.

GEORGES.

Et si les esclaves se fatiguaient d'attendre ?

NELSON.

Malheur à eux ! S'il ont recours à la violence pour devenir libres, ils ne le seront jamais ;

leur révolte amènerait leur destruction. Il est vrai que le nombre des noirs dans le Sud surpassera bientôt celui des blancs ; mais tous les états du centre et du Nord feraient cause commune avec les Américains du Midi, pour exterminer des esclaves rebelles..... Tout appel à la force les perdrait : qu'ils aient plus de foi dans les progrès de la raison.

Déjà, dans le Nord, l'esclavage est aboli ; et les états méridionaux entendent murmurer des mots de liberté. Naguère, un prompt supplice eût étouffé la voix assez hardie pour réclamer, dans le Sud, l'indépendance des nègres ; aujourd'hui, cette question s'agite en Virginie, au sein même de la législature. Il semble que, chaque année, les idées de liberté universelle franchissent un degré de latitude ; le vent du nord les pousse impétueusement. En ce moment, elles traversent le Maryland : c'est la Nouvelle-Angleterre, ma patrie, qui répand dans toute l'Union ses lumières, ses mœurs et sa civilisation.

LUDOVIC.

Il y a tant de puissance dans un principe de morale éternellle !

GEORGES.

Et surtout dans l'intérêt... Savez-vous pour-

quoi les Américains sont tentés d'abolir la servitude ? c'est qu'ils commencent à penser que l'esclavage nuit à l'industrie.

Ils voient pauvres les états à esclaves, et riches, ceux qui n'en ont pas ; et ils condamnent l'esclavage.

Ils se disent : L'ouvrier libre, travaillant pour lui, travaille mieux que l'esclave ; et il est plus profitable de payer un ouvrier qui fait bien, que de nourrir un esclave qui fait mal... Et ils condamnent l'esclavage.

Ils se disent encore : Le travail est la source de la richesse ; mais la servitude déshonore le travail : les blancs seront oisifs, tant qu'il y aura des esclaves ; et ils condamnent l'esclavage.

Leur intérêt est d'accord avec leur orgueil.... L'émancipation des noirs ne fait des hommes libres que de nom : le nègre affranchi ne devient point, pour les Américains, un rival dans le commerce ou dans l'industrie. Il peut être l'une de ces deux choses ; mendiant ou domestique ; les autres carrières lui sont interdites par les mœurs. Affranchir les nègres aux États-Unis, c'est instituer une classe inférieure.... et quiconque est blanc de pure race, appartient à

une classe privilégiée... La couleur blanche est une noblesse.

— Ne croyez point, mon ami, dis-je en m'adressant à Georges, que ces préjugés soient destinés à vivre éternellement! Selon les lois de la nature, la liberté d'un homme ne peut appartenir à un autre homme. Liberté! mère du génie et de la vertu, principe de tout bien, source sacrée de tous les enthousiasmes et de tous les héroïsmes! une race d'hommes serait-elle condamnée à ne se réchauffer jamais aux rayons de ta divine lumière! Vouée pour toujours à l'esclavage, elle ne connaîtrait ni les gloires du commandement, ni la moralité de l'obéissance; incessamment courbée sous les fers pesans de la servitude, elle n'aurait pas la force d'élever ses bras vers le ciel; travaillant sans relâche sous l'œil de ses tyrans, il lui serait interdit de contempler à loisir le firmament, si beau, si resplendissant de clartés, d'y élancer sa pensée, et de se livrer à ces admirations sublimes, d'où naissent l'inspiration pour l'esprit, l'élévation pour l'ame, et pour le cœur la poésie!

Et me tournant vers Nelson, je repris en ces termes :

— La société américaine, qui porte la plaie

de l'esclavage, travaille-t-elle du moins à la guérir? et prépare-t-elle, pour deux millions d'hommes, la transition de l'état de servitude à celui de liberté?

NELSON.

Personne, hélas! n'est d'accord sur ce point. Les uns voudraient qu'on affranchît d'un seul coup tous les nègres; d'autres, qu'on déclarât libres tous les enfans à naître des esclaves. Ceux-ci disent: avant d'accorder la liberté aux noirs, il faut les instruire; ceux-là répondent : il est dangereux d'instruire des esclaves.

Ne sachant quel remède employer, on laisse le mal se guérir de lui-même. Les mœurs se modifient chaque jour; mais la législation n'est pas changée: la loi punit de la même peine le maître qui montre à écrire à son esclave, et celui qui le tue; et le pauvre nègre coupable d'avoir ouvert un livre encourt le châtiment du fouet [1].

LUDOVIC.

Quelle cruauté! Je conçois que vous n'affran-

[1] Voyez, à la fin du volume, la note sur la condition sociale et politique des nègres esclaves et des gens de couleur affranchis.

chisses pas subitement tous les nègres, mais d'où vient que vous flétrissez de tant de mépris ceux à qui vous avez donné la liberté?

NELSON.

Le noir qui n'est plus esclave le fut, et, s'il est né libre, on sait que son père ne l'était pas.

LUDOVIC.

Je concevrais encore la réprobation qui frappe le nègre et le mulâtre, même après leur affranchissement, parce que leur couleur rappelle incessamment leur servitude; mais ce que je ne puis comprendre, c'est que la même flétrissure s'attache aux gens de couleur devenus blancs, et dont tout le crime est de compter un noir ou un mulâtre parmi leurs aïeux.

NELSON.

Cette rigueur de l'opinion publique est injuste sans doute; mais elle tient à la dignité même du peuple américain..... Placé en face de deux races différentes de la sienne, les Indiens et les nègres, l'Américain ne s'est mêlé ni aux uns ni aux autres. Il a conservé pur le sang de ses pères. Pour prévenir tout contact avec ces nations, il fallait les flétrir dans l'opinion. La flétrissure reste à la race, lorsque la couleur n'existe plus.

LUDOVIC.

Dans l'état présent de vos mœurs et de vos lois, vous ne reconnaissez point de noblesse héréditaire?

NELSON.

Non, sans doute. La raison repousse toute distinction qui serait accordée à la naissance, et non au mérite personnel.

LUDOVIC.

Si vos mœurs n'admettent point la transmission des honneurs par le sang, pourquoi donc consacrent-elles l'hérédité de l'infamie? On ne naît point noble, mais on naît infâme! Ce sont, il faut l'avouer, d'odieux préjugés!

Mais enfin, un blanc pourrait, si telle était sa volonté, se marier à une femme de couleur libre?

NELSON.

Non, mon ami; vous vous trompez.

LUDOVIC.

Quelle puissance l'en empêcherait?

NELSON.

La loi.... Elle contient une défense expresse et déclare nul un pareil mariage.

LUDOVIC.

Ah ! quelle odieuse loi ! Cette loi, je la braverai...

NELSON.

Il est un obstacle plus grave que la loi même : ce sont les mœurs. Vous ignorez quelle est, dans la société américaine, la condition des femmes de couleur.

Apprenez (je rougis de le dire, parce que c'est une grande honte pour mon pays), que dans toute la Louisiane la plus haute condition des femmes de couleur libres, c'est d'être prostituées aux blancs.

La Nouvelle-Orléans est, en grande partie, peuplée d'Américains venus du Nord pour s'enrichir, et qui s'en vont dès que leur fortune est faite. Il est rare que ces habitans de passage se marient; voici l'obstacle qui les en empêche :

Chaque année, pendant l'été, la Nouvelle-Orléans est ravagée par la fièvre jaune. A cette époque, tous ceux auxquels un déplacement est possible, quittent la ville, remontent le Missisipi et l'Ohio, et vont chercher, dans les États du centre ou du Nord, à Philadelphie ou à Boston, un climat plus salubre. Quand la saison des grandes chaleurs est passée, ils reviennent

dans le sud, et reprennent place à leur comptoir. Ces migrations annuelles n'ont rien qui gêne un célibataire ; mais elles seraient incommodes pour une famille entière. L'Américain évite tout embarras en se passant d'épouse, et en prenant une compagne illégitime ; il choisit toujours celle-ci parmi les femmes de couleur libres ; il lui donne une espèce de dot ; la jeune fille se trouve honorée d'une union qui la rapproche d'un blanc ; elle sait qu'elle ne peut l'épouser ; c'est beaucoup à ses yeux que d'en être aimée.... Elle aurait pu, d'après nos lois, se marier à un mulâtre ; mais une telle alliance ne l'eût point sortie de sa classe. Le mulâtre n'aurait d'ailleurs pour elle aucune puissance de protection ; en épousant l'homme de couleur, elle perpétuerait sa dégradation ; elle se relève en se prostituant au blanc. Toutes les jeunes filles de couleur sont élevées dans ces préjugés, et dès l'âge le plus tendre, leurs parens les façonnent à la corruption. Il y a des bals publics où l'on n'admet que des hommes blancs et des femmes de couleur ; les maris et les frères de celles-ci n'y sont pas reçus ; les mères ont coutume d'y venir elles-mêmes ; elles sont témoins des hommages adressés à leurs

filles, les encouragent et s'en réjouissent. Quand un Américain tombe épris d'une fille, c'est à sa mère qu'il la demande; celle-ci marchande de son mieux, et se montre plus ou moins exigeante pour le prix, selon que sa fille est plus ou moins novice. Tout cela se passe sans mystère; ces unions monstrueuses n'ont pas même la pudeur du vice qui se cache par honte, comme la vertu par modestie; elles se montrent sans déguisement à tous les yeux, sans qu'aucune infamie ni blâme s'attachent aux hommes qui les ont formées. Quand l'Américain du Nord a fait sa fortune, il a atteint son but.... Un jour il quitte la Nouvelle-Orléans, et n'y revient jamais..... Ses enfans, celle qui, pendant dix ans, vécut comme sa femme, ne sont plus rien pour lui. Alors la fille de couleur se vend à un autre. Tel est le sort des femmes de race africaine à la Louisiane.

— En disant ces mots, Nelson laissa échapper un soupir. On voyait qu'il s'était imposé une pénible contrainte; et que le sentiment d'un devoir à remplir avait seul soutenu sa voix.

Plongé dans une sombre rêverie, Georges semblait ne prêter à ce récit aucune attention.... Marie donnait, dans sa douleur profonde, un

spectacle digne de pitié. Telle on voit, durant l'orage, une tendre fleur incliner sa tête; faible, mais pliante, elle marque en se courbant, les coups de la tempête... et quand l'ouragan est loin d'elle, abattue et languissante, elle ne relève point sa tige flétrie.

Ainsi, pendant que parlait Nelson, Marie, faible femme, roseau dévoué aux orages du cœur, était agitée de mille secousses; chaque révélation lui portait un coup funeste; un instinct de pudeur lui découvrait le sens des paroles qu'elle avait entendues; elle sentait son humiliation sans la comprendre; et avec l'innocence dans le cœur, elle portait sur son front la rougeur d'une coupable.

Pour moi, ne pouvant résister à l'émotion de cette scène, je m'écriai: — Vos mœurs et vos lois me font horreur; je ne m'y soumettrai jamais..... Ah! si Marie ne craint point de se lier à ma destinée, nous quitterons ensemble ce pays de préjugés odieux; nous fuirons des contrées de servitude et de ténèbres, et nous irons vers cette terre de lumière et de liberté, vers cette Nouvelle-Angleterre qui s'avance d'un pas si ferme et si rapide dans la voie de la civilisation!

— Hélas! mon ami, répliqua Nelson, les préjugés contre la population de couleur sont, il est vrai, moins puissans à Boston qu'à la Nouvelle-Orléans; mais nulle part ils ne sont amortis.

— Eh bien! répondis-je aussitôt, ces préjugés je les déteste, et je saurai les braver; c'est une lâcheté infâme que de s'éloigner des malheureux dont l'infortune n'est point méritée!

En ce moment Marie parut sortir de son abattement : sa paupière affaissée se releva; alors, d'une voix qui trahissait une émotion profonde :

— D'où vient, me dit-elle, que vous nous plaignez, après ce que vous avez entendu? La pitié des hommes s'attache aux maux passagers; mais un malheur qui, comme le nôtre, ne doit point finir, fatigue et décourage les cœurs les plus compatissans....

— Mon ami, ajouta-t-elle avec un accent presque solennel, vous ne comprenez rien à mon sort ici-bas; parce que mon cœur sait aimer, vous croyez que je suis une fille digne d'amour; parce que vous me voyez un front blanc, vous pensez que je suis pure..... mais non : mon sang renferme une souillure qui me rend indigne d'estime et d'affection.... Oui! ma nais-

sance m'a vouée au mépris des hommes!... Sans doute cet arrêt de la destinée est mérité.... Les décrets de Dieu, quelquefois cruels, sont toujours justes!!....

Puis, me trouvant inébranlable dans mes sentimens : — Vous ne savez pas, me dit-elle, que vous vous déshonorez en me parlant? Si l'on vous voyait près de moi dans un lieu public, on dirait : cet homme perd toute bienséance; il accompagne une femme de couleur.

Helas! Ludovic, contemplez sans passion la triste réalité : associer votre vie à une pauvre créature telle que moi, c'est embrasser une condition pire que la mort....

N'en doutez pas, ajouta-t-elle d'une voix inspirée; c'est Dieu lui-même qui a séparé les noirs des blancs.... Cette séparation se retrouve partout : dans les hôpitaux où l'humanité souffre; dans les églises où elle prie; dans les prisons où elle se repent; dans le cimetière où elle dort de l'éternel sommeil.

— Eh quoi! m'écriai-je; même au jour de la mort....

— Oui, reprit-elle avec un accent grave et mélancolique; quand je mourrai, les hommes se souviendront que, cent ans auparavant, un

mulâtre exista dans ma famille ; et si mon corps est porté dans la terre destinée aux sépultures, on le repoussera, de peur qu'il ne souille de son contact les ossemens d'une race privilégiée.... Hélas ! mon ami, nos dépouilles mortelles ne se mêleront point sur la terre ; n'est-ce pas le signe que nos ames ne seront point unies dans le ciel ?.... —

— Cesse, m'écriai-je, ô ma bien-aimée, cesse, je t'en conjure, un langage qui déchire mon cœur.... Pourquoi ta honte ? pourquoi tes larmes ?

La honte est aux méchans qui font gémir l'innocence ! et si tu m'aimes, la source de tes pleurs sera bientôt tarie ; laisse à mon amour le soin de te protéger.... Tu crains pour moi l'infamie !!! Marie ! tu ne sais pas combien je m'enorgueillis de toi. Tu ne comprends pas comme je serais fier de me montrer en tous lieux, paré de ton amour, de ta beauté, de ton infortune ! Ah ! qu'ils me jettent au visage une parole de mépris ces nobles marchands, aux armoiries brillantes, au sang pur et sans mélange ! comme je jouirai de leur insolence ! En Europe, que ferais-je pour toi, Marie ? là on tomberait à tes genoux, ange de grâce et de bonté ; chacun s'ap-

procherait pour être béni de ton sourire, fille chaste et pure; quel homme n'envierait la gloire de protéger ton innocence et ta faiblesse? Ici l'on te repousse, on te déshonore.... Ah! que je vous rends grâces, Américains insensibles et froids, de vos mépris et de vos injustices! Par vous, celle que j'aime est abaissée.... mais vous la verrez relever sa belle tête! Vous lui rendrez foi et hommage, nobles seigneurs de comptoir.... vos fronts basanés de race blanche s'inclineront devant la blanche fille de couleur.... je vous la ferai respecter! Marie sera la première parmi vos femmes!!!

En prononçant ces mots, je me prosternai aux pieds de Marie, comme pour indiquer le culte dont je jugeais digne mon idole... La fille de Nelson pleurait de bonheur; elle prit mes mains de ses deux mains, y laissa tomber quelques pleurs, et posa sur moi sa tête, me montrant par ce signe qu'elle acceptait mon appui. Ces larmes de la faible femme, tombées sur l'homme fort, signifiaient sans doute que toute ma puissance ne nous préserverait pas des orages!

Cependant Georges, dont l'émotion était extrême, se jeta dans mes bras; il me serrait étroi-

tement contre sa poitrine : seul langage que trouvât son cœur.

Nelson, impassible, conservant son attitude calme et froide, au milieu des passions violentes qui nous agitaient, ressemblait à ces vieilles ruines du rivage de l'Océan, qu'on voit, immobiles sur la pointe d'un roc, tandis que tout croule autour d'elles, et qui demeurent debout, au mépris de l'ouragan déchaîné sur leur tête, et des flots en fureur mugissant à leurs pieds. Nos passions ne l'avaient point ému ; et aucune de nos paroles ne l'avait irrité.

— Mon ami, me dit-il, après un peu de silence, votre cœur généreux vous égare. Ma raison viendra au secours de la vôtre; vous ne savez pas quelle tâche on entreprend, quand on veut combattre les préjugés de tout un peuple, et demeurer dans une société dont on heurte chaque jour les opinions et les sentimens! Non, je ne consentirai point à votre union avec ma fille..... Cependant je ne repousse pas à jamais vos vœux. Parcourez l'Amérique ; voyez le monde dans lequel vous prétendez vivre ; étudiez ses passions et ses préjugés ; mesurez la force de l'ennemi que vous bravez ; et lorsque vous connaîtrez le sort de la population noire

dans les pays d'esclaves, et dans les États même où l'esclavage est aboli; alors vous pourrez prendre une résolution éclairée. Je ne crois pas, je vous l'avoue, qu'il appartienne à une force humaine de résister aux impressions que vous allez recevoir. Mais si l'aspect d'une misère affreuse n'effraie point votre courage et ne rebute point votre cœur, croyez-vous que j'hésite à accepter pour ma chère Marie, l'appui généreux que vous viendrez lui présenter?

La réponse ferme de Nelson, dont l'accent annonçait une volonté déterminée, me consterna....

— J'exige, ajouta-t-il, que vous passiez au moins six mois dans l'observation des mœurs de ce pays.... Ce temps d'épreuve vous suffira sans doute.

Dans l'impatience de mon amour, je dis à Nelson : Nous sommes malheureux aux États-Unis; vos enfans, par leur naissance; vous et moi, par l'infortune de vos enfans. Quittons ce pays; allons en France. Là, nous ne trouverons point de préjugés contre les familles de couleur.

Je fus surpris de voir qu'à ces mots Georges ne donnait aucune marque d'assentiment; car l'avis que j'ouvrais me semblait devoir lui sou-

rire ; cependant il resta silencieux et rêveur.

— Vous hésitez ! lui dis-je.

— Non, répondit Georges, non.... je n'hésite pas... Jamais je ne quitterai l'Amérique.

Nelson donna un signe d'approbation, et Marie fit entendre un soupir.

— Je suis opprimé dans ce pays, reprit Georges ; mais l'Amérique est ma patrie ! N'est-on bon citoyen qu'à la condition d'être heureux?.... De puissans liens m'y retiennent ; le plus grand nombre y est enchaîné par des intérêts, moi j'y suis attaché par des devoirs.... Il n'est pas généreux de fuir la persécution !! Ah ! si j'étais seul infortuné !! peut-être je fuirais.... mais mon sort est celui de toute une race d'hommes.... Quelle lâcheté de se retirer de la misère commune pour aller chercher seul une heureuse vie!! Et puis... le devoir n'est pas l'unique lien qui m'y enchaîne ; j'y puis jouir encore de quelque bonheur. Notre abaissement ne sera pas éternel. Peut-être serons-nous forcés de conquérir par la force l'égalité qu'on nous refuse !!! Quel beau jour que celui d'une juste vengeance ! Non, non... je ne fuirai point l'Amérique. Mais, Ludovic, ajouta-t-il, si vous devez rendre heureuse en France ma

sœur, ma chère Marie, ah ! partez.... malgré...

Il n'acheva pas ; une larme tomba de ses yeux.

— Ah ! jamais, mon frère, je ne me séparerai de toi, s'écria Marie avec tendresse.

Pendant ce temps, Nelson réfléchissait : — Dieu nous préserve, me dit-il enfin, de suivre votre conseil ! Je sais quelle est en France la corruption des mœurs ; et si ma fille est docile à ma voix, jamais elle ne respirera l'air infect de ces sociétés maudites, dans lesquelles la morale est sans cesse outragée ; où la fidélité conjugale est un ridicule, et le vice le plus odieux, une faiblesse excusable.

Je fis observer à Nelson, que les mœurs des femmes, en France, n'étaient plus aujourd'hui ce qu'elles avaient été dans le dernier siècle *. Mais, tandis que je parlais, il murmurait sourdement ces mots : — La France ! terre d'impiété ! terre de malédiction !

— Pour moi, reprit-il gravement, je ne quitterai point mon pays. Les Américains des États-Unis sont un grand peuple... Mes pères ont abandonné l'Europe qui les persécutait.... Je ne remonterai point vers la source de leur infortune....

Alors je suppliai de nouveau Nelson de me faire grâce d'un temps d'épreuve inutile ; mais ma prière fut vaine.

CHAPITRE IX.

—

L'Épreuve.

1.

« Nelson fut inflexible dans son sentiment. Je ne pouvais approuver ses craintes ; cependant il me fallut obéir à sa volonté. Je me consolais en pensant que cet obstacle n'était qu'un ajournement de mon bonheur. N'étais-je pas sûr du cœur de Marie ? et Nelson me promettait qu'à

mon retour, si mes intentions n'étaient pas changées, il cesserait de les combattre.

Avant de quitter Marie, je lui donnai mille assurances d'amour. Elle m'écoutait triste et silencieuse; enfin, d'une voix attendrie : — Je ne veux point, me dit-elle, par des sermens justifier les vôtres. Pour vous rester fidèle, il ne me faudra ni sacrifices ni efforts, à moi que personne ne peut aimer; mais vous, ami généreux, vous ne pouvez engager l'avenir, et vous charger, en entrant dans la vie, d'un fardeau qui vous écraserait au premier pas! Ses larmes achevèrent de me répondre. Au jour marqué pour mon départ, comme j'allais prendre dans la baie de Baltimore le bateau à vapeur qui devait me conduire à New-York, et au moment où le canot d'embarcation commençait à s'éloigner de terre, Marie, dont j'avais reçu les adieux, me fit un signe du rivage, et levant ses mains vers moi : — Ludovic, s'écria-t-elle! vos sermens! vous ne pourrez les tenir!.... je vous en délie... Je fis un mouvement vers elle; mais l'absence était commencée. Je jetai une parole aux vents; déjà j'étais trop loin pour être entendu. Avec quelle rapidité cette séparation devint complète! comme l'intervalle entre nous

s'agrandit vite ! D'abord la distance que l'œil mesure sans peine ; puis l'horizon lointain qui se dérobe à la vue ; et tout à coup le vide immense, sans bornes, dans lequel on s'agite, entre le ciel et la mer ! Ainsi, un moment insensible sépare l'existence qui touche à la terre de la vie qui se perd dans l'espace !...

Lorsque, de deux amis qui se séparent, l'un s'éloigne sur mer, le moins à plaindre est celui qui, du rivage, suit des yeux le vaisseau qui part ; après qu'il ne distingue plus personne sur le navire, il regarde long-temps encore ; sa douleur est comme en suspens, et tant qu'il aperçoit la pointe d'un mât, l'ombre d'une voile, il tient par quelque chose à l'être chéri qui va disparaître. Un moment vient où le vaisseau se réduit aux proportions d'un atome imperceptible, jusqu'à ce qu'enfin il échappe aux regards, et se confonde dans l'horizon avec le ciel et les flots. Alors il se fait dans le cœur un affreux brisement : c'est la sombre nuit succédant à la dernière lueur d'une clarté mourante ; c'est le signal du désespoir pour l'ame qui sentait venir son infortune.

Cependant, celui que la voile entraîne est encore plus malheureux : la vapeur, les vents,

tout conspire contre lui ; à peine quelques instans sont-ils écoulés, que cette terre, sur laquelle il cherche un ami, n'offre plus à ses regards qu'un point obscur ; rien ne s'y distingue, rien ne s'en détache. Une petite barque ressort à tous les yeux sur l'immense Océan ; et tout est confusion sur une terre lointaine ; édifices, forêts, habitans, tout s'y fond dans une seule teinte qui ne forme qu'une ombre... Ainsi, l'ami que vous laissez sur le rivage vous échappe subitement ; vous cessez tout à coup de le toucher, de l'entendre, de le voir ; toutes les douleurs de l'absence vous saisissent à la fois.

Mon chagrin fut profond... L'aspect de l'Océan vint ajouter encore à la tristesse de mon ame. Rien, hélas ! ne ressemble plus aux jours de la vie que le mouvement d'un vaisseau ; la plupart sont modérés : c'est l'image de la vie commune, placée entre le calme et la tempête. Le vaisseau va jusqu'à ce qu'il s'use ou se brise ; un autre prend sa place, pour recommencer les mêmes courses à travers les mêmes périls : ainsi font les hommes sur la terre. Pareil à l'Océan, le monde seul ne change point, et demeure avec ses écueils, ses orages et ses abîmes.

En rappelant le souvenir de mes dernières

années, j'y trouvai un tel enchaînement de malheurs, qu'il me sembla que ma vie était engagée à l'infortune.... j'accusai ma destinée, et, comme l'amour de Marie me restait assez puissant pour lutter seul contre toutes mes peines, je m'efforçai de me ravir à moi-même cette dernière consolation, et mon esprit fut ingénieux à forger des soupçons et des défiances qui n'étaient pas dans mon cœur. Je savais que la légèreté est le défaut de presque toutes les femmes; parmi celles qui sont constantes, la plupart ne le sont que par faiblesse : on peut, en restant près d'elles, perdre leur amour; mais n'est-ce pas le seul moyen de conserver leur foi ? J'ai toujours cru que les hommes ont des affections plus profondes; les femmes, des passions plus vives : les premiers aiment mieux de loin; les femmes, de près : l'homme a plus d'imagination, et l'imagination va toujours au-delà du réel; la femme, plus de sensibilité, et la sensibilité se nourrit d'excitations instantanées. J'avais vu Marie toute en larmes à mon départ... mais son amour serait-il puissant contre l'absence ? Moi, j'avais été courageux devant elle, et loin de sa vue je pleurais.

Alors commença pour moi une vie de misère

profonde, et presque de honte ; car je sentis défaillir mon courage. La douleur d'être séparé de celle que j'aimais abattait mon ame ; et je me trouvai en face de malheurs qui dépassaient tout ce que mon imagination avait pu prévoir. Mais à quoi bon vous affliger de l'histoire de mes maux ? »

Ici Ludovic s'arrêta ; sa physionomie prit un aspect plus sombre, son regard devint fixe, et ses lèvres immobiles demeuraient en suspens, comme si elles se refusaient à un douloureux aveu.

— De grâce, s'écria le voyageur, continuez un récit qui m'instruit et me touche. Je suis avide de connaître votre destinée... Parlez, je vous en supplie.

— Je ne vous ai pas dit la moitié de mes malheurs ; et quel intérêt...

— L'intérêt le plus vif, répliqua le voyageur, me rend attentif à vos paroles. Vous me racontez vos peines ; ce sont elles qui me captivent. Je n'ai jamais recherché ni les joies ni les félicités du monde ; mais je me suis toujours senti attiré par l'infortune. Le bonheur des hommes est si mêlé d'orgueil et d'égoïsme, qu'il m'en-

nuie et me dégoûte ; mais il me reste dans l'ame une longue et douce impression quand j'ai pleuré avec des malheureux.

— Hélas ! reprit Ludovic après une courte pause, voici l'époque de ma vie dont le souvenir est le plus amer ; c'est le temps où j'ai senti chanceler dans mon cœur les sermens qui m'unissaient à mon amie... Aujourd'hui, je rougis de ma faiblesse. Mon Dieu ! par quels malheurs il m'a fallu passer pour arriver à cette criminelle hésitation !

J'avais, dans toute la sincérité de mon cœur, juré à Marie que je l'aimerais toujours. L'obstacle qu'on opposait à mon amour, quelque grave qu'on le représentât à mes yeux, me semblait puéril et méprisable. Que m'importait un préjugé social, quand j'avais pour moi le cœur de Marie ? Mais lorsque, rentré dans le monde, et sujet à ses froissemens, je me trouvai en face de ce préjugé puissant, inflexible, répandu dans toutes les classes, accepté par tout le monde, dominant la société américaine, sans qu'aucune voix s'élève pour le combattre ; écrasant ses victimes sans réserve, sans pitié, sans remords ; lorsque je vis, dans les États libres de l'Union, la population noire couverte d'un opprobre pire peut-être que

[illegible] les personnes de couleur flétries [illegible] abreuvées d'outrages, [illegible] par la honte que par la [illegible] s'élever en moi de terribles [illegible]. Tantôt saisi d'indignation et [illegible] je me croyais assez fort pour lutter [illegible]; mon orgueil se plaisait à renverser [illegible] adversaire tout un peuple, le monde entier!... mais après ces nobles élans, je connaissais en présence de mille réalités décourageantes, et je me demandais quel serait mon sort, quel serait celui de Marie elle-même, au sein de tant d'amertume et d'ignominie! J'hésitais: ce fut là mon crime.... Cependant mon cœur n'était point dupe des sophismes de ma raison. Marie, me disais-je, serait malheureuse quand nous serions unis; mais ne le serait-elle pas davantage si notre union ne se formait jamais? Cesserait-elle d'être une pauvre femme de couleur, parce que je lui aurais manqué de foi? Le monde ne l'accablerait-il plus de son mépris, parce qu'elle aurait perdu l'appui du seul être capable de la faire respecter?

Je portai mes incertitudes et mes angoisses de ville en ville, à New-York, à Boston, à Philadelphie... »

Ici le voyageur interrompit son hôte ; car il avait cessé de comprendre le sens de son langage.

— Tout à l'heure, lui dit-il, vous me racontiez le sort de la race noire dans les États du Sud, et je déplorais avec vous la triste condition des esclaves ; mais, en quittant Baltimore, vous êtes allé dans les autres villes de l'Union où l'esclavage est aboli. Là un spectacle différent a dû s'offrir à vos yeux. Je sais bien que, même dans les États du Nord, le préjugé qui s'attache à la couleur des hommes n'est pas entièrement anéanti ; mais je le croyais prêt à s'éteindre...

— Détrompez-vous, répliqua Ludovic avec vivacité ; ce préjugé y a conservé toute sa puissance. Il faut sur ce point distinguer les mœurs des lois.

D'après la loi, le nègre est en tous points l'égal du blanc ; il a les mêmes droits civils et politiques ; il peut être président des États-Unis ; mais, en fait, l'exercice de tous ces droits lui est refusé, et c'est à peine s'il peut saisir une position sociale supérieure à la domesticité.

Dans ces États de prétendue liberté, le nègre n'est plus esclave ; mais il n'a de l'homme libre que le nom.

Je ne sais si sa condition nouvelle n'est pas pire que la servitude : esclave, il n'avait point de rang dans la société humaine ; maintenant il compte parmi les hommes, mais c'est pour en être le dernier.

Il n'est pas rare, dans le Sud, de voir les blancs bienveillans envers les nègres. Comme la distance qui les sépare est immense et non contestée, les Américains libres ne craignent pas, en s'approchant de l'esclave, de l'élever à leur niveau, ou de descendre au sien.

Dans le Nord, au contraire, où l'égalité de tous est proclamée, les blancs se tiennent éloignés des nègres, pour n'être pas confondus avec ceux-ci; ils les fuient avec une sorte d'horreur, et les repoussent impitoyablement afin de protester contre une assimilation qui les humilie, et de maintenir dans les mœurs la distinction qui n'est plus dans les lois.

Peut-être aussi l'oppression qui pèse sur toute une race d'hommes paraît-elle plus odieuse et plus révoltante, à mesure que le pays où elle se rencontre est régi par des institutions plus libres.

L'Orient nous offre des pays barbares, où le caprice d'un tyran se joue de la vie des hommes,

où la puissance publique s'annonce par des spoliations, et la soumission des sujets par des bassesses ; où la force tient lieu de loi, le bon plaisir de justice, l'intérêt de morale, et la misère universelle de consolation. Là, chacun subit la vie comme un destin : oppresseur ou opprimé, eunuque ou sultan, victime ou bourreau. Nulle part le mal, nulle part le bien ; il n'y a que d'heureuses fortunes et des sorts malheureux : le crime et la vertu sont des fatalités.

M'étonnerai-je de trouver dans ces contrées funestes des millions d'hommes voués à l'esclavage? Non ; à peine remarquerai-je cet outrage à la morale dans une société fondée sur le mépris de toutes les lois de la nature et de l'humanité ; là chaque vice social est un principe, et non un abus ; il est nécessaire à l'harmonie du tout.

J'éprouve une autre impression quand, chez un peuple libre, je rencontre des esclaves ; lorsqu'au sein d'une société civilisée et religieuse, je vois une classe de personnes pour laquelle cette société s'est fait des lois et des mœurs à part ; pour les uns une législation douce, un code sanguinaire pour les autres ; d'un côté, la souveraineté des lois ; de l'autre, l'arbitraire ;

pour les blancs, la théorie de l'égalité; pour les noirs, le système de la servitude... deux morales contraires : l'une, au service de la liberté; l'autre, à l'usage de l'oppression; deux sortes de mœurs publiques : celles-ci douces, humaines, libérales; celles-là cruelles, barbares, tyranniques.

Ici le vice me choque davantage parce qu'il est en relief sur des vertus.... mais ce fond de lumière, qui rend l'ombre plus saillante, la rend aussi plus importune à ma vue....

Les tyrans sont peut-être de bonne foi quand ils disent qu'on ne saurait gouverner les hommes sans des lois iniques et cruelles; ils n'en savent pas d'autres; et ce langage peut être cru des peuples qui n'ont jamais connu que la tyrannie.

Mais une pareille excuse n'appartient point à une nation qui est en possession d'institutions libres; elle sait que l'esclavage est mauvais, parce qu'elle jouit de la liberté; elle doit détester l'injustice et la persécution, puisqu'elle pratique chaque jour l'équité, la charité, la tolérance...

Dans un pays barbare, en présence des plus grandes misères, on n'a dans le cœur qu'une haine, c'est contre le desposte. A lui seul, la puis-

sance ; par lui, tous les maux ; contre lui, toutes les imprécations.

Mais, dans un pays d'égalité, tous les citoyens répondent des injustices sociales ; chacun d'eux en est complice. Il n'existe pas en Amérique un blanc qui ne soit barbare, inique persécuteur, envers la race noire.

En Turquie, dans la plus affreuse détresse, il n'y a qu'un despote ; aux États-Unis, il y a pour chaque fait de tyrannie dix millions de tyrans.

Ces réflexions se présentaient sans cesse à mon esprit et je sentais se développer dans mon ame le germe d'une haine profonde contre tous les Américains ; car enfin l'infortune de Marie était l'œuvre de leurs lois barbares et de leurs odieux préjugés ; chacun d'eux était à mes yeux un ennemi.

Je voyais bien des tentatives faites par quelques hommes généreux pour remédier au mal ; mais ce mal est de ceux qui ne se guérissent que par les siècles.

Dans une société où tout le monde souffre une égale misère, il se forme un sentiment général qui pousse à la révolte, et quelquefois la liberté sort de l'excès même de l'oppression.

Mais dans un pays où une fraction seulement

de la société est opprimée, pendant que tout le reste est à l'aise, on voit la majorité arranger ses existences heureuses en regard des misères du petit nombre; tout se trouve dans l'ordre et sagement réglé : bien-être d'un côté, abjection et souffrance de l'autre. L'infortuné peut se faire entendre, mais non se faire craindre, et le mal, quelque révoltant qu'il soit, ne se guérit point par son extrémité, parce qu'il grandit sans s'étendre.

Le malheur des noirs opprimés par la société américaine ne peut se comparer à celui d'aucune des classes souffrantes que présentent les autres peuples. Il y a partout de l'hostilité entre les riches et les prolétaires; cependant ces deux classes ne sont séparées par aucune barrière infranchissable : le pauvre devient riche; le riche, pauvre; c'en est assez pour tempérer l'oppression de l'un par l'autre. Mais quand l'Américain écrase de son mépris la population noire, il sait bien qu'il n'aura jamais à redouter le sort réservé au nègre.

J'étais sans cesse témoin de quelque triste événement qui me révélait la haine profonde des Américains contre les noirs.

Un jour, à New-York, j'assistais à une séance

de la cour des sessions. Sur le banc des accusés était assis un jeune mulâtre, auquel un Américain reprochait des actes de violence. « Un blanc frappé par un homme de couleur ! « quelle horreur ! quelle infamie ! » s'écriait-on de toutes parts. Le public, les jurés eux-mêmes, étaient indignés contre le prévenu, avant de savoir s'il était coupable. Je ne saurais vous dire l'impression pénible que me fit éprouver le débat.... chaque fois que le pauvre mûlatre voulait parler, sa voix était étouffée, soit par l'autorité du juge, soit par les murmures de la foule. Tous les témoins l'accablèrent; les plus favorables furent ceux qui ne dirent rien contre lui. Les amis du plaignant avaient bonne mémoire; ceux dont le mulâtre invoquait les souvenirs ne se rappelaient rien. Il fut condamné sans délibération... Un frémissement de joie s'éleva de la foule : murmure mille fois plus cruel au cœur du malheureux que la sentence du magistrat; car le juge est payé pour faire sa tâche, tandis que la haine du peuple est gratuite. Peut-être était-il coupable; mais, innocent, n'eût-il pas eu le même sort ?

Cependant la loi de l'État de New-York ne reconnaît que des hommes libres, tous égaux

entre eux ! Qu'est-ce donc qu'un principe écrit dans les lois quand il est démenti par les mœurs ? Hélas ! la justice que trouve en Amérique l'homme de couleur et comme celle que rencontre chez nous, après la guerre civile, le parti vaincu chez le vainqueur.

Les nègres égaux des blancs !... quel mensonge ! Je voyais dans l'enceinte même de la cour des sessions les Américains séparés des noirs : pour les premiers, une place de distinction de l'audience ; au fond dans la salle, le public nègre parqué dans une étroite galerie. Pourquoi donc cette barrière placée entre les uns et les autres, comme pour s'opposer à leur fusion ?

Il existe à Philadelphie une maison de refuge où sont envoyés les jeunes gens et les jeunes filles qui ont commis quelque délit tenant le milieu entre la faute et le crime : l'influence de la famille n'est plus assez puissante sur eux ; le châtiment de la prison serait trop rigoureux ; la maison de refuge, plus sévère que l'une, moins cruelle que l'autre, convient à ces délinquans précoces, mais non endurcis. Un jour, en visitant cet établissement, je fus surpris de n'y pas voir un seul enfant de race noire. J'en

demandai la cause au directeur, qui me dit: « Ce « serait dégrader les enfans blancs que de leur « associer des êtres voués au mépris public. »

Une autre fois, je témoignai mon étonnement de ce que les enfans des nègres étaient exclus des écoles publiques établies pour les blancs; on me fit observer qu'aucun Américain ne voudrait envoyer son enfant dans une école où il se trouverait un seul noir.

Alors je me rappelai ces paroles prononcées par Marie dans son désespoir :

« La séparation des blancs et des nègres se « retrouve partout : dans les églises, où l'hu- « manité prie; dans les hôpitaux, où elle souf- « fre; dans les prisons, où elle se repent; dans « le cimetière, où elle dort de l'éternel som- « meil. »

Tout était vrai dans ce tableau, que j'avais regardé comme une exagération de la douleur.

Les hospices, ainsi que les geôles, renferment des quartiers distincts, où les malades et les criminels sont classés selon leur couleur; partout les blancs sont l'objet des soins et d'adoucissemens que n'obtiennent point les pauvres nègres.

J'ai vu aussi dans chaque ville deux cime-

tières séparés : l'un pour les blancs, l'autre pour les gens de couleur. Étrange phénomène de la vanité humaine ! Quand il ne reste plus des hommes que poussière et corruption, leur orgueil ne se résout point à mourir, et trouve encore sa vie dans le néant des tombeaux !...

Cependant, si l'ambition de l'homme survit, sa puissance expire au sépulcre. Quelle que soit la distance qui sépare les squelettes privilégiés des ossemens d'une race inférieure, tous ces restes misérables sont bientôt empreints de la teinte uniforme que donne la terre à ses hôtes; la même surface les recouvre, pesante ou légère; des vers pareils leur dévorent le cœur; le même oubli ronge leur mémoire.

Mais ce qui me jeta dans un long étonnement, ce fut de trouver cette séparation des blancs et des nègres dans les édifices religieux. Qui le croirait? des rangs et des priviléges dans les églises chrétiennes! Tantôt les noirs sont relégués dans un coin obscur du temple; tantôt ils en sont complètement exclus. Jugez quel serait le déplaisir d'une société choisie, s'il fallait qu'elle se mêlat à des êtres grossiers et mal vêtus. La réunion au temple saint est le seul divertissement qu'autorise le dimanche. Pour la

société américaine, l'église, c'est la promenade, le concert, le bal, le théâtre; les femmes s'y montrent élégamment parées. Le temple protestant est un salon ou l'on prie Dieu. Les Américains souffriraient d'y rencontrer des êtres de basse condition; ne serait-il pas fâcheux aussi que l'aspect hideux d'un visage noir vînt ternir l'éclat d'une brillante assemblée? Dans une congrégation de bonne compagnie, le plus grand nombre sera nécessairement d'avis qu'on ferme la porte aux gens de couleur: la majorité le voulant ainsi, rien ne saurait l'empêcher.

Les églises catholiques sont les seules qui n'admettent ni priviléges ni exclusions; la population noire y trouve accès comme les blancs. Cette tolérance du catholicisme, et cette police rigoureuse des temples protestans, ne tiennent pas à une cause accidentelle, mais à la nature même des deux cultes.

Le ministre d'une communion protestante doit son office à l'élection, et, pour garder sa place, il lui faut conserver la faveur du plus grand nombre de ses commettans; sa dépendance est donc complète, et il est condamné, sous peine de disgrâce, à ménager les préjugés et les passions qu'il devrait combatttre sans pitié.

Au contraire, le prêtre catholique est maître absolu dans son église; il ne relève que de son évêque, qui ne reconnaît lui-même d'autre autorité que celle du pape *. Chef d'une assemblée dont il ne dépend pas, il s'inquiète peu de lui déplaire en blâmant ses erreurs et ses vices; il dirige sa congrégation selon sa foi, tandis que le ministre protestant gouverne la sienne selon son intérêt. Celui-ci est admis dans le temple par une secte; l'autre ouvre son église à tous les hommes : le premier accepte la loi; le second l'impose.

Voyez le ministre protestant, docile, obséquieux envers ceux qui lui ont donné mandat; et le prêtre catholique, mandataire de Dieu seul, parlant avec autorité aux hommes dont le devoir est de lui obéir.

Les passions orgueilleuses des blancs ordonnent au pasteur protestant de repousser du temple de misérables créatures, et les nègres en sont exclus.

Mais ces nègres, qui sont des hommes, entrent dans l'église catholique, parce que là ce n'est plus l'orgueil humain qui commande : c'est le prêtre du Christ qui domine.

Je fus à cette occasion frappé d'une triste vé-

rité : c'est que l'opinion publique, si bienfaisante quand elle protége, est, lorsqu'elle persécute, le plus cruel de tous les tyrans.

Cette opinion publique, toute puissante aux États-Unis, veut l'oppression d'une race détestée, et rien n'entrave sa haine.

En général, il appartient à la sagesse des législateurs de corriger les mœurs par les lois, qui sont elles-mêmes corrigées par les mœurs. Cette puissance modératrice n'existe point dans le gouvernement américain. Le peuple qui hait les nègres est celui qui fait les lois ; c'est lui qui nomme ses magistrats, et, pour lui être agréable, tout fonctionnaire doit s'associer à ses passions. La souveraineté populaire est irrésistible dans ses impulsions ; ses moindres désirs sont des commandemens ; elle ne redresse pas ses agens indociles, elles les brise. C'est donc le peuple avec ses passions qui gouverne ; la race noire subit en Amérique la souveraineté de la haine et du mépris.

Je retrouvais partout ces tyrannies de la volonté populaire.

Ah ! c'est une étrange et cruelle destinée que celle d'une population entière implantée dans un monde qui la repousse !

L'aversion et le mépris dont elle est l'objet se reproduisent sous mille formes. J'ai vu toute une famille de nègres menacée de mourir de faim pour une dette d'un dollar. Aux États-Unis, la loi donne au créancier le droit d'emprisonner son débiteur pour la moindre somme d'argent *; et le créancier est toujours cru sur parole. Un jour, je promenais dans New-York mes tristes méditations, lorsque des cris lamentables, poussés à peu de distance de moi, éveillèrent mon attention. C'était un pauvre nègre qu'on menait en prison ; une femme noire le suivait toute en pleurs avec ses enfans. Ému de compassion, je m'approchai de la négresse, et lui demandai la cause de ses larmes. Elle laissa tomber sur moi un regard douloureux et dur, comme si elle eût jugé que ma question n'était qu'une moquerie et une lâche dérision de sa misère ; un nègre, aux États-Unis, ne croit point à la pitié des blancs ; cependant je renouvelai ma question d'un ton de voix qui trahissait une émotion profonde. Alors la pauvre femme me dit que son mari était traîné en prison pour n'avoir pas payé le prix de quelques livres de pain. « Aucun marchand, ajouta-t-elle, n'a voulu « nous faire le moindre crédit, et nous n'avons

« trouvé personne qui nous prêtât une obole ! »

L'impitoyable créancier, qui, pour un frivole intérêt, faisait tant de malheureux, avait, il est vrai, pour lui le texte d'une loi ; et cette loi est aussi bien applicable aux Américains qu'aux gens de couleur. Mais, si la règle est uniforme, son exécution n'est point la même pour tous ; et il existe en faveur des blancs une pitié publique qui tempère la rigueur des lois les plus cruelles.

Jugez enfin, par un seul exemple, du rang qu'occupent les nègres dans l'opinion publique : les prostituées elles-mêmes les repoussent ; elles croiraient, en acceptant les caresses d'un noir, dégrader la dignité de la race blanche ! Il y a une infâmie que ces infâmes ne se permettent pas : c'est celle d'aimer un homme de couleur.

Et ne croyez pas que, dans les États libres du Nord, l'origine des gens de couleur devenus blancs par le mélange des races, soit oubliée et perdue de vue.

La tradition y est aussi sévère que dans le Sud. Vainement, pour déconcerter ses ennemis, l'homme de couleur, à figure blanche, quittera le pays où le vice de son sang est connu pour aller dans un autre état chercher, au sein d'une société nouvelle, une nouvelle existence ;

CHAPITRE X.

Suite de l'Épreuve.

2.

« Depuis ce moment, je l'avoue, la société américaine perdit son prestige à mes yeux ; la nature elle-même, qui d'abord m'avait paru si brillante, me sembla décolorée ; les plus beaux jours, comme les plus beaux sites, furent sans charmes pour moi ; toutes les choses extérieures

deviennent indifférentes à celui que tourmente une secrète infortune ; jamais je ne sentis mieux cette vérité qu'un jour où, parcourant les environs de New-York, je me pris à contempler sans émotion un sublime spectacle.

En face de moi se déroulaient au loin les riches campagnes du Nouveau-Jersey, toutes éblouissantes de moissons dorées et fleuries ; à mes pieds une baie majestueuse, qui s'emplit à deux sources dignes de sa grandeur, l'Hudson et l'Océan ; mille vaisseaux flottans ou enchaînés dans le port ; des pavillons de toutes couleurs hissés aux sommets des mâts, et formant comme un grand congrès de toutes les nations du monde ; le phénomène des voiles qui se croisent, enflées par le même vent ; le prodige de la vapeur laissant loin d'elle et les vents et les voiles ; le mouvement du commerce, le bruit de l'industrie, l'activité humaine rivalisant avec la nature d'éclat et de variété, et, pour fond de ce tableau magnifique, la cime bleue des montagnes qui bordent la rivière du Nord....

Ainsi s'offrait à moi d'un seul coup la triple merveille de la nature fertile, de la richesse industrielle et de la beauté pittoresque ; sur la terre, le laboureur et sa charrue, le marchand et

ses vaisseaux sur l'onde ; dans le ciel, les hauts sommets avec leurs aigles : triple emblème des besoins de l'homme, des conditions de son bien-être, et de l'audace de son génie !

En tournant mes yeux à ma gauche, j'aperçus dans le lointain le rocher de Sandy-Hook : c'est de là qu'on voit arriver les navires qui viennent d'Europe et du Maryland.... la France et Baltimore !... mon père et Marie ! !... ma patrie ! mon amour !... et je me perdis dans une de ces rêveries plus douces aux sens qu'à l'ame, où, en présence des beaux spectacles que donnent une nature brillante et féconde, une société riche et prospère, une mer calme sous un beau ciel, l'infortuné ne cesse pas de souffrir dans le fond de son cœur.... L'air que je respirais était bienfaisant et pur ; mille objets récréaient ma vue, souriaient à mon imagination : mille sensations délicieuses s'emparaient de mon corps... j'étais heureux, mais d'un bonheur qui restait à la surface ; les impressions ne faisaient que m'effleurer : elles s'efforçaient vainement de pénétrer dans mon sein. Il n'est point, hélas ! de joies profondes pour l'homme qui porte en lui-même le deuil de sa patrie absente, l'inquiétude de son amour et le vague de son avenir.

Je ne sais quel eût été le terme d'une méditation engagée dans la mélancolie : tout à coup je me sens saisi par la main ; je me retourne brusquement et me trouve serré dans les bras de Georges.... de Georges que j'aimais si tendrement ! car j'aimais en lui l'homme généreux et le frère de Marie. Le plus grand nombre nous fuit par instinct quand nous sommes malheureux ; mais pour un ami l'infortune est aimantée.

Georges arrivait de Baltimore ; il m'apprit de tristes événemens passés pendant mon absence, et qui me prouvèrent combien le malheur était opiniâtre à poursuivre sa famille.

Il existait encore à cette époque dans la Géorgie quelques restes de tribus indiennes du nom de Chéroquis ; fidèles à leurs forêts natales, ces sauvages avaient toujours refusé de les quitter, et dans plusieurs occasions le gouvernement des États-Unis s'était engagé solennellement à les y maintenir. Cependant l'Américain de la Géorgie les voyait d'un œil jaloux en possession d'un sol fertile, qui, pour donner de riches moissons, ne demandait qu'un peu de culture; il entreprit donc de les expulser de leurs terres, et sa cupidité fut ingénieuse à leur susciter mille querelles.

La cause des Indiens était doublement sacrée, car c'était celle de la justice et du malheur; ces pauvres sauvages, dans leur grossière simplicité, croyaient avoir assuré le succès de leur bon droit en disant : « Nous voulons mourir « dans nos savanes parce que nous y sommes « nés; toute l'Amérique était à nos pères, nous « n'en avons plus qu'une parcelle : laissez-nous-« la. Vous nous reprochez notre ignorance et le « peu de fruits que nous tirons d'une terre fé-« conde! mais que vous importe? nous ne savons « point comme vous bâtir des villes, cultiver les « champs; et nous n'ambitionnons point votre « industrie; nous préférons à vos cités, à vos « campagnes, nos forêts incultes qui nous don-« nent du gibier pour vivre et des voûtes de ver-« dure pour nous abriter, et puis nous ne pou-« vons les quitter parce qu'elles contiennent « les ossemens de nos pères. »

Ainsi parlait Mohawtan, chef indien, fameux par sa sagesse dans les conseils et sa valeur dans les combats; l'Américain de la Géorgie écoutait ces paroles sans les comprendre, parce que c'était la voix du cœur; il leur répondait :

— « Pourquoi demeurer dans ces forêts, si « nous vous en donnons d'autres meilleures?

« allez plus loin, par-delà le Mississipi, dans « le territoire d'Arkansas, ou dans le Michigan « voisin des grands lacs; là vous trouverez de « frais ombrages, de vastes prairies, des forêts « pleines de daims et de bisons; le mot de pa- « trie n'a point de sens quand la terre d'exil « vaut mieux que le pays natal. »

Les Indiens ne comprenaient rien à ce langage, parce que c'était la voix de la corruption.

Le gouvernement de la Géorgie, digne expression des passions cupides des particuliers, employa d'abord tous les moyens de l'astuce et de la mauvaise foi pour obtenir des Indiens une retraite volontaire. Il leur représentait que la contrée nouvelle où ils émigreraient leur serait livrée à perpétuité; il offrait de leur donner de l'or pour les terres qu'ils délaisseraient, et afin de les tenter davantage il promettait de les payer avec de l'eau-de-vie.

Cependant le chef indien avait le bon sens de répondre : « Nous imiterons l'exemple de « nos pères qui n'ont point reculé devant les « hommes blancs. Lorsque ceux-ci dressèrent « leur hutte auprès de nos forêts, ils s'engagè- « rent à ne point nous y troubler; d'où vient

« donc qu'on nous demande aujourd'hui d'en « sortir? Déjà nous avons vendu beaucoup de « terres; on nous avait dit que l'argent rendrait « nos existences plus douces et plus heureuses; « mais il a glissé de nos mains en même temps « qu'on nous prenait nos forêts, et notre sort « n'a point changé. Vous nous offrez l'eau de « feu que nous aimons; j'ignore comment il « arrive que ce qui est bon fasse du mal : mais « depuis que nous buvons cette liqueur déli- « cieuse, les disputes, les rixes, les meurtres, « abondent parmi nous. Hommes blancs! je ne « sais point répondre à vos paroles, sinon que « nous sommes toujours plus malheureux en « vous écoutant. »

Voyant qu'ils n'obtenaient rien par l'adresse et la ruse, les Americains ont eu recours à la violence, non à la violence des armes, mais à celle des décrets; car ce peuple, faiseur de lois, placé en face de sauvages ignorans, leur livre une guerre de procureur *; et, comme pour couvrir son iniquité d'un simulacre de justice, les expulse des lieux par acte *en bonne forme*. La législature de la Géorgie statua que les Indiens n'étaient point propriétaires, mais seulement usufruitiers; qu'il appartenait à la souve-

raineté nationale de fixer la durée de cet usufruit; et déclarant qu'il avait cessé, elle autorisa les Américains à prendre les terres des Indiens; ceux-ci, peu versés dans les distinctions que fait la jurisprudence entre l'usufruit et la propriété, ne comprirent rien à ce décret, sinon qu'on les chassait pour se mettre à leur place; ils protestèrent encore une fois.... La querelle fut déférée au jugement de la cour suprême des États-Unis; ce tribunal auguste, placé au sommet de l'échelle sociale, dans des régions inaccessibles aux basses passions, se prononça solennellement en faveur des indigènes, et déclara qu'on n'avait point le droit de les déposséder; le débat semblait terminé. Cependant comme des gens d'affaires ne manquent jamais de raisons légales, même pour désobéir aux lois, les Géorgiens repoussèrent avec mépris l'arrêt de la suprême cour, disant que la question jugée par ce tribunal n'était point de sa compétence. Ce n'était pas déclarer la guerre, mais c'était la rendre inévitable.

Tous ces faits s'étaient passés peu de temps après mon départ de Baltimore; ils avaient excité une vive indignation dans toutes les ames généreuses. Nelson, qui toute sa vie avait éprouvé

une profonde sympathie pour le malheur des Indiens, ne put, à la nouvelle de ces événemens, contenir l'ardeur de son zèle. « Ces mal-« heureux, s'écria-t-il, trouveront quelques « sentimens de pitié dans la Nouvelle-Angle-« terre; mais aucun habitant du Sud ne les se-« courra contre l'oppression; une faible distance « me sépare d'eux, je leur dois mon appui; « j'irai soutenir leurs droits, et saurai si la jus-« tice et la loi sont devenues de vains mots dans « un pays où jadis elles régnaient en souverai-« nes. »

Nelson passa aussitôt dans la Virginie, et de là dans le pays des Chéroquis, laissant Georges auprès de Marie. Il gagna d'abord la confiance des Indiens en leur parlant de religion, et tenta de se faire entendre des Géorgiens en tenant le langage de la raison et de l'équité. Ses paroles eurent de la puissance sur les uns et sur les autres; elles animèrent les Chéroquis à la défense de leurs droits, et firent chanceler les convictions de plusieurs Américains, jusque-là fort ennemis des Indiens, et qui soupçonnèrent pour la première fois que leur haine était aussi injuste que cruelle. Cependant le plus grand nombre des Géorgiens s'endurcit dans ses instincts

cupides ; et la conduite de Nelson les irrita tellement que la législature, se faisant l'instrument de leurs passions, ordonna que le ministre presbytérien fût jeté dans une prison, comme fauteur de guerre civile. Cette violence excita une grande rumeur parmi les Indiens et leurs partisans. Un régiment de l'armée des États-Unis fut envoyé par le président pour prêter main-forte à l'arrêt de la suprême cour, dont les Géorgiens méconnaissaient l'autorité. Ceux-ci, de leur côté, bravant le gouvernement fédéral, convoquèrent leurs milices ; et tout annonçait une violente et prochaine collision, lorsque cédant, soit à un sentiment de crainte, soit à l'ennui d'une existence sans cesse troublée par la chicane et la mauvaise foi, la moitié des Chéroquis se résolut à l'exil, et, sans formalités, livra aux Américains les terres, objet de leur convoitise. Après une détention de deux mois, Nelson fut tiré de son cachot ; il revint aussitôt à Baltimore, se ressouvenant peu des traitemens barbares qu'il avait subis, mais le cœur pénétré des infortunes qu'il avait vues, et dont il avait inutilement tenté d'adoucir la rigueur. Dès le retour de Nelson à Baltimore, Georges en était parti pour venir à New-York.

Après m'avoir raconté ces tristes événemens, le fils de Nelson m'entretint longuement de sa sœur. Je ne me lassais point de l'entendre et de l'interroger.... Il me dit de Marie des choses si touchantes, que j'eus honte de mes incertitudes. J'oubliai les funestes chances de l'avenir, pour ne penser qu'à mon amour.... c'est d'ailleurs un lien puissant que l'estime d'un ami! Georges, si sincère, si confiant dans mes sentimens pour sa sœur, m'enchaînait plus par sa droiture qu'il ne l'eût pu faire par la ruse et par l'habileté.

Je ne tardai pas à remarquer dans la physionomie de Georges quelque chose d'extraordinaire : son langage, ouvert et naturel quand il me parlait de sa famille, devenait mystérieux et embarrassé dès que notre conversation prenait un tour plus général. Des réticences, des exclamations brèves, des mouvemens soudains et comprimés, tout annonçait en lui le travail intérieur d'un sentiment profond qu'il s'efforçait vainement de renfermer en lui-même. Je ne fus pas long-temps sans comprendre que le trouble dont je le voyais agité se rattachait à sa position d'homme de couleur. Quelques-unes de mes observations sur la misère des noirs l'avaient

fait tressaillir, et, comme je lui peignais avec émotion les injustices que j'avais remarquées dans la société américaine, j'aperçus une ombre de sourire errer sur ses lèvres, et, saisissant ma main, il me dit d'une voix ferme : « Ami, pre-« nons courage, nous verrons des temps meil-« leurs.... les jours de liberté ne sont pas loin... « l'oppression qui pèse sur nos frères de Virgi-« nie est à son comble.... la même tyrannie « poussera les Indiens à la révolte... bientôt...» Et, comme s'il eût regretté d'avoir dit ces mots, il s'arrêta tout à coup ; son visage devint sombre, son regard terrible. Il avait cessé de parler, mais sa pensée suivait son cours. Je l'interrogeai : « L'avenir, me dit-il d'un ton mystérieux, « un avenir prochain vous répondra. » Ces paroles, et l'accent dont il les avait prononcées, étaient propres à m'inquiéter ; cependant Georges écarta ce sujet. Alors nous nous abandonnâmes à ces doux entretiens que l'amitié seule connaît, et dont l'amour peut seul fournir le texte. Il est si rare de rencontrer un ami qui comprenne les mystères du cœur !

Georges ne m'offrait pas un confident vulgaire : ce titre de frère de la femme que j'aimais donnait à mon amitié pour lui tous les charmes

d'un sentiment plus tendre; il y avait dans son ame un peu de l'ame de Marie.... celle que j'adorais, il la chérissait.... et, dans sa confiance naïve, il aimait d'avance en moi l'époux de sa sœur.

Tout en nous épanchant ainsi l'un dans l'autre, nous allions où le hasard conduisait nos pas, et nous vînmes à passer près du théâtre de New-York. La foule s'agitait à l'entour; nous nous approchâmes, et j'y entendis quelques voix prononcer ces mots : *Napoléon à Schœnbrunn et à Sainte-Hélène*. C'était l'annonce de ce spectacle qui peuplait les abords du théâtre, ordinairement déserts, et arrachait les Américains à leur indifférence accoutumée.

Le nom de Napoléon est grand dans tous les mondes! il n'est point de contrée si lointaine qui n'ait reçu le reflet de sa gloire; point de sol si ferme qui n'ait tremblé de sa chute. Le Français peut voyager par tous les pays sans craindre le mépris et l'injure; il trouve partout bon visage d'hôte; l'honneur du nom français est toujours là pour le recevoir.

L'Américain de la Louisiane et l'Anglais du Canada n'avouent point la France malheureuse et abaissée; mais, quand vous leur parlez de

Napoléon, ils se rappellent tout d'un coup que leurs aïeux étaient Français.

J'entraînai Georges au théâtre, attiré moi-même bien moins par un intérêt d'amusement que par un instinct d'orgueil national. Hélas! j'étais loin de prévoir que cette soirée terminerait amèrement un jour qui n'avait pas été sans douceur.

Je jouissais vivement d'un spectacle qu'un an auparavant j'avais vu en France. Le costume, le geste, la parole brève, et le silence de l'homme du siècle, étaient aussi puissans sur l'assemblée américaine que sur une réunion de Français; le nom de Napoléon était, à vrai dire, toute la pièce; car le plus grand nombre des spectateurs ne comprenait pas un mot de notre langue. Cependant l'enthousiasme était général : la liberté applaudissait la gloire.

Je sentais enfin arriver jusqu'au fond de mon ame une impression de bonheur, lorsque mon oreille est subitement frappée du bruit de clameurs violentes qui s'élèvent de l'assemblée; je regarde au-dessous de moi, et vois mille gestes injurieux dirigés vers la place que j'occupais auprès de Georges. Bientôt nous entendons ces cris : « Qu'il sorte! c'est un homme de couleur! »

Tous les regards étaient fixés sur nous. Les exclamations s'apaisaient par intervalles, mais bientôt elles recommençaient avec une nouvelle force ; la foule passait alternativement du calme à l'agitation et de l'agitation au calme, comme si le fait qui l'irritait lui eût paru tour à tour certain et douteux. Je distinguai, dans la multitude, un homme qui paraissait diriger le mouvement, et faisait de grands efforts pour communiquer aux autres son indignation feinte ou réelle : « Quelle honte ! s'écriait-il ; un mulâtre parmi nous ! » En parlant de la sorte, il montrait Georges du doigt. Alors un cri général s'élevait dans la salle : « Qu'il sorte ! c'est un homme de couleur ! »

Je compris, dès l'origine de cette scène, tout ce qu'elle aurait de funeste, et mon cœur se serra. Georges demeurait immobile et muet : ses yeux lançaient des éclairs de fureur. Cependant les clameurs allaient toujours croissant ; le trépignement devenait général. Alors un homme se lève dans la foule, et, du geste, imposant silence, il fait signe qu'il va parler. Chacun se tait aussitôt. « Pourquoi, dit cet Américain, « dont je n'ai jamais su le nom, et qu'à sa phi- « lanthropie j'cusse pris pour un quaker, si les

« quakers ne s'interdisaient le théâtre ; pour-
« quoi chasser de la salle celui qu'on désigne !
« Rien n'indique qu'il soit de race noire : on dit
« que c'est un homme de couleur, mais on ne
« le prouve pas. » Ces paroles, prononcées froidement, furent accueillies avec un léger murmure d'approbation. Aucune voix ne s'éleva pour contredire ; l'instigateur de la querelle n'était plus à la place où je l'avais remarqué. Le calme, qui, chez les Américains, a quelque chose d'une passion violente, avait soudain repris sur eux son empire ; et un orage terrible était conjuré, lorsque Georges, dont la colère long-temps étouffée avait besoin d'éclater : « Oui, » s'écria-t-il d'une voix formidable, en promenant sur l'assemblée un regard qui semblait la défier ; « oui, je suis un homme de cou-
« leur. » Un tonnerre de clameurs accueillit cette déclaration. « Qu'il sorte, le misérable !
« l'infâme ! » cria-t-on de toutes parts. Le fils de Nelson restait impassible. L'irritation de la multitude était arrivée à son comble ; déjà elle éclatait en grossières injures. Alors se levant de son siége et envoyant aux spectateurs un geste méprisant : « Lâches, s'écria Georges, qui vous
« liguez mille contre un seul, je vous défie tous,

« et vous demande raison de vos outrages. »

Cette apostrophe violente et digne excita une huée de rires et de murmures. « Cet homme « trouble le spectacle, dit sans s'émouvoir un « Américain qui était près de moi ; il est *de cou-* « *leur*, et s'obstine à rester près de nous. »

Il disait ces paroles en montrant Georges à des agens de police survenus pour exécuter les ordres du public. « Quelle honte ! » m'écriai-je, et, me tournant vers l'Américain, dont la tranquille inimitié m'irritait plus que la bruyante haine de la foule :

« Je suis heureux, lui dis-je, dans la confu- « sion générale, de pouvoir distinguer un en- « nemi ; celui que vous insultez m'est aussi cher « qu'un frère, et je vous demande réparation « de l'outrage fait à mon ami. — Votre ami ! « vous êtes donc aussi un homme de couleur ? « — Si je l'étais je n'en aurais point de honte ; « mais détrompez-vous, et si vous ne donnez « point satisfaction aux gens d'origine africaine, « vous ne la refuserez pas sans doute à un Fran- « çais. »

L'Américain me répondit avec un grand sang-froid : — « Je suis venu ici pour le spectacle, et « non pour avoir un duel.... non, je ne me bat-

« trai point.... faut-il, parce que ce mulâtre « s'entête à rester ici, que je vous tue ou que « je sois tué par vous? »

— « Quelle lâcheté!... » m'écriai-je dans un transport de colère et d'indignation. Et j'allais le frapper au visage, lorsque je vois Georges se débattant entre les mains des hommes de la police, qui l'arrachaient de sa place; l'aspect des violences auxquelles il se livrait fut peut-être ce qui me rendit calme; je sentis tout le danger d'une lutte déjà trop grave; je saisis Georges, et l'entraînai hors du théâtre en lui disant ces mots toujours puissans sur lui : « Pensez à Marie. » Je m'empressai de satisfaire l'autorité; nous nous transportâmes chez un alderman, auquel je donnai caution pour Georges et pour moi. La liberté nous fut aussitôt rendue.

Aux États-Unis comme en Angleterre, l'argent est un passeport universel, et il n'y a guère de lois pénales qu'on ne puisse éluder en payant. Ce phénomène se conçoit encore dans un pays aristocratique comme l'Angleterre; mais il se comprend à peine au sein d'une démocratie qui ne reconnaît point la supériorité des richesses *.

Le lendemain, Georges avait passé de l'exaspération la plus violente à une fureur muette

et sombre ; son silence m'effrayait plus que les éclats de sa colère ; je l'entendis murmurer sourdement ces paroles : « Quelle destinée ! recevoir « l'outrage, et ne le point venger !... »

— « Ami, lui dis-je en l'interrompant, n'ex- « hale point cette plainte en ma présence : car « je suis heureux ; c'est moi qui vengerai ton « injure ; l'orgueilleux Américain sera bien forcé « de m'accorder la réparation qu'il refuse à ton « sang.... »

Tandis que nous parlions ainsi sur la voie publique, notre attention fut excitée par un entretien assez vif auquel se livraient plusieurs personnes réunies. La querelle du théâtre était le sujet de leur débat. — « C'est, » disait l'un des interlocuteurs, « une chose étrange que « l'audace des gens de couleur. » — « Que pen- « sez-vous, » disait un autre, « de ce Français « qui propose un duel à un Bostonien ? on dit « que le Yankee a reçu un soufflet ; eh bien ! « celui qui l'a donné aura un procès * ! » — « Quels hommes ! » s'écria Georges avec mépris, et nous nous éloignâmes.

Telle est en effet l'opinion publique dans le Nord des États-Unis. Toutes les querelles aboutissent aux tribunaux ; on suit dans toute sa

rigueur le principe que nul ne doit se faire justice soi-même; et chacun la demande à la loi.

Il n'en est point ainsi dans tous les États du Sud et de l'Ouest; là le duel se retrouve, ou du moins quelque chose qui lui ressemble.

Ce n'est plus ce combat élégant, aux armes courtoises et chevaleresques, où l'on voit, moins avides de sang que d'honneur, deux champions intrépides, qui craignent presque autant d'être vainqueurs que vaincus; et qui, rivaux plutôt qu'ennemis, plus esclaves d'un préjugé que d'une passion, aspirent moins à triompher l'un de l'autre par la force et l'adresse, qu'à se vaincre en générosité.

En Amérique, le duel a toujours une cause grave, et le plus souvent une issue funeste; on envoie, ou l'on accepte un cartel, non pour être agréable au monde, mais afin de complaire à son ressentiment. Le duel n'est pas une mode, un préjugé; c'est un moyen de prendre la vie de son ennemi. Chez nous, le duel le plus sérieux s'arrête en général au premier sang: rarement il cesse en Amérique autrement que par la mort de l'un des combattans.

Il y a dans le caractère de l'Américain un mélange de violence et de froideur qui répand

sur ses passions une teinte sombre et cruelle ; il ne cède point, quand il se bat en duel, à l'entraînement d'un premier mouvement, il calcule sa haine, il délibère ses inimitiés, et réfléchit ses vengeances.

On trouve, dans l'Ouest, des États demi sauvages, où le duel, par ses formes barbares, se rapproche de l'assassinat ; et même dans les États du Sud, où les mœurs sont plus polies, on se bat bien moins pour l'honneur que pour se tuer.

Du reste, cette barbarie du duel en Amérique est la meilleure garantie de sa prochaine disparition ; il ne peut résister à l'influence d'une civilisation en progrès ; au contraire, on le voit se maintenir, en dépit des lumières, dans les pays où l'aménité même de ses formes le protége, où il tient par de profondes racines à l'élégance des mœurs et aux préjugés de l'honneur.

La scène du spectacle avait jeté Georges dans une situation morale impossible à décrire : le trouble de son ame était extrême, et de violentes passions y fermentaient sans doute ; il paraissait maître de ses emportemens ; on voyait de la résignation dans sa colère ; cette puissance de Georges sur lui-même m'effraya ; il me parut

que sa tête roulait quelque dessein important, et qu'il n'échappait à l'empire d'un sentiment que parce qu'il était sous le joug d'une idée; il passait ses nuits en méditations; et je lui voyais pendant le jour des relations étranges avec des gens de couleur dont il ne m'avait jamais parlé; redoutant tout de ce caractère impétueux et de ce cœur blessé, je fis entendre au frère de Marie tous les conseils que peut inspirer l'amitié la plus tendre; vingt fois je crus que le secret sortirait de sa poitrine gonflée.... mais à l'instant où sa bouche allait tout révéler, un mouvement, en quelque sorte convulsif, portait sa main sur ses lèvres, et refoulait dans son sein le mystère prêt à s'échapper.

Cependant, pour prévenir de plus fâcheuses conséquences, je m'empressai de faire quelques démarches auprès des autorités de New-York. Je rendis visite au gouverneur de l'État, au chancelier, au maire et au recorder de la ville; je trouvai chez ces magistrats une simplicité qui me surprit, et une bienveillance dont je fus touché : point de luxe dans leurs habitations, point d'affectation dans leurs manières, point de hauteur dans leurs personnes; rien qui annonçât des hommes de pouvoir. Aux

États-Unis, comme il n'existe point de rangs, il n'y a point de parvenus, et, partant, point d'insolence ; et puis les fonctionnaires publics changent si souvent, et savent si bien que leur règne est éphémère, qu'ils ne cessent pas d'être citoyens, pour s'épargner la peine de le redevenir.

Chacun d'eux parut fort étonné de l'intérêt que je portais à un homme de couleur ; cependant nul ne m'en blâma ; ils approuvaient même ma conduite, envisagée sous le point de vue philosophique.

J'avais été recommandé au gouverneur par un de ses amis ; il m'écouta sans m'interrompre une seule fois (chose étrange de la part d'un fonctionnaire public). Quand j'eus cessé de parler, il réfléchit, et me dit : « J'arrangerai cette affaire. » Je lui objectai que la justice en était saisie. « Qu'importe ? » me répondit-il. Le lendemain même il m'annonça qu'aucune poursuite judiciaire ne serait dirigée ni contre Georges ni contre moi.

Dans une république, les fonctionnaires ont moins de pouvoir défini que dans les gouvernemens monarchiques, et plus d'autorité discrétionnaire. Le peuple craint toujours de dé-

léguer trop de sa souveraineté ; il concède peu à ses agens, mais il leur laisse faire beaucoup, quand il les voit agir dans le sens de ses passions. Le public du théâtre avait exprimé la volonté qu'on expulsât Georges de la salle ; mais le gouverneur pensait avec raison que nul ne tenait à ce qu'on le mît en jugement. Cela étant, la justice n'avait plus rien à faire. Le ministère public n'est point aux États-Unis, comme en France, ardent à s'établir le redresseur de tous les torts et le vengeur de toutes les injures privées. Chez nous, on suit la loi ; en Amérique, l'opinion.

Je regardai comme un bonheur inespéré d'avoir échappé aux embarras que pouvait nous susciter la violence de Georges. Celui-ci donna peu d'attention à l'heureuse issue de mes démarches ; il ne remarqua les bons procédés des magistrats que pour s'en affliger, car rien n'est aussi amer que le bienfait au cœur d'un ennemi. Quelques jours après, il me quitta pour retourner à Baltimore. Je ne parvins point à pénétrer le motif qui l'avait amené à New-York. Hélas ! j'eusse multiplié mes questions et mes conseils, si j'eusse deviné l'objet de ce voyage, et prévu les malheurs qui devaient suivre.

CHAPITRE XI.

—

Suite de l'Épreuve.

3.

ÉPISODE D'ONÉDA.

« Le départ de Georges me fit retomber dans l'abattement et le dégoût de la vie : un ami qui nous quitte pendant les jours d'infortune, c'est un étai qui fait défaut à notre faiblesse ; c'est le rayon de lumière, seule joie du sombre cachot,

qui se retire, et laisse le captif dans l'horreur des ténèbres.

Le terme de mon épreuve approchait; encore deux mois, et je reverrais la fille de Nelson. Mais combien l'état de mon ame était changé depuis mon départ de Baltimore!

L'amour de Marie était encore le grand intérêt de ma vie; cependant il ne remplissait plus seul mon ame. Je croyais encore à l'avenir heureux; mais non plus à cet avenir immense de bonheur que la sœur de Georges m'avait fait entrevoir. Il y a dans l'amour d'un jeune cœur une bonne foi d'espérance qui se rit des tempêtes, et qu'un souffle d'infortune suffit pour dissiper. Au temps de mes illusions, j'admettais à peine que dans la coupe délicieuse de l'existence, il se rencontrât un peu d'amertume; maintenant j'étais prêt à rendre grâce à Dieu, si, dans le calice amer de la vie, je trouvais quelques gouttes de félicité.

Mon cœur était plein de Marie; mais mon amour pour elle était inséparable de la crainte trop légitime des maux qui nous menaçaient. Mes inquiétudes renaissaient plus vives, mes douleurs plus cruelles, et mes hésitations elles-mêmes osaient se représenter à mon esprit.

Il se passait en moi quelque chose d'étrange : l'approche de mon union avec celle que j'aimais m'épouvantait : et cependant les deux derniers mois d'épreuve me pesaient d'un poids accablant.

Je me sentis alors dévoré par une fièvre ardente de méditations et de rêveries, mille projets se succédaient dans ma pensée, aussitôt abandonnés que conçus. J'étais tout à la fois la proie d'une accablante oisiveté et d'une activité morale qui ne me donnait point de relâche ; le vide de mes jours se remplissait de tourmens, de soucis et d'agitations ; ce n'était plus ce vague de l'ame qui se sent mille appétits, sans savoir de quoi se nourrir, et qui, faute d'alimens, se dévore elle-même ; mes passions allaient à leur but ; mon destin était fixé, destin de joies et de souffrances confondues ensemble. Mais je n'avais pas même la ressource du malheureux que sa propre douleur occupe, n'étant en possession de rien, sinon de mes ennuis, des longueurs du présent, et des attentes de l'avenir.

Les yeux attachés sur cet avenir ténébreux, j'essayais d'en pénétrer les mystères ; mais en vain. Le dernier effort de ma vue était d'aper-

cevoir dans le lointain un mélange de biens et de maux. Je ne pouvais aimer Marie sans bonheur ni vivre dans la société américaine avec une femme de couleur sans d'affreuses misères : mais quelle serait la somme des peines et celle des plaisirs ? comment se ferait cette division de bonne chance et de mauvais sort ? la part de l'infortune n'excéderait-elle point nos forces ? le ciel nous enverrait-il, au moins par intervalles, un jour calme et serein pour sécher les pluies de l'orage, et nous reposer des secousses de l'ouragan ?

Et regardant au plus loin de l'horizon, qu'avait agrandi ma rêverie, j'y cherchais quelques douces clartés, mais le plus souvent, hélas ! je n'y voyais qu'un nuage triste et sombre. Tantôt, dans ma faiblesse, je pliais sous le découragement ; une autre fois, relevant la tête avec orgueil, je me demandais si ces menaces de l'avenir ne pouvaient pas être conjurées.

Au milieu de ces alternatives de force et d'infirmité, de courage et de désespoir, il me vint une grande pensée, qui se présenta lumineuse à mon esprit, et me saisit d'enthousiasme en ranimant dans mon sein la flamme à demi éteinte de mes premières espérances.

Je venais de voir la société américaine dominée par un préjugé qui blessait ma raison, mon intérêt et mon cœur. Ce préjugé devait-il durer éternellement? je ne le pouvais croire. J'entendais dire sans cesse que chaque jour l'opinion publique s'éclairait sur ce point. Serait-il donc impossible de hâter ce progrès des esprits? Quelle gloire pour l'homme appelé par son destin ou par son génie à redresser une si funeste erreur! Si j'étais cet homme! si j'anéantissais chez les Américains une haine aveugle et cruelle! je n'aurais pas seulement le mérite et la joie d'une noble action, je recevrais encore le bonheur pour récompense! L'odieuse prévention qui flétrit la race noire étant corrigée, Marie ne serait plus réprouvée parmi les femmes! Eh bien! j'entreprendrai de grands travaux! je veux briller dans les lettres et dans les arts! mon ambition doit être sans limites, car le but est immense! un succès sera le gage d'un autre succès. Si je m'élevais jusqu'à la célébrité! si, dans cette contrée novice, je faisais, poète inspiré, vibrer des ames vierges d'enthousiasme! Alors je deviendrais un homme puissant dans ce pays, où l'opinion publique est souveraine! alors je dirais à ce monde accoutumé de m'entendre :

« Il est une femme que vous haïssez; moi, je « l'aime; vous lui jetez vos mépris; moi, je « l'entoure de mes adorations. Une femme de « couleur, dites-vous. Non, détrompez-vous; ce « n'est pas une femme : c'est un ange. Nulle « créature humaine n'est l'égale de Marie. Ma- « rie est belle; et tant de modestie décore sa « beauté! elle est brillante; et la nature mêle « tant de grâces à ses talens pour les rendre ai- « mables! elle est infortunée; et un si doux par- « fum de mélancolie s'exhale des pleurs qu'elle « répand! »

S'il se trouvait des ames insensibles à ma voix, je voudrais, ranimant le ciseau de Phidias, exposer à tous les yeux les traits charmans de mon amie, et je dirais : « Regardez cette tête chérie! « son front n'est-il pas celui d'une vierge can- « dide et pure ? quelle tache déshonore sa « beauté? où trouver la souillure que vous lui « reprochez ? Ce marbre éblouit vos regards; « mais le visage de Marie le surpasse encore « en blancheur ! »

Et le monde, entraîné par mes chants, irait se prosterner aux pieds de mon idole !

Tel fut mon projet; c'était une pensée hardie ! mais elle était généreuse et belle ! quel

admirable but à poursuivre! quelle gloire dans le succès! quel prix dans la récompense! Il me fallait, pour être heureux, devenir un artiste célèbre, ou un poète illustre! le génie était pour moi la condition du bonheur! Marie serait honorée parmi les femmes, si je devenais grand parmi les hommes! mon cœur bondissait à cet appât sublime, impatient qu'il était de porter à mon esprit les nobles inspirations que la tête seule ne donne pas.

Hélas! pourquoi vous entretiendrai-je plus long-temps d'un projet qui fut une nouvelle illusion de ma vie, et qu'il me fallut abandonner, avant même de l'avoir entrepris? mon erreur fut peut-être excusable; ne m'était-il pas permis de croire que je trouverais en Amérique le goût des belles-lettres et des beaux-arts?

Ces grandes forêts à la porte des cités; ces solitudes profondes, éternelles, où réside encore le génie des premiers âges; ces Indiens simples d'esprit, mais forts par le cœur; sujets à de grandes misères, mais heureux de leur liberté sauvage; ce beau ciel; ces fleuves gigantesques, ces torrens, ces cataractes; cette terre enfermée dans deux océans; ces grands lacs, qui sont encore des mers; toute cette poésie de

la nature m'avait fait penser qu'il y avait aussi de la poésie dans le cœur des hommes !... Je fus bientôt désenchanté. »

Ici Ludovic s'arrêta comme s'il eût épuisé son récit, mais ces dernières paroles avaient vivement excité la curiosité du voyageur qui lui dit ces mots :

— Je m'indignais avec vous du préjugé fatal dont vous fûtes la victime.... car toutes mes sympathies sont, comme les vôtres, pour une race infortunée, et lorsque je vous ai vu prêt à tenter la réhabilitation des noirs en Amérique par l'influence de la raison et du génie, j'applaudissais du fond de mon cœur à cette noble entreprise.... comment donc avez-vous pu déserter si vite un si beau projet ?

— Vous ne pouvez, lui répondit Ludovic, comprendre l'obstacle qui m'a brusquement arrêté dans ma course ; il me fallait, pour atteindre le but, m'appuyer sur la poésie, sur les beaux-arts, sur l'imagination et l'enthousiasme; comme si les beaux-arts, la poésie, les choses morales étaient puissantes sur un peuple positif, commercial, industriel !

— Mais ce peuple, répliqua le voyageur, n'est pas seulement le berceau de Fulton ; son

génie littéraire ne peut-il pas s'enorgueillir d'avoir enfanté Franklin, Irving, Cooper ?

— Non, dit vivement Ludovic... Vous ne comprenez rien à ce pays... il faudra que je dessille vos yeux.

Comme le solitaire prononçait ces paroles, son oreille et celle du voyageur furent frappées d'accens douloureux qui retentissaient au-dessus de leurs têtes; en portant leurs regards vers le sommet de la roche, aux pieds de laquelle ils étaient assis, ils y aperçurent plusieurs femmes indiennes qui, réunies en cercle, faisaient les préparatifs d'une céromonie funéraire; l'attention du voyageur fut vivement excitée; il se leva. Le récit de Ludovic fut interrompu; et tous les deux se dirigèrent en silence vers le lieu de la scène.

Les pleurs, les gémissemens de ces femmes, et le devoir pieux qu'elles remplissaient, avaient pour objet le souvenir d'une triste catastrophe récemment arrivée dans cette solitude, et dont les circonstances sont propres à faire naître la pitié.

Non loin de la chaumière habitée par Ludovic, vivait Mantéo, chasseur indien, de la tribu des Ottawas; il s'était marié, dans un âge

encore tendre, à une jeune fille nommée Onéda. Celle-ci, remarquable par la beauté de ses traits, l'était plus encore par la bonté de son cœur ; rien n'égalait sa tendresse pour son époux, qui lui-même la chérissait, et n'aimait qu'elle seule, malgré l'usage où sont les Indiens de prendre plusieurs femmes *. Quelques années s'écoulèrent durant lesquelles rien ne troubla le cours de cette union fortunée ; jamais la vie sauvage n'avait rendu deux êtres plus heureux qu'Onéda et Mantéo.

Mantéo était renommé dans sa tribu comme chasseur habile et intrépide guerrier ; il n'était pas une jeune Indienne qui ne vît d'un œil jaloux le bonheur d'Onéda ; et pas une mère qui n'ambitionnât pour sa fille un protecteur tel que Mantéo. Celles qui pouvaient prétendre à cette alliance lui représentèrent qu'un grand avenir lui était destiné ; que la tribu des Ottawas était sur le point de l'élire pour chef ; mais que son attachement exclusif pour Onéda mettait un obstacle à sa fortune : un guerrier aussi puissant que lui, disaient-elles, avait besoin de plusieurs femmes pour traiter dignement les hôtes nombreux attirés par sa renommée.

Ces discours ayant gonflé son orgueil, et en-

flammé son ambition, il contracta un nouveau mariage avec la fille d'un chef indien; mais d'abord il n'avoua point cette union à Onéda, dont il redoutait les justes reproches; seulement, pour préparer celle-ci à son malheur, il lui annonça un jour son intention de prendre une seconde femme : il avait, disait-il, conçu ce projet dans l'intérêt seul d'Onéda, que le fardeau du ménage accablait, et dont la faiblesse avait besoin de secours.

Onéda reçut cette déclaration avec toutes les marques de la plus vive douleur; elle employa, pour combattre le projet de Mantéo, des termes si touchans, et en même temps si énergiques, que celui-ci vit bien qu'il n'obtiendrait jamais d'elle aucune concession.

Alors, déchirant le voile qui cachait une partie de la vérité aux yeux d'Onéda, Mantéo lui déclara que toute résistance de sa part serait vaine; qu'il avait depuis long-temps fixé son choix, et que, le lendemain même, il amènerait dans sa demeure sa nouvelle épouse. En entendant ces paroles, Onéda fut frappée de stupeur... — Vous allez, dit-elle à Mantéo, me réduire au désespoir... Et ses larmes coulèrent avec abondance.

Méprisant ces menaces de la douleur, l'Indien annonça hautement son nouvel hymen, et fit préparer un grand festin, auquel il convia toute la tribu.

Le jour suivant, dès que les apprêts de la fête commencèrent, Onéda sortit de sa hutte, alla s'asseoir à quelque distance; pensive et désolée, elle semblait étrangère à ce qui se passait autour d'elle, son regard immobile et sombre annonçait qu'elle roulait dans sa tête quelque dessein funeste.

Tous les Indiens étant réunis, on voit arriver Mantéo, sa fiancée, et les familles des deux époux, qui s'avancent à travers mille cris d'allégresse. Une seule douleur parmi ces joies eût été importune; aussi nul ne pensait à Onéda, si ce n'est peut-être Mantéo, qui étouffait son souvenir comme un remords.

Cependant, au milieu de la fête et de ses bruyans éclats, on vit une jeune femme gravir lentement le sentier qui conduit à la cime du rocher. Bientôt on reconnut Onéda, qui, parvenue au sommet, appela Mantéo d'une voix forte, en déplorant son inconstance et sa cruauté; le léger vent qui soufflait en ce moment apportait ses paroles jusqu'au lieu du festin... Alors on l'en-

tendit chanter d'une voix lamentable le bonheur dont elle avait joui lorsqu'elle possédait toute l'affection de son époux... On vit bien que c'était son hymne de mort... Ces doux souvenirs, apportés par la brise à l'ame de Mantéo, le son de cette voix encore chère, le contraste de ces accens sinistres avec les chants joyeux de la fête, saisirent l'Indien d'une émotion profonde et d'un remords déchirant... Il s'élance vers le rocher, il appelle Onéda, lui jure qu'il n'aime, qu'il n'aimera jamais qu'elle... Tandis qu'il parle ainsi, ses pieds touchent à peine la terre, et gravissent la roche escarpée. Tous les convives s'approchent de la scène; la pitié, la terreur, sont dans toutes les ames. Des Indiens, qui ont deviné l'intention fatale de la jeune femme, se hâtent d'arriver aux pieds du rocher, afin de la recevoir dans leurs bras. Chacun crie vers elle, et la conjure, dans les termes les plus tendres, de ne pas exécuter son projet. Déjà Mantéo a gagné le sommet de la roche :

— Onéda! Onéda! s'écrie-t-il.

— Mantéo est un traître; répond la jeune Indienne.

— Grâce, ma bien-aimée! mon cœur est à toi seule.... oh! attends.... encore un instant...

Et comme Mantéo, tout haletant, allait saisir son épouse et l'enchaîner dans ses bras, Onéda, qui venait de prononcer les dernières paroles de son hymne funèbre, se précipita de la pointe du rocher dans le lac, où elle périt aux yeux de tous.

Ce triste évènement avait répandu le deuil parmi les Ottawas; il fut surtout un sujet de vive douleur pour les femmes, qui creusèrent une tombe sur le rocher même, théâtre de la catastrophe.

Chaque jour, depuis les funérailles, les Indiens se réunissaient en ce lieu pour y pleurer la pauvre Onéda. C'était la troisième fois qu'elles venaient payer ce tribut de larmes au souvenir d'une touchante infortune, lorsqu'elles furent entendues de Ludovic et du voyageur. Ceux-ci, qui s'étaient approchés d'elles, les virent allumer un feu sur le tombeau, et préparer le festin des morts. Chacune d'elles jetait aux flammes quelques graines odorantes, espérant attirer l'ame de l'épouse malheureuse par le parfum qui s'exhalait dans l'air; elles chantaient tour à tour les stances d'un hymne funéraire, et répétaient en chœur :

« Plaignez Onéda : elle aimait Mantéo, l'insensée! Mantéo ne l'aimait pas.

—

« Onéda servait Mantéo fidèlement; elle était prompte à dresser sa hutte; triste au départ de son époux; pleine de joie au retour; attentive aux récits du chasseur, heureuse, la nuit, de son amour.

« Plaignez Onéda : elle aimait Mantéo, l'insensée! Mantéo ne l'aimait pas.

—

« Quand l'homme dit à la femme : tu es mon esclave, ton destin est de me servir, tu vivras avec mes autres femmes; comme elles, tu me seras fidèle, malgré mes inconstances; et, sans avoir ma tendresse, tu me donneras ton amour; la femme, à ce discours, sent sa misère, cache ses larmes, et se résigne. Mais quand l'homme lui promet de l'aimer seule, alors elle fait un rêve de bonheur, et est plus malheureuse; car l'homme sera perfide.

« Plaignez Onéda : elle aimait Mantéo, l'insensée! Mantéo ne l'aimait pas.

« Si l'homme connaissait ce qui se passe dans le cœur d'une femme ; s'il savait que cette créature tendre et faible a besoin de force et d'amour, et que l'inconstance de l'être qu'elle chérit lui inflige d'affreux tourmens !... Mais l'homme ne songe point à cela ; d'autres soins l'occupent ; il faut qu'il devienne un chasseur fameux ou un grand guerrier. Tandis qu'il parcourt les savanes, la pauvre Indienne demeure dans son chagrin et dans son isolement.

« Plaignez Onéda : elle aimait Mantéo, l'insensée ! Mantéo ne l'aimait pas.

—

« Lorsque je quittai la tribu des Miamis pour entrer dans la hutte de mon époux, c'était au milieu de la lune des fleurs ; la forêt était pleine de voix touchantes et de tendres murmures ; je sentais en moi-même une ardeur secrète ; une étincelle eût suffi pour embraser tout mon être... mais j'ai trouvé une ame froide, et le feu d'amour s'est éteint dans mon cœur.

« Plaignez Onéda : elle aimait Mantéo, l'insensée ! Mantéo ne l'aimait pas.

—

« Pourquoi pleurer Onéda ? Elle n'est plus

sur la terre; mais elle vit au ciel; là, elle est aimée d'un guerrier brave, hospitalier, généreux, qui la chérit sans partage; elle habite une contrée fertile, délicieuse, où le nombre des chevreuils égale celui des herbes de la prairie qui borde la Saginaw. Les lacs n'y sont jamais glacés par les hivers, ni l'eau des fontaines tarie par les étés brûlans.

« Oui, répond une autre voix; mais on dit que la félicité suprême est de retrouver au ciel les êtres qu'on aima sur la terre; et l'ame du perfide Mantéo n'habitera point la même contrée que l'ame pure d'Onéda.

« Plaignez Onéda: elle aimait Mantéo, l'insensée! Mantéo ne l'aimait pas. »

Et les jeunes femmes indiennes, après avoir renouvelé le festin des morts, se retirèrent en silence.

Ludovic avait déjà vu une de ces scènes de deuil, dont la forme seule variait; mais tout était nouveau pour le voyageur, qui fut surpris de trouver parmi les sauvages de tels accens pour de pareilles douleurs.

Cet incident avait suspendu le récit de Ludovic, qui ramena le voyageur à la chaumière.

Le lendemain, celui-ci rappela à son hôte sa promesse ; et, comme ils se promenaient sous les voûtes de la forêt, encore tout pleins des impressions de la veille, le voyageur dit : — Tout, en Amérique, offense vos regards, et blesse votre cœur ! d'où vient que cette terre vierge m'enchante et me remplit de douces émotions ? Les Indiennes m'ont, dans leurs fêtes naïves et dans leur pieuse douleur, offert l'image de la primitive innocence ; ainsi, après avoir vu, chez les Américains, tout ce que l'art peut inventer de merveilleux, je trouve sur le même sol les plus touchans spectacles de la nature. Ah ! je le vois, vous fûtes malheureux, car vous êtes injuste.

Ludovic écouta d'abord ces paroles sans y répondre ; il conduisit le voyageur au pied de la chute, où tous deux s'étaient assis la veille ; il réfléchit quelques instans, la tête penchée sur ses genoux, puis il dit :

— Vous me croyez injuste envers l'Amérique, et c'est vous, mon ami, qui l'êtes envers moi.... Ah ! vous ne savez pas combien furent sincères mes admirations pour ce pays, et je ne pourrais vous raconter tout ce que le désenchantement me coûta de larmes et de regrets. Pendant les

premiers mois qui suivirent mon départ de Baltimore, préoccupé comme je l'étais d'une seule pensée, je n'avais vu, je l'avoue, dans la société américaine, que les rapports mutuels des blancs et des personnes de couleur; et l'injustice révoltante des Américains envers une race malheureuse m'avait, j'en conviens, inspiré contre eux une prévention générale.

Mais lorsque mon imagination eut conçu des projets de gloire, lorsque, voulant rendre à Marie son rang et sa dignité, j'eus compris qu'il fallait d'abord me mêler aux hommes et aux choses de ce pays, je cessai d'envisager la société américaine sous un seul point de vue, et bientôt l'illusion d'une espérance nouvelle faisant changer la face du prisme à mes yeux, j'aperçus partout chez les Américains des vertus au lieu de vices, et à la place des ombres, d'éclatantes lumières.

Quoique cette impression ait été passagère, elle ne s'est pas entièrement effacée.... et si le caractère américain n'éblouit plus mes regards, il s'offre encore à mes yeux environné de quelques douces clartés.

Combien j'admirais en Amérique la sociabilité de ses habitans * ! l'absence des classes et

des rangs fait qu'il n'existe dans ce pays ni fierté aristocratique, ni insolence populaire....

Là, tous les hommes, égaux entre eux, sont toujours prêts à se rendre mutuellement service, sans que le bienfaiteur s'enquière à l'avance du rang et de la fortune de son obligé.

Rien n'est plus favorable à la sociabilité que les conditions médiocres. Ni le pauvre, ni le riche, ne sont sociables : le premier, parce qu'il a besoin de tout le monde, sans pouvoir rendre aucun service; le second, parce qu'il n'a besoin de personne : comme il paie tous les services, il n'en rend point.

Dans tous les pays où les rangs sont marqués, l'aristocratie et la dernière classe du peuple luttent perpétuellement ensemble : l'une, armée de son luxe et de ses mépris; l'autre, de sa misère et de ses haines; toutes les deux, de leur orgueil. L'inférieur, qui tente vainement de s'élever, jette l'insulte au but qu'il ne peut atteindre; il a toute l'injustice de l'opprimé, toute la violence du faible. L'homme des hautes classes tombe dans le même excès, poussé par une autre cause. Quand il traite ses inférieurs comme des égaux, ceux-ci croient qu'il a peur d'eux; il est forcé d'être fier, sous peine de

passer pour poltron. Ces luttes sont encore plus amères dans les contrées à priviléges, que la démocratie envahit. Le triomphe du peuple y présente tous les caractères d'une vengeance, et le puissant qui succombe ne tomberait pas dignement, s'il ne gardait toute sa morgue aristocratique.

On ne rencontre aux États-Unis ni la hauteur d'une classe, ni la colère de l'autre.

Ce n'est pas que les Américains aient des mœurs polies : le plus grand nombre ne montrent dans leurs manières ni élégance, ni distinction ; mais leur grossièreté n'est jamais intentionnelle ; elle ne tient pas à l'orgueil, mais au vice de l'éducation *. Aussi nul n'est moins susceptible qu'un Américain ; il ne pense jamais qu'on veuille l'offenser.

Quand le Français est grossier, c'est qu'il le veut : l'Américain serait toujours poli, s'il savait l'être.

Je trouvais, je vous l'avoue, un charme extrême dans ces rapports d'égalité parfaite. Il est si triste, en Europe, de courir incessamment le danger de se classer trop haut ou trop bas ; de se heurter au dédain des uns ou à l'envie des autres ! Ici chacun est sûr de prendre la

place qui lui est propre; l'échelle sociale n'a qu'un degré, l'égalité universelle *.

Il y a cependant, aux États-Unis, des riches et des pauvres, mais en petit nombre; et, par nature des institutions politiques, les premiers ont tellement besoin des seconds, que, s'il existe une prééminence, on ne sait de quel côté elle se trouve. Le riche fait travailler le pauvre dans ses manufactures; mais le pauvre donne son suffrage au riche dans les élections....

Il est certain que les masses, placées entre ces deux extrêmes (le riche et le pauvre), se modèlent plutôt sur le second que sur le premier.

Je me rappelle d'avoir vu M. Henri Clay, redoutable antagoniste du général Jackson pour la présidence des États-Unis, parcourir le pays avec un vieux chapeau et un habit troué. Il faisait sa cour au peuple.

Chaque régime a ses travers, et tout souverain ses caprices. Pour plaire à Louis XIV, il fallait être poli jusqu'à l'étiquette; pour plaire au peuple américain, il faut être simple jusqu'à la grossièreté.

En Angleterre, où la naissance et la richesse sont tout, les classes supérieures, avec leurs

manières élégantes, supportent à peine les formes communes du bourgeois et du prolétaire; ceux-ci ont besoin de se faire pardonner leur condition. En Amérique, c'est le riche qui doit demander grâce pour son luxe et sa politesse. En Angleterre, la souveraineté vient d'en haut; aux États-Unis, d'en bas.

La cause qui rend les Américains éminemment sociables est peut-être la même qui les empêche d'être polis : point de privilégiés qui excitent l'envie; mais aussi point de classe supérieure dont l'élégance serve de modèle aux autres.

Pour moi, j'aime mieux, je vous l'avoue, la rudesse involontaire du plébéien que la politesse insolente du courtisan des rois.

J'admirais encore chez les Américains une qualité précieuse pour un peuple libre, c'est le bon sens. Je crois que, dans nul pays du monde, il n'existe autant de raison universellement répandue que dans les États-Unis.

Il est certaines contrées d'Europe où la même question morale ou politique reçoit mille solutions différentes et contradictoires. On est certain, au contraire, de trouver les Américains d'accord sur presque tous les principes qui inté-

ressent la vie publique et privée. Vous n'en rencontrerez pas un seul qui nie l'utilité des croyances religieuses et l'obligation de respecter les lois.

Chacun d'eux sait tout ce qui se passe dans son pays, l'apprécie avec sagesse, n'en parle qu'avec réserve et après réflexion.

Les Américains ont l'habitude et le goût des voyages; presque tous ont, au moins une fois dans leur vie, franchi l'espace qui s'étend entre les frontières du Canada et le golfe du Mexique. Ainsi l'expérience vient encore ajouter à la rectitude naturelle de leur bon sens. On ne trouve chez eux, ni admirations exclusives pour les choses anciennes; ni étonnemens niais pour les objets nouveaux, ni préjugés invétérés, ni superstitions ridicules *.

L'excellence de leur bon sens vient peut-être du petit nombre de leurs passions; ce qui me le ferait croire, c'est que, livrés à l'orgueil national, le plus exalté de tous leurs sentimens, ils perdent entièrement la raison.

Leur peu de goût pour la poésie, pour les beaux-arts et pour les sciences spéculatives, les favorise encore sous ce rapport. L'homme s'égare moins dans sa route, quand il ne suit ni

les rapides élans de l'imagination, ni les éclairs éblouissans du génie.

Le philosophe rêveur, le savant dont les yeux sont incessamment tournés vers le ciel, celui qu'émeut une touchante harmonie de la nature, ne comprennent guère les choses pratiques de la vie.

Cette puissance de raison, cette supériorité du bon sens sur les passions, servent à expliquer l'admirable sang-froid des Américains *. Inaccessible aux grandes joies, l'habitant des États-Unis n'est ébranlé par aucune infortune. Le coup le plus inattendu, le péril plus imminent, le trouvent impassible. Étrange contraste! il poursuit la fortune avec une ardeur extrême, et supporte avec calme toutes les adversités. Rien ne l'arrête dans ses entreprises: rien ne décourage ses efforts; il ne dira jamais en face d'un obstacle, quelque grand qu'on le suppose: Je ne puis. Il essaie, hardi, patient, infatigable. Ce peuple est jusqu'au bout fidèle à son origine; car il est né de l'exil, et les hommes qui firent deux mille lieues sur mer à la poursuite d'une patrie, avaient sans doute un fond d'énergie dans l'ame....

Ah! nul plus que moi, je vous le jure, n'ad-

mire sous ce point de vue le peuple des États-Unis : c'est cette raison, c'est ce bon sens pratique et cette audace d'entreprises, qui ont enfanté l'industrie américaine, dont les prodiges nous étonnent. Voyez-vous, émules des fleuves, ces canaux dont le destin est de réunir un jour la mer Pacifique à l'Océan ; ces chemins de fer, qui se glissent dans le flanc des montagnes, et sur lesquels la vapeur s'élance plus puissante et plus rapide que sur la surface unie des eaux ; ces manufactures qui surgissent de toutes parts ; ces comptoirs qu'enrichit le commerce de toutes les nations ; ces ports où se croisent mille vaisseaux ; partout la richesse et l'abondance ; au lieu de forêts incultes, des champs fertiles ; à la place des déserts, de magnifiques cités et de rians villages, sortis du sol par je ne sais quelle magie, comme si la vieille terre d'Amérique, si long-temps barbare et sauvage, était grosse enfin d'un avenir civilisé, et que son sein fécond dût engendrer des moissons sans culture et des villes sans main-d'œuvre, comme il avait enfanté des forêts !

Témoin de cette prospérité, qui n'a point de rivales chez les autres peuples, je l'admirais et je l'admire encore ; mais tout en elle est maté-

riel, et c'était un monde moral qu'il me fallait!

Ah! pourquoi les Américains n'ont-ils pas autant de cœur que de tête? pourquoi tant d'intelligence sans génie, tant de richesse sans éclat, tant de force sans grandeur, tant de merveilles sans poésie?

Peut-être le caractère industriel qui distingue cette société tient-il à l'ordre même de la destinée des nations.... »

Ici Ludovic s'arrêta; mais à l'instant où sa bouche devenait muette, son regard parut plus expressif. Il était aisé de voir que sa pensée silencieuse s'engageait dans une méditation profonde. Enfin, d'une voix qui annonçait quelque chose de poétique et d'inspiré, il laissa tomber ces mots dans le silence de la solitude :

CHAPITRE XII.

—

L'Epreuve.

4.

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

I.

« Quand on porte ses regards vers le passé, trois grandes époques apparaissent dans la vie des peuples * :

« La première est l'antiquité ; l'âge de Sapho et d'Aspasie, d'Horace et de Lucullus, d'Alci-

biade et de César ; époque brillante, règne des sens.

« La seconde est le christianisme ; le temps d'Augustin et d'Athanase, de saint Louis et de Guesclin, de Pascal et de Bossuet ; époque morale, règne de l'ame.

« La troisième commence au siècle de Voltaire et d'Helvétius, de Condillac et de Smith, de Bentham et de Fulton ; époque utile, règne de l'intelligence.

« Au premier âge, les plaisirs ; au second, les sentimens ; au troisième, les intérêts.

II.

« La société païenne dut ses joies à l'éclat de ses amphithéâtres, aux chants divins de ses poètes, aux chefs-d'œuvre de ses artistes, à ses fêtes triomphales, à ses débauches brillantes, à son luxe de dieux et d'esclaves.

« Le monde chrétien, grave et solennel comme les édifices religieux du moyen-âge, trouva ses voluptés dans la méditation, le recueillement, les sacrifices et les austérités de la vie.

« Aujourd'hui la société n'a ni cirques ni cloîtres, ni gladiateurs ni anachorètes ; elle a

des manufactures. Indifférente au charme des sensations et de l'enthousiasme, elle n'aspire qu'au bien-être matériel.

III.

« Les divinités païennes s'adressaient aux passions, non pour les combattre, mais pour les enhardir. Elles offraient à l'esprit de séduisantes images, et aux sens des plaisirs sans remords.

« Le Christ est venu, qui a dit à l'homme : « Les grandeurs de la terre sont misérables ; car « le pauvre est l'égal du riche. Toutes les pas- « sions sont stériles : la charité seule féconde « les ames. Le bonheur n'est point dans les ri- « chesses, dans la gloire, dans les voluptés : on « le mérite ici-bas par la vertu, et l'on n'en jouit « que dans le ciel. »

« De nos jours, les théories qui gouvernent l'homme, le laissent sur la terre : tout est mis en œuvre pour offrir à son corps un séjour doux et commode.

IV.

« Quel triomphe pour l'artiste grec ou romain, quand ses lascives peintures, ou ses sculptures

impudiques avaient exalté les imaginations! Que la gloire du pontife chrétien était grande, lorsqu'il avait déposé dans les ames quelques germes de croyance et de vertu!

« De notre temps, honneur à qui invente des machines! là est le besoin des peuples.

« Caton et Brutus se donnaient la mort pour s'épargner la douleur de voir mourir la patrie: le moyen-âge nous montre des martyrs de la foi et de l'honneur: l'industriel des temps modernes se suicide après banqueroute.

V.

« La méditation et la foi s'étaient, durant l'âge intermédiaire, créé un monde tout moral, mélange de religion et de philosophie, d'idées et de sentimens; il se passait, dans les consciences, une vie intérieure, secrète, qui ne se révélait point au dehors: c'était la vie de l'ame avec toutes ses passions immatérielles, ses joies sublimes, ses douleurs profondes. Alors la main travaillait peu, et le corps était pauvre à voir; mais c'était l'ame qui était riche! aussi elle ne se reposait point. Cette spiritualité de la vie s'est retirée du cœur des hommes; à présent leur

existence est tout extérieure. Leur corps s'agite incessamment à la poursuite des choses matérielles; le temps se dépense en travaux utiles, et de peur que la pensée ne trouble la main dans ses œuvres, l'ame s'est faite inerte et stérile...

VI.

« *L'utilité matérielle* : Tel est le but vers lequel tendent toutes les sociétés mordernes.... Mais cette tendance, en Europe, lutte avec des souvenirs, des habitudes et des mœurs. Le présent subit encore l'influence du passé.

« Nous ne sommes point religieux, mais nous avons des temples magnifiques : quoique le positif des choses nous gagne, nous enfermons encore dans de splendides palais nos bibliothèques, nos musées, nos académies. Les esprits les plus vulgaires, les ames les plus indolentes, rendent, chez nous, hommage au génie et à la vertu. L'homme qui a forfait à l'honneur s'incline encore, dans nos cités, devant la statue de Bayard.

« L'Amérique ne connaît point ces entraves : elle s'avance dans la voie des intérêts maté-

riels, sans préjugés qui la gênent, sans passions qui la troublent.

VII.

« Ne cherchez, dans ce pays, ni poésie, ni littérature, ni beaux-arts. L'égalité universelle des conditions répand sur toute la société une teinte monotone. Nul n'est ignorant de toutes choses, et personne ne sait beaucoup ; quoi de plus terne que la médiocrité ! Il n'y a de poésie que dans les extrêmes : les grandes fortunes ou les grandes misères, les clartés célestes ou la nuit infernale, la vie des rois ou le convoi du pauvre.

VIII.

« Dans la société américaine, point d'ombre et point d'éclat, ni sommités ni profondeurs. C'est la preuve qu'elle est matérielle : partout où l'ame règne, on la voit s'élever ou descendre. Au-dessus des intelligences voilées s'élancent les brillans génies ; au-dessus des ames engourdies, les cœurs enthousiastes. Le niveau ne se fait que sur la matière.

IX.

« Le monde moral est-il donc soumis aux mêmes lois que la nature physique? faut-il, pour que les beaux esprits apparaissent, que l'ignorance des masses leur serve d'ombre? Les grandes individualités sociales ne brillent-elles au-dessus du vulgaire qu'à la manière des hautes montagnes, dont la cime étincelante de neige et de lumière domine des précipices ténébreux?

X.

« Il est de poétiques ignorances : au temps où le Dante s'immortalisait par un livre, apparut Gueslin *qui rien ne savait des lettres* *. Quand le connétable s'obligeait, il ne signait point, faute de le savoir; mais il engageait son honneur, qui était tenu pour bon.

« Cette grossière ignorance ne se rencontre point aux États-Unis, dont les habitans, au nombre de douze millions, savent tous lire, écrire et compter.

XI.

« En Amérique, il manque aux caractères, pour être brillans, un théâtre et des specta-

teurs. Si les pays d'aristocratie sont féconds en personnages éclatans et poétiques, c'est que la classe supérieure fournit les acteurs et le théâtre : la pièce se joue devant le peuple, qui fait le parterre et ne voit la scène qu'à distance.

« L'aristocratie romaine jouait son rôle devant le monde; Louis XIV, devant l'Europe. Que si les rangs se mêlent, les individus, vus de près, se rappetissent; il y a encore des acteurs, mais plus de personnages; une arène, mais plus de théâtre *.

XII.

« Toutes les sociétés renferment dans leur sein des vanités puériles, des orgueils énormes, des ambitions, des intrigues, des rivalités.... mais ces passions s'élèvent ou descendent, sont grandes ou misérables, selon la condition et le génie des peuples. Turenne était presque aussi fier de sa naissance que de sa gloire; Ninon était galante; le grand Bossuet était jaloux de Fénélon...

« Les américains convoitent l'argent, sont orgueilleux d'argent, jaloux d'argent.... Et si quelque marchande de New-York se livre à des ga-

lanteries, qu'importe son nom au monde? quel reflet ses amours répandront-ils sur l'avenir?

XIII.

« Il existe, à la vérité, en Amérique, quelque chose qui ressemble à l'aristocratie féodale.

« La fabrique, c'est le manoir; le manufacturier, le seigneur suzerain; les ouvriers sont les serfs; mais de quel éclat brille cette féodalité industrielle? le château crénelé, ses fossés profonds, la dame châtelaine et le féal chevalier, n'étaient pas sans poésie.

« Quelles harmonies le poète moderne puisera-t-il dans les comptoirs, les alambics, les machines à vapeur, et le papier-monnaie?

XIV.

« Aux États-Unis, les masses règnent partout et toujours, jalouses des supériorités qui se montrent, et promptes à briser celles qui se sont élevées; car les intelligences moyennes repoussent les esprits supérieurs, comme les yeux faibles, amis de l'ombre, ont horreur du grand jour. Aussi n'y cherchez pas des monumens éle-

vés à la mémoire des hommes illustres. Je sais que ce peuple eut des héros ; mais nulle part je n'ai vu leurs statues. Washington seul a des bustes, des inscriptions, une colonne ; c'est que Washington, en Amérique, n'est pas un homme, c'est un dieu.

XV.

« Le peuple américain semble avoir été condamné, dès sa naissance, à manquer de poésie.... Il y a, dans l'ombre attachée au berceau des nations, quelque chose de fabuleux, qui encourage les hardiesses de l'imagination. Ces temps d'obscurité sont toujours les temps héroïques : dans l'antiquité, c'est la guerre de Troie ; au moyen-âge, les croisades. Dès que les peuples s'éclairent, il n'y a plus de demi-dieux... Les Américains des États-Unis sont peut-être la seule de toutes les nations qui n'aient point eu d'enfance mystérieuse. Environnés, en naissant, des lumières de l'âge mûr, ils ont écrit eux-mêmes l'histoire de leurs premiers jours : et l'imprimerie, qui les avait précédés, s'est chargée d'enregistrer les moindres cris de l'enfant au maillot.

XVI.

« La poésie commença en France par les chants des trouvères, et les amours des chevaliers... Telle ne saurait être son origine aux États-Unis. Les hommes de ce pays, dont le respect pour les femmes est profond, méprisent les formes extérieures de la galanterie. Une femme seule au milieu de plusieurs hommes, égarée dans sa route, ou abandonnée sur un vaisseau, n'a point d'insultes à redouter ; mais elle ne sera l'objet d'aucun hommage. On sait en Amérique le mérite des femmes; on ne le chante point.

XVII.

« A peine le peuple américain était-il né, que la vie publique et industrielle s'est emparée de toute son énergie morale. Ses institutions, fécondes en libertés, reconnaissent des droits à tous. Les Américains ont trop d'intérêts politiques pour se préoccuper d'intérêts littéraires. Lorsque, vers la fin du siècle dernier, vingt-cinq millions de Français étaient gouvernés selon le bon plaisir d'une femme galante, ils pouvaient, tranquilles sur les affaires du pays,

s'amuser de choses frivoles, et se dévouer corps et ame à la querelle de deux musiciens * !

« Peu confians dans les hommes de pouvoir, les Américains se gouvernent eux-mêmes : la vie publique n'est point dans les salons et à l'Opéra ; elle est à la tribune et dans les clubs.

XVIII.

« Quand la vie politique cesse, vient la vie commerciale : aux États-Unis tout le monde fait de l'industrie, parce qu'elle est nécessaire à tous. Dans une société d'égalité parfaite, le travail est la condition commune ; chacun travaille pour vivre, nul ne vit pour penser. Là point de classes privilégiées qui, avec le monopole de la richesse, aient aussi le monopole des loisirs.

XIX.

« Tout le monde travaille ! !... mais la vie du travailleur est essentiellement matérielle. Son ame sommeille pendant que son corps est à l'œuvre ; et lorsque son corps se repose, son esprit ne devient pas actif. Le travail pour lui, c'est la peine ; l'oisiveté, la récompense ; il ne connaît point le loisir. C'est toute une science que

d'apprendre à jouir des choses morales. La nature ne nous donne point cette faculté qui naît de l'éducation seule, et des habitudes d'une vie libérale. Il ne faut pas croire qu'après avoir amassé de l'argent et de l'or, on puisse se dire tout à coup : « Maintenant je vais vivre d'une vie intellectuelle. » Non, l'homme n'est point ainsi fait. Le reptile tient à la terre, et l'aigle aux cieux. Les hommes d'esprit pensent, les hommes à argent ne pensent pas.

XX.

« Ce n'est pas qu'aux États-Unis on manque d'auteurs; mais les auteurs n'ont point de public.

« On trouverait encore des écrivains pour faire des livres, parce que c'est un travail que d'écrire : ce sont les lecteurs qui manquent, parce que lire est un loisir.

« Le public réagit sur l'auteur, et vous ne verrez point celui-ci s'obstiner à produire des œuvres littéraires, quand le public n'en veut pas.

XXI.

» Supposez un poète inspiré, que le hasard fait naître au sein de cette société d'hommes

d'affaires : Pensez-vous que son génie fournisse sa carrière ? Non, le génie lui-même subit l'influence et l'atmosphère qui l'environne. Nul n'exprime bien l'enthousiasme devant des êtres qui ne le sentent point ; on ne chante pas longtemps pour des sourds.... La verve du poète et l'inspiration de l'écrivain, qu'échauffent les sympathies, se glacent dans l'indifférence et la froideur.

XXII.

« Tout le monde étant industriel, la première parmi les professions est celle qui fait gagner le plus d'argent. Le métier d'auteur, étant le moins lucratif, est au-dessous de tous les autres. Dites à un Américain que l'illustration des lettres est plus belle à poursuivre que la fortune, il vous accordera ce sourire de pitié qu'on donne aux discours d'un insensé... Exaltez en sa présence la gloire d'Homère, celle du Tasse, il vous répondra qu'Homère et le Tasse moururent pauvres. Arrière le génie qui ne donne point la richesse !

XXIII.

« En Amérique, on n'estime des sciences que

leur application. On étudie les arts utiles, mais non les beaux-arts.

« L'Allemagne, la France, inventent des théories; aux États-Unis on les met en pratique; ici on ne rêve point, on agit. Tout le monde aspire au même but, le bien-être matériel; et comme c'est l'argent qui en est la source, c'est l'argent seul qu'on poursuit.

XXIV.

« Lorsque dans ce pays on fait de la littérature, c'est encore de l'industrie. Il n'existe là ni école classique, ni romantique. On ne connaît que l'école commerciale, celle des écrivains qui rédigent des gazettes, des pamphlets, des annonces, et qui vendent des idées, comme un autre vend des étoffes. Leur cabinet est un comptoir, leur esprit une denrée; chaque article a son tarif; ils vous diront au juste ce que coûte un enthousiasme imprimé.

XXV.

« Ces marchands intellectuels vivent entre eux dans de fort bons rapports. L'un soutient les

principes politiques de M. Clay ; l'autre, ceux du général Jackson ; le premier est unitaire, le second presbytérien ; celui-ci est démocrate, celui-là fédéraliste ; un troisième se montre l'ardent défenseur de la morale religieuse ; un autre protége la morale philosophique de miss Wright.

XXVI.

« Tous sont amis entre eux, se querellant quelquefois pour les personnes, jamais pour les principes.

« Chacun ne doit-il pas librement exercer son industrie ? la dernière loi du congrès vous semble sage : rien de mieux ; moi, je la trouve insensée ; vous soutenez que notre président est un profond politique ; à merveille ; je suis en train de démontrer qu'il ignore l'art de gouverner ; vous poussez à la démocratie, moi je lutte contre elle. La société marche-t-elle à sa perfection ! ou tend-elle à sa décadence.

XXVII.

« Allons, que chacun de nous prenne à sa convenance parmi ces textes différens. Ce sont

des branches variées d'industrie ; on peut même s'attacher à plusieurs en même temps : écrire pour dans un journal, et contre dans un autre ; la contradiction n'importe point. Ne faut-il pas des idées qui aillent à toutes les intelligences? C'est dans l'un et dans l'autre cas un besoin social auquel on répond.

XXVIII.

« Il arrive parfois, dans les révolutions politiques, que, la vertu devenant crime et le crime vertu, on voit tour à tour condamnés au dernier supplice les hommes de principes les plus opposés. Est-ce que le bourreau et ses aides s'abstiennent de leur profession parce que les crimes sont douteux? non sans doute ; ils continuent leur métier. Ainsi font les écrivains, ils ne travaillent pas sur des corps, mais sur des idées, tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre. Leur demander de se vouer à un système, c'est vouloir qu'ils aient des opinions, des croyances, des convictions exclusives ; c'est restreindre dans de certaines limites leur industrie, qui de sa nature est sans bornes comme la pensée dont elle émane.

XXIX.

« L'industrie des idées étant la dernière de toutes, il s'ensuit que, pour écrire, il faut n'avoir rien de mieux à faire. Quiconque se sent du génie se fait marchand; les incapacités se réfugient dans le petit métier des lettres. On laisse volontiers aux femmes le soin de faire des vers et des livres, c'est une frivolité qu'on abandonne à leur sexe; on leur permet de perdre le temps en écrivant.

XXX.

« Vous trouverez dans toutes les villes d'Amérique un assez grand nombre de femmes savantes. Quelques-unes ont acquis par leurs ouvrages une réputation méritée *; mais la plupart sont froides et pédantes. Rien n'est moins poétique que ces muses d'outre-mer; ne les cherchez point dans la profondeur des sauvages solitudes, parmi les torrens et les cataractes, ou sur le sommet des monts: non, vous les verrez marchant dans la boue des villes, des socques aux pieds et des lunettes au visage.

XXXI.

« Quoiqu'il y ait peu d'auteurs en Amérique, dans aucun pays du monde on n'imprime autant. Chaque comté a son journal; les journaux sont, à vrai dire, toute la littérature du pays*. Il faut à des gens affairés, et dont la fortune est médiocre, une lecture qui se fasse vîte et ne coûte pas cher. Il se fait d'ailleurs pour l'éducation primaire et pour la religion une énorme consommation de livres!.. C'est plutôt de la librairie que de la littérature. L'instruction donnée aux enfans est purement utile ; elle n'a point en vue le développement des hautes facultés de l'ame et de l'esprit: elle forme des hommes propres aux affaires de la vie sociale.

XXXII.

« La littérature américaine ignore entièrement ce bon goût, ce tact fin et subtil, ce sentiment délicat, mélange de passion et de jugement froid, d'enthousiasme et de raison, de naturel et d'étude qui président, en Europe, aux compositions littéraires. Pour avoir de l'é-

légance dans le goût, il en faut d'abord dans les mœurs.

XXXIII.

« Ni dans les journeaux, ni dans la tribune, le style n'est un art. Tout le monde écrit et parle, non sans prétention, mais sans talent *. Ceci n'est pas la faute seule des orateurs et des écrivains ; ces derniers, quand ils font du style brillant et classique, mettent en péril leur popularité : le peuple ne demande à ses mandataires que tout juste ce qu'il faut de littérature pour comprendre ses affaires ; le surplus, c'est de l'aristocratie.

XXXIV.

« C'est ainsi que les lettres et les arts, au lieu d'être invoqués par les passions, ne viennent en aide qu'à des besoins ; ou si quelque penchant pour les beaux-arts se revèle, on est sûr de le trouver entaché de trivialité : par exemple, il existe, aux États-Unis, un genre de peinture qui prospère : ce sont les portraits ; ce n'est pas l'amour de l'art, c'est de l'amour-propre.

XXXV.

« Vous rencontrerez, parfois, dans ce monde industriel et vulgaire, un cercle poli, brillant, au sein duquel les travaux de l'art sont appréciés avec goût, et les œuvres du génie admirées avec enthousiasme : c'est une oasis dans les sables brûlans d'Afrique. Vous trouvez ça et là une imagination ardente, un esprit rêveur ; mais un seul poète dans un pays ne fait pas plus une nation poétique que l'accident d'un beau ciel sur les bords de la Tamise ne fait le climat d'Italie.

XXXVI.

« Quoiqu'il n'existe point de littérature proprement dite aux États-Unis, ne croyez pas que les Américains soient sans amour-propre littéraire. Il se passe à cet égard un phénomène assez étrange : vous n'apercevez point chez leurs auteurs de ces vanités monstrueuses, qu'on voit, chez nous, compagnes de la médiocrité, quelquefois même du génie. Les écrivains ont la conscience qu'ils exercent une profession d'un ordre inférieur.

« En Amérique ce ne sont pas les écrivains qui ont l'orgueil littéraire, c'est le pays.

« La littérature est une industrie dans laquelle les Américains prétendent exceller comme dans toutes les autres.

« Et ne croyez pas leur être agréable en leur disant que la conformité du langage rend communs aux États-Unis tous les beaux génies de l'Angleterre; ils vous répondront que la littérature anglaise ne fait point partie de la littérature américaine.

XXXVII.

Le caractère anti-poétique des Américains tient à leurs mœurs par de profondes racines.

« Lorsque dans ce pays on poursuit l'argent, on ne recherche point le plaisir. La religion, et plus encore d'austères habitudes, interdisent les jeux, les amusemens *, les spectacles.

« Les grandes cités ont chacune un théâtre **; mais les riches, qui sont toujours en avant de la corruption, s'efforcent vainement de le mettre en vogue. Le spectacle n'est point, en Amérique, un plaisir populaire; la tragédie, la comédie, la musique italienne, sont des diver-

tissemens aristocratiques de leur nature : ils demandent aux spectateurs du goût et de l'argent, deux choses qui manquent au plus grand nombre. Les cirques et les amphithéâtres veulent une multitude à passions ; et c'est ce que l'Amérique du Nord ne saurait leur donner.

XXXVIII.

« Si les grands théâtres y sont rares, les petits y sont inconnus. Cette absence du goût dramatique est sans doute un élément de moralité pour la société américaine, qui, n'ayant pas de théâtres, ne distribue point chaque soir des moqueries aux maris trompés, des applaudissemens aux amans heureux, et de l'indulgence aux femmes adultères. Les Américains ont plus de moralité parce qu'ils n'ont pas de spectacles ; et ils n'ont pas de spectacles à cause de leur moralité. Ceci est à la fois cause et effet.

XXXIX.

« Ce n'est pas seulement par amour pour la morale que les Américains fuient le théâtre, car beaucoup qui n'y vont pas se livrent, chez eux,

ques colonnes de bois peint : c'est là leur Panthéon. Otez à l'Amérique son Capitole, expression poétique de son orgueil national, et la Banque des États-Unis, expression poétique de sa passion pour l'argent, il ne restera pas dans ce pays un seul édifice qui présente l'aspect d'un monument.

XLIII.

« Tout, aux États-Unis, procède de l'industrie, et tout y va.... mais à la différence du sang qui s'échauffe en allant au cœur, tous les élans, en atteignant l'industrie, se refroidissent à ce cœur glacé de la société américaine.

XLIV.

« Laissez grandir cette société, disent quelques-uns, et vous en verrez sortir des hommes illustres dans les lettres et dans les arts. Rome naissante n'entendit point les chants d'Horace et de Virgile, et il a fallu quatorze siècles à la France pour enfanter Racine et Corneille.

« Ceux qui tiennent ce langage confondent deux choses bien distinctes : la société politique

et la civilisation. La société américaine est jeune; elle n'a pas deux siècles. Sa civilisation, au contraire, est antique comme celle de l'Angleterre, dont elle descend. La première est en progrès; la seconde, en déclin. La société anglaise se régénère dans la démocratie américaine : la civilisation s'y perd.

XLV.

« L'esprit industriel matérialise la société, en réduisant tous les rapports des hommes entre eux à l'utilité.

« Il est de nobles passions qui fécondent l'ame : l'intérêt la souille et la flétrit. Il semble que la cupidité souffle sur l'Amérique un vent funeste qui, s'attachant à ce qu'il y a de moral dans l'homme, abat le génie, éteint l'enthousiasme, pénètre jusqu'au fond des cœurs pour y dessécher la source des nobles inspirations et des élans généreux.

XLVI.

« Voyez le paysan français, l'humeur gaie, le front serein, les lèvres riantes, chanter sous le

chaume qui recèle sa misère, et sans soucis de la veille, sans prévoyance du lendemain, danser joyeux sur la place du village.

« On ne sait rien, en Amérique, de cette heureuse pauvreté. Absorbé par des calculs, l'habitant des campagnes, aux États-Unis, ne perd point de temps en plaisirs; les champs ne disent rien à son cœur; le soleil qui féconde ses coteaux n'échauffe point son ame. Il prend la terre comme une matière industrielle; il vit dans sa chaumière comme dans une fabrique.

XLVII.

« Personne ne connaît, en Amérique, cette vie tout intellectuelle qui s'établit en dehors du monde positif, et se nourrit de rêveries, de spéculations, d'idéalités; cette existence immatérielle qui a horreur des affaires, pour laquelle la méditation est un besoin, la science un devoir, la création littéraire une jouissance délicieuse, et qui, s'emparant à la fois des richesses antiques et des trésors modernes, prenant une feuille au laurier de Milton, comme à celui de Virgile, fait servir à sa fortune les gloires et les génies de tous les âges.

XLVIII.

« On ignore, dans ce pays, l'existence du savant modeste, qui, étranger aux mouvemens du monde politique et au trouble des passions cupides, se donne tout entier à l'étude, l'aime pour elle-même, et jouit, dans le mystère, de ses nobles loisirs.

« L'Amérique ne connaît, ni ces brillantes arènes où l'imagination s'élance sur les ailes du génie et de la gloire; ni ces cours d'amour où les grâces, l'esprit et la galanterie se jouaient ensemble; ni cette harmonie presque céleste qui naît de l'accord des lettres avec les beaux-arts; ni ce parfum de poésie, d'histoire et de souvenirs, qui s'exhale si doux d'une terre classique pour monter vers un beau ciel.

XLIX.

« L'Europe qui admire Cooper croit que l'Amérique lui adresse des autels; il n'en est point ainsi. Le Walter Scott américain ne trouve dans son pays ni fortune, ni renommée. Il gagne moins avec ses livres qu'un marchand d'étoffes;

donc celui-ci est au-dessus du marchand d'idées. Le raisonnement est sans réplique.

L.

« D'abord incrédule à ce phénomène, je supposai que Cooper avait peint de fausses couleurs les mœurs des Indiens, et que les Américains, juges d'un tableau dont l'original est sous leurs yeux, le condamnaient comme dépourvu de vérité locale. Plus tard j'ai reconnu mon erreur : j'ai vu les Indiens, et me suis assuré que les portraits de Cooper sont d'une ressemblance frappante.

LI.

« Mais les Américains se demandent à quoi sert de connaître ce qu'ont fait les Indiens, ce qu'ils font encore ; comment ils vivaient dans leurs forêts, comment ils y meurent. Les sauvages sont de pauvres gens desquels il n'y a rien à tirer, ni richesses, ni enseignemens d'industrie. Il faut prendre leurs forêts, voilà tout, et s'en emparer, non pour faire de la poésie, mais pour les abattre et passer la charrue sur le tronc des vieux chênes.

LII.

« Ces belles forêts, ces magnifiques solitudes, ces splendides palais de la nature sauvage, il leur fallait pourtant un chantre divin ! Elles ne pouvaient tomber sous le fer de l'industriel sans avoir été célébrées sur la lyre du poète... Le poète n'était pas chez les Américains... mais, franchissant l'Atlantique, l'ange de la poésie a, sur ses ailes de flamme, transporté l'Homère français sur les rives du Meschascébé...

LIII.

« Tous les mondes sont le domaine du génie! et il est de larges poitrines qui, pour respirer à l'aise, n'ont pas trop de l'univers. Quelques années plus tard, l'hôte des sauvages allait, poète inspiré, chanter des souvenirs sur les bords de l'Eurotas, et, pélerin pieux, adorer Dieu sur les rives du Jourdain !

Atala, René, les Natchez sont nés en Amérique, enfans du désert. Le Nouveau-Monde les inspira ; la vieille Europe les a seule compris.

Les Américains, quand ils lisent Château-

briand, disent, comme en voyant la merveille de Niagara : Qu'est-ce que cela prouve?

Tel est le peuple sur lequel j'avais conçu l'espoir chimérique d'exercer une poétique influence!!

O cruel désenchantement! Ainsi se brisait dans mes mains le rameau secourable auquel j'avais, durant le naufrage, rattaché ma dernière chance de salut!!

FIN DU PREMIER VOLUME.

APPENDICE.

NOTE

SUR LA CONDITION SOCIALE ET POLITIQUE DES NÈGRES ESCLAVES ET DES GENS DE COULEUR AFFRANCHIS.

L'existence de deux millions d'esclaves au sein d'un peuple chez lequel l'égalité sociale et politique a atteint son plus haut développement; l'influence de l'esclavage sur les mœurs des hommes libres; l'oppression qu'il fait peser sur les malheureux soumis à la servitude; ses dangers

pour ceux même en faveur desquels il est établi ; la couleur de la race qui fournit les esclaves ; le phénomène de deux populations qui vivent ensemble, se touchent, sans jamais se confondre, ni se mêler l'une à l'autre ; les collisions graves que ce contact a déjà fait naître ; les crises plus sérieuses qu'il peut enfanter dans l'avenir ; toutes ces causes se réunissent pour faire sentir combien il importe de connaître le sort des esclaves et des gens de couleur libres des États-Unis. J'ai tâché, dans le cours de cet ouvrage, d'offrir le tableau des conséquences morales de l'esclavage sur les gens de couleur devenus libres ; je voudrais maintenant présenter un aperçu de la condition sociale de ceux qui sont encore esclaves. Cet examen me conduira naturellement à rechercher quels sont les caractères de l'esclavage américain.

Après avoir exposé l'organisation de l'esclavage, je rechercherai si cette plaie sociale peut être guérie ; quelle est sur ce point l'opinion publique aux États-Unis ; quels moyens on propose pour l'affranchissement des noirs, et quelles objections s'y opposent ; quel est enfin à cet égard l'avenir probable de la société américaine.

§ Ier.

CONDITION DU NÈGRE ESCLAVE AUX ÉTATS-UNIS.

Il semble que rien ne soit plus facile que de définir la condition de l'esclave. Au lieu d'énumérer les droits dont il jouit, ne suffit-il pas de dire qu'il n'en possède aucun? puisqu'il n'est rien dans la société, la loi n'a-t-elle pas tout fait en le déclarant esclave? Le sujet n'est cependant pas aussi simple qu'il le paraît au premier abord; de même que, dans toutes les sociétés, beaucoup de lois sont nécessaires pour assurer aux hommes libres l'exercice de leur indépendance; de même on voit que le législateur a beaucoup de dispositions à prendre pour créer des esclaves, c'est-à-dire pour destituer des hommes de leurs droits naturels et de leurs facultés morales, changer la condition que Dieu leur avait faite, substituer à leur nature perfectible un état qui les dégrade et tienne incessamment enchaînés un corps et une ame destinés à la liberté.

Les droits qui peuvent appartenir à l'homme dans toute société régulière sont de trois sortes: politiques, civils, naturels. Ce sont ces droits

dont la législation s'efforce de garantir la jouissance aux hommes libres, et qu'elle met tout son art à interdire aux esclaves.

Quant aux droits politiques, le plus simple bon sens indique que l'esclave doit en être entièrement privé. On ne fera pas participer au gouvernement et à la confection des lois celui que ce gouvernement et ces lois sont chargés d'opprimer sans relâche. Sur ce point, la tâche du législateur est aussi facile que sa marche est clairement tracée; les droits politiques, quelle que puisse être leur extension, constituent en tous pays une sorte de privilége. Tous les citoyens libres n'en jouissent pas; il est à plus forte raison facile d'en priver les esclaves : il suffit de ne pas les leur attribuer.

Aussi toutes les lois des États américains où l'esclavage est en vigueur se taisent sur ce point : leur silence est une exclusion suffisante.

Il n'est pas moins indispensable de dépouiller l'esclave de tous ses droits civils.

Ainsi l'esclave appartenant au maître ne pourra se marier : comment la loi laisserait-elle se former un lien qu'il serait au pouvoir du maître de briser par un caprice de sa volonté ? Les enfans de l'esclave appartiennent au maî-

tre, comme le croît des animaux : l'esclave ne peut donc être investi d'aucune puissance paternelle sur ses enfans. Il ne peut rien posséder à titre de propriétaire, puisqu'il est la chose d'autrui; il doit donc être incapable de vendre et d'acheter, et tous les contrats par lesquels s'acquiert et se conserve la propriété lui seront également interdits.

La loi américaine se borne, en général, à prononcer la nullité des contrats dans lesquels un esclave est partie; cependant il est des cas où elle donne à ses prohibitions l'appui d'une pénalité : c'est ainsi qu'en déclarant nuls la vente ou l'achat fait par un esclave, la loi de la Caroline du Sud prononce la confiscation des objets qui ont fait la matière du contrat [1]. Le code de la Louisiane contient une disposition analogue [2]. La loi du Tennessee condamne à la peine du fouet l'esclave coupable de ce fait, et à une amende l'homme libre qui a contracté avec lui [3].

[1] V. Brevard's Digest of South Carolina. V° Slaves, p. 238.

[2] V. Digeste des lois de la Louisiane, 1828. V° Code noir, § 38.

[3] V. Statute Laws of Tennessee, 1831. V° Slaves, p. 316 et 318. Lois de 7788 et 1819.

Du reste, quelles que soient la rigueur et la généralité des interdictions qui frappent l'esclave de mort civile, on conçoit cependant que le législateur les établisse sans beaucoup de peine. Ici encore il s'agit de droits qui tous sont écrits dans les lois. A la vérité, le principe de ces droits est préexistant à la législation qui les consacre; mais, sans les créer, la loi les proclame, et, en même temps qu'elle les reconnaît dans les hommes libres, il lui est facile de les contester à ceux qu'elle veut en dépouiller.

Jusque-là le législateur marche dans une voie où peu d'obstacles l'arrêtent. Il a sans doute fait beaucoup, puisque déjà il n'existe pour l'esclave ni patrie, ni société, ni famille; mais son œuvre n'est pas encore achevée.

Après avoir enlevé au nègre ses droits d'Américain, de citoyen, de père et d'époux, il faut encore lui arracher les droits qu'il tient de la nature même; et c'est ici que naissent les difficultés sérieuses.

L'esclave est enchaîné; mais comment lui ôter l'amour de la liberté ? il n'emploiera pas son intelligence au service de l'État et de la cité; mais comment anéantir cette intelligence

dont il pourrait user pour rompre ses fers ? il ne se mariera point ; mais, quelque nom qu'on donne à ses rapports avec une femme, ces rapports existent, on ne saurait les briser ; ils forment une partie de la fortune du maître puisque chaque enfant qui naît est un esclave de plus ; comment faire qu'il y ait une mère et des enfans, un père et des fils, des frères et des sœurs, sans des affections et des intérêts de famille ? en un mot, comment obtenir que l'esclave ne soit plus homme ?

Les difficultés du législateur croissent à mesure que, passant de l'interdiction des droits civils à celle des droits naturels, il quitte le domaine des fictions pour pénétrer plus avant dans la réalité. Son premier soin en déclarant le nègre esclave, est de le classer parmi les choses matérielles : l'esclave est une propriété mobilière, selon les lois de la Caroline du Sud ; immobilière dans la Louisiane.

Cependant la loi a beau déclarer qu'un homme est un meuble, une denrée, une marchandise, c'est une chose pensante et intelligente ; vainement elle le matérialise, il renferme des élémens moraux que rien ne peut détruire : ce sont ces facultés dont il est essentiel d'arrêter

développement. Toutes les lois sur l'esclavage interdisent l'instruction aux esclaves; non-seulement les écoles publiques leur sont fermées, mais il est défendu à leurs maîtres de leur procurer les connaissances les plus élémentaires. Une loi de la Caroline du Sud prononce une amende de cent livres sterling contre le maître qui apprend à écrire à ses esclaves; la peine n'est pas plus grave quand il les tue [1]. Ainsi

[1] And whereas the having of slaves taught to write, or suffering them to be employed in writing may be attended with great inconveniencies; *be it inacted,* that all and every person and persons whatsoever, who shall hereafter teach or cause any slave or slaves to be taught to write, every such person shall, for every offence, forfeit the sum of one hundred pounds current money. (V. Brevard's digest, t. II, v° Slaves, § 53.)

And if any person shall, on a sudden heat and passion, or by undue correction *kill* his own slave or the slave of any other person, he shall forfeit the sum of three hundred and fifty pounds current money. And in case any person or persons shall wilfully cut out the tongue, put out the eye, castrate, or cruelly scald, burn or deprive any slave of any limb or member, or shall inflict any other cruel punishment, other than by whipping, or beating with a horse-whip, cow-skin, switch, or small stick, or by putting irons on, or confining or imprisoning such slave; every such person shall for every such offence

la perfectibilité, la plus noble des facultés humaines est attaquée dans l'esclave qui se trouve ainsi placé dans l'impuissance d'accomplir envers lui-même le devoir imposé à tout être intelligent de tendre sans cesse vers la perfection morale.

La loi s'efforce de dégrader l'esclave; cependant un instinct de dignité lui fait haïr la servitude; un instinct plus noble encore lui fait aimer la liberté, on l'a enchaîné; mais il brise ses fers, le voilà libre!.... c'est-à-dire en état de rébellion ouverte contre la société et les lois qui l'ont fait esclave.

Tous les États américains du Sud sont d'accord pour mettre hors la loi le nègre fugitif. La loi de la Caroline du Sud dit que toute personne peut le saisir, l'appréhender, et le fouetter sur-le-champ [1]. Celle de la Louisiane porte textuellement qu'il est permis de tirer sur les esclaves marrons qui ne s'arrêtent pas quand ils sont poursuivis [2]. Le code du Tennessee déclare que

forfeit the sum of one hundred pounds current money. (V. Ibid., § 45.)

[1] V. Brevard's Digest, t. 2. v° Slaves, § 12, p. 231.

[2] V. Digeste des lois de la Louisiane, t. 1, Code noir, § 35.

le meurtre de l'esclave sommé légalement de se représenter est chose légitime (*it is lawful*) [1]; cette loi ajoute que l'esclave, dans une telle position, peut être tué impunément par toute personne quelconque et de la manière qu'il plaira à celle-ci d'employer; sans qu'elle ait à craindre d'être pour ce fait recherchée en justice [2]. Ces mêmes lois accordent des récompenses aux citoyens qui arrêtent l'esclave en liberté [3]; elles encouragent les dénonciateurs, et leur paient le prix de la délation [4]. La loi de la Caroline du Sud va plus loin: elle porte un châtiment terrible tout à la fois contre l'esclave qui a fui et contre toute personne qui l'a aidé dans son évasion; en pareil cas, c'est toujours la peine de mort qu'elle prononce [5].

[1] V. lois du Tennessee, 1831, t. 1. p. 321.

[2] For any person whatsoever and by such ways and means as he or she shall think fit. (V. ibid.)

[3] V. lois de la Louisiane, Code noir, art. 27 et 56, t. 1, p. 229. — Lois du Tennessee, t. 1, p. 321, § 28. — Lois de la Caroline du Sud. Brevard's Digest, t. 2, p. 232, § 16.

[4] Lois de la Caroline du Sud, ibid., p. 236, § 31.

[5] V. Brevard's Digest, § 59, 60, 61 et 62, t. 2, p. 245. Dans la Louisiane et dans le Tennessee, lorsqu'un esclave fugitif est arrêté, si son maître ne le réclame pas dans

Toutes les forces sociales sont mises en jeu pour ressaisir le nègre échappé. Lorsque celui-ci, ayant franchi la limite des États à esclaves, touche du pied le sol d'un État qui ne contient que des hommes libres, il peut un instant se croire rentré en possession de ses droits naturels; mais son espérance est bientôt dissipée. Les États de l'Amérique du Nord, qui ont aboli la servitude, repoussent de leur sein les esclaves fugitifs, et les livrent au maître qui les réclame [1].

Ainsi la société s'arme de toutes ses rigueurs et de ses droits les plus exorbitans pour s'empa-

un délai fixé, on le met en vente sur la place publique; on l'adjuge au plus offrant et dernier enchérisseur. Le prix de la vente sert à payer les frais de geôle et de justice. (Lois de la Louisiane, Code noir, § 29. — Et lois du Tennesse, t. 1, p. 323).

[1] No person held to service or labour in one state under the laws thereof, escaping into another, shall in consequence of any law or regulation therein, be discharged from such service or labour; but shall be *delivered up* on claim of the party to whom such service or labour may be due. (V. Constitution des États-Unis, art. 4, sect. 2, § 3). V. aussi les statuts révisés de l'État de New-York, t. 2, chap. 9, tit. 1er, § 6. — Pennsylvania Purdon's digest.

rer de l'esclave, et le punir du sentiment le plus naturel à l'homme et le plus inviolable, l'amour de la liberté.

Maintenant voilà l'esclave rendu à ses chaînes; on l'a châtié d'un mouvement coupable d'indépendance; désormais il ne tentera plus de briser ses fers; il va travailler pour son maître qui est parvenu à le dompter. Mais ici vont abonder encore les obstacles et les embarras pour le législateur et pour le possesseur de nègres. On a étouffé dans l'esclave deux nobles facultés, la perfectibilité morale et l'amour de la liberté; mais on n'a pas détruit tout l'homme.

Vainement le maître interdit à son nègre tout contact avec la société civile, vainement il s'efforce de le dégrader et de l'abrutir; il est un point où toutes ces interdictions et ces tentatives ont leur terme, c'est celui où commence l'intérêt du maître. Or, le maître, après avoir lié les membres de son esclave, est obligé de les délier, pour que celui-ci travaille; tout en l'abrutissant, il a besoin de conserver un peu de l'intelligence du nègre car c'est cette intelligence qui fait son prix; sans elle, l'esclave ne vaudrait pas plus que tout autre bétail; enfin, quoiqu'il ait déclaré le nègre une chose maté-

rielle, il entretient avec lui des rapports personnels qui sont l'objet même de la servitude; et l'esclave, auquel toute vie sociale est interdite, se trouve pourtant forcé, afin de servir son maître, d'entrer en relation avec un monde, dans lequel, à la vérité, il n'est rien, où il n'apparaît que pour autrui, mais où on lui fait cependant supporter la responsabilité morale qui appartient aux êtres intelligens.

Ici encore l'homme se retrouve, de l'aveu même de ceux qui ont tenté de l'anéantir. Ainsi, quelle que soit la dégradation de l'esclave, il lui faut de la liberté physique pour travailler, de l'intelligence pour servir son maître, des rapports sociaux avec celui-ci et avec le monde, pour accomplir les devoirs de la servitude.

Mais s'il ne travaille pas, s'il désobéit à son maître, s'il se révolte, et si, dans ses rapports avec les hommes libres, il commet des délits, que faire dans tous ces cas?—on le punira; comment? suivant quels principes? avec quels châtimens?

C'est surtout ici que les difficultés naissent en foule pour le législateur.

La loi qui fait l'un maître et l'autre esclave, créant deux êtres de nature toute différente, on sent qu'il est impossible d'établir les rapports de

l'esclave avec le maître, ou de l'esclave avec les hommes libres, sur la base de la réciprocité; mais alors, en s'écartant de cette règle, seul fondement équitable des relations humaines, on tombe dans un arbitraire complet, et l'on arrive à la violation de tous les principes. Ainsi, le crime du maître tuant son esclave ne sera pas l'équivalent du crime de l'esclave tuant son maître; la même différence existera entre le meurtre de tout homme libre par un esclave, et celui de l'esclave, par un homme libre.

Toutes les lois des États américains portent la peine de mort contre l'esclave qui tue son maître, mais plusieurs ne portent qu'une simple amende contre le maître qui tue son esclave [1].

Les voies de fait, la violence du maître sur le nègre, sont autorisées par les lois américaines [2]; mais le nègre qui frappe le maître est puni de mort. La loi de la Louisiane prononce la même peine contre l'esclave coupable d'une simple voie de fait envers l'enfant d'un blanc [3].

[1] V. lois de la Caroline du Sud, Brevard's Digest, § 45 et 45, t. 2, v° Slaves, p. 240.

[2] V. *ib.*, § 45.

[3] V. Digeste des lois de Louisiane, loi du 22 février 1814, t. 1, p. 244.

Les mêmes distinctions se retrouvent dans les rapports d'esclaves à personnes libres. Ainsi, dans la Caroline du Sud, le blanc qui fait une blessure grave à un nègre encourt une amende de quarante schillings [1]; mais le nègre esclave, qui blesse un homme libre, est puni de mort [2]; Lorsque le nègre blesse un blanc en défendant son maître, il n'encourt aucune peine; mais il subit le châtiment, s'il fait cette blessure en se défendant lui-même [3].

Il n'existe aucune loi pour punir l'injure commise par un homme libre envers un esclave. On conçoit qu'un si mince délit ne mérite pas une répression; mais la loi du Tennessee prononce la peine du fouet contre tout esclave qui se permet la moindre injure verbale envers une personne de couleur blanche [4].

Ces différences ne sont pas des anomalies; elles sont la conséquence logique du principe de l'esclavage. Chose étrange! on s'efforce de faire du nègre une brute, et on lui inflige des châti-

[1] Environ 50 fr.

[2] Brevard's Digest, v° Slaves, § 13 et 28, p. 231 et 235. V. aussi lois de la Louisiane, v° Code noir, § 15.

[3] V. § 28, ibid.

[4] V. Statute laws of Tennessee, v° Slaves, t. 1, p. 315, loi de 1806.

mens plus sévères qu'à l'être le plus intelligent. Il est moins coupable puisqu'il est moins éclairé, et on le punit davantage. Telle est cependant la nécessité : il est manifeste que l'échelle des délits ne peut être la même pour l'esclave et pour l'homme libre.

L'échelle des peines n'est pas moins différente; et, sur ce point, la tâche du législateur est encore plus difficile à remplir.

Non-seulement les gradations pénales établies pour les hommes libres ne doivent point s'appliquer aux esclaves, parce que la société a plus à craindre de ceux qu'elle opprime que de ceux qu'elle protége; mais encore on va voir qu'il y a nécessité de changer, pour l'esclave, la nature même des peines.

Les peines appliquées aux homme libres par les lois américaines se réduisent à trois : l'amende, l'emprisonnement perpétuel ou temporaire, et la mort : la première qui atteint l'homme dans sa propriété; la seconde, dans sa liberté; la troisième, dans sa vie.

On voit, tout d'abord, qu'aucune amende ne peut être prononcée contre l'esclave qui, ne possédant rien, ne peut souffrir aucun dommage dans sa propriété.

L'emprisonnement est aussi, de sa nature, une peine peu appropriée à la condition de l'esclave. Que signifie la privation de la liberté pour celui qui est en servitude? Cependant il faut distinguer ici. S'agit-il d'un emprisonnement temporaire et d'une courte durée? l'esclave redoutera peu ce châtiment; il n'y verra qu'un changement matériel de position, toujours saisi comme une espérance par celui qui est malheureux; il préférera d'ailleurs l'oisiveté à un travail pénible dont il ne tire aucun profit. A vrai dire, la peine sera pour le maître seul, privé du travail de son esclave, et dont le préjudice sera d'autant plus grand que la peine sera plus longue.

S'agit-il d'un emprisonnement à vie? on conçoit qu'une réclusion perpétuelle soit une peine grave, même pour l'esclave qui n'a point de liberté à perdre. Mais ici se présente un autre obstacle; la détention perpétuelle prive le maître de son esclave: prononcer ce châtiment contre l'esclave, c'est réunir le maître.

L'objection est encore plus grave contre la mort. Infliger cette peine à l'esclave, c'est anéantir la propriété du maître. Ainsi, toutes les peines dont la loi se sert pour châtier les hommes

libres sont inapplicables aux esclaves ; la mort même, cet instrument à l'usage de toutes les tyrannies, fait ici défaut au possesseur de nègres.

Cependant on trouve souvent dans les lois américaines relatives aux esclaves, des dispositions portant la mort et l'emprisonnement perpétuel ; quelquefois même ces peines sont appliquées par les cours de justice, mais les cas en sont très rares ; c'est seulement lorsque l'esclave a commis un grave attentat contre la paix publique ; alors la société blessée exige une réparation ; elle s'empare du nègre, le condamne à mort ou à une réclusion perpétuelle ; et, comme, par ce fait, elle prive le maître de son esclave, elle lui en paie la valeur. « Tous esclaves, porte « la loi, condamnés à mort ou à un empri- « sonnement perpétuel, seront payés par le « trésor public. La somme ne peut excéder trois « cents dollars. » Ici des intérêts d'une nature étrange entrent en lutte et exercent sur le cours de la justice une déplorable influence. Le maî-

[1] V. Digeste des lois de la Louisiane, v° Code noir, t. 1, p. 248, et aussi lois de la Caroline, Brevard's Digest. v° Slaves, t. 2, § 25.

tre, avant d'abandonner son nègre aux tribunaux, examine attentivement le délit, et ne le dénonce que s'il le croit capital; car l'indemnité étant à cette condition, il n'a intérêt à livrer son esclave que si celui-ci doit être condamné à mort. D'un autre côté, la société, payant le droit de se faire justice, ne l'exerce qu'avec une extrême réserve; elle épargne le sang, non par humanité, mais par économie; et, tandis que l'intérêt du maître est qu'on se montre inflexible en châtiant son nègre, celui de la société la pousse à l'indulgence. On ne voit le maître prompt à livrer son esclave que dans un seul cas : c'est lorsque celui-ci est vieux et infirme; il espère alors que la condamnation à mort du nègre invalide lui vaudra une indemnité équivalente au prix d'un bon nègre; mais la société se tient en garde contre la fraude, et, pour ne point payer l'indemnité, elle acquitte le nègre. L'esclave, dont le malheur ne touche ni la société ni le maître, trouve protection dans un calcul de cupidité.

Ce qui précède explique cette singulière loi de la Louisiane, qui porte que la peine d'emprisonnement infligée à un esclave ne peut excéder huit jours, à moins qu'elle ne soit per-

pétuelle. « A l'exception, dit-elle, des cas où « les esclaves doivent être condamnés à un « emprisonnement perpétuel, les jurys, cou- « voqués pour juger les crimes et délits des « esclaves, ne seront point autorisés à les em- « prisonner pour plus de huit jours [1]. »

L'intérêt de cette disposition est facile à saisir. L'emprisonnement temporaire, privant le maître du travail de ses nègres, et lui causant un préjudice sans compensation, est à ses yeux le pire de tous les châtimens. L'emprisonnement perpétuel enlève, il est vrai, au maître la personne de son esclave ; mais en même temps la société lui en paie le prix.

On conçoit maintenant l'impossibilité d'infliger souvent aux esclaves la mort ou un long emprisonnement ; car ces châtimens répétés ruineraient le maître des nègres ou la société.

Il faut cependant des peines pour punir l'esclave.... Des peines sévères, dont on puisse faire usage tous les jours, à chaque instant. Où les trouver ?

Voilà comment la nécessité conduit à l'em-

[1] Digeste des lois de la Louisiane, loi du 19 mars 1816. § 6, t. 1. p. 246.

ploi des châtimens corporels, c'est-à-dire de ceux qui sont instantanés, qui s'appliquent sans aucune perte de temps, sans frais pour le maître ni pour la société, et qui, après avoir fait éprouver à l'esclave de cruelles souffrances, lui permettent de reprendre aussitôt son travail. Ces peines sont le fouet, la marque, le pilori, et la mutilation d'un membre. Encore le législateur se trouve-t-il gêné dans ses dispositions relatives à ce dernier châtiment; car il faut laisser sains et intacts les bras de l'esclave.

Telles sont, à vrai dire, les peines propres à l'esclavage; elles en sont les auxiliaires indispensables, et, sans elles, il périrait. Les lois américaines ont été forcées d'y recourir. Dans le Tennessee, il n'existe, outre la peine de mort, que trois châtimens : le fouet, le pilori, la mutilation. La peine portée contre le faux témoin mérite d'être remarquée : le coupable est attaché au pilori, sur le poteau duquel on cloue d'abord une de ses oreilles; après une heure d'exposition, on lui coupe cette oreille, ensuite on cloue l'autre de même, et, une heure après, celle-ci est coupée comme la première [1].

[1] V. Statute laws of Tennessee, t. 1, v° Slaves, p. 315.

Du reste, le pilori, la mutilation, la marque, ne sont point les peines les plus usitées dans les États à esclaves; elles exigent, pour leur application, des soins, font naître des embarras, et entraînent quelque perte de temps. Le fouet seul n'offre aucun de ces inconvéniens; il déchire le corps de l'esclave sans atteindre sa vie; il punit le nègre sans nuire au maître : c'est véritablement la peine à l'usage de la servitude. Aussi les lois américaines sur l'esclavage invoquent-elles constamment son appui [1].

Tout à l'heure nous avons vu le législateur forcé d'attribuer à l'esclave une autre criminalité qu'à l'homme libre; nous venons aussi de reconnaître qu'aucune des peines appliquées aux hommes libres ne convenaient aux esclaves, et que, pour châtier ceux-ci, on est contraint de recourir aux rigueurs les plus cruelles.

Maintenant, le crime de l'esclave étant défini, et la nature des peines déterminée, qui appliquera ces peines? selon quels principes le nègre sera-t-il jugé? le verra-t-on, durant la procédure, environné des garanties dont toutes

[1] V. Brevard's Digest, v° Slaves. Lois de la Louisiane, v° Code noir. Lois de Tennesse, v° Slaves.

les législations des peuples civilisés entourent le malheureux accusé?

Jetons un coup d'œil sur les lois américaines, et nous allons voir le législateur conduit de nécessités en nécessités à la violation successive de tous les principes. La première règle en matière criminelle c'est que nul ne peut être jugé que par ses pairs. On sent l'impossibilité d'appliquer aux esclaves cette maxime d'équité ; car ce serait remettre entre les mains des esclaves le sort des maîtres : aussi, dans tous les cas, les hommes libres composent-ils le jury chargé de juger les esclaves [1] ; et ici le nègre accusé n'a pas seulement à redouter la partialité de l'homme libre contre l'esclave, il a encore à craindre l'antipathie du blanc contre l'homme noir.

C'est un axiome de jurisprudence, que tout accusé est présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable. Je trouve dans les lois de la Louisiane et de la Caroline des principes contraires :

« Si un esclave noir, dit la loi de la Louisiane,

[1] V. lois du Tennessee, t. 1, v° slaves, p. 346. — Brevard's Digest, v° slaves. — Louisiane, Code noir.

« tire avec une arme à feu sur quelque per-
« sonne, ou la frappe, ou la blesse avec une
« arme meurtrière, avec l'intention de la tuer,
« ledit esclave, sur due conviction d'aucun
« desdits faits, sera puni de mort, *pourvu que*
« *la présomption, quant à cette intention, soit*
« *toujours contre l'esclave accusé, à moins qu'il*
« *ne prouve le contraire* [1]. »

C'est encore un principe salutaire et consacré par toutes les législations sages, qu'en matière criminelle, les peines doivent être fixées par la loi. Cependant les lois américaines abandonnent en général à la discrétion du juge le châtiment de l'esclave; tantôt elles disent que, dans un cas déterminé, le juge fera distribuer le nombre de coups de fouet qu'il jugera convenable, sans fixer ni minimum ni maximum [2]; une autre fois, elles laissent au juge chargé de punir, le soin de choisir parmi les peines celle

[1] Digeste de la Louisiane, acte du 19 mars 1816, sect 3, t. 1, p. 246. Dans toute contestation entre un maître qui prétend droit sur un nègre, et celui-ci qui se prétend libre, la présomption est contre le nègre, sauf à lui à prouver qu'il n'est pas esclave. V. Caroline de Sud, Brevard's Digest, v° slaves, § 7, p. 230, t. 2.

[2] V. Statute laws of Tennessee, v° slaves, t. 1, p. 315.

qui lui plaît, depuis le fouet jusqu'à la mort exclusivement [1]. Ainsi voilà l'esclave livré à l'arbitraire du juge.

Mais il est un principe encore plus sacré que les précédens : c'est que nul ne peut se faire justice à soi-même, et que quiconque a été lésé par un crime, doit s'adresser aux magistrats chargés par la loi de prononcer entre le plaignant et l'accusé.

Cette règle est violée formellement par les lois de la Caroline du Sud et de la Louisiane, relatives aux esclaves. On trouve dans les lois de ces deux États une disposition qui confère au maître le pouvoir discrétionnaire de punir ses esclaves, soit à coups de fouet, soit à coups de bâton, soit par l'emprisonnement [2]; il apprécie le délit, condamne l'esclave, et appli-

[1] V. lois de la Caroline du Sud, v° slaves, t. 2, § 28 et 34. — Voici l'expression générale de ces lois..... « Shall « suffer such corporal punishment not extending to life « or limb as the justices of the peace or the free-holders, « shall, in their discretion, think fit. » V. aussi Digeste de la Louisiane, loi de 1807, t. 1, p. 238.

[2] V. lois de la Caroline, Brevard's Digest, v° slaves, § 45. — Et Digeste de la Louisiane, v° Code noir, § crimes et délits, sect. 16, t. 1.

que la peine : il est tout à la fois partie, juge et bourreau.

Telles sont et telles doivent être les lois de répression contre les esclaves. Ici les principes du droit commun seraient funestes, et les formes de la justice régulière impossibles. Faudra-t-il soumettre tous les méfaits du nègre à l'examen d'un juge ? mais la vie du maître se consumerait en procès ; d'ailleurs la sentence d'un tribunal est quelquefois incertaine et toujours lente. Ne faut-il pas qu'un châtiment terrible et inévitable soit incessamment suspendu sur la tête de l'esclave, et frappe dans l'ombre le coupable, au risque d'atteindre l'innocent ?

La justice et les tribunaux sont donc presque toujours étrangers à la répression des délits de l'esclave ; tout se passe entre le maître et ses nègres. Quand ceux-ci sont dociles, le maître jouit en paix de leurs labeurs et de leur abrutissement. Si les esclaves ne travaillent pas avec zèle, il les fouette comme des bêtes de somme. Ces peines fugitives ne sont point enregistrées dans les greffes des cours ; elles ne valent pas les frais d'une enquête. Celui qui consulte les annales des tribunaux n'y trouve qu'un très petit nombre de jugemens relatifs à des nègres ;

mais qu'il parcoure les campagnes, il entendra les cris de la douleur et de la misère : c'est la seule constatation des sentences rendues contre des esclaves.

Ainsi, pour établir la servitude, il faut non seulement priver l'homme de tous droits politiques et civils, mais encore le dépouiller de ses droits naturels, et fouler aux pieds les principes les plus inviolables.

Un seul droit est conservé à l'esclave, l'exercice de son culte; c'est que la religion enseigne aux hommes le courage et la résignation. Cependant, même sur ce point, la loi de la Caroline du Sud se montre pleine de restrictions prudentes : ainsi les nègres ne peuvent prier Dieu qu'à des heures marquées, et ne sauraient assister aux réunions religieuses des blancs. L'esclave ne doit point entendre la prière des hommes libres [1].

Quel plus beau témoignage peut-il exister en faveur de la liberté de l'homme que cette impossibilité d'organiser la servitude sans outrager toutes les saintes lois de la morale et de l'humanité ?

[1] V. lois de la Caroline du Sud, Brevard's Digest, v° slaves, § 100.

§ II.

CARACTÈRES DE L'ESCLAVAGE AUX ÉTATS-UNIS.

Je viens d'exposer les rigueurs mises en usage et les cruautés employées pour fonder et maintenir l'esclavage aux États-Unis. Je pense, du reste, que, dans ces rigueurs et dans ces cruautés, il n'y a rien qui soit spécial à l'esclavage américain. La servitude est partout la même, et entraîne, en quelque lieu qu'on l'établisse, les mêmes iniquités et les mêmes tyrannies.

Ceux qui, en admettant le principe de l'esclavage, prétendent qu'il faut en adoucir le joug, donner à l'esclave un peu de liberté, offrir quelque soulagement à son corps et quelque lumière à son esprit; ceux-là me paraissent doués de plus d'humanité que de logique. A mon sens, il faut abolir l'esclavage, ou le maintenir dans toute sa dureté.

L'adoucissement qu'on apporte au sort de l'esclave ne fait que rendre plus cruelles à ses yeux les rigueurs qu'on ne supprime pas; le bienfait qu'il reçoit devient pour lui une sorte d'excitation à la révolte. A quoi bon l'instruire? est-

ce pour qu'il sente mieux sa misère? ou afin que son intelligence se développant, il fasse des efforts plus éclairés pour rompre ses fers? Quand l'esclavage existe dans un pays, ses liens ne sauraient se relâcher sans que la vie du maître et de l'esclave soit mise en péril : celle du maître, par la rébellion de l'esclave, celle de l'esclave, par le châtiment du maître.

Toutes les déclamations auxquelles on se livre sur la barbarie des possesseurs d'esclaves, aux États-Unis comme ailleurs, sont donc peu rationnelles. Il ne faut point blâmer les Américains des mauvais traitemens qu'ils font subir à leurs esclaves, il faut leur reprocher l'esclavage même. Le principe étant admis, les conséquences qu'on déplore sont inévitables.

Il en est d'autres qui, voulant excuser la servitude et ses horreurs, vantent l'humanité des maîtres américains envers leurs nègres; ceux-ci manquent pareillement de logique et de vérité. Si le possesseur d'esclaves était humain et juste, il cesserait d'être maître ; sa domination sur ses nègres est une violation continue et obligée de toutes les lois de la morale et de l'humanité.

L'esclavage américain, qui s'appuie sur la même base que toutes les servitudes de l'homme

sur l'homme, a pourtant quelques traits particuliers qui lui sont propres.

Chez les peuples de l'antiquité, l'esclave était plutôt attaché à la personne du maître qu'à son domaine; il était un besoin du luxe, et une des marques extérieures de la puissance. L'esclave américain, au contraire, tient plutôt au domaine qu'à la personne du maître; il n'est jamais pour celui-ci un objet d'ostentation, mais seulement un instrument utile entre ses mains. Autrefois l'esclave travaillait aux plaisirs du maître autant qu'à sa fortune. Le nègre ne sert jamais qu'aux intérêts matériels de l'Américain.

Jefferson, qui d'ailleurs n'est pas partisan de l'esclavage, s'efforce de prouver l'heureux sort des nègres, comparé à la condition des esclaves romains; et, après avoir peint les mœurs douces des planteurs américains, il cite l'exemple de Vedius Pollion, qui condamna un de ses esclaves à servir de pâture aux murènes de son vivier, pour le punir d'avoir cassé un verre de cristal [1].

Je ne sais si la preuve offerte par Jefferson est bonne. Il est vrai que l'habitant des États-

[1] V. notes sur la Virginie, Thomas Jefferson.

Unis serait peu sévère envers l'esclave qui briserait un objet de luxe ; mais aurait-il la même indulgence pour celui qui détruirait une chose utile ? Je ne sais. Il est cerain, du moins, que la loi de la Caroline du Sud prononce la peine de mort contre l'esclave qui fait un dégât dans un champ [1].

Je crois, du reste, qu'en effet la vie des nègres, en Amérique, n'est point sujette aux mêmes périls que celle des esclaves chez les anciens. A Rome, les riches faisaient bon marché de la vie de leurs esclaves ; ils n'y étaient pas plus attachés qu'on ne tient à une superfluité du luxe ou à un objet de mode. Un caprice, un mouvement de colère, quelquefois un instinct dépravé de cruauté, suffisaient pour trancher le fil de plusieurs existences. Les mêmes passions ne se rencontrent point chez le maître américain, pour lequel un esclave a la valeur matérielle qu'on attache aux choses utiles, et qui, dépourvu d'ailleurs de passions violentes, n'éprouve à l'aspect de ses nègres, travaillant pour lui, que des instincts de conservation.

L'habitant des États-Unis, possesseur de nè-

[1] V. Brevard's Digest, t. 2, p. 253, § 20.

gres, ne mène point sur ses domaines une vie brillante, et ne se montre jamais à la ville avec un cortége d'esclaves. L'exploitation de sa terre est une entreprise industrielle ; ses esclaves sont des instrumens de culture. Il a soin de chacun d'eux comme un fabricant a soin des machines qu'ils emploie ; il les nourrit et les soigne comme on conserve une usine en bon état ; il calcule la force de chacun, fait mouvoir sans relâche les plus forts, et laisse reposer ceux qu'un plus long usage briserait. Ce n'est pas là une tyrannie de sang et de supplices, c'est la tyrannie la plus froide et la plus intelligente qui jamais ait été exercée par le maitre sur l'esclave.

Cependant, sous un autre point de vue, l'esclavage américain n'est-il pas plus rigoureux que ne l'était la servitude antique?

L'esprit calculateur et positif du maître américain le pousse vers deux buts distincts : le premier, c'est d'obtenir de son esclave le plus de travail possible ; le second, de dépenser le moins possible pour le nourrir. Le problème à résoudre est de conserver la vie du nègre en le nourrissant peu, et de le faire travailler avec ardeur sans l'épuiser. On conçoit si l'alternative embarrassante dans laquelle est placé le maître qui vou-

drait que son nègre ne se reposât point, et qui pourtant craint qu'un travail continu ne le tue. Souvent le possesseur d'esclaves, en Amérique, tombe dans la faute de l'industriel qui, pour avoir fatigué les ressorts d'une machine, les voit se briser. Comme ces calculs de la cupidité font périr des hommes, les lois américaines ont été dans la nécessité de prescrire le minimum de la ration quotidienne que doit recevoir l'esclave, et de porter des peines sévères contre les maîtres qui enfreindraient cette disposition [1]. Ces lois, du reste, prouvent le mal, sans y remédier : quel moyen peut avoir l'esclave d'obtenir justice du plus ou moins de tyrannie qu'il subit ! En général, la plainte qu'il fait entendre lui attire de nouvelles rigueurs ; et lorsque par hasard il arrive jusqu'à un tribunal, il trouve pour juges ses ennemis naturels, tous amis de son adversaire.

Ainsi il me paraît juste de dire qu'aux États-Unis l'esclave n'a point à redouter les violences meurtrières, dont les esclaves des anciens

[1] Lois de la Caroline, Brevard's Digest, v° slaves, § 46, t. 2, p. 241. — Lois de la Louisiane, Code noir, art. 1er, sect. 3, t. 1er, p. 220. — Lois du Tennessee, t. 1, v° slaves, p. 321.

étaient si souvent les victimes. Sa vie est protégée ; mais peut-être sa condition journalière est-elle plus malheureuse.

J'indiquerai encore ici une dissemblance ; l'esclave, chez les anciens, servait souvent les vices du maître ; son intelligence s'exerçait à cette immoralité.

L'esclave américain n'a jamais de pareils offices à rendre ; il quitte rarement le sol, et son maître a des mœurs pures. Le nègre est stupide ; il est plus abruti que l'esclave romain, mais il est moins dépravé.

§ III.

PEUT-ON ABOLIR L'ESCLAVAGE DES NOIRS AUX ÉTATS-UNIS?

On ne saurait parler de l'esclavage sans reconnaître en même temps que son institution chez un peuple est tout à la fois une tache et un malheur.

La plaie existe aux États-Unis ; mais on ne saurait l'imputer aux Américains de nos jours, qui l'ont reçue de leurs aïeux. Déjà même une partie de l'Union est parvenue à s'affranchir de ce fléau. Tous les états de la Nouvelle-Angle-

terre, New-York, la Pennsylvanie, n'ont plus d'esclaves [1]. Maintenant l'abolition de l'esclavage pourra-t-elle s'opérer dans le Sud, de même qu'elle a eu lieu dans le Nord ?

Avant d'entrer dans l'examen de cette grande question, commençons par reconnaître qu'il existe aux États-Unis une tendance générale de l'opinion vers l'affranchissement de la race noire.

Plusieurs causes morales concourent pour produire cet effet.

D'abord les croyances religieuses, qui, aux États-Unis, sont universellement répandues.

Plusieurs sectes y montrent un zèle ardent pour la cause de la liberté humaine ; ces efforts des hommes religieux sont continus et infatigables, et leur influence, presque inaperçue, se fait cependant sentir. A ce sujet, on se demande si l'esclavage peut avoir une très longue durée au sein d'une société de chrétiens. Le christianisme, c'est l'égalité morale de l'homme. Ce principe admis ; il est aussi difficile de ne pas arriver à l'égalité sociale, qu'il paraît impossible, l'égalité sociale existant, de n'être pas con-

[1] V. table statistique à la suite de la note.

duit à l'égalité politique. Les législateurs de la Caroline du Sud sentirent bien toute la portée du principe moral dont le christianisme renferme le germe; car, dans l'un des premiers articles du code qui organise l'esclavage, ils ont eu soin de déclarer, en termes formels, que l'esclave qui recevra le baptême ne deviendra pas libre par ce seul fait [1].

On ne peut pas non plus contester que le progrès de la civilisation ne nuise chaque jour à l'esclavage. A cet égard, l'Europe même influe sur l'Amérique. L'Américain, dont l'orgueil ne veut reconnaître aucune supériorité, souffre cruellement de la tache que l'esclavage imprime à son pays dans l'opinion des autres peuples.

Enfin, il est une cause morale, plus puissante peut-être que toute autre sur la société américaine pour l'exciter à l'affranchissement des noirs, c'est l'opinion qui de plus en plus se répand que les États où l'esclavage a été aboli sont plus riches et plus prospères que ceux où il est encore en vigueur, et cette opinion a

[1] Lois de la Caroline du Sud, Brevard's Digest, t. 2, v° slaves, § 3, p. 229.

pour base un fait réel, dont enfin on se rend compte; dans les États à esclaves, les hommes libres ne travaillent pas, parce que le travail, étant l'attribut de l'esclave, est avili à leurs yeux. Ainsi, dans ces États, les blancs sont oisifs à côtés des noirs qui seuls travaillent. En d'autres termes, la portion de la population, la plus intelligente, la plus énergique, la plus capable d'enrichir le pays, demeure inerte et improductive, tandis que le travail de production est l'œuvre d'une autre portion de la population, grossière, ignorante, et qui fait son travail sans cœur, parce qu'elle n'y a point d'intérêt.

J'ai plus d'une fois entendu des habitans du Sud, possesseurs d'esclaves, déplorer eux-mêmes, par ce motif, l'existence de l'esclavage, et faire des vœux pour sa destruction.

On ne peut donc nier qu'aux États-Unis l'opinion publique ne tende vers l'abolition complète de l'esclavage.

Mais cette abolition est-elle possible ? et comment pourrait-elle s'opérer ? Ici je dois jeter un coup d'œil sur les diverses objections qui se présentent.

Première objection. — D'abord il est des per-

sonnes qui font de l'esclavage des nègres une question de fait et non de principe. La race africaine ; disent-ils, est inférieure à la race européenne : les noirs sont donc par leur nature même destinés à servir les blancs.

Je ne discuterai pas ici la question de supériorité des blancs sur les nègres. C'est un point sur lequel beaucoup de bons esprits sont partagés, il me faudrait, pour l'approfondir, plus de lumières que je n'en possède sur ce sujet. Je ne présenterai donc que de courtes observations à cet égard.

En général, on tranche la question de supériorité à l'aide d'un seul fait : on met en présence un blanc et un nègre, et l'on dit : « Le « premier est plus intelligent que le second. » Mais ici il y a une première source d'erreur ; c'est la confusion qu'on fait de la race et de l'individu. Je suppose constant le fait de supériorité intellectuelle de l'Européen de nos jours : la difficulté ne sera pas résolue.

En effet, ne se peut-il pas qu'il y ait chez le nègre une intelligence égale dans son principe à celle du blanc, et qui ait dégénéré par des causes accidentelles ? Lorsque, par suite d'un certain état social, la population noire est sou-

mise pendant plusieurs siècles à une condition dégradante transmise d'âge en âge, à une vie toute matérielle et destructive de l'intelligence humaine, ne doit-il pas résulter pour les générations qui se succèdent, une altération progressive des facultés morales, qui, arrivée à un certain degré, prend le caractère d'une organisation spéciale, et est considérée comme l'état naturel du nègre, quoiqu'elle n'en soit qu'une déviation? Cette question que je ne fais qu'indiquer, est traitée avec de grands détails dans un ouvrage en deux volumes intitulé : *Natural and physical history of man, by Richard.*

Après avoir indiqué l'erreur dans laquelle on peut tomber en assimilant deux races qui marchent depuis une longue suite de siècles dans des voies opposées, l'une vers la perfection morale, l'autre vers l'abrutissement, j'ajouterai que la comparaison des individus entre eux n'est guère moins défectueuse. Comment, en effet, demander au nègre dont rien, depuis qu'il existe, n'a éveillé l'intelligence, le même développement de facultés qui, chez le blanc, est le fruit d'une éducation libérale et précoce?

Du reste, cette question recevra une grande lumière de l'expérience qui se fait en ce mo-

ment dans les États américains où l'esclavage est aboli. Il existe à Boston, à New-York et à Philadelphie des écoles publiques pour les enfans des noirs, fondées sur les mêmes principes que celles des blancs; et j'ai trouvé partout cette opinion, que les enfans de couleur montrent une aptitude au travail et une capacité égales à celles des enfans blancs. On a cru long-temps aux États-Unis que les nègres n'avaient pas même l'esprit suffisant pour faire le négoce; cependant il existe en ce moment, dans les États libres du Nord, un grand nombre de gens de couleur qui ont fondé eux-mêmes de grandes fortunes commerciales. Long-temps même on pensa que le nègre était destiné par le créateur à courber incessamment son front sur le sol, et on le croyait dépourvu de l'intelligence et de l'adresse qui sont nécessaires pour les arts mécaniques. Mais un riche industriel du Kentucky me disait un jour que c'était une erreur reconnue, et que les enfans nègres auxquels on apprend des métiers travaillent tout aussi bien que les blancs.

La question de snpériorité des blancs sur les nègres n'est donc pas encore pure de tout nuage. Du reste, alors même que cette supériorité

serait incontestable, en résulterait-il la conséquence qu'on en tire? faudrait-il, parce qu'on reconnaîtrait à l'homme d'Europe un degré d'intelligence de plus qu'à l'Africain, en conclure que le second est destiné par la nature à servir le premier? mais où mènerait une pareille théorie?

Il y aussi parmi les blancs des intelligences inégales: la servitude sera-t-elle le châtiment de tout être moins éclairé que le moyen nombre! Et qui déterminera la moyenne des intelligences?... Non, la valeur morale de l'homme n'est pas tout entière dans l'esprit; elle est surtout dans l'ame. Après avoir prouvé que le nègre comprend moins bien que le blanc, il faudrait encore établir qu'il sent moins vivement que celui-ci; qu'il est moins capable de générosité, de sacrifices, de vertu.

Une pareille théorie ne soutient pas l'examen. Si on l'applique aux blancs entre eux, elle semble ridicule; restreinte aux nègres, elle est plus odieuse parce qu'elle comprend toute une race d'hommes qu'elle atteint en masse, de la plus affreuse des misères.

Il faut donc écarter cette première objection.

Seconde objection. — Mais d'autres disent : « Nous avons besoin de nègres pour cultiver « nos terres; les hommes d'Afrique peuvent « seuls, sous un soleil brûlant, se livrer, sans « péril, aux rudes travaux de la culture ; puis- « que nous ne pouvons nous passer d'esclaves, « il faut bien conserver l'esclavage. »

Ce langage est celui du planteur américain, qui, comme on le voit, réduit la question à celle de son intérêt personnel. A cet intérêt se mêlerait, il est vrai, celui de la prospérité même du pays, s'il était exact de dire que les États du Sud ne peuvent être cultivés que par des nègres.

Sur ce point il existe, dans le Sud des États-Unis, une grande divergence d'opinion. Il est bien certain qu'à mesure que les blancs se rapprochent du tropique, les travaux exécutés par eux sous le soleil d'été deviennent dangereux. Mais quelle est l'étendue de ce péril? L'habitude le ferait-elle disparaître? à quel degré de latitude commence-t-il? est-ce à la Virginie ou à la Louisiane? au 40e ou au 31e degré?

Telles sont les questions en litige qui reçoivent en Amérique bien des solutions contradictoires. En parcourant les États du Sud, j'ai souvent entendu dire que si l'esclavage des noirs

était aboli, c'en était fait de la richesse agricole des contrées méridionales.

Cependant il se passe aujourd'hui même dans le Maryland un fait qui est propre à ébranler la foi trop grande qu'on ajouterait à de pareilles assertions.

Le Maryland, État à esclaves, est situé entre les 38e et 39e degrés de latitude ; il tient le milieu entre les États du Nord où il n'existe que des hommes libres, et ceux du Sud, où l'esclavage est en vigueur. Or c'était, il y a peu d'années encore, une opinion universelle dans le Maryland que le travail des nègres y était indispensable à la culture du sol ; et l'on eût étouffé la voix de quiconque eût exprimé un sentiment contraire. Cependant, à l'époque où je traversai ce pays (octobre 1831), l'opinion avait déjà entièrement changé sur ce point. Je ne puis mieux faire connaître cette révolution dans l'esprit public qu'en rapportant textuellement ce que me disait à Baltimore un homme d'un caractère élevé, et qui tient un rang distingué dans la société américaine :

« Il n'est, me disait-il, personne dans le Mary-
« land qui ne désire maintenant l'abolition de

« l'esclavage aussi franchement qu'il en voulait « jadis le maintien.

« Nous avons reconnu que les blancs peuvent « se livrer sans aucun inconvénient aux travaux « agricoles, qu'on croyait ne pouvoir être faits « que par des nègres.

« Cette expérience ayant eu lieu, un grand « nombre d'ouvriers libres et de cultivateurs de « couleur blanche se sont établis dans le Mary- « land, et alors nous sommes arrivés à une « autre démonstration non moins importante : « c'est qu'aussitôt qu'il y a concurrence de tra- « vaux entre des esclaves et des hommes libres, « la ruine de celui qui emploie des esclaves est « assurée. Le cultivateur qui travaille pour lui, « ou l'ouvrier libre qui travaille pour un au- « tre, moyennant salaire, produisent moitié « plus que l'esclave travaillant pour son maître « sans intérêt personnel. Il en résulte que les « valeurs créées par un travail libre se vendent « moitié moins cher. Ainsi telle denrée qui va- « lait deux dollars lorsqu'il n'y avait parmi nous « d'autres travailleurs que des esclaves, ne « coûte actuellement qu'un seul dollar. Cepen- « dant celui qui la produit avec des esclaves est « obligé de la donner au même prix, et alors

« il est en perte ; il gagne moitié moins que « précédemment, et cependant ses frais sont « toujours les mêmes ; c'est-à-dire qu'il est tou- « jours forcé de nourrir ses nègres, leurs fa- « milles, de les entretenir dans leur enfance, « dans leur vieillesse, durant leurs maladies ; « enfin il a toujours des esclaves travaillant « moins que des hommes libres [1]. »

Je ne saurais non plus quitter ce sujet sans rappeler ici ce que me disait de l'esclavage des noirs un homme justement célèbre en Amérique, Charles Caroll, celui des signataires de la déclaration d'indépendance qui a joui le

[1] Il n'existe dans le Maryland qu'une seule branche de culture, pour laquelle on peut encore sans préjudice employer les esclaves, c'est celle du tabac ; cette culture, qui exige une infinité de soins minutieux, réclame un nombre immense de bras ; des femmes, des enfans suffisent pour cet objet ; le point important, c'est d'en avoir un grand nombre, et les familles de nègres, en général si nombreuses, remplissent cette condition. Du reste, les nègres sont encore utiles pour cette culture, mais non indispensables ; la culture du tabac serait également bien faite par les blancs. On peut dire seulement que faite par des esclaves elle procure encore un bénéfice, tandis qu'elle a cessé d'être profitable, appliquée aux autres industries agricoles.

plus long-temps de son œuvre glorieuse [1].

« C'est une idée fausse, me disait-il, de « croire que les nègres sont nécessaires à la « culture des terres pour certaines exploita- « tions, telles que celles du sucre, du riz et « du tabac. J'ai la conviction que les blancs s'y « habitueraient facilement, s'ils l'entrepre- « naient. Peut-être, dans les premiers temps, « souffriraient-ils du changement apporté à « leurs habitudes; mais bientôt ils surmonte- « raient cet obstacle, et, une fois accoutumés « au climat et aux travaux des noirs, ils en fe- « raient deux fois plus que les esclaves. »

Lorsque M. Charles Caroll me tenait ce langage, il habitait une terre sur laquelle il y avait trois cents noirs.

Je ne conclurai point de tout ceci que l'objection élevée contre le travail des blancs dans le Sud soit entièrement dénuée de fondement; mais enfin n'est-il pas permis de penser que plusieurs États du Sud qui, jusqu'à ce jour, ont considéré l'esclavage comme une nécessité, viendront à reconnaître leur erreur, ainsi que

[1] J'ai vu M. Charles Caroll à la fin de 1831, et l'année suivante il n'était plus. Il est mort le 10 novembre 1832, âgé de 96 ans.

le fait aujourd'hui le Maryland? Chaque jour les communications des États entre eux deviennent plus faciles et plus fréquentes. La révolution morale qui s'est faite à Baltimore ne s'étendra-t-elle point dans le Sud? Les États du Midi, autrefois purement agricoles, commencent à devenir industriels; les manufactures établies dans le Sud auront besoin de soutenir la concurrence avec celles du Nord, c'est-à-dire de produire à aussi bon marché que ces dernières; elles seront dès lors dans l'impossibilité de se servir long-temps d'ouvriers esclaves, puisqu'il est démontré que ceux-ci ne sauraient concourir utilement avec des ouvriers libres. Partout où se montre l'ouvrier libre, l'esclavage tombe. Enfin, ce qui demeure bien prouvé, c'est que (économiquement parlant) l'esclavage est nuisible lorsqu'il n'est pas nécessaire, et qu'il a été jugé tel par ceux qui auparavant l'avaient cru indispensable. Mais il se présente contre l'abolition de l'esclavage des objections bien autrement graves que celle du plus ou moins d'utilité dont le travail des nègres peut être pour les blancs.

Troisième objection. — Supposez le principe

de l'abolition admis, quel sera le moyen d'exécution ?

Ici deux systèmes se présentent : affranchir dès à présent tous les esclaves ; ou bien abolir seulement en principe l'esclavage, et déclarer libres les enfans à naître des nègres. Dans le premier cas, l'esclavage disparaît aussitôt, et, le jour où la loi est rendue, il n'y a plus dans la société américaine que des hommes libres. Dans le second, le présent est conservé ; ceux qui sont esclaves restent tels ; l'avenir seul est atteint, on travaille pour les générations suivantes.

Ces deux systèmes, assez simples l'un et l'autre dans leur théorie, rencontrent dans l'exécution des difficultés qui leur sont communes.

D'abord, pour déclarer libres les esclaves ou leurs descendans, l'équité exige que le gouvernement en paie le prix à leurs possesseurs : l'indemnité est la première condition de l'affranchissement, puisque l'esclave est la propriété du maître.

Maintenant comment opérer ce rachat ?

Le gouvenement américain se trouve, dit-on, pour l'effectuer, dans la situation la plus favorable ; car la dette publique des États-Unis est éteinte : or, les revenus du gouvernement fédéral

sont annuellement de cent cinquante-neuf millions de francs. Sur cette somme, soixante-quatorze millions sont absorbés par les dépenses de l'administration fédérale ; restent donc quatre-vingt-cinq millions qui, précédemment, étaient consacrés à l'extinction de la dette publique, et qui maintenant pourraient être employés au rachat des nègres esclaves [1].

J'ai souvent entendu proposer ce moyen pour parvenir à l'affranchissement général ; mais ici combien d'obstacles se présentent ! D'abord le point de départ est vicieux : en effet, les États-Unis n'ont, il est vrai, plus de dette publique à payer ; mais, en même temps qu'ils se sont libérés, ils ont réduit considérablement l'impôt qui était la source de leurs revenus. Il est donc inexact de dire que le gouvernement fédéral reçoive annuellement quatre-vingt-cinq millions, qu'il pourrait appliquer au rachat des nègres.

Mais supposons qu'en effet cette somme est à sa disposition, et voyons s'il est possible d'espérer qu'il en fera l'usage qu'on propose.

Il y avait, aux États-Unis, lors du dernier

[1] V. *National calendar* 1833. v° Public revenues and expenditures.

recensement de la population, fait en 1830, deux millions neuf mille esclaves; or, en supposant qu'il faille réduire à cent dollars la valeur moyenne de chaque nègre, à raison des femmes, des enfans et des vieillards, le rachat fait à ce prix de deux millions neuf mille esclaves coûterait plus d'un milliard de francs [1]. A cette somme, il faut ajouter le prix de deux cent mille esclaves au moins, nés depuis 1830 [2], dont le rachat ajouterait une somme de cent onze millions de francs au milliard précédent. En supposant que le gouvernement fédéral pût et voulût appliquer annuellement au rachat des nègres une somme annuelle de quatre-vingt-cinq millions, il ne pourrait avec cette somme racheter chaque année que cent soixante mille esclaves; il faudrait donc l'application de la même somme au même objet pendant quatorze années pour racheter la totalité des esclaves existans aujourd'hui. Mais ce n'est pas

[1] 200,900,000 dollars ou 1,004,770,000 fr.

[2] Je dis 200,000 au moins; car on peut voir à la table statistique que la population esclave dans toute l'Union s'accroît de 30 p. 100 tous les dix ans. Or il s'est écoulé déjà 4 années depuis le recensement qui a constaté le nombre de 2,009,000 esclaves.

tout. Ces deux millions neuf mille esclaves existant en ce moment se multiplient chaque jour, et, en supposant que leur accroissement annuel soit proportionné dans l'avenir à ce qu'il a été jusqu'à ce jour, il augmentera annuellement d'environ soixante mille; quarante-sept millions de francs seront donc absorbés chaque année, non pas pour diminuer le nombre des esclaves, mais seulement pour empêcher leur augmentation; or, ces quarante-sept millions font plus de la moitié de la somme destinée au rachat.

On voit que l'étendue et la durée du sacrifice pécuniaire que le gouvernement des États-Unis aurait à s'imposer ne peuvent se comparer qu'à son peu d'efficacité. Croit-on que le gouvenement américain entreprenne jamais une semblable tâche à l'aide d'un pareil moyen?

Je ne sais si un peuple qui se gouverne lui-même, fera jamais un sacrifice aussi énorme sans une nécessité urgente. Les masses, habiles et puissantes pour guérir les maux présens qu'elles sentent, ont peu de prévoyance pour les malheurs à venir. L'esclavage, qui peut, à la vérité, devenir un jour, pour toute l'Union, une cause de trouble et d'ébranlement, n'affecte

actuellement et d'une manière sensible, qu'une partie des États-Unis, le Sud; or comment admettre que les pays du Nord qui, en ce moment, ne souffrent point de l'esclavage, iront, dans l'intérêt des contrées méridionales et par une vague prévision de périls incertains et à venir, consacrer au rachet des esclaves du Sud des sommes considérables, dont l'emploi, fait au profit de tous, peut leur procurer des avantages actuels et immédiats. Je crois qu'espérer du gouvernement fédéral des États-Unis un pareil sacrifice, c'est méconnaître les règles de l'intérêt personnel, et ne tenir aucun compte ni du caractère américain, ni des principes d'après lesquels procède la démocratie.

Mais l'obstacle qui résulte du prix exorbitant du rachat n'est pas le seul.

Supposons que cette difficulté soit vaincue.

Quatrième objection. — Les nègres étant affranchis, que deviendront-ils? se bornera-t-on à briser leurs fers? les laissera-t-on libres à côté de leurs maîtres? Mais si les esclaves et les tyrans de la veille se trouvent face à face avec des forces à peu près égales, ne doit-on pas craindre de funestes collisions?

On voit que ce n'est pas assez de racheter les nègres, mais qu'il faut encore après leur affranchissement trouver un moyen de les faire disparaître de la société où ils étaient esclaves.

A cet égard deux systèmes ont été proposés.

Le premier est celui de Jefferson [1] qui voudrait qu'après avoir aboli l'esclavage, on assignât aux nègres une portion du territoire américain, où ils vivraient séparés des blancs. On est frappé tout d'abord de ce qu'un pareil système renferme de vicieux et d'impolitique. Sa conséquence immédiate serait d'établir sur le sol des États-Unis deux sociétés distinctes, composées de deux races qui se haïssent secrètement et dont l'inimitié serait désormais avouée ; ce serait créer une nation voisine et ennemie pour les États-Unis qui ont le bonheur de n'avoir ni ennemis ni voisins.

Mais depuis que Jefferson a indiqué ce mode étrange de séparer les nègres des blancs, un autre moyen a été trouvé, auquel on ne peut reprocher les mêmes inconvéniens.

Une colonie de nègres affranchis a été fondée à Liberia sur la côte d'Afrique (6° degré de la-

[1] Notes sur la Virginie, p. 199.

titude nord)[1]. Des sociétés philanthropiques se sont formées pour l'établissement, la surveillance et l'entretien de cette colonie qui déjà prospère. Au commencement de l'année 1834, elle contenait trois mille habitans, tous nègres libres et affranchis, émigrés des États-Unis.

Certes, si l'affranchissement universel des noirs était possible et qu'on pût les transporter tous à Liberia, ce serait un bien sans aucun mélange de mal. Mais le transport des affranchis, d'Amérique en Afrique, pourra-t-il jamais s'exécuter sur un vaste plan? Outre les frais de rachat que je suppose couverts, ceux du transport seraient seuls considérables; on a reconnu que pour chaque nègre ainsi transporté, il en coûte 30 dollars (160 fr.) ce qui pour 2 millions de nègres fait une somme de 318 millions de francs à ajouter aux 1200 millions précédens. Ainsi à mesure qu'on pénètre dans le fond de la question on marche d'obstacle en obstacle.

Maintenant je suppose encore résolues ces premières difficultés; j'admets que d'une part

[1] V. sur l'origine et les progrès de cette colonie l'*American almanac* 1834, au mot *colonisation society*, p. 92 et suivantes.

le gouvernement de l'Union serait prêt à faire, pour l'affranchissement des nègres du Sud, l'immense sacrifice que j'ai indiqué, sans que les États du Nord, peu intéressés, quant à présent, dans la question, s'y opposassent; j'admets encore qu'il existe un moyen pratique de transporter la population affranchie hors du territoire américain; ces obstacles levés, il resterait encore à vaincre le plus grave de tous; je veux parler de la volonté des États du Sud, au sein desquels sont les esclaves.

Cinquième objection. — D'après la constitution américaine, l'abolition de l'esclavage dans les États du Sud ne pourrait se faire que par un acte émané de la souveraineté de ces États, ou du moins faudrait-il, si l'affranchissement des noirs était tenté par le gouvernement fédéral, que les États particuliers intéressés y consentissent [1]. Or, j'ignore ce que pourront penser

[1] V. Constitution des États-Unis. Les pouvoirs du congrès sont limités aux cas énoncés dans la constitution. Parmi ces cas énumérés dans la section 8, ne se trouve point le droit d'abolir l'esclavage dans les États où il est établi; plusieurs articles de la constitution reconnaissent même formellement la servitude, entre autres le § 3 de

un jour et faire les États du Sud; mais il me paraît indubitable que, dans l'état actuel des esprits et des intérêts, tous seraient opposés à l'affranchissement des nègres, même avec la condition de l'indemnité préalable.

Il est certain d'abord que la transition subite de l'état de servitude des noirs à celui de liberté serait pour les possesseurs d'esclaves un moment de crise dangereuse.

Vainement on objecte que les nègres recevant la liberté n'ont plus de griefs contre la société ni contre leurs maîtres, je réponds qu'ils ont des souvenirs de tyrannie, et que le sort commun des opprimés est de se soumettre pendant qu'ils sont faibles, et de se venger quand ils deviennent forts; or, l'esclave n'est fort que le jour où il devient libre.

Il n'est pas vraisemblable que les Américains habitans des États à esclaves se soumettent de leur plein gré aux chances périlleuses qu'entraînerait l'affranchissement des nègres dans la

la section 2, art. 4. Enfin, l'art. 10 du supplément à la constitution dit que tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément attribués au gouvernement général des États-Unis sont réservés aux États particuliers.

vue d'épargner à leurs arrière-neveux les dangers d'une lutte entre les deux races.

Ils le feront d'autant moins que, outre le péril attaché à cette mesure, leurs intérêts matériels en seraient lésés. Toutes les richesses, toutes les fortunes des États du Sud, reposent, quant à présent, sur le travail des esclaves; une indemnité pécuniaire, quelque large qu'on la suppose, ne remplacerait point, pour le maître, les esclaves perdus; elle placerait entre ses mains un capital dont il ne saurait que faire. Plus tard sans doute de nouvelles entreprises, de nouveaux modes d'exploitations, se formeraient; mais la suppression des esclaves serait, pour la génération contemporaine, la source d'une immense perturbation dans les intérêts matériels.

On se demande s'il est croyable qu'une génération entière se soumette à une pareille ruine pour le plus grand bien des générations futures. — Non, il est douteux même qu'elle se l'imposât en présence de dangers actuels. Rien n'est plus difficile à concevoir que l'abandon fait par une grande masse d'hommes de leurs intérêts matériels, dans la vue d'éviter un péril. Le péril présent n'est encore qu'un mal-

heur à venir : le sacrifice serait un malheur présent.

Mais, dit-on, ces objections sont évitées en grande partie, si, en déclarant libres les enfans à naître des nègres, on maintient dans la servitude les esclaves nés avant l'acte d'abolition. Dans cette hypothèse, ceux qui abolissent l'esclavage conservent leurs esclaves, et la génération qui souffre de l'affranchissement n'a point connu un état meilleur.

Ce système affaiblit sans doute les objections, mais il ne les détruit pas entièrement. N'est-ce pas jeter parmi les esclaves un principe d'insurrection, que de déclarer libre les enfans à naître, tout en maintenant les pères dans la servitude? On s'efforce à grand'peine de persuader au nègre esclave qu'il n'est pas l'égal du blanc, et que cette inégalité est la source de son esclavage; que deviendra cette fiction en présence d'une réalité contraire? comment le nègre esclave obéira-t-il à côté de son enfant, investi du droit de résister?

C'est d'ailleurs attribuer aux Américains du Sud un égoïsme exagéré que de supposer qu'en conservant intacts leurs droits, ils anéantiront ceux de leurs enfans. Autant il serait surpre-

nant qu'ils fissent un grand sacrifice dans l'intérêt de générations futures et éloignées, autant il faudrait s'étonner qu'ils sacrifiassent à leur propre intérêt celui de leurs descendans immédiats; car le sentiment paternel est presque de l'égoïsme. On est donc sûr de trouver dans les pères autant de répugnance à prendre une mesure ruineuse pour les enfans, qu'à faire un acte qui les ruine eux-mêmes.

Ici cependant l'on m'oppose l'exemple des États du Nord de l'Union qui ont aboli l'esclavage pour l'avenir, c'est-à-dire pour les enfans à naître, en laissant esclaves tous ceux qui l'étaient avant la loi; et l'on demande pourquoi les États du Sud ne feraient pas de même.

A cet égard, la réponse semble facile. D'abord il est constant que l'esclavage n'a jamais été établi dans le Nord sur une grande échelle. Lorsque la Pennsylvanie, New-York et les autres États du Nord, ont aboli l'esclavage, il n'y avait dans leur sein qu'un nombre minime d'esclaves. Pour ne citer qu'un exemple, New-York a aboli l'esclavage en 1799, et, à cette époque, il n'y avait que trois esclaves sur cent habitans: on pouvait affranchir les nègres, ou déclarer libres les enfans à naître, sans redouter aucune

conséquence fâcheuse d'un principe de liberté jeté subitement parmi des esclaves. Les possesseurs de nègres ne formaient qu'une fraction imperceptible de la population ; alors l'intérêt presque universel était qu'il n'y eût plus d'esclaves, afin que rien ne déshonorât le travail, source de la richesse. En abolissant la servitude des noirs pour l'avenir, les États du Nord n'ont fait aucun sacrifice ; la majorité, qui trouvait son profit à cette abolition, a imposé la loi au petit nombre, dont l'intérêt était contraire.

Maintenant, comment comparer aux États du Nord ceux du Sud, où les esclaves sont égaux, quelquefois même supérieurs en nombre aux hommes libres [1], et où, d'un autre côté, la majorité, pour ne pas dire la totalité des habitans, est intéressée au maintien de l'esclavage ?

On voit que la dissemblance est, quant à présent, complète, mais n'est-il pas permis d'espérer dans l'avenir quelque changement dans la situation des États du Sud, et ne peut-on pas admettre qu'intéressés aujourd'hui

[1] V. à la fin de la note la table statistique.

à conserver l'esclavage, ils aient un jour intérêt à l'abolir? J'ai la ferme persuation que tôt ou tard cette abolition aura lieu, et j'ai dit plus haut les motifs de ma conviction ; mais je crois également que l'esclavage durera longtemps encore dans le Sud ; et, à cet égard, il me paraît utile de résumer les différences matérielles qui rendent impossible toute comparaison entre l'avenir du Sud et ce qui s'est passé dans le Nord.

Il est incontestable que le froid des États du Nord est contraire à la race africaine, tandis que la chaleur des pays du Sud lui est favorable ; dans les premiers, elle languit et décroît, tandis qu'elle prospère et multiplie dans les seconds.

Ainsi la population noire, qui tendait naturellement à diminuer dans les États où l'esclavage est aboli, trouve, au contraire, dans le climat des pays méridionaux, où sont aujourd'hui les esclaves, une cause d'accroissement.

Dans le Nord, l'esclavage était évidemment nuisible au plus grand nombre ; les habitans du Sud sont encore dans le doute s'il ne leur est pas nécessaire. L'esclavage, dans le Nord,

n'a jamais été qu'une superfluité ; il est, au moins jusqu'à présent, pour le Sud, une utilité. Il était, pour les hommes du Nord, un accessoire ; il se rattache, dans le Sud, aux mœurs, aux habitudes et à tous les intérêts. En le supprimant, les États libres n'ont eu qu'une loi à faire ; pour l'abolir les États à esclaves auraient à changer tout un état social.

L'activité, le goût des hommes du Nord pour le travail, le zèle religieux des presbytériens de la Nouvelle-Angleterre, le rigorisme des quakers de la Pennsylvanie, et aussi une civilisation très avancée, tout dans les États septentrionaux tendait à repousser l'esclavage. Il n'en est point de même dans le Sud ; les États méridionaux ont des croyances, mais non des passions religieuses ; plusieurs d'entre eux, tels qu'Alabama, Mississipi, la Géorgie, sont sont à demi barbares, et leurs habitans sont, comme tous les hommes du Midi, portés par le climat à l'indolence et à l'oisiveté. Ainsi l'esclavage n'est, jusqu'à présent, combattu dans le Sud par aucune des causes qui, dans le Nord, ont amené sa ruine.

Les États du Sud sont donc loin encore de l'affranchissement des nègres.

Cependant, tout en conservant le présent, ils sont effrayés de l'avenir. L'augmentation progressive du nombre des esclaves dans leur sein est un fait bien propre à les alarmer; déjà dans la Caroline du Sud et dans la Louisiane, le nombre des noirs est supérieur à celui des blancs [1]. et la cause de l'augmentation est plus grave encore, peut-être, que le fait même; la traite des noirs avec les pays étrangers étant prohibée dans toute l'Union, non seulement par le gouvernement fédéral, mais encore par tous les États particuliers, il s'ensuit que l'augmentation du nombre des esclaves ne peut résulter que des connaissances; or, le nombre des blancs ne croissant point, dans les États du Sud, dans la même proportion que celui des nègres, il est manifeste que, dans un temps donné, la population noire y sera de beaucoup supérieure en nombre à la population blanche [2].

[1] Table statistique à la fin de l'Appendice.

[2] A la vérité les États du Sud, tels que la Louisiane, la Caroline du Sud, le Mississipi, où se fait remarquer le plus grand accroissement des noirs, achètent des esclaves dans les États voisins, Tennessee, Kentucki, Virginie, Maryland. C'est une cause d'augmentation indépendante

Tout en voyant le péril qui se prépare, les États du Sud de l'Union américaine ne font rien pour le conjurer; chacun d'eux combat ou favorise l'accroissement du nombre des esclaves, selon qu'il est intéressé actuellement à en posséder plus ou moins. Dans le Maryland, dans le district de Colombie, dans la Virginie, où commence à pénétrer le travail des hommes libres, on affranchit beaucoup d'esclaves et on en vend autant qu'on peut aux États plus méridionaux. La Louisiane, la Caroline du Sud, le Mississipi, la Floride, qui trouvent, jusqu'à ce jour, un immense profit dans l'exploitation de leurs terres par les esclaves, n'en affranchissent point, et s'efforcent d'en acquérir sans cesse de nouveaux. Il arrive fréquemment que, effrayés de l'avenir, ces États font des lois pour défendre l'achat de nègres dans les autres pays de l'Union. Comme je traversais la Louisiane (1832), la lé-

de la multiplication résultant des naissances. Mais ce qui prouve que cette source d'accroissement n'est point la seule, c'est que dans les États voisins, le nombre des esclaves augmente aussi; et ceux même où il diminue, tels que la Virginie, le Maryland, etc., ne le voient point décroître dans la proportion où il augmente ailleurs. V. Table statistique.

gislature venait de rendre un décret pour interdire tout achat de nègres dans les États limitrophes ; mais, en général, ces lois ne sont point exécutées.

Souvent les législateurs sont les premiers à y contrevenir ; leur intérêt privé de propriétaire leur fait acheter des esclaves, dont ils ont défendu le commerce dans un intérêt général. En résumé, quand on considère le mouvement intellectuel qui agite le monde ; la réprobation qui flétrit l'esclavage dans l'opinion de tous les peuples ; les conquêtes rapides qu'ont déjà faites, aux États-Unis, les idées de liberté sur la servitude des noirs ; les progrès de l'affranchissement qui, sans cesse, gagne du Nord au Sud ; la nécessité où seront tôt ou tard les États méridionaux de substituer le travail libre au travail des esclaves, sous peine d'être inférieurs aux États du Nord ; en présence de tous ces faits, il est impossible de ne pas prévoir une époque plus ou moins rapprochée, à laquelle l'esclavage disparaîtra tout-à-fait de l'Amérique du Nord.

Mais comment s'opérera cet affranchissement? quels en seront les moyens et les conséquences? quel sera le sort des maîtres et des affranchis?

c'est ce que personne n'ose déterminer à l'avance.

Il y a en Amérique un fait plus grave peut-être que l'esclavage ; c'est la race même des esclaves. La société américaine, avec ses nègres, se trouve dans une situation toute différente des sociétés antiques qui eurent des esclaves. La couleur des esclaves américains change toutes les conséquences de l'affranchissement. L'affranchi blanc n'avait presque plus rien de l'esclave. L'affranchi noir n'a presque rien de l'homme libre ; vainement les noirs reçoivent la liberté ; ils demeurent esclaves dans l'opinion. Les mœurs sont plus puissantes que les lois ; le nègre esclave passait pour un être inférieur ou dégradé : la dégradation de l'esclave reste à l'affranchi. La couleur noire perpétue le souvenir de la servitude et semble former un obstacle éternel au mélange des deux races.

Ces préjugés et ces répugnances sont telles que dans les États du Nord les plus éclairés, l'antipathie qui sépare une race de l'autre, demeure toujours la même, et, ce qui est digne de remarque, c'est que plusieurs de ces États consacrent dans leurs lois l'infériorité des noirs.

On conçoit aisément que dans les États à es-

claves les nègres affranchis ne soient pas traités entièrement comme les hommes libres de couleur blanche; ainsi on lira sans étonnement cet article d'une loi de la Louisiane, qui porte:

« Les gens de couleur libres ne doivent ja-
« mais insulter ni frapper les blancs, ni pré-
« tendre s'égaler à eux; au contraire ils doivent
« leur céder le pas partout, et ne leur parler
« ou leur répondre qu'avec respect, sous peine
« d'être punis de prison, suivant la gravité des
« cas [1]. »

On ne sera pas plus surpris de voir prohibés dans les États à esclaves tout mariage entre des personnes blanches et des gens de couleur libres ou esclaves [2].

Mais ce qui paraîtra peut-être plus extraordinaire, c'est que, même dans les États du Nord, le mariage entre blancs et personnes de couleur ait été pendant longtems interdit par la loi même. Ainsi, la loi du Massachusetts déclarait nul un pareil mariage et prononçait une amende contre le magistrat qui passait l'acte [3]. Cette loi n'a été abolie qu'en 1830.

[1] Digeste des lois de la Louisiane, t. Ier, p. 231.
[2] V. Statute laws of Tennessee, t. Ier, p. 220.
[3] V. General laws of Massachusetts, t. Ier, p. 259.

Du reste lorsque la défense n'est pas dans la loi, elle est toujours la même dans les mœurs ; une barrière d'airain est toujours interposée entre les blancs et les noirs.

Quoique vivant sur le même sol, et dans les mêmes cités, les deux populations ont une existence civile distincte. Chacune a ses écoles, ses églises, ses cimetières. Dans tous les lieux publics où il est nécessaire que toutes deux soient présentes en même temps ; elle ne se confondent point ; mais des places distinctes leur sont assignées. Elles sont ainsi classées dans les salles des tribunaux, dans les hospices, dans les prisons. La liberté dont jouissent les nègres n'est pour eux la source d'aucun des bienfaits que la société procure. Le même préjugé qui les couvre de mépris, leur interdit la plupart des professions. On ne saurait se faire une idée exacte des difficultés que doit vaincre un nègre pour faire sa fortune aux États-Unis ; il rencontre partout des obstacles et nulle part des appuis. Aussi la domesticité est-elle la condition presque obligée du plus grand nombre des nègres libres.

Dans la vie politique, la séparation est encore plus profonde. Quoique admissibles en prin-

cipe aux emplois publics, ils n'en possèdent aucun ; il n'y a pas d'exemple d'un nègre ou d'un mulâtre remplissant aux États-Unis une fonction publique. Les lois des États du Nord reconnaissent en général aux gens de couleur libres des droits politiques pareils à ceux des blancs ; mais nulle part on ne leur permet d'en jouir. Les gens de couleur libres de Philadelphie ayant voulu, il y a quelque temps, exercer leurs droits politiques à l'occasion d'une élection, furent repoussés avec violence de la salle où ils venaient pour déposer leurs suffrages, et il leur fallut renoncer à l'exercice d'un droit dont le principe ne leur était pas contesté. Depuis ce temps, ils n'ont point renouvelé cette prétention si légitime. Il est triste de le dire, mais le seul parti qu'ait à prendre la population noire ainsi opprimée, c'est de se soumettre, et de souffrir la tyrannie sans murmure. Dans ces derniers temps, des hommes animés de l'intention la plus pure et des sentimens les plus philanthropiques ont tenté d'arriver à la fusion des noirs avec les blancs, par le moyen des mariages mutuels. Mais ces essais ont soulevé toutes les susceptibilités de l'orgueil américain et abouti à deux insurrections

dont New-York et Philadelphie furent le théâtre au mois de juillet 1834. Toutes les fois que les nègres affranchis manifestent l'intention directe ou indirecte de s'égaler aux blancs, ceux-ci se soulèvent aussitôt en masse pour réprimer une tentative aussi audacieuse. Ces faits se passent pourtant dans les États les plus éclairés, les plus religieux de l'Union, et où depuis long-temps l'esclavage est aboli. Qui douterait maintenant que la barrière qui sépare les deux races ne soit insurmontable ?

En général, les nègres libres du Nord supportent patiemment leur misère : mais croit-on qu'ils se soumissent à tant d'humiliation et à tant d'injustices s'ils étaient plus nombreux? ils ne forment dans les États du Nord qu'une minorité imperceptible. Qu'arriverait-il s'ils étaient, comme dans le Sud, en nombre égal ou supérieur aux blancs ? ce qui de nos jours se passe dans le Nord peut faire pressentir l'avenir du Sud. S'il est vrai que les tentatives généreuses, faites pour transporter d'Amérique en Afrique les nègres affranchis puissent jamais conduire qu'à des résultats partiels, il est malheureusement trop certain qu'un jour les États du Sud de l'Union recéleront dans leur

sein deux races ennemies, distinctes par la couleur, séparées par un préjugé invincible et dont l'une rendra à l'autre la haine pour le mépris. C'est là, il faut le reconnaître, la grande plaie de la société américaine.

Commment se résoudra ce grand problème politique? Faut-il prévoir dans l'avenir une crise d'extermination? Dans quel temps? Quelles seront les victimes? Les blancs du Sud étant en possession des forces que donnent la civilisation et l'habitude de la puissance et certains d'ailleurs de trouver un appui dans les États du Nord, où la race noire s'éteint; faut-il en conclure que les nègres succomberont dans la lutte, si une lutte s'engage? Personne ne peut répondre à ces questions. On voit se former l'orage, on l'entend gronder dans le lointain ; mais nul ne peut dire sur qui tombera la foudre.

Tableaux comparatifs de la population libre et de la population esclave aux États-Unis, depuis 1790 jusqu'en 1850.

N° I. — 1790.

NOMS DES ÉTATS.	POPULATION libre en 1790.	POPULATION esclave en 1790.	PROPORTION des esclaves à la population libre.		OBSERVATIONS.
Maine,	96,540	»	»		En 1790, les États qui ont le plus d'esclaves sont :
New-Hampshire,	181,885	158	1 1/2	s. 1,000	
Vermont,	85,512	17	2	10,000	1° La Caroline du Sud qui compte 43 escl. s. 100 h.
Massachusetts,	378,787	»	»		2° La Virginie, 38 100
Rhode-Island,	67,825	952	13	1,000	3° La Géorgie 35 100
Connecticut,	235,187	2,759	12	1,000	4° Le Maryland 32 100
New-York,	318,796	21,324	7	100	5° La Car. du N. 26 100
New-Jersey,	172,716	11,423	6	100	6° Le Kentucki 26 100
Pennsylvanie,	430,136	3,737	9	1,000	
Delaware,	50,207	8,887	15	100	
Maryland,	216,092	103,036	32	100	Déjà, en 1790, il n'y a plus d'esclaves dans le Massachusetts, dans le Maine ; et l'on n'en compte plus que 7 sur 100 dans l'État de New-York, et 9 sur 1,000 dans la Pennsylvanie. A l'égard des États du Sud, où l'on n'en voit point figurer, leur absence tient à deux causes : la première, pour quelques-uns, c'est le défaut de documens statistiques, par exemple, pour la Louisiane, qui alors ne faisait pas partie des États-Unis ; la seconde, pour certains autres, c'est le manque d'habitans, comme pour Missouri, Arkansas, etc.
Virginie,	454,183	293,427	38	100	
Caroline du Nord,	293,379	100,572	26	100	
Caroline du Sud,	141,979	107,094	43	100	
Géorgie,	53,284	29,264	35	100	
Alabama,	»	»		»	
Mississipi,	»	»		»	
Louisiane,	»	»		»	
Tennessee,	»	»		»	
Kentucki,	61,847	11,830	26	100	
Ohio,	»	»		»	
Indiana,	»	»		»	
Illinois,	»	»		»	
Missouri,	»	»		»	
Dist. de Colombie,	»	»		»	
Floride,	»	»		»	
Michigan,	»	»		»	
Arkansas,	»	»		»	
	3,231,429	697,897			C'est ici le lieu de faire observer qu'à cette époque l'esclavage, qui s'éteint dans le Nord, n'est pas encore né dans quelques pays du Sud. On le verra bientôt paraître et se développer dans ces derniers, tandis qu'il a disparu dans les autres pour n'y plus revenir.
	Dans ce chiffre sont compris les gens de couleur nés libres ou affranchis.				

N° II. — 1810.

NOMS DES ÉTATS.	POPULATION en 1800.	POPULATION esclave en 1800.	PROPORTION des esclaves à la population totale.	OBSERVATIONS.
Maine,	151,719	«	«	CLASSEMENT DES ÉTATS QUI ONT LE PLUS D'ESCLAVES.
New-Hampshire,	183,850	8	4 s. 100,000	
Vermont,	154,465	«	«	escl. sur
Massachusetts,	422,845	«	«	1° Caroline du Sud, 43 100 h.
Rhode-Island,	68,741	381	5 1,000	2° La Virginie et Alabama, 37 id.
Connecticut,	250,051	951	3 1,000	3° La Géorgie, 36 id.
New-York,	565,707	20,343	3 100	4° Le Maryland, 30 id.
New-Jarsey,	198,727	12,422	6 100	5° La Carol. du N. 28 id.
Pennsylvanie,	600,839	1,706	3 1,000	6° Le d.de Colomb., 22 id.
Delaware,	58,120	6,153	10 100	7° Le Tennessee, 13 id.
Maryland,	240,189	105,635	30 100	8° Delaware, 10 id.
Virginie,	534,404	345,796	37 100	9° New-Jarsey, 6 id.
Caroline du Nord,	344,807	133,296	28 100	10° New-York, 3 id.
Caroline du Sud,	199,440	146,151	43 100	11° Indiana, 3 id.
Géorgie,	103,282	59,404	36 100	12° Kentucki, 2 id.
Alabama,	5,361	3,489	37 100	Progression du nombre des esclaves dans les différens Etats :
Mississipi,	»	«	«	
Louisiane,	»	«	«	La Car. du N., de 1790 à 1800, a gagné 2 escl s. 100 h.
Tennessee,	92,118	13,584	13 100	La Géorgie, 1 id
Kentucki,	216,925	40,348	18 100	
Ohio,	45,325	«	«	Le nombre des esclaves est stationnaire dans la Caroline du Sud et dans le Nouveau-Jersey.
Indiana,	4,516	135	3 100	
Illinois,	215	«	«	
Missouri,	»	«	«	Il en est déclin dans les États suivans :
Distr. de Colombie,	10,849	3,244	22 100	
Floride,	»	«	«	Le Kentucki en a perdu 8 s. 100
Michigan,	551	«	«	Le Delaware, 5 id.
Arkansas,	»	«	«	L'Etat de New-York, 4 id.
				Le Maryland, 2 id.
Total.	4,412,884	893,041		La Virginie, 1 id.
De 1790 à 1800 la population libre a augmenté de 1,181,455, c'est-à-dire de 36 pour 100 en 10 ans, ou 3 1/2 pour 100 par an.	Dans ce chiffre sont compris les gens de couleur nés libres ou affranchis.	De 1790 à 1800, la popul. escl. a augmenté de 195,162, c'est-à-dire 28 p. 100 en 10 ans, un peu moins de 3 p. 100 par an.		*Nota.* On voit paraître des esclaves dans trois nouveaux Etats ; Alabama, Tennessee et Indiana, mais on ne peut faire à leur égard aucune observation, attendu que le chiffre de la population de 1790 est inconnu.

N° III. — 1810.

NOMS DES ÉTATS.	POPULATION libre en 1810.	POPULATION esclave en 1810.	PROPORTION des esclaves au chiffre total de la population.	OBSERVATIONS.
ie,	228,705	«	»	CLASSEMENT DES ÉTATS QUI ONT LE PLUS D'ESCLAVES.
-Hampshire,	214,460	«	»	1° Caroline du Sud 47 escl. sur 100 h.
nont,	217,895	«	»	2° Louisiane, 45 id.
achusetts,	472,040	«	»	3° Alabama, 42 id.
le-Island,	76,828	103	13 sur 10,000	4° Mississipi, 40 id.
ecticut,	261,632	310	11 10,000	5° Virginie, 40 id.
-York,	944,032	15,017	15 1,000	6° Caroline du N. 30 id.
-Jersey,	238,706	10,851	4 100	7° Maryland, 29 id.
sylvanie,	809,296	795	10 10,000	8° D. de Colombie 22 id.
ware,	68,497	4,177	6 100	9° Kentucki, 19 id.
land,	273,044	111,502	29 100	10° Tennessee, 17 id.
inie,	582,104	392,518	40 100	11° Missouri, 15 id.
line du N.,	386,676	168,824	30 100	12° Illinois, 13 id.
line du S.,	318,750	196,365	47 100	13° Delaware, 6 id.
gie,	147,215	105,218	41 100	14° New-Jarsey, 4 id.
ama,	23,270	17,088	42 100	De 1800 à 1810, la Géorgie, Alabama, Mississipi, ont gagné 5 escl. sur 100 h.
issipi,	41,896	34,660	45 100	La Carol. du Sud 4 id.
siane,	217,192	44,535	17 100	Le Tennessee, 3 id.
nessee,	325,950	80,561	19 100	La Virginie, 2 id.
ucki,	230,760	«	»	La Car. du N., 1 id.
na,	24,283	237	9 1,000	Le Kentucki,
ois,	12,114	168	13 1,000	Le nombre des esclaves est stationnaire dans le district de Colombie.
ouri,	16,772	3,011	15 100	Il décroît dans les États suivants :
ict de Colombie,	18,628	5,395	22 100	Le Delaware en a perdu 4 sur 100.
ide,	«	«	»	Le New-Jarsey, 2 id.
igan,	4,762	«	»	Le Maryland, 1 id.
nsas,	1,062	«	»	L'esclavage disparaît presque entièrement des États de New-York et de Pennsylvanie, où il ne figure plus que pour quelques fractions imperceptibles.
Total.	6,048,450	1,191,364		*Nota.* A cette période, on voit naître deux nouveaux États. Illinois et Missouri. L'esclavage, qui s'établit dans les deux, s'éteindra presque aussitôt dans le premier, mais il va s'étendre dans le second. En même temps on voit paraître sur la scène l'Etat d'Ohio, qui, presque à sa naissance, a déjà 230,760 habitans, et pas un esclave. La loi de l'Etat a, dès l'origine, proscrit l'esclavage. Le Missouri, qui pouvait aisément se passer d'esclaves, regretta long-temps de n'avoir pas imité l'Ohio.
1800 à 1810, la dation libre a augté de 2,035,566 -à-dire de 45 p. en dix ans, ou p. 100 par an.	Dans ce chiffre sont compris les gens de couleur nés libres ou affranchis.	De 1800 à 1810, la popular. escl. a augmenté de 298,323, c'est-à-dire de 33 p. 100 en 10 ans : un peu plus de 3 p. 100 par an.		

N° IV. — 1830.

NOMS DES ÉTATS.	POPULATION libre en 1830.	POPULATION esclave en 1830.	PROPORTION des esclaves au chiffre total de la population.		OBSERVATIONS.
Maine,	298,335	»		»	CLASSEMENT DES ÉTATS QUI ONT LE PLU D'ESCLAVES.
New-Hampshire,	244,161	»		»	
Vermont,	235,764	»		»	
Massachusetts,	528,287	»		»	
Rhode-Island,	83,011	48	5 s.	10,000	1° Caroline du Sud 51 escl. s. 100
Connecticut,	275,151	97	1	10,000	2° Louisiane, 45 id.
New-York,	1,362,724	10,088	7	1,000	3° Géorgie, 44 id.
New-Jersey,	270,018	7,557	3	100	4° Virginie, 39 id.
Pennsylvanie,	1,049,102	211	2	10,000	5° Alabama et Mississipi, 37 id.
Delaware,	68,240	4,509	6	100	6° Caroline du Nord, 32 id.
Maryland,	299,952	107,398	26	100	7° Maryland, 26 id.
Virginie,	640,213	425,153	39	100	8° Kentucki, 22 id.
Caroline du N.,	433,812	205,017	32	100	9° Tennessee et Dt. de Colombie 19 id.
Caroline du S.,	244,266	258,475	51	100	10° Missouri, 15 id.
Géorgie,	201,333	149,656	44	100	11° Arkansas, 11 id.
Alabama,	126,656	76,693	37	100	12° Delaware, 6 id.
Mississipi,					13° New-Jersey, 3 id.
Louisiane,	84,343	69,064	45	100	14° Illinois, 16 id.
Tennessee,	340,696	80,107	19	100	
Kentucki,	437,585	126,732	22	100	De 1810 à 1820, la Caroline du Sud gagné 4 escl. s. 100
Ohio,	564,317	»		»	La Georgie et le Kentucki ; 3 id.
Indiana,	146,988	190	12	10,000	La Caroline du N. et le Tennessee, 2 id.
Illinois,	55,211	917	16	1,000	
Missouri,	56,164	10,222	15	100	Le nombre des esclaves est station
Dt. de Colombie,	26,662	6,377	19	100	naire dans la Louisiane, le Missouri
Floride,	»	»		»	le Delaware.
Michigan,	»	»		»	Il décroît dans les États suivans :
Arkansas,	12,656	1,617	11	100	Alabama et Mississipi en ont perdu 5 s. 100
Total.	8,100,067	1,538,064			Le Maryland et le Dt. de Col., 3 id.
					La Virginie et le Nouv.-Jersey, 1 id.
					Il apparaît dans l'Etat naissant d'Ar kansas.
De 1800 à 1810, la population libre a augmenté de 2,051,617, c'est-à-dire de 33 p. c. en 10 ans, ou un peu plus de 3 p. c. par an.	Dans ce chiff. sont comp. les gens de coul. nés libres ou affranchis.	De 1810 à 1820, la pop. es. a aug. de 346,700, c.-à-d. de 29 p. c. en 10 ans, un p. m. de 3 p. c. par an.			

NOMS DES ÉTATS.	POPULATION libre en 1830.	POPULATION esclave en 1830.	PROPORTION des esclaves au chiffre total de la population.
Maine,	399,955	2	1 s. 200,000
New-Hampshire,	269,328	3	1 100,000
Vermont,	280,652	»	»
Massachusetts,	610,408	1	1 600,000
Rhode-Island,	97,199	17	1 10,000
Connecticut,	297,650	25	8 10,000
New-York,	1,918,533	75	3 100,000
New-Jersey,	318,569	2,254	7 1,000
Pennsylvanie,	1,347,830	403	3 10,000
Delaware,	73,456	3,292	4 100
Maryland,	344,046	102,046	23 100
Virginie,	741,654	469,654	38 100
Caroline du Nord,	492,386	245,601	33 100
Caroline du Sud,	265,784	315,401	54 100
Georgie,	299,292	217,531	42 100
Alabama,	191,978	117,549	37 100
Mississipi,	70,962	65,659	48 100
Louisiane,	106,151	109,588	51 100
Tennessee,	540,301	141,603	20 100
Kentucki,	522,704	165,213	24 100
Ohio,	937,903	»	»
Indiana,	343,031	»	»
Illinois,	157,455	«	» (**)
Missouri,	115,364	25,081	17 100
Dt. de Colombie,	33,715	6,119	15 100
Floride T.,	19,229	15,501	44 100
Michigan T.	31,607	32	1 1,100
Arkansas T.,	25,812	4,576	14 100
	10,856,989 (*)	2,009,031	

Nota. Sont compris dans le chiffre de 10,856,989 de la population libre, 319,599 personnes de couleur affranchies, ou nées de parens affranchis.

De 1820 à 1830 le nomb. d. escl. a aug. de 470,957 c.-à-d. de 26 p. c. en 10 ans ou peu m. de 3 p. c. par an.

(*) Il y a dans Illinois 747 noirs en état de domesticité légale, c'est-à-dire loués à vie, mais ils ne sont pas esclaves.

(**) De 1820 à 1830 la population libre a augmenté de 2,756,922, c'est-à-dire de 34 p. cent en 10 ans, ou un peu plus de 8 p. cent par an.

OBSERVATIONS.

CLASSEMENT DES ÉTATS QUI ONT LE P D'ESCLAVES.

1° Caroline du Sud	54 escl. sur 10	
2° Louisiane,	51	10
3° Mississipi,	48	10
4° Floride,	44	10
5° Géorgie,	42	10
6° Virginie,	38	10
7° Alabama,	37	10
8° Caroline du N.,	33	10
9° Kentucki,	24	10
10° Maryland,	23	10
11° Tennessee,	20	10
12° Missouri,	17	10
13° D. de Colomb.,	15	10
14° Arkansas Terr.	14	10
15° Delaware,	4	10
16° New-Jersey,	7	10

De 1820 à 1830 le Mississipi à gné. 11 escl. sur 10

— La Louisiane 6 10

— La Carol. du S. et Arkansas, 3 10

— Le Kentucki et le Missouri, 2

— La Carol. du N. et le Tennessee, 1

— Le Nombre des esclaves est stati naire dans Alabama.

— Il décroît dans les États suivan Le dist. de Colombie en a perdu 4 s. Le Maryland, 3 Le Géorgie et le Delaware. 2 La Virginie, 1

— Pour la première fois nous pos dons sur la Floride un chiffre statistiq qui nous donne, pour ces Etats, 44 es sur 100 habitans.

En parcourant les divers tableaux précèdent, on voit l'esclavage faire d'in tiles efforts pour s'établir dans le N o Il décroît rapidement dans tous les Ét situés au dessus du 40e degré de la tude. Dans les Etats situés entre le 40e le 36e degré de latitude, il est presq stationnaire : cependant là encore il en déclin. Il se développe au contrai et s'accroît rapidement dans la plup des Etats situés entre le 34e et le 3 degré. Déjà dans la Caroline du Sud dans la Louisiane, le nombre des claves surpasse celui des hommes lib

NOTES.

NOTA. L'auteur a, dans le cours des années 1831 et 1832, parcouru tous les lieux qui sont décrits dans ce livre, et notamment les contrées sauvages qui avoisinent les grands lacs de l'Amérique du Nord; il a vu le lac Supérieur et la Baie-Verte (Green-Bay) située à l'ouest du lac Michigan, Québec et la Nouvelle-Orléans, et tous les États américains sur lesquels des observations de mœurs sont présentées.

PAGE 4. — * Les migrations d'Europe en Amérique prennent chaque année un nouvel accroissement; dans les trois mois de mai, juin et juillet 1834, Baltimore en a reçu 4,209, presque tous Allemands; New-York en a vu débarquer

35,000 depuis le commencement de la belle saison jusqu'en août de la même année; à Québec, 19 vaisseaux sont arrivés dans l'espace de deux jours, avec 2,194 Irlandais; enfin l'on évalue à 100,000 le nombre des Européens qui, durant l'année 1834, auront traversé l'Atlantique pour aller s'établir dans le Nouveau-Monde. (V. les journaux américains et anglais d'août et septembre 1834.)

PAGE 6. — * *Le détroit.* — Rivière qui porte les eaux du lac Huron et du lac Saint-Clair dans le lac Érié.

PAGES 19 et 20. — * Le trait le plus frappant dans les femmes d'Amérique, c'est leur supériorité sur les hommes du même pays.

L'Américain, dès l'âge le plus tendre, est livré aux affaires; à peine sait-il lire et écrire qu'il devient commerçant; le premier son qui frappe son oreille est celui de l'argent; la première voix qu'il entend, c'est celle de l'intérêt; il respire en naissant une atmosphère industrielle, et toutes ses premières impressions lui persuadent que la vie des affaires est la seule qui convienne à l'homme.

Le sort de la jeune fille n'est point le même; son éducation morale dure jusqu'au jour où elle se marie. Elle acquiert des connaissances en histoire, en littérature; elle apprend, en général, une langue étrangère (ordinairement le français); elle sait un peu de musique. Sa vie est intellectuelle.

Ce jeune homme et cette jeune fille si dissemblables s'unissent un jour par le mariage. Le premier, suivant le cours de ses habitudes, passe son temps à la banque ou dans son magasin; la seconde, qui tombe dans l'isolement

le jour où elle prend un époux, compare la vie réelle qui lui est échue à l'existence qu'elle avait rêvée. Comme rien dans ce monde nouveau qui s'offre à elle ne parle à son cœur, elle se nourrit de chimères, et lit des romans. Ayant peu de bonheur, elle est très religieuse, et lit des sermons. Quand elle a des enfans, elle vit près d'eux, les soigne et les caresse. Ainsi se passent ses jours. Le soir, l'Américain rentre chez lui, soucieux, inquiet, accablé de fatigue; il apporte à sa femme le fruit de son travail, et rêve déjà aux spéculations du lendemain. Il demande le dîner, et ne profère plus une seule parole; sa femme ne sait rien des affaires qui le préoccupent; en présence de son mari, elle ne cesse pas d'être isolée. L'aspect de sa femme et de ses enfans n'arrache point l'Américain au monde positif, et il est si rare qu'il leur donne une marque de tendresse et d'affection, qu'on donne un *sobriquet* aux ménages dans lesquels le mari, après une absence, embrasse sa femme et ses enfans; on les appelle *the kissing families*. Aux yeux de l'Américain, la femme n'est pas une compagne, c'est une associée qui l'aide à dépenser, pour son bien-être et son *comfort*, l'argent gagné par lui dans le commerce.

La vie sédentaire et retirée des femmes, aux États-Unis, explique, avec les rigueurs du climat, la faiblesse de leur complexion; elles ne sortent point du logis, ne prennent aucun exercice, vivent d'une nourriture légère; presque toutes ont un grand nombre d'enfans; il ne faut pas s'étonner si elles vieillissent si vite et meurent si jeunes.

Telle est cette vie de contrastes, agitée, aventureuse, presque fébrile pour l'homme, triste et monotone pour la femme; elle s'écoule ainsi uniforme jusqu'au jour où le mari annonce à sa femme qu'ils ont fait banqueroute; alors

il faut partir, et l'on va recommencer ailleurs la même existence.

Toute famille américaine contient donc deux mondes distincts : l'un, tout matériel ; l'autre, tout moral. Quelle que soit l'intimité du lien qui unit les époux, on voit toujours entre eux la barrière qui sépare le corps de l'ame, la matière de l'intelligence.

PAGE 21. — * *Pour être innocente.....*

« Un enfant sans innocence est une fleur sans parfum. » (Châteaubriand, *Mélanges littér.*)

PAGE. 25. — * *C'est elle qui fixe son choix...*

Il est rare que ses parens la contrarient sur ce point ; s'ils font une objection, la jeune fille en triomphe, d'ordinaire, par un peu de constance. La société blâmerait un père qui résisterait long-temps au vœu de ses enfans. Ce n'est pas que, dans ce pays de liberté, l'autorité paternelle soit désarmée ; la loi donne aux parens le droit d'exhérédation dans toute son étendue ; mais ils n'en font pas usage dans cette circonstance, parce que les mœurs, toujours plus puissantes que les lois, protégent la liberté dans le mariage.

PAGE 30. — * *Point de différence de rang....*

Aussi quiconque séduit une jeune fille contracte, par le fait même, l'obligation de l'épouser ; s'il ne le faisait pas, il encourrait la réprobation du monde, et serait repoussé de toutes les sociétés.

Qu'en Angleterre un jeune homme appartenant à l'aristocratie séduise une jeune fille de la classe moyenne, son aventure fait peu de scandale, et le grand monde où il vit

lui pardonne aisément le dommage qu'il a causé dans des rangs inférieurs. Il n'en peut être ainsi dans une société où les conditions sont égales, et où les rangs ne sont point marqués.

PAGE 31. — * *En naissant, de grandes richesses....*

Il se rencontre bien par accident quelques jeunes gens que le hasard d'une fortune héréditaire et l'une éducation polie rendent propres aux intrigues de société et aux galanteries, mais ils sont en trop petit nombre pour nuire, et s'ils font seulement signe de troubler la paix d'un ménage, ils trouvent le monde américain ligué tout entier contre eux pour les combattre, et pour écraser l'ennemi commun. Ceci explique pourquoi les Américains célibataires qui ont de la fortune et des loisirs ne restent point aux États-Unis, et viennent vivre en Europe, où ils trouvent des hommes intellectuels et des femmes corrompues.

PAGE 54. — * *Ne jamais parler des choses qu'il ne savait pas.*

V. la note de la page 224 du 1er volume, relative à la sociabilité des Américains.

PAGE 54. — ** *Il détestait les Anglais.*

Dire que les Américains haïssent les Anglais, c'est rendre imparfaitement leur sentiment. Les habitans des États-Unis furent soumis à la domination anglaise, et au souvenir de leur indépendance conquise se mêle celui des guerres dont elle a été le prix. Ces luttes rappellent des temps d'une inimitié profonde contre les Anglais.

La civilisation avancée de l'Angleterre inspire aussi des sentimens de jalousie très prononcés à tous les Américains.

Cependant lorsque la pensée d'une rivalité sort un instant de leur esprit, on les voit fiers de descendre d'une nation aussi grande que l'Angleterre ; et l'on retrouve dans leur ame ce sentiment de piété filiale qui rattache les colonies à la mère-patrie, long-tems après qu'elles sont devenues libres.

Le souvenir des anciennes querelles s'efface chaque jour ; mais la jalousie s'accroît. La prospérité matérielle des États-Unis a pris un essor merveilleux, que l'Angleterre regarde d'un œil inquiet ; et l'Amérique ne peut se dissimuler, malgré la rapidité de ses progrès, qu'elle est encore inférieure à l'Angleterre. Ce sentiment des deux peuples n'a rien que de légitime dans son principe ; mais l'orgueil national, que la presse de Londres comme celle de New-York excite à l'envi, vient envenimer cette disposition.

Les journaux anglais sont pleins de mépris pour les États-Unis qu'ils représentent comme un pays entièrement sauvage. « Comparez donc, dit un *magazine* anglais pu-
« blié à Londres, la moralité de l'Angleterre et de l'Amé-
« rique ! Comme si aucun parallèle pouvait s'établir entre
« un pays, surchargé de population, où six millions d'in-
« dividus sont de race commerçante et manufacturière,
« et dans lequel les yeux sont assaillis d'objets qui invitent
« au larcin ; et l'Amérique où il n'y a rien à voler, si ce
« n'est de l'herbe et de l'eau ; où la terre est la seule chose
« sur laquelle on puisse vivre ; où il faut que chacun soit
« son propre tailleur, charpentier, etc. ; où tout le savoir-
« faire de la vie consiste à planter du maïs et des pommes
« de terre, et où l'excès du luxe est d'en faire un pud-
« ding ; où la vue d'un miroir est chose si rare qu'elle
« met en mouvement la population d'une province, etc. »

Suivent beaucoup d'autres observations du même genre. (V. *Daily commercial gazette*, Boston 28 septembre 1831.) Tous les jours on lit de semblables invectives dans les feuilles anglaises; l'irritation qu'elles excitent dans l'esprit des Américains est assez naturelle, et leur ressentiment est en proportion exacte de l'injustice des Anglais à leur égard.

Une autre cause amène encore un effet semblable. Les Anglais qui voyagent en Amérique y sont parfaitement accueillis par trois raisons : la première est que les Américains sont naturellement hospitaliers pour des étrangers qui parlent leur langue; 2° quoique jaloux de l'Angleterre, ils éprouvent un véritable plaisir à recevoir individuellement chaque Anglais qui vient les visiter, et dans lequel ils ne voient plus qu'un membre de la nation dont ils sont descendus; 3° enfin ils désirent être jugés favorablement, eux et leur pays, par les Anglais, précisément parce qu'ils sont leurs rivaux; ils s'efforcent donc d'être polis, pour leur prouver que l'Amérique n'est pas sauvage; et comme ils croient de très bonne foi avoir dans leur pays de fort belles choses à montrer, ils se mettent en devoir d'étaler aux yeux de l'insulaire britannique toutes les richesses morales et matérielles des États-Unis.

Cependant, plein de ses préjugés nationaux et pouvant d'ailleurs, sans partialité, trouver l'Amérique inférieure à son pays, l'Anglais, de retour dans sa patrie, écrit son voyage *transatlantique*, lequel n'est autre qu'une satire continue en un ou deux volumes; quelquefois il ne respecte pas même les noms propres, et livre à la risée de ses concitoyens les dignes étrangers dont il a reçu l'hospitalité. Les plus réservés dans leur style sont encore injustes et blessans. L'ouvrage publié en Angleterre

arrive bientôt aux États-Unis, où son apparition est un coup de foudre pour les vanités Américaines.

La rivalité qui existe entre les Américains et les Anglais n'est pas seulement industrielle et commerciale. Ces deux peuples ont une langue qui leur est commune, et chacun a la prétention de la mieux parler que l'autre. Je crois que tous les deux ont raison. En Angleterre la classe supérieure possède une délicatesse de langage qui est inconnue en Amérique, si ce n'est dans un petit nombre de salons qui font tout-à-fait exception; et aux États-Unis, où il n'existe ni classe supérieure ni basse classe, la population entière parle l'anglais moins bien, il est vrai, que l'aristocratie d'Angleterre, mais aussi bien que la classe moyenne, et infiniment mieux que la classe inférieure de ce pays.

PAGE 55. — * *Où tout le monde a des esclaves.*

Les États où l'esclavage existe encore, sont le Maryland, la Virginie, les deux Carolines, la Géorgie, Alabama, Mississipi, Tennessee, Kentucki, New-Jersey, Delaware, Missouri, la Louisiane, les territoires d'Arkansas et de la Floride, et le district de Colombie. V. du reste les tableaux statistiques qui suivent l'Appendice, sur la condition sociale et politique des esclaves.

PAGE 56. — * « *De la société biblique.* »

Il existe aux États-Unis une multitude d'associations religieuses dont l'objet principal est de répandre la bible. On en compte à New-York seul plus de dix; l'une sous le titre d'*American Bible Society,* l'autre, sous celui d'*American Tract Society,* etc. En 1830 cette dernière société a distribué 242,183 Bibles [1].

[1] V. Daily national Intelligencer, 18 mai 1831.

C'est en répandant la Bible que les protestans, et notamment les presbytériens qui sont les plus zélés de tous, espérent christianiser et civiliser le monde. Cependant ce livre n'est point à la portée de toutes les intelligences; il renferme plus d'un passage obscur, et propre à recevoir des interprétations diverses. Comme j'exprimais cette pensée en demandant quel était l'inconvénient d'épurer le texte des Bibles remises entre les mains du peuple, un presbytérien me répondit avec un accent plein de conviction : « La Bible est un livre sacré, qui vient de Dieu; il « est bon tout entier; le peuple sait de quelle source di- « vine il provient, et il a foi en lui. Tout extrait de la « Bible serait l'œuvre de l'homme et ne mériterait aucune « confiance; on ne doit rien retrancher à la parole de « Dieu. »

PAGE 56. — ** « *société de tempérance.* »

Une association se forma à Boston en 1813, sous le nom de société du Massachusetts pour la suppression de l'intempérance; son objet était de diminuer l'usage, si commun aux États-Unis, des liqueurs fortes. D'abord ses efforts furent peu efficaces; cependant l'association s'étendit chaque jour davantage, et en 1826 la société américaine de tempérance fut organisée; de cette époque datent des réformes salutaires dans les mœurs des Américains. Le sixième rapport de la société de tempérance établit que depuis 1826 plus de deux mille personnes ont cessé de fabriquer des liqueurs fortes, et que plus de six mille ont discontinué d'en vendre; qu'il y a sept cents vaisseaux américains sur lesquels on n'en fait plus usage, et que plus de cinq mille personnes adonnées à l'ivrognerie sont devenues sobres.

V. American almanach, 1834, p. 89.

PAGE 56. — *** *la société de colonisation.*

Fondée à Washington en 1816, par les soins du révérend Robert Fenley du New-Jersey, dans le but de coloniser les gens de couleur devenus libres. V. à ce sujet l'appendice à la fin du premier volume.

PAGE 56. —**** « *anti-maçon.* »

Ce mot indique qu'il existe aux États-Unis des *maçons* c'est-à-dire des sociétés de franc-maçonnerie. Dans un pays de liberté universelle et illimitée, ces sociétés ne peuvent être ni utiles aux citoyens pour la conquête ou la conservation de leurs droits, ni dangereuses pour le gouvernement, contre lequel on a mille moyens d'attaque légaux et patens. Aussi jusqu'à présent la maçonnerie n'est-elle le symbole d'aucun parti politique. Le général Jackson, président des États-Unis, et représentant du parti républicain, est franc-maçon, de même que M. Clay, son antagoniste aux dernières élections, dont les opinions sont considérées comme moins démocratiques.

La création d'une franc-maçonnerie aux États-Unis ne s'explique guère que par le penchant qu'ont les Américains à imiter l'Europe dans tout ce qui est compatible avec la nature de leur gouvernement; les rapports de philanthropie et de fraternité qui s'établissent entre tous les membres de la franc-maçonnerie, ont pu cependant inspirer aux Américains le désir de voir cette institution transportée chez eux.

Quoi qu'il en soit, ils y attachent eux-mêmes peu d'importance. « Il n'y a qu'une chose plus absurde que les

« *maçons*, me disait un homme fort spirituel de Boston, « ce sont les *anti-maçons*. »

Cependant vers l'année 1827, un événement déplorable est venu provoquer l'attention publique sur la franc-maçonnerie, et a rendu moins indifférente dans l'opinion la participation à cette société. Un nommé Morgan, de l'État de New-York, affilié aux francs-maçons, se sépara d'eux subitement, et devint anti-maçon; il paraît même qu'il annonça l'intention de divulguer les statuts et les secrets de l'association; quelques jours après il disparut de son domicile, et pendant un certain temps, on ignora ce qu'il était devenu; mais bientôt après, on trouva son cadavre flottant sur le lac Érié, où tout porte à penser que des meurtriers l'avaient précipité. Des poursuites judiciaires furent commencées; des indices recueillis; mais les témoins, dont on aurait pu tirer quelques lumières, étaient frappés d'une telle terreur, qu'ils ne voulurent rien dire à la charge des inculpés.

Cette affaire a été, pour le parti anti-maçonique, un signal de recrudescence. Beaucoup de personnes désintéressées ont de très-bonne foi repoussé une association qui avait été la cause ou tout au moins l'occasion d'un odieux forfait. D'autres se sont empressées d'exploiter au profit de leur ambition particulière ce mouvement des esprits et ont tâché d'organiser le parti anti-maçonique, dans un intérêt apparent de morale, et en réalité dans le but unique de se placer à la tête d'une opinion. Dans un pays où il n'existe point de partis politiques, les ambitions ont une peine infinie à se produire; à la place d'intérêts réels, elles sont obligées d'en créer de factices; alors un fait, une idée sont des accidens heureux dont elles s'emparent; c'est un costume pour jouer leur rôle.

Toutes les questions politiques relatives à l'existence et à la nature des partis aux États-Unis, sont traitées dans l'ouvrage que va publier M. de Tocqueville sur la démocratie en Amérique. (V. tome II, chap. 2.)

PAGE 57. — * *Austérité des puritains de la Nouvelle-Angleterre.*

Cette austérité ne se montre pas seulement dans les mœurs, on la voit également paraître dans les lois : l'ivresse, les jeux de hasard, la fornication, le blasphême, l'inobservation du dimanche, sont, dans le Massachusetts, des délits passibles d'un emprisonnement ou d'une amende. Le puritanisme dominant dans la Nouvelle-Angleterre exerce encore son influence sur presque tous les États de l'Union ; c'est ainsi que le code pénal de l'Ohio punit de l'emprisonnement les rapports entre hommes et femmes non mariés. J'ai vu à Cincinnati des individus condamnés pour ce délit, et renfermés dans un cachot infect, où l'air extérieur ne pénètre jamais.

A New-York, tous les jeux de hasard, tels que les cartes, les dés, le billard, sont défendus dans tous les lieux publics, auberges, tavernes, paquebots, etc., sous peine de 10 dollars d'amende (35 fr.) contre les aubergistes et les maîtres de paquebots. Toute personne qui gagne une somme d'argent à un jeu de hasard est passible d'une amende quintuple de la somme gagnée ; quiconque perd ou gagne, en jouant ou en pariant, une somme de 25 dollars (132 fr.) est déclaré coupable d'un délit (*misdemeanor*), et passible d'une amende qui ne peut être moindre du quintuple de la somme gagnée ou perdue [1]. La loi

[1] V. Statuts révisés de l'État de New-York, t. Ier, Ier partie, tit. 8, chap. 20, art. 2 et 3, p. 661 et 662.

du même état punit les juremens et les blasphêmes [1]; elle défend la vente de liqueurs fortes dans le voisinage d'une assemblée religieuse, à moins que ce ne soit à une distance de deux milles au moins [2]. Les lois de la Pennsylvanie contiennent des dispositions analogues [3]; elles portent tantôt l'amende, tantôt l'emprisonnement contre l'ivresse, et privent de leur patente les aubergistes chez lesquels l'infraction a eu lieu. Lorsqu'un individu est connu pour un ivrogne d'habitude, on lui nomme un curateur ou conseil judiciaire, comme s'il était en démence, et quiconque, aubergiste, distillateur ou épicier, qui lui vend des liqueurs fortes ou du vin, est passible d'une amende de 10 dollars (53 fr.) 4.

PAGE 57. — ** *Quand venait le dimanche....*

La célébration du dimanche ne se borne pas en Amérique, comme chez nous, à une cérémonie; elle dure tout le jour. Chacun, après l'office, rentre chez soi, et bientôt on ne voit dans les rues ni voitures, ni hommes, ni femmes, ni enfans. Pour que les voitures ne puissent passer, les rues qui avoisinent les églises sont barrées à l'aide de chaînes suspendues en travers, à deux pieds au-dessus du sol. On dirait, au silence qui se fait partout, une cité abandonnée, par laquelle l'ennemi aurait passé la veille, et où il n'aurait laissé que des morts. La loi de l'État de New-York porte que le jour du dimanche tous amusemens, tels que la chasse à courre et à tir, le jeu, les courses de chevaux, etc., etc., sont interdits. Il est dé-

[1] V. ibid., art. 6, p. 673.
[2] V. ibid., art 7, p. 674.
[3] V. Purdon's digest, vo Gaming and lotteries, p. 344 et suiv.
[4] V. Purdon's digest, vo Drunkards, p. 223, 6e sect.

fendu à tout aubergiste ou distillateur de débiter aucune liqueur spiritueuse, et à tout négociant de vendre aucune marchandise. (V. Statuts révisés de New-York, t. 1, p. 675 et 676.)

Il paraît bien certain qu'un grand nombre d'Américains, renfermés chez eux le dimanche, s'occupent fort peu de la Bible, et profitent de l'ombre qui les cache pour faire des œuvres qui n'ont rien de pieux : les uns s'abandonnent sans frein à la passion du jeu, d'autant plus funeste en Amérique, que les jeux publics les plus innocens étant prohibés, le joueur se livre clandestinement aux plus dangereux; d'autres s'enivrent de liqueurs spiritueuses; un grand nombre, parmi ceux qui appartiennent à la classe ouvrière, se couche aussitôt après l'office. Le même fait s'observe en Angleterre, conséquence de la même cause. Le protestantisme qui recommande pendant le dimanche le silence, le recueillement, et exclut toutes sortes de réjouissances, n'a considéré que la condition des hautes classes de la société. Cette observation toute intellectuelle du saint jour convient à des esprits cultivés, et est propre à élever singulièrement des ames capables de méditation ; mais elle ne sied point aux classes inférieures. Vous n'obtiendrez jamais que l'homme dont le corps seul travaille toute la semaine, passe toute la journée du dimanche à penser. Vous lui refusez des amusemens publics; retiré dans l'ombre, il s'abandonne sans frein aux plus grossiers plaisirs.

Page 58. — * *Qui voyagent le dimanche...*

Il y a une loi dans le Massachusetts (Nouvelle-Angleterre) d'après laquelle on peut arrêter les gens qui voyagent le dimanche, et les condamner, pour ce fait, à une

amende. Celui qui a une cause urgente de déplacement doit demander une autorisation de voyager pendant le saint jour. Le conducteur de voiture publique qui se met en route sans avoir obtenu cette permission, perd sa patente pour trois ans. (V. General laws of Massachusetts, t. I, p. 535, et t. II, p. 403, 1815, chap. 135. La loi de New-York contient une disposition analogue, mais moins sévère. V. Revised statutes, t. I, p. 676.)

PAGE 58. — ** *La malle-poste....*

Autrefois, le service de la poste était entièrement suspendu pendant le dimanche; la malle aux lettres était elle-même arrêtée; mais, depuis plusieurs années, on s'est relâché de cette rigueur de principes. Le plus grand nombre approuve ce changement; mais les presbytériens le censurent amèrement, et y trouvent le texte d'une accusation d'impiété contre le siècle.

PAGE 58. — *** *La France sera religieuse quand elle sera protestante.*

C'est une opinion très-répandue parmi les presbytériens des États-Unis, que l'irréligion en France est due au catholicisme, et que le protestantisme lui rendrait le zèle religieux qu'elle a perdu.

La société biblique américaine, qui travaille avec beaucoup de zèle à christianiser l'univers sous la *forme protestante*, songe souvent à la France; et l'un de ses membres conçut, en 1831, un plan qui me paraît assez curieux pour que j'en donne ici une brève analyse :

« Nous devons, dit-il, porter sur la France nos premiers regards, pour plusieurs raisons :

« 1° Sa langue est parlée dans le monde entier.

« 2° Sa situation géographique et politique fait que le principe adopté par elle pénètre vite chez tous les autres peuples de l'Europe, et, maître d'elle, le protestantisme détrônera bientôt le papisme qui règne en Espagne et en Italie.

« 3° Depuis sa conquête d'Alger, la France tient dans ses mains la clé de l'Afrique.

« 4° Les français sont économes, polis dans leurs formes, entreprenans, enthousiastes, et habiles à communiquer les croyances qu'ils ont dans l'ame.

« 5° La seule cause qui rend les Français religieux est leur haine contre leur clergé. »

L'auteur conclut donc en demandant que la société bilique américaine envoie en France des commissaires chargés de distribuer une Bible à chaque habitant des campagnes. (V. *Western, recorder,* Utica 12 juillet 1831.)

Ce plan, accompagné de développemens assez ingénieux, avait fait une telle impression sur quelques jeunes adeptes de la communion presbytérienne, que l'un d'eux, résolu de partir pour la France, vint un jour me demander quelques renseignemens nécessaires au voyage. Je ne pus m'empêcher, en rendant justice à son zèle, de lui signaler le côté faible de son entreprise :

« Je crois, lui dis-je, que vous ne connaissez pas bien « la France; elle est moins irréligieuse qu'indifférente. « Pour aller du catholicisme au protestantisme, il faut « un travail de l'intelligence et un besoin de croyances « que l'indifférence exclut. Le clergé catholique a été « attaqué comme corps politique utile au pouvoir qui s'en « faisait un appui; mais comme corps religieux, il n'est « pas haï. Il faut des convictions à la haine, et la France « en a peu en morale et en religion. Du reste, générale-

« ment parlant, on est catholique en France, ou l'on n'est « rien ; et beaucoup ne sont catholiques que de nom, qui « ne se soucient point de devenir autre chose. »

Je ne sais si mes paroles ont produit sur son esprit quelque impression ; mais je n'ai point appris que le projet de la société biblique américaine ait reçu son exécution.

PAGE 62. — * *Parce qu'il n'y a point de partis.*

Il n'existe point de partis politiques aux États-Unis, en ce sens que tout le monde est d'accord sur le principe fondamental du gouvernement, qui est la souveraineté populaire, et sur sa forme, qui est la république. On ne voit donc en Amérique rien qui ressemble à ce que nous apercevons en Europe, où les uns veulent le despotisme, les autres, la monarchie constitutionnelle, d'autres encore, la république. Cependant il se forme aux États-Unis des partis sur les conséquences du principe reconnu par tous, et sur ses applications. Ce sont, au fond, des querelles de personnes, mais il faut bien que l'intérêt privé se cache sous le manteau de l'intérêt général. Cette question *Des partis politiques en Amérique* est traitée dans l'ouvrage que va publier M. de Tocqueville sur la démocratie en Amérique. (V. t. II, chap. 2.)

PAGE 67. — * *Ces exagérations....*

Je blâme cet aveuglement de l'orgueil national des Américains, qui leur fait admirer tout ce qui se passe dans leur pays; mais j'aime encore moins la disposition des habitans de certaine contrée, qui, chez eux, trouvent toujours tout mal. Ces deux tendances contraires, également exagérées, s'expliquent, du reste, par la nature des institutions politiques : aux États-Unis, le peuple, faisant

tout par lui-même, ne croit jamais pouvoir assez louer son ouvrage; dans les pays d'Europe, où, au contraire, il ne fait rien, il n'a jamais assez de satire pour censurer les actes de la minorité qui gouverne.

Les écrivains qui, aux États-Unis, veulent trouver des lecteurs, sont obligés de vanter tout ce qui appartient aux Américains, même leur climat rigoureux, auquel assurément ils ne peuvent rien changer. C'est ainsi que Washington Irving, malgré tout son esprit, se croit forcé d'admirer la chaleur tempérée des étés, et la douceur des hivers dans l'Amérique du Nord.

Page 79. — * « *Dans la Nouvelle-Angleterre.* »

La taxe des pauvres n'a point encore produit aux États-Unis les mêmes maux qu'en Angleterre. L'Amérique ayant un très-petit nombre de pauvres, la charge du paupérisme y est jusqu'à présent supportée sans peine. Il y a cependant des vices si graves inhérens à cette institution, que, malgré le bien-être général de ses habitans, malgré l'élévation du prix de la main-d'œuvre, l'État de New-York a eu, pendant la seule année 1830, quinze mille cinq cents pauvres à nourrir, dont l'entretien lui a coûté 216,533 dollars (1,147,635 fr.). La taxe relative aux pauvres s'est en conséquence montée, pendant l'année 1830, à 69 centimes par habitant dans l'État de New-York. (V. Rapport du surintendant des pauvres dans l'État de New-York.)

Je ne connais que l'État du Maryland dans lequel on ait adopté un principe différent de bienfaisance publique. On n'y reconnaît au pauvre aucun droit à un secours, et c'est en cela que le système de charité suivi dans cet État, est conforme au nôtre. Mais, sous plusieurs rapports, les deux régimes sont bien différens. Il existe dans

le Maryland des établissemens institués pour donner asile aux pauvres qui n'ont pas de travail ; à la vérité, les agens de l'autorité en peuvent refuser l'entrée selon leur bon plaisir, mais ils en admettent un grand nombre ; tandis que chez nous, non seulement on n'admet pas le principe que la société est obligée de donner du secours aux indigens, mais encore il n'existe pas de maisons de charité où l'on reçoive ceux qui pourraient être jugés nécessiteux. Il n'y a, en France, d'assistance donnée qu'aux malades et aux insensés.

Page 115. — * *Indulgens pour une banqueroute... sans pitié pour une mésalliance.*

Je ne sais s'il peut exister dans aucun pays une plus grande prospérité commerciale qu'aux États-Unis ; cependant chez nul peuple de la terre, il n'y a autant de banqueroutiers. Ce phénomène a deux causes principales : d'une part le commerce des États-Unis est placé dans les conditions les plus favorables qui se puissent imaginer : un sol immense et fertile, des fleuves gigantesques qui fournissent des moyens naturels de communication, des ports nombreux et bien placés ; un peuple dont le caractère est entreprenant, l'esprit calculateur et le génie maritime ; toutes ces circonstances se réunissent pour faire des Américains une nation commerçante. Voilà la cause de richesse ; mais par la raison même que le succès est probable, on le poursuit avec une ardeur effrénée ; le spectacle des fortunes rapides enivre les spéculateurs, et on court en aveugle vers le but ; c'est là la cause de ruine. Ainsi tous les Américains sont commerçans, parce que tous voient dans le négoce un moyen de s'enrichir ; tous font banqueroute, parce qu'ils veulent s'enrichir trop vite.

Peu de temps après mon arrivée en Amérique, comme j'entrais dans un salon où se trouvait réunie l'élite de la société de l'une des plus grandes villes de l'Union, un Français, fixé depuis long-temps dans ce pays, me dit : « Surtout n'allez pas mal parler des banqueroutiers. » Je suivis son avis et fis bien ; car parmi tous les riches personnages auxquels je fus présenté, il n'en était pas un seul qui n'eût failli une ou deux fois dans sa vie avant de faire fortune.

Tous les Américains faisant le commerce, et tous ayant failli plus ou moins souvent, il suit de là qu'aux États-Unis ce n'est rien que de faire banqueroute. Dans une société où tout le monde commet le même délit, ce délit n'en est plus un. L'indulgence pour les banqueroutiers vient d'abord de ce que c'est le malheur commun ; mais elle a surtout pour cause l'extrême facilité que trouve le failli à se relever. Si le failli était perdu à jamais, on l'abandonnerait à sa misère ; on est bien plus indulgent pour celui qui est malheureux quand on sait qu'il ne le sera pas toujours. Ce sentiment, qui n'est pas généreux, est pourtant dans la nature de l'homme.

On comprend maintenant pourquoi il n'existe aux États-Unis aucune loi qui punisse la banqueroute. Électeurs et législateurs, tout le monde est marchand et sujet aux faillites ; on ne veut point porter de châtiment contre le péché universel. La loi, fût-elle faite, demeurerait presque toujours sans application. Le peuple, qui fait les lois par ses mandataires, les exécute, ou refuse de les exécuter dans les tribunaux, où il est représenté par le jury. Dans cet état de choses, rien ne protège le commerce américain contre la fraude et la mauvaise foi. Tout le monde peut faire le commerce sans tenir aucun livre ni registre.

Il n'existe aucune distinction légale entre le commerçant qui n'est que malheureux et le banqueroutier imprudent, dissipateur et frauduleux. Les commerçans sont en tout soumis au droit commun.

De ce que les Américains sont indulgens pour la banqueroute, il ne s'ensuit pas qu'ils l'approuvent : « l'in-« térêt est le grand vice des Musulmans, et la libéralité « est cependant la vertu qu'ils estiment davantage [1]. » De même ces marchands qui violent sans cesse leurs engagemens, vantent et honorent la bonne foi.

Lorsque je dis que les Américains, *indulgens pour une banqueroute, sont sans pitié pour une mésalliance*, je n'entends parler que des *mésalliances* résultant de l'union des blancs avec des personnes de couleur.

PAGE 123. — * « *Il meurt moitié plus d'affranchis que d'esclaves.* »

Ce fait est constant. Ainsi, durant les années 1828, 1829 et 1830, il est mort à Baltimore, un nègre libre sur vingt-huit nègres libres, et un esclave sur quarante-cinq nègres esclaves [1].

PAGE 145. — * « *Mœurs des femmes en France.* »

C'est une opinion fort répandue aux États-Unis que les mœurs sont encore en France ce qu'elles étaient dans le XVIII^e^ siècle : un grand nombre croient que le vice y est toujours à la mode, et que le temps s'y passe en galanteries, en intrigues de salons et en frivolités. Cette opinion des Américains est due surtout à l'influence de

[1] Chateaubriand, *Itinéraire*, t. 2, p. 38.

[2] V. Emerson, Medical statistic, p. 28, Reports of the health office of Baltimore.

quelques romanciers anglais fort lus aux États-Unis, et qui, ne connaissant eux-mêmes la France que par les livres, sont en retard d'un demi-siècle. C'est ainsi qu'un écrivain anglais très distingué, l'auteur de Pelham, mettant en scène deux Français de nos jours, les fait parler comme avant la révolution; ils ne se disent pas un mot, sans s'appeler : « *Cher baron, Cher marquis.* »

Page 166. — * Les catholiques sont aussi soumis au Saint-Père à deux mille lieues de Rome que dans Rome même.

Page 168. — * *Emprisonnement pour dette.*

Dans le plus grand nombre des États américains, l'emprisonnement est autorisé par la loi pour des dettes minimes. Quelques-uns l'ont récemment aboli, tels que New-York et Ohio; d'autres, par exemple le Maryland, ont fixé un minimum assez élevé au-dessous duquel le débiteur ne pourrait être contraint par corps. Mais dans les États même où cette modification a eu lieu, on continue d'appliquer l'emprisonnement aux dettes les plus frivoles. Je me rappelle avoir vu dans la maison d'arrêt (County Jail) de Baltimore plusieurs détenus que leurs créanciers avaient fait mettre en prison pour des sommes de 10 et 20 cents (10 ou 20 sous). A la vérité, la loi leur donne le droit de se faire libérer, en faisant prononcer par les tribunaux leur insolvabilité; mais pour entreprendre une pareille procédure, il faudrait de l'argent; et comment celui qui, faute de 10 sous, est entré en prison, trouvera-t-il une somme beaucoup plus forte pour en sortir? La loi nouvelle du Maryland défend de condamner à l'emprisonnement, pour une dette moindre de 20 dol-

lars (106 fr.). Afin d'éluder la loi, les juges condamnent le débiteur, non pour *dettes*, mais pour *dommages et intérêts*; c'est une misérable subtilité. Ce qui, du reste, dans l'emprisonnement pour dettes, tel qu'il existe aux États-Unis, surprend plus encore que la modicité de la somme pour laquelle on l'applique, c'est qu'on le prononce avant le jugement du procès. Je disais un jour à un Américain : Comment concevoir l'emprisonnement pour une dette qui peut-être n'existe pas? Il faudrait au moins que l'obligation du débiteur fût d'abord constatée; car il dépend de celui qui se prétend créancier de supposer une créance, et d'en demander le paiement à un débiteur imaginaire. — Il faut bien, me répondit l'Américain, choisir entre deux inconvéniens; sans doute il est fâcheux de mettre en prison un homme qui ne doit rien; mais n'est-il pas plus triste encore de voir un homme privé de ce qui lui est légitimement dû par la disparition furtive de son débiteur?

Page 196. — * *Guerre des Géorgiens aux Cherokis.*

Les Georgiens ayant fait mille tentatives pour s'emparer des terres des Cherokis, ceux-ci réclamèrent l'intervention du pouvoir fédéral. Le gouvernement des États-Unis leur prêta d'abord son appui, et s'efforça de les maintenir dans les limites tracées par les traités; mais comme les contestations se renouvelaient sans cesse, et devenaient plus violentes, le président finit par déclarer aux Cherokis qu'il ne voulait point se mêler de leurs querelles avec la Georgie, et qu'ils eussent à s'arranger comme ils le pourraient avec le gouvernement de ce pays. Il ajouta que pour faciliter l'arrangement, il offrait de les transporter aux frais du gouvernement central sur la rive

droite du Mississipi. Après cette déclaration, les Géorgiens redoublèrent de vexations et de persécutions contre les Indiens, afin que ceux-ci eussent intérêt à accepter la proposition du président. Ils avaient remarqué que la résistance des Indiens était particulièrement due aux conseils qu'ils recevaient des missionnaires qui venaient chez eux pour les christianiser, et qui pensaient avec raison que la civilisation des sauvages serait une chimère tant qu'on ne serait parvenu à les fixer au sol. En conséquence, le gouvernement de la Géorgie fit une loi qui interdisait à tous les blancs, *quels qu'ils fussent*, de venir s'établir d'une manière permanente sur le territoire des Cherokis; et pour assurer l'exécution de cette loi, ils menacèrent de l'amende et de la prison ceux qui y contreviendraient. Nonobstant ces menaces légales, deux missionnaires s'étant obstinés à rester au milieu des Indiens, le gouvernement de la Georgie les fit arrêter. Ils furent traduits devant une cour de justice et condamnés à l'emprisonnement. Ils firent appel à la cour suprême des États-Unis. Ce tribunal se trouva alors dans un véritable embarras, craignant de compromettre l'union vis-à-vis de la Géorgie en prononçant en faveur des condamnés. On sortit de part et d'autre de cette difficulté par une sorte de compromis. La cour des États-Unis différa quelque temps de prononcer son arrêt; et dans cette intervalle, le gouverneur de la Géorgie ayant gracié les deux condamnés, on ne donna pas de suite à leur appel.

Telle est l'analyse fort abrégée de la querelle des Cherokis avec la Géorgie. Tout ce qui, dans le cours du livre, ne s'accorde pas avec ces faits n'a été modifié que pour l'intérêt du récit. Du reste, l'émigration d'une partie des Indiens à la suite de ces querelles, et l'assistance offi-

cieuse prêtée à leur exil par le gouvernement fédéral, sont des faits également certains.

Page 190. — * *Démocratie qui ne reconnaît point la supériorité des richesses.*

Aux États-Unis, il n'y a pas un individu arrêté pour crime qui ne puisse obtenir sa mise en liberté sous caution, excepté dans le cas d'assassinat.

Ce principe, emprunté aux lois anglaises, est la source de grands abus. Il en résulte que tout homme qui a de l'argent, ou qui en trouve à emprunter peut toujours se tirer d'affaire. Il donne une caution, disparaît et échappe à la justice. Dès qu'il est absent, la procédure en reste là; on ne fait point, en Amérique, de procès par contumace. La facilité des cautions est d'ailleurs poussée à un excès incroyable; le juge n'est tenu, d'après la loi, à aucune forme, et il peut se dispenser d'exiger aucune justification de la part des cautions qui sont offertes. Un individu est arrêté : il présente un acte signé de telle ou telle personne qui s'oblige à payer 2 ou 3 ou 4,000 dollars, en cas que le prévenu ne s'évade. Ici se présentent plusieurs questions. Celui qui se porte caution possède-t-il réellement des propriétés valant 3 ou 4,000 dollars? qu'est-ce qui le prouve? lui fera-t-on représenter ses titres de propriété? — Mais il faudrait encore qu'il prouvât que ses biens ne sont pas grevés d'hypothèques. Toutes ces questions devraient être pesées mûrement par le magistrat auquel la caution est présentée. Cependant il est certain que, dans la presque totalité des cas, il ne les examine seulement pas, et pour s'en épargner la peine, il reçoit la caution. La loi ne l'assujétissant à aucune formalité, il est assailli de sollicitations, auxquelles il finit toujours

par céder ; on sait que sa volonté est sa seule règle ; toutes les fois donc qu'on lui présente un simulacre de caution, il la trouve bonne. Il suit de là qu'il n'y a qu'un bien petit nombre d'individus qui ne soient pas capables de fournir caution. Une personne très digne de foi m'a assuré qu'à Philadelphie la facilité des cautions est l'objet d'un singulier trafic, et si cette personne m'a bien informé, il y a des voleurs qui ont toujours en réserve une certaine somme d'argent, et qui, quand on les arrête, s'adressent à des *entrepreneurs de cautions*. Ceux-ci, pour lesquels la caution judiciaire en matière criminelle est devenue l'objet d'une industrie, reçoivent du voleur emprisonné 100 ou 200 dollars, et lui donnent en retour une caution de 3 ou 4,000 dollars ; en faisant cela, ils se compromettent peu, parce qu'ils ne possèdent rien. J'ai vu dans les prisons de Philadelphie une femme qui, me dit-on, avait fourni dans sa vie à des prévenus plus de 100,000 dollars de caution (530,000 fr.). Cette femme n'avait cependant jamais joui d'aucune fortune ; elle était de mauvaise mœurs, et avait fini par se faire condamner pour vol. On me citait aussi à Philadelphie l'exemple d'un jeune homme qui s'était rendu coupable d'un vol considérable, accompagné des circonstances les plus aggravantes, et qui, après avoir obtenu sans peine une caution et sa liberté, s'était évadé.

Ces abus ne tiennent pas seulement au principe ; si j'en crois des témoignages qui m'ont paru dignes de confiance, les juges de paix, auxquels appartient l'exercice du droit de mise en liberté sous caution, ne sont pas toujours à l'abri de la corruption ; et la caution est d'autant plus facilement admise par eux que celui qui la présente a pris plus de soin de les *intéresser*. Celui-ci craint peu qu'on

découvre la concussion ; le prévenu, obtenant sa liberté provisoire, disparaît, et la seule preuve à la charge du juge prévaricateur s'évanouit. Le mal provient de ce que ces juges inférieurs n'ont point de traitement fixe ; ils n'ont que des épices (fees) ; ils sont ainsi fort âpres sur le casuel ; plusieurs ne tirant de leurs fonctions légales qu'un très modique revenu, sont portés à des exactions qui l'accroissent.

Du reste, indépendamment de ces causes particulières qui contribuent à augmenter le mal, il y a une cause générale qui me paraît dominer toutes les autres.

Le vice capital est, selon moi, dans le fait même d'une institution aristocratique, établie chez un peuple où règne la démocratie. La loi qui reconnaît à tout prévenu le droit d'être mis en liberté moyennant caution a été faite au profit des riches. Elle concède ainsi aux classes supérieures de la société un privilége exorbitant dont les classes pauvres sont exclues. Cet état de choses se conçoit en Angleterre, mais d'où vient qu'il se rencontre aux États-Unis ? En voici la raison. Cette loi se trouve en Amérique parce qu'elle existait en Angleterre lorsque les émigrés de ce pays sont venus s'établir sur le sol américain. Cependant, depuis cette émigration, de nouvelles institutions ont été fondées aux États-Unis, de nouvelles mœurs se sont formées ; une loi tout aristocratique se rencontre au sein d'une démocratie pure ; c'est une anomalie frappante.

Cette contradiction sert à expliquer les abus qui viennent d'être signalés. L'extrême facilité avec laquelle le pauvre trouve des cautions, le fait jouir d'un privilége qui, dans l'esprit de la loi, était réservé au riche seul ; les mœurs démocratiques des Américains dépouillent ainsi l'institution de son premier caractère. L'harmonie est

ainsi rétablie entre la loi civile et les institutions politiques; mais il reste toujours un grand mal. C'est un vice incontestable dans une législation criminelle que le droit de mise en liberté sous caution, applicable aux prévenus de quelques crimes que ce soit. Exercé rigoureusement, c'est-à-dire en faveur de ceux seulement qui donnent réellement caution, il fait naître des abus graves, mais en petite quantité, parce que le nombre des riches est toujours restreint. Si on l'applique à tous, l'inégalité entre les riches et les pauvres disparaît; mais les violations de la loi s'accroissent à l'infini.

V. General Laws of Massachusetts, tom. 1, année 1784, chap. 12; et tom. 2, année 1812, chap. 30.

V. Lois de la Pennsylvanie, Purdon's digest, p. 820.

PAGE 191. — * *Propose un duel. Celui qui a donné le soufflet aura un procès.*

Dans l'état sauvage l'homme ne connaît d'autre justice que celle qu'il se fait lui-même. De son côté, la société civilisée n'admet pour l'injure d'autre satisfaction que le recours aux tribunaux institués par elle. Le duel est une sorte de compromis entre la réparation légale et la vengeance individuelle, entre le bourreau et l'assassin.

Dans les États du Nord de l'Amérique, le duel a perdu tout empire; la loi y règne souverainement. On peut également dire qu'il n'existe pas dans les États de l'Ouest et dans quelques nouveaux États du Sud; mais c'est par une autre raison. La loi y est impuissante, et les mœurs y sont presque barbares. On ne le rencontre plus que dans les États du Sud qui ont une vieille civilisation, et où cependant les habitudes et les mœurs sont encore plus puissantes que les lois.

Dans toute la Nouvelle-Angleterre, à New-York, en Pennsylvanie, la loi punit le duel comme le meurtre [1] toutes les fois qu'il est suivi de mort. Elle porte en outre des peines sévères contre l'envoi ou la réception d'un cartel non suivi de combat, et contre les témoins et tous ceux qui, par leur aide ou assistance dans le duel, peuvent être considérés comme complices. Cette complicité est punie, dans l'État de New-York, d'un emprisonnement dont le maximum est de sept années. Un châtiment sévère est également appliqué à celui qui reproche publiquement à une autre personne de n'avoir pas accepté un duel. « Quiconque, dit la loi de Pennsylvanie, publiera dans les « journaux ou par lettres missives écrites ou imprimées « qu'un tel est un poltron, un misérable, un homme « sans foi, ou autres imputations injurieuses de ce genre, « pour avoir refusé un duel, sera puni d'une amende de « 500 dollars et d'un an de travaux forcés (hard labour); « l'éditeur ou imprimeur des pamphlets sera dans tous les « procès de ce genre cité comme témoin, et admis comme « tel par les cours de justice contre l'auteur de l'écrit; et « si lesdits imprimeur ou éditeur appelés devant la jus- « tice refusent de déclarer le nom de l'auteur, la cour de- « vra les considérer comme auteurs du libelle, et les con- « damner en conséquence [2]. »

Dans ces pays, la loi sur le duel n'est pas une vaine menace bravée par l'opinion publique; elle est entièrement d'accord avec les mœurs; là on ne se bat plus en duel.

[1] V. general Laws of Massachusetts, t. 2, p. 121, chap. 123, sect. 5 et 6, etc.; chap. 124, sect. 1, 2 et 3, p. 501. — Statuts révisés de New-York, 4e part., tit 5, art. 1, § 1 et 2, t. 2 p. 686. — Purdon's digest vo *Duelling*.

[2] V. Pourdon's digest vo *Duelling*.

Il est certain que dans la Nouvelle-Angleterre aucune injure, pas même un soufflet reçu ou donné, n'entraîne pour conséquence un combat singulier, et ce qu'il y a de plus remarquable, ce n'est pas le fait, mais bien l'opinion qui s'y rattache; là, le sentiment public approuve hautement celui qui refuse un duel, comme elle le blâmerait chez nous. Je pourrais à ce sujet citer les exemples de plusieurs personnes fort honorables de Boston, dont la considération s'est accrue par des refus de duel qui en Europe les eussent déshonorées. Cette rigueur des lois, sanctionnée par l'opinion générale, dans la Nouvelle-Angleterre, me paraît tenir à plusieurs causes que je ne ferai qu'indiquer : la teinte religieuse imprimée aux mœurs par le puritanisme des premiers colons; des habitudes sérieuses; une vie régulière, toute consacrée aux affaires; l'absence de divertissemens, de jeux, de plaisirs bruyans, de galanteries; et enfin l'esprit d'obéissance aux lois, qui domine dans une république bien réglée, esprit d'obéissance dont le duel est une violation.

Si l'on se bornait à consulter les lois sur la question du duel, on pourrait penser que le Sud des États-Unis est à cet égard, en tous points, semblable au Nord. En effet, nous trouvons dans le code de la Caroline du Sud et celui de la Louisiane les mêmes dispositions contre le duel que dans les lois de la Nouvelle-Angleterre [1].

[1] V. Digeste des lois de la Louisaine, t. Ier, p. 476. Le duel suivi de mort est puni de la peine capitale. L'envoi ou l'acceptation d'un cartel, le duel non suivi de mort, l'assistance donnée au duel comme témoin, sont punis d'un emprisonnement, dont le maximum est de deux années, et d'une amende de 200 piastres.

V. aussi Brevardts digest of sou'h Carolina, vo Duelling, t. Ier, p. 272. Celui qui tue un autre en duel et ses témoins sont punis comme meur-

Mais le duel, dont la coutume tient aux préjugés de l'honneur, est peut-être de toutes les actions de l'homme celle sur laquelle la loi a le moins de puissance. On a toujours vu les lois les plus sévères inefficaces contre le duel, lorsque ce genre de combat était protégé par les mœurs; et il est exact de dire qu'en cette matière la loi n'est respectée que le jour où elle n'est plus nécessaire.

Dans les États du Sud, tels que la Virginie, le Maryland et les deux Carolines, des peines sévères sont portées contre le duel; cependant l'on s'y bat sans cesse en duel et avec impunité. La justice n'interviendrait que s'il y avait dans le fait du duel des circonstances qui le rendissent semblable à un assassinat; mais toutes les fois que le combat s'est passé loyalement, c'est-à-dire qu'il y a eu *fair duel*, comme on dit en Amérique, les auteurs du duel ne sont jamais inquiétés. L'éditeur des lois de la Caroline du Sud ne peut s'empêcher à cette occasion de mettre en note l'observation suivante: « La sévérité de la loi, dont l'objet « était de prévenir les fatales conséquences de ce triste « préjugé, semble avoir entièrement manqué son but; car « on sait qu'il n'y a pas d'exemple (dans ce pays du moins) « d'un duelliste condamné coupable de meurtre [1]. »

D'où vient cette différence de mœurs entre le Sud et le Nord? Les causes principales, dont je ne présente ici qu'un aperçu, sont:

1° La civilisation moins avancée des États du Sud;

2° Le climat qui rend les habitans du Sud plus prompts aux mouvemens violens, et excite leurs passions;

triers (murderers). Le duel non suivi de mort, l'envoi ou l'acceptation d'un cartel, l'assistance des témoins sont punis d'un an d'emprisonnement et de 2,000 dollars d'amende (10,600 fr.).

[1] Brevard's digest, v° Duelling. t. Ier, p. 272.

3° L'indolence des hommes du Sud, qui ayant des esclaves ne travaillent pas. Les jeux, les amusemens, les débauches, tous les plaisirs des sens, y sont beaucoup plus fréquens que dans le Nord; il n'est pas une de ces choses qui ne soit une source de querelles, et conséquemment de duel. L'oisiveté, le désordre qu'elle engendre, le trouble qu'elle jette dans les idées et dans les actions, favorisent le duel, comme le travail et les habitudes régulières qui en découlent, le combattent.

4° L'existence dans le Sud de la population esclave, c'est-à-dire d'une classe inférieure. Les rangs établis dans une société, favorisent le duel. Il se forme, parmi les membres d'une classe privilégiée, des traditions d'honneur et de bienséance, des préjugés de caste, des besoins de distinction, qui doivent rendre le duel plus fréquent que dans une société d'égalité parfaite.

Du reste, même dans les États du Sud, le duel repose plutôt sur des idées de justice que d'honneur.

Chez nous l'outrage qui rend un duel nécessaire est bien moins dans le fait que dans l'intention. Ainsi voyons-nous les causes les plus frivoles servir d'occasion à de graves querelles.

L'injure étant toute idéale et de convention, elle n'a point d'équivalent possible; le duel seul peut la réparer.

Dans le Sud des États-Unis au contraire, c'est le fait matériel qu'on venge par le duel, bien plus que l'intention : et ce fait est appréciable comme tout dommage ordinaire.

Un exemple va rendre sensible cette différence.

En Amérique, dans plusieurs États du Sud, si celui qui a reçu un soufflet en rend un autre, on estime que les parties sont quittes, et la querelle en reste là. Pourquoi?

c'est qu'en partant du point rationnel, un fait est l'équivalent de l'autre; il y a deux injures parfaitement pareilles qui se compensent; chaque bassin de la balance est chargé d'un poids égal; il y a réparation logique. Celui qui fait ce raisonnement pèche, il est vrai, contre la société qui défend à ses membres de se faire justice eux-mêmes; mais c'est là son seul tort; car du reste il est dans les principes du droit.

Chez nous, au contraire, comme on procède d'un autre principe, qui est le préjugé de l'honneur blessé, on arrive à une tout autre conclusion. Nous disons: « Celui qui a « reçu l'offense d'un soufflet est couvert d'infamie s'il ne « lave son injure dans le sang de l'offenseur. En a-t-il « rendu un autre? L'agresseur qui l'a reçu se trouve dans « une position identique, et sera frappé du même déshon- « neur s'il n'obtient pas la même réparation que son ad- « versaire est forcé de lui demander; de sorte qu'au lieu « d'une personne qui a besoin du duel pour se réhabiliter, « il y en a deux. »

J'ai dit en commençant que, dans les nouveaux États de l'Ouest et dans quelques États nouveaux du Sud, le duel n'existe pas; là, comme dans le reste de l'Union, le duel est sévèrement puni par la loi (V. Statute Laws of Tennessee); mais ce n'est pas la loi qui dans ces États l'empêche, c'est la barbarie des mœurs. Là on se bat et on se tue plus qu'ailleurs, mais le duel s'y montre avec des formes tellement sauvages, qu'il perd son nom pour prendre celui d'assassinat. Il n'est pas sans doute sans exemple que, dans le Kentucki, le Tennessee, le Mississipi, la Géorgie, Alabama et dans une partie de la Louisiane, des duels véritables n'aient eu lieu, et se soient passés loyalement; mais le plus souvent les combats que se

livrent deux individus sont des attaques imprévues, instantanées, ou des guet-apens. Dès qu'une discussion s'élève entre deux hommes, pour peu qu'elle devienne vive, et qu'un mot injurieux soit prononcé, vous les voyez aussitôt se placer dans l'attitude de deux combattans; armés d'un poignard et d'un couteau dont tout habitant de ces contrées est nanti, ils se frappent l'un l'autre avec une extrême rapidité; et celui qui tarderait à se préparer à la lutte serait victime de son hésitation. Il arrive souvent que de vieilles querelles qu'on croit éteintes depuis longtemps, se raniment au bout de deux ou trois ans, et leur réveil s'annonce par le meurtre de l'offenseur ou de l'offensé.

Les causes de cet état de choses sont nombreuses; j'indiquerai les principales. Dans les pays dont il s'agit ici, la société est en quelque sorte naissante. L'individu est réduit à ses propres forces pour soutenir son existence, pour se protéger dans sa demeure isolée de toute habitation. Il n'entre que fort rarement en contact avec la société civile, et s'accoutume à devoir tout à lui-même; de là le principe de se faire justice, au lieu de la demander à la loi. Une des conséquences nécessaires de la vie sauvage est de placer le plus grand mérite de l'homme dans sa force physique, et d'attribuer une plus grande part à l'individu qu'à la société. Ce même fait doit se retrouver chez tous les peuples, selon que leurs mœurs se rapprochent plus ou moins de l'état sauvage.

Les habitans de l'Ouest et du Sud, dispersés ça et là au milieu d'immenses contrées, n'entretiennent entre eux que de rares communications; le plus grand nombre ont des esclaves, et par conséquent ils ne travaillent pas; tout leur temps se passe entre la chasse et l'oisiveté. C'est la vie

féodale sans la chevalerie, sans la galanterie, sans l'honneur. Enfin les rapports avec leurs esclaves leur donnent des habitudes de dominition et de violence qui sont en opposition directe avec les principes de l'état social. Il faut ajouter à ces faits que l'instruction est beaucoup moins répandue dans ces États que dans le Nord, et que la religion n'y est point aussi éclairée.

Le plus souvent, lorsque des meurtres sont commis avec les circonstances qui ont été rapportées plus haut, aucune poursuite judiciaire n'est dirigée contre les coupables ; quelquefois une plainte est portée devant les magistrats ; ceux-ci conduisent les inculpés devant le jury, qui ne manque jamais de les acquitter. Le jury ne condamne point de pareils faits, parce qu'il est composé d'hommes dont les mœurs sont à demi sauvages ; et chacun se trouve encouragé à ces sortes de violences, parce que le jury les acquitte.

Pour ces peuples encore barbares, le duel avec ses formes polies, ses témoins et ses garanties de loyauté, serait un bienfait.

Ce n'est donc point parce que la loi est, dans l'Ouest, plus puissante que les mœurs, que le duel ne s'y trouve pas, mais bien parce qu'un reste de barbarie y entretient des habitudes sauvages, que la loi ne corrige pas, et qui ne sont point adoucies par les mœurs.

Du reste, on peut dire en général que le duel a plus ou moins de force dans un pays, selon que l'esprit d'obéissance à la loi y est plus ou moins puissant sur les mœurs.

Il faut ajouter que, partout où le sentiment de l'honneur est fortement établi, le duel se maintient en dépit et des lois et du progrès des mœurs. C'est ainsi qu'il se perpétue dans l'armée et dans la marine américaines,

parce que là il trouve un appui permanent dans l'honneur, principal mobile de tous les corps armés.

PAGE 208. — * *Usage où sont les Indiens de prendre plusieurs femmes.*

Le fond de l'épisode d'Onéda est entièrement vrai. (V. Voyage du major Long aux sources de la rivière Saint-Pierre, au lac Winnepek, au lac des Bois, etc., etc., t. 1, p. 280 et 300.

La polygamie existe parmi toutes les tribus sauvages de l'Amérique du Nord; chaque Indien a autant de femmes qu'il en peut trouver. Ces femmes sont réellement en état de servitude; elles préparent la nourriture de l'Indien, ont soin de ses vêtemens, et ne quittent point sa hutte tandis qu'il chasse ou fait la guerre. Les rapports de l'Indien et de ses femmes sont tout matériels; il ne s'y mêle rien de moral ni d'intellectuel. Il n'est pas rare de voir les trois sœurs servir de femmes au même homme. La condition des femmes indiennes est la plus misérable qu'on puisse imaginer; elles n'ont aucune des prérogatives que reconnaissent aux femmes les sociétés civilisées, ni aucun des plaisirs sensuels que leur donnent les mœurs de l'Orient, où elles sont esclaves.

J'ai dit que l'Indien a autant de femmes qu'il en peut trouver; il serait peut-être plus juste de dire qu'il en trouve autant qu'il en peut nourrir; car le sort des familles indiennes est si malheureux, que les parens donnent sans peine leur fille à qui peut la faire vivre. A cet égard, tout dépend de l'habileté de l'homme à la chasse; un chasseur fameux a ordinairement un grand nombre de femmes, parce qu'il peut fournir à toutes des moyens d'existence.

Le mariage de l'Indien avec ses femmes se fait sans aucune cérémonie, et quelquefois il se dissout peu de jours après sa formation. Ceci toutefois arrive assez rarement; l'Indien qui briserait aussi facilement un pareil lien se nuirait dans l'esprit de sa tribu, et ne trouverait plus aucune famille disposée à s'allier à lui.

On conçoit que cette vie de fatigue, de misère et d'opprobre, décourage et dégoûte beaucoup d'Indiennes; aussi le suicide est-il très fréquent parmi elles. (V. Les relations du major Long, p. 394, t. II, 2e voyage, et Tanner's Narrative, New-York, 1830.) L'anecdote que j'ai introduite dans le texte de l'ouvrage m'a paru un des exemples les plus frappans du désespoir où le malheur de ces pauvres créatures peut les plonger. Je fais suivre la catastrophe de cérémonies funéraires qui ne sont point une pure création de mon imagination. Il est certain qu'à la mort d'un ami, l'Indien manifeste un très grand chagrin; il noircit son visage, il jeûne, cesse de se peindre la figure avec du vermillon, et s'abstient de tout ornement dans sa toilette; il se fait des incisions dans les bras et dans les jambes, et sur tout le corps; souvent les signes extérieurs de son chagrin durent très long-temps. Le major Long dit avoir rencontré un Indien qui, depuis quinze ans, ne se mettait plus de vermillon au visage, en commémoration de la perte d'un ami précieux, et annonçait l'intention de s'imposer la même privation pendant dix années. L'Indien mesure les témoignages de sa douleur sur le degré d'affection que le défunt lui inspirait. (V. Long's Expedition to the rocky Mountains, t. 1, p. 281. V. aussi Tanner's Narrative, p. 288.)

Voici dans quels termes Tanner raconte *la fête des morts* ou *jebi-naw-ka-win* : « This feast is eaten at the

« graves of the deceased friends. They kindle a fire, and « each person, before he begins to eat, cutts off a small « piece of neat, which he casts into the fire. The smoke « and smell of this, they say, attracts the *jebi* to come » and eat with them, »

Page 215. — * *Sociabilité des Américains.*

Je pourrais citer mille exemples de l'extrême sociabilité des Américains; je me bornerai à un seul. Lorsque, dans le cours de l'année 1832, M. de Tocqueville et moi nous quittâmes la Nouvelle-Orléans afin de nous rendre, par terre, à Washington, nous traversâmes le lac Pontchartrain sur un bateau à vapeur. Arrivés à Pascaloula, où nous venions pour prendre le *stage*, nous trouvâmes toutes les places occupées, ce qui nous causa un grand désappointement, à raison de l'intérêt que nous avions de ne point ajourner notre départ; deux Américains qui ne nous connaissaient nullement, voyant notre embarras, descendirent de la voiture, et nous proposèrent leurs places dans des termes si simples et si obligeans qu'on voyait bien qu'ils offraient avec le désir d'être acceptés. Dans une foule de circonstances, mon compagnon de voyage et moi avons trouvé les mêmes procédés chez les Américains. Celui qui juge les hommes de ce pays par la première impression risque de se tromper étrangement. Vous adressez une question à un Américain, il vous répond, sans vous regarder, par le monosyllabe *oui* ou *non;* ou bien même il ne vous fait aucune réponse. Vous en concluez qu'il n'est pas sociable; vous avez tort. Il garde le silence, mais il pense à la question que vous lui avez faite; il y réfléchit mûrement; si ses souvenirs le servent mal, il consulte ceux d'un autre, et, une demi-heure après votre demande,

que vous avez peut-être oubliée, il vous apporte la réponse, non pas une réponse hasardée, comme on en fait dans le monde, mais une véritable consultatiion, en plusieurs points, divisée en chapitres et paragraphes. Certes, l'homme qui agit de la sorte est si l'on veut, fort peu poli, mais il est certainement sociable, car la bienveillance mutuelle est la première condition de la sociabilité. Combien d'Européens qui, en pareille occasion, tranchent subitement la question, ou répondent tout d'abord, avec la plus grande urbanité, qu'il leur est impossible de la résoudre !

La sociabilité des Américains tient surtout à leurs mœurs commerciales; il ont sans cesse besoin les uns de autres; les affaires les obligent à des communications perpétuelles; aussi est-il passé en principe, chez eux, qu'on doit en toutes choses se rendre mutuellement service Elle est également favorisée par l'égalité des conditions; tous les Américains ont les uns pour les autres la même bienveillance que chez nous les membres d'une même classe ont entre eux. Cette sociabilité, dont l'Européen sent vivement le prix, perd quelquefois une partie de son charme. L'habitant de la Nouvelle-Angleteterre ne voit, dit-on, dans les rapports sociaux qu'une occasion de commerce et de trafic. Quand il aperçoit un nouveau-venu, il se fait d'abord cette question : « N'y aurait-il pas quelque affaire à traiter avec cet « homme? »

Il ne faut pas confondre la sociabilité des Américains avec l'hospitalité. *En général,* les Américains sont peu hospitaliers; l'hospitalité demande des loisirs que l'homme d'affaires ne possède pas. Je dis *en général,* parce qu'il existe des exceptions nombreuses à cette règle; j'en ai fait personnellement l'expérience; mais ici je présente des aperçus, qui ne s'appliquent qu'au plus grand nombre.

Sur ce point, il faut distinguer les États du Sud de ceux du Nord. Tous les États du Sud ont des esclaves ; ce fait exerce une immense influence sur les mœurs des méridionaux. Les esclaves travaillant, les hommes libres sont oisifs. Les habitans du Sud ont ainsi des loisirs qui manquent aux hommes du Nord ; ils peuvent recevoir les hôtes qui leur arrivent, sans abandonner leurs affaires. Presque tous vivent dans des habitations éloignées les unes des autres, et distantes des villes ; la visite d'un ami, le passage d'un étranger, sont pour la demeure solitaire un accident heureux, qui, loin de troubler l'habitant des champs, le réjouit vivement. Pour des gens inoccupés, tout passe-temps est précieux. On peut dire aussi, en termes généraux, qu'à la ville on *se voit*, et qu'à la campagne on *se reçoit*. De ces faits découlent plusieurs conséquences ; les relations des hommes du Sud étant moins intéressées, sont plus agréables que celles des habitans du Nord ; ceux-ci, espérant tirer profit de leurs moindres rapports sociaux, ont une bienveillance universelle ; les premiers, qui mettent moins de calcul dans leurs procédés, sont plus sincères ; les uns apportent dans leurs manières une régularité qui a quelque chose de légal ; les autres, moins compassés, ont plus de franchise et d'abandon. Comme l'existence d'une population esclave établit une classe inférieure, tous les blancs du Sud se considèrent comme formant une classe privilégiée ; ils se croient tous supérieurs à d'autres hommes (les nègres). L'exercice de leurs droits de maîtres sur leurs esclaves les entretient encore dans ces idées de supériorité, et développe en eux des sentimens d'orgueil ; la couleur blanche est regardée dans le Sud, comme une véritable noblesse. Les blancs se traitent donc entre eux avec d'autant plus d'égards et de bienveillance, qu'il se

trouve à côté d'eux des hommes auxquels ils n'accordent que des mépris. Il s'introduit ainsi dans les mœurs du Sud quelque chose d'aristocratique, et il en résulte des formes moins communes et une sociabilité plus distinguée que celle des États du Nord.

PAGE 217 — * *La grossièreté des Américains....*

Il ne faut point accepter les exagérations que les Anglais débitent à ce sujet; mistress Trollope dit, t. 1, p. 27 : « Je « déclare, avec sincérité, que j'aimerais mieux partager le « toit d'une troupe de cochons bien soignés, que d'être « renfermée dans une de ces cabanes. » (Elle parle des bateaux à vapeur sur le Mississipi.) Ce sont là de *grossières* injures. Il est certain qu'avec leur habitude de mâcher du tabac, qui entraîne le besoin de cracher, les Américains choquent quiconque est accoutumé à des mœurs polies ; il n'est pas moins certain que leur défaut complet de galanterie déplaît aux femmes ; enfin il y a désappointement complet pour qui cherche chez eux l'élégance des manières et l'urbanité des formes.... Mais ici doit s'arrêter la critique.

Les Américains ne font point la cour aux femmes, mais ils les respectent, et ce sentiment de respect, qui ne se montre point au dehors, est bien plus profond chez eux qu'il ne l'est dans nos pays de civilisation et de galanterie.

Dans les bateaux à vapeur, dont parle mistress Trollope, on trouve une société peu polie, à la vérité ; ce sont des marchands qui vont de l'Ohio ou du Kentucki, dans la Louisiane ou dans les contrées de la rive droite du Mississipi ; mais ils ne présentent point le spectacle dégoûtant que suppose l'auteur anglais. En général, ces bateaux à

vapeur sont vastes, propres, élégans; on en compte plus de deux cents, qui remontent et descendent sans cesse le grand fleuve. La nourriture y est abondante et saine, et le prix du passage est incroyablement bon marché : on va de Louisville à la Nouvelle-Orléans pour 120 f., y compris la nourriture; le trajet est de 500 à 600 lieues. Ayant fait ainsi le voyage, j'en puis parler sciemment; on est si commodément dans la cabine des voyageurs, qu'on y peut travailler, écrire et lire comme on le ferait chez soi.

Du reste, la rudesse américaine a aussi son bon côté; nos manières polies, nos délicatesses de langage, ne sont, le plus souvent, que des dehors agréables sous lesquels se cache l'égoïsme. L'intérêt personnel existe sans doute tout autant chez les Américains que chez nous, mais, aux États-Unis, il y a de moins l'hypocrisie des formes.

PAGE 218. — * *L'égalité universelle...*

Un grand nombre d'écrivains, notamment des auteurs anglais, ont dit que les lois des États-Unis consacrent une grande égalité, qui ne se trouve pas dans les mœurs; que là, comme dans plusieurs pays d'Europe, il existe une aristocratie pleine de morgue et de mépris pour les classes placées au-dessous d'elle; et que les Américains, qui ont perfectionné la théorie de l'égalité, ne la pratiquent point. J'avoue qu'en parcourant les États-Unis, j'ai reçu une tout autre impression. Non seulement j'ai trouvé l'égalité politique mise en action par le concours de tous les citoyens aux affaires du pays, mais l'égalité sociale s'est aussi offerte à moi de toutes parts, dans les fortunes, dans les professions, dans toutes les habitudes.

Il existe peu de grandes fortunes ; les chances du commerce, qui les élèvent, les renversent quelquefois ; et, dans tous les cas, elles ne survivent point à l'égalité des partages, établie par la loi des successions.

Les professions, dont la diversité est si grande, ne font naître, entre ceux qui les exercent, aucune dissemblance de position. Je ne parle pas seulement ici de la Pennsylvanie, où l'influence des quakers a fait considérer l'égalité des professions comme un dogme religieux, mais de tous les États de l'Union américaine. Partout, les professions, les emplois, les métiers, sont considérés comme des industries ; le commerce, la littérature, le barreau, les fonctions publiques, le ministère religieux, sont des carrières industrielles ; ceux qui les suivent sont plus ou moins heureux, plus ou moins riches, mais ils sont égaux entre eux ; ils ne font pas des choses pareilles, mais de même nature. Depuis le domestique, qui sert son maître, jusqu'au président des États-Unis, qui sert l'État ; depuis l'ouvrier-machine, dont la force brutale fait tourner une roue, jusqu'à l'homme de génie, qui crée de sublimes idées, tous remplissent une tâche et un devoir analogues. (they make their duty). Ceci explique pourquoi les domestiques blancs, en Amérique, *assistent leur maître,* et ne le *servent pas*, dans l'acception de la domesticité ordinaire. C'est aussi une des raisons de la manière dont on fait le commerce aux États-Uuis : le marchand américain gagne certainement le plus qu'il peut ; je crois même qu'il trompe souvent l'acheteur ; mais en aucun cas il ne voudrait recevoir un denier de plus qu'il ne demande, fût-il le plus misérable de tous les aubergistes. Ainsi font l'ouvrier qu'on occupe, le commissionnaire qu'on emploie, le domestique par lequel on est servi dans un

hôtel : tous demandent leur salaire *légitime*, le prix de leur travail, et rien au-delà. Accepter plus qu'il n'est dû, c'est recevoir l'aumône, et conséquemment faire acte d'inférieur. On comprend maintenant pourquoi le président des États-Unis reçoit, à Washington, sur le pied de l'égalité la plus parfaite, le premier venu qui se présente pour lui parler, et commence par lui donner une poignée de main ; il agit de même avec tous ses concitoyens lorsqu'il parcourt les différens États de l'Union. J'ai souvent entendu des hommes placés dans des postes éminens, tels que ceux de chancelier, gouverneur, secrétaire-d'Etat, parler, comme d'une chose toute naturelle, de leur frère l'*épicier*, de leur cousin le *marchand*, etc., etc.

Pour achever de prouver à quel point l'égalité pratique existe aux États-Unis je ne citerai que deux faits.

Un jour comme j'allais visiter la prison d'un comté de l'État de New-York accompagné du *district attorney* (c'est le magistrat qui remplit les fonctions du ministère public), celui-ci, chemin faisant, me raconta les circonstances fort graves d'un crime dont, me dit-il, j'allais voir l'auteur ; il me peignit l'attentat sous les couleurs les plus sombres, ajoutant que c'était lui-même qui avait fait condamner le coupable. J'arrivai à la prison plein des plus sinistres impressions, et à l'aspect du criminel, j'éprouvais une sorte d'horreur ; quand je vis le *district attorney* s'approcher du condamné et lui donner une poignée de main.

Une autre fois, dans un salon brillant, où se trouvait réunie la meilleure compagnie de l'une des plus grandes villes de l'Union, je fus présenté à un monsieur fort bien mis, avec lequel je m'entretins quelques instans ; bientôt après je demandai quel était ce personnage : c'est, me

dit-on, un fort galant homme, le shérif du comté. Je voulus savoir ce que c'était que le shérif, et j'appris que c'était le bourreau [1].

D'où vient qu'en présence de faits semblables, qui chaque jour se renouvellent et se reproduisent sans cesse sous mille formes différentes, il se rencontre encore des personnes qui contestent aux Américains la pratique de l'égalité?

La raison en est dans quelques faits mal appréciés et dans quelques apparences qu'une observation superficielle prend pour des réalités.

Chez ce même peuple, où les fortunes et les conditions sont uniformes, vous voyez sans cesse les hommes mesurer leur estime sur la richesse, et attacher un très grand prix à la naissance. On ne dit pas : Cet homme est digne de respect parce qu'il est honnête et juste; cet autre est distingué par son esprit et par son éloquence. On dit : Un tel vaut 10,000 dollars (is worth), tel autre n'en vaut que la moitié.

Au sein de cette démocratie, maîtresse de la société, on voit quelquefois se révéler des instincts tout aristocratiques de leur nature. D'après la loi, les enfans partagent également la succession de leurs auteurs; mais ceux-ci peuvent disposer de leurs biens selon leur bon plaisir, donner tout à un seul et déshériter les autres. Il arrive très fréquemment qu'usant de son droit, l'Améri-

[1] A la vérité les fonctions d'exécuter des hautes-œuvres n'entraînent point, aux États-Unis, la même infamie que chez nous : comme on y respecte plus les lois, on y est plus indulgent pour celui qui les met en action; on s'efforce d'ailleurs de relever son ministère, en lui attribuant d'autres fonctions importantes, et qui n'ont rien d'ignoble; le shérif est le premier agent de la force publique.

cain accorde une dot très considérable à son enfant premier-né, non pour le récompenser d'une conduite meilleure que celle de ses frères, mais pour faire un aîné, et lui donner une position qui flatte l'orgueil du père de famille.

Ces mêmes Américains que vous voyez se mêler aux hommes de tous les états, attachent souvent une valeur puérile à l'antiquité de leur origine et à la noblesse de leur extraction. Il y en a qui vous racontent longuement leur généalogie ; quelquefois ils fausseront la vérité pour vous prouver une descendance illustre. Il n'est pas sans exemple que celui qui véritablement appartient à une famille aristocratique, affecte une sorte de mépris pour ceux qui montrent des prétentions du même genre sans les justifier. « Voyez, me disait une fois un habitant de ***, « ce gentleman si fier de sa grande fortune, ce n'est qu'un « parvenu : son père était cordonnier. »

Les Américains dont les mœurs, d'accord avec leur loi fondamentale [1], ne reconnaissent aucune noblesse, accordent cependant une grande considération aux titres nobiliaires. Un étranger est sûr d'être accueilli avec enthousiasme, très bien, seulement bien, ou froidement, selon qu'il est duc, marquis, comte, ou qu'il n'est rien. Un titre excite tout d'abord l'attention des Américains, attire leurs hommages ; la question de savoir si celui qui le porte vaut la moindre chose n'est que secondaire. Leurs institutions politiques et leur état social ne leur permettant pas de prendre des titres nobiliaires, on les voit se rattacher par tous les moyens possibles à de petites distinctions aristocratiques. Je ne parle pas ici de la qualité

[1] V. art. 7 de la section 9 de la constitution des États-Unis.

de *gentleman* que prend le moindre conducteur de diligence et le dernier aubergiste ; mais quiconque arrive soit par le commerce, soit par le barreau ou par toute autre profession à une position de fortune un peu supérieure à celle du plus grand nombre, ne manque pas d'ajouter à son nom le titre d'Esquire (écuyer). Beaucoup prennent des armes qu'ils portent sur leurs cachets et sur leurs voitures ; dans le Maryland, qui est un des États les plus démocratiques, on voit d'ardens démocrates ajouter un *de* à leur nom, et y joindre un nom de terre.

Que conclure de tous ces faits ? Qu'il n'existe pas d'égalité réelle aux États-Unis, et qu'il y a dans les mœurs une tendance aristocratique ? Non assurément. Ce qui se passe à cet égard n'est point un progrès du présent vers l'avenir, c'est une réminiscence du passé.

Lorsqu'on étudie, soit les institutions, soit les mœurs des Américains, il ne faut jamais oublier que leurs aïeux étaient Anglais. Ce point de départ exerce sur leurs lois et sur toutes leurs habitudes une influence qui sans doute tend continuellement à s'affaiblir, mais qui ne disparaît jamais entièrement. Or, il y a deux choses qui en Angleterre occupent le premier rang dans l'opinion des hommes : la naissance et la fortune. Voilà la vraie source du respect qu'ont les Américains pour la fortune et la naissance. C'est une tradition transmise d'âge en âge, un vieux souvenir, un préjugé antique, et qui lutte seul contre la puissance des lois et des mœurs. Du reste, cette lutte n'est pas sérieuse ; cet amour des titres, ce goût des armoiries, ces prétentions de famille, sont des jeux et des essais de la vanité ; partout où il y a des hommes, leur orgueil cherche des distinctions ; mais la meilleure preuve que ces distinctions chez les Américains n'ont

rien de réel, c'est qu'elles ne blessent même pas la susceptibilité populaire. Toute puissance, aux États-Unis, vient du peuple, et tout y doit retourner; là, il faut être démocrate, sous peine d'être traité comme un Paria. Les mœurs de la démocratie ne plaisent pas à tous, mais tous sont forcés de les accepter; plusieurs seraient tentés de se faire des habitudes plus nobles, de prendre des mœurs moins triviales et de créer une classe supérieure à la classe unique qui existe; il en est qui souffrent de serrer la main de leur cordonnier; pour d'autres il est pénible de ne pouvoir trouver un laquais qui consente à monter derrière leur voiture, n'importe à quel prix [1]; ceux-ci voient avec douleur les affaires publiques conduites par des masses peu éclairées; ceux-là s'indignent de ce que les emplois politiques sont le plus souvent confiés aux hommes médiocres; mais il leur faut étouffer ces chagrins et ces passions; ceux qui manifestent de pareils sentimens encourent aussitôt la réprobation populaire, et il leur faut à tout jamais renoncer au moindre avenir politique dans leur pays. Quand vient le jour des élections, seul chemin pour arriver au pouvoir, la voix des masses se fait entendre et brise tous ces petits instincts de résistance et d'hostilité contre la puissance populaire.

J'ai été surpris de voir un auteur anglais qui a écrit avec talent sur les mœurs des États-Unis (Hamilton), tomber dans les erreurs que je viens de combattre, et prétendre qu'il n'y a pas plus d'égalité pratique aux États-Unis qu'en Angleterre. Entre autres argumens à l'appui de son opinion, il rapporte une soirée passée par lui dans

[1] Il n'est pas un domestique blanc qui voulût se soumettre à un pareil service.

un salon de New-York, où se trouvaient réunies des personnes de professions diverses. « Or, dit-il, une dame « près de laquelle j'étais placé était tout aussi choquée « que moi de voir dans un salon brillant des femmes d'une « condition vulgaire. Cette jeune personne, me faisait-« elle observer, est certainement jolie, mais c'est la fille « d'un marchand de tabac : cette autre danse bien, mais « elle n'a reçu aucune éducation, etc. » M. Hamilton conclut de là que les conditions, aux États-Unis, ne sont point égales ; cependant il aurait pu répondre à la dame qui lui faisait de telles observations : « Ces femmes communes et « vulgaires sont vos égales ; car vous êtes ensemble dans « le même salon [1]. »

L'égalité sociale et politique aux États-Unis ne reçoit d'atteinte véritable qu'en ce qui concerne la race noire ; mais alors l'Américain ne croit pas violer le principe de l'égalité, parce qu'il considère le nègre comme appartenant à une race inférieure à la sienne ; et il faut à ce sujet remarquer que dans les pays à esclaves, où l'inégalité entre les noirs et les blancs est plus marquée, l'égalité entre les blancs est peut-être encore plus parfaite. Ainsi que je l'ai dit plus haut, la couleur blanche est pour eux une noblesse, et ils se traitent les uns les autres avec les égards et la distinction qu'apportent entre eux les membres d'une *classe privilégiée*.

Page 220. — * *Point de préjugés invétérés.*

Dans beaucoup de pays d'Europe, on part de ce point, qu'il y a pour toutes les sciences morales et politiques, et même pour les arts, un degré de perfection qui a été at-

[1] V. Hamilton, p. 65 et 66.

teint et au-delà duquel il n'existe plus rien à découvrir. C'est la raison pour laquelle toutes les créations de l'art et de l'industrie y sont empreintes d'un caractère bien marqué de splendeur et de durée. Tout s'y fait, lois, constitutions et monumens, dans des vues d'éternité. C'est tout le contraire aux États-Unis. Il n'est rien qu'on y croie fixé définitivement. Les plus belles sciences, les lois les plus sages, les inventions les plus merveilleuses, n'y sont considérées que comme des essais. Aussi tout ce qu'on y fait porte le caractère du provisoire.

On y bâtit un édifice qui durera vingt ans ; qui sait si dans vingt ans on n'aura pas trouvé un meilleur mode de construction? La loi qu'on adopte est obscure, mal rédigée ; à quoi bon l'élaborer? Peut-être l'année suivante on en aura reconnu le vice.

PAGE 222. — * *Sang-froid des Américains.*

J'ai eu, durant mon séjour en Amérique, mille occasions de juger le sang-froid des Américains. Je n'en citerai qu'un exemple. Comme je descendais l'Ohio sur un bateau à vapeur où se trouvaient plusieurs marchands avec leurs marchandises, notre bâtiment, nommé le *Fourth of July* (le 4 juillet) [1] toucha un écueil appelé *Burlington-Bar,* à trois milles au-dessus de Wheeling, et se brisa. Ce n'est pas ici le lieu de raconter les circonstances de cet accident, et ses dangers qu'on supposerait toujours accrus par l'imagination ou les souvenirs du voyageur. Je me bornerai à dire que le navire ayant été submergé, tous les objets de commerce qu'il contenait furent détruits ou avariés, et qu'en présence de ce fait qui était pour les uns

[1] Jour de la déclaration de l'indépendance américaine.

une perte considérable, pour les autres une ruine complète, les marchands américains ne firent pas entendre un seul cri de désolation ou de désespoir.

PAGE 225. — * *Trois époques dans la vie des peuples.*

L'ordre d'idées développé dans le commencement de ce chapitre pourrait être, à lui seul, l'objet de tout un livre. La nature de l'ouvrage ne comportait point un plus long développement. Ce n'est pas un tableau, c'est seulement une esquisse indiquée par quelques traits.

PAGE 231. — * « Qui rien ne savoit des lettres, ne onc-
« ques n'avoit trouvé maistres de qui il se laissast doc-
« triner; mais les vouloit toujours férir et frapper. »
(V. *Anciens Mémoires sur Duguesclin*, tom. I, p. 194.)
Lorsque le Captal de Buc mit Duguesclin en liberté sur sa parole, celui-ci lui dit : « Pour Dieu, j'aurois plus
« chéri être mort que mon serment eusse faussé ne
« rompu. » (*Id.*, tom. I, pag. 423.)

PAGE 232. — * Le gouvernement des États-Unis, l'état social et politique de ce pays, ne sont nullement favorables au développement des grands talens. Un Américain de beaucoup d'esprit me disait à ce sujet : « Comment
« voulez-vous qu'un médecin se montre habile, si vous
« mettez entre ses mains un homme bien portant? »

PAGE 236. — * *Deux musiciens.*

Gluck et Piccini.

« Pour moi, disait alors un Français, je ne salue pas
« un homme qui n'aime pas Gluck. »

PAGE 242. — * *Quelques-uns ont acquis une réputation méritée.*

Entre autres Miss Segdwich, auteur de plusieurs romans fort jolis.

PAGE 243. — * *Journaux, seule littérature.*

On estime à plus de 1,200 le nombre des journaux existant actuellement aux États-Unis, indépendamment des autres publications périodiques. Dans le seul État de New-York il y avait, au commencement de l'année 1833, 263 journaux (pour deux millions d'habitans). Tous les comtés, à l'exception de deux, Putnam et Rockland, avaient leur journal publié dans leur sein.

New-York seul a 65 journaux, y compris les *magasins*. Sur ce nombre, 13 sont quotidiens, 30 hebdomadaires, 9 mensuels, 10 sont publiés deux fois par semaine et 3 deux fois par mois.

Le prix de l'abonnement annuel aux journaux quotidiens de New-York est de 10 dollars (53 fr.). Le montant de tous les abonnemens aux différens journaux de l'État de New-York est estimé 750,000 dollars (3,975,000 fr.). Cette somme ne comprend pas le prix des annonces. A la même époque, on comptait à Boston 43 journaux et 38 publications périodiques faites à intervalles moindres d'une année.

Voy. American Almanach, 1834, p. 95 et 96, et Williams Register, 1833, p. 124.

PAGE 244. — * *Tout le monde écrit ou parle, non sans prétention, mais sans talent.*

Le lecteur croira facilement que je n'accepte point ici

la solidarité du langage tenu par le personnage qui est en scène.

Dirai-je que nul n'écrit avec talent dans un pays qui nous montre Washington Irving, dont les ouvrages réunissent la grâce du style, la délicatesse des idées, la finesse des aperçus; Cooper, dont l'Europe admire le génie; Edward Livingston, tout à la fois homme d'état et philosophe profond; Robert Walsh, qui joint à une prodigieuse facilité de style les charmes d'une conversation étincelante de traits et de saillies; Jared-Sparks, auteur de l'ouvrage remarquable publié sous le titre de *Vie de Gouverneur Morris;* et beaucoup d'autres que je ne cite pas? Dirai-je que tout le monde parle sans talent aux États-Unis où je rencontre Daniel Webster, dont les discours parlementaires, modèles de style et de logique, annoncent en même temps une ame noble, élevée et pleine de l'amour de la patrie; Henry Clay, remarquable à la tribune par une élocution brillante et un talent extraordinaire d'improvisation; Edward Everett, dont les discours à la chambre des représentans rappellent l'école romaine et la manière antique; Chanings, dans les sermons duquel on trouve beaucoup du style et de l'ame de Fénélon, etc., etc.?

Enfin dirai-je qu'en Amérique on ne saurait être homme politique avec du talent littéraire ou oratoire, quand je vois John Quincy Adams, plus versé peut-être dans la littérature ancienne et moderne qu'aucun Européen, et qui n'en est pas moins devenu président des États-Unis; Albert Gallatin, que son esprit orné, et sa haute capacité n'ont pas empêché d'être chargé par son pays des fonctions diplomatiques de l'ordre le plus élevé, etc., etc.?

Du reste, il ne faut pas oublier que celui qui parle ex-

prime des idées qui, prises en général, peuvent être vraies sans préjudice des exceptions. Il est certain qu'en général aux États-Unis on ne trouve pas d'orateurs, mais seulement des avocats ; des journalistes, et non des écrivains.

PAGE 246. — * *Les amusemens interdits.*

J'ai dit plus haut (*Voy.* notes * et ** de la page 57) quelle est l'austérité des mœurs puritaines, et comment se passe le dimanche. Les amusemens qui sont perdus pour ce jour-là, ne se retrouvent point un autre jour de la semaine. Dans certains États, on ne s'en rapporte pas à l'éloignement naturel des habitans pour les divertissemens et les jeux, la loi les prohibe en termes formels. La loi du Connecticut défend absolument les spectacles comme contraires aux bonnes mœurs, sans aucune exception pour les grandes villes telles que Hartford, New-Haven. Dans le Nouveau-Jersey, on ne permet point les courses de chevaux; c'est, dit-on, une occasion de rassemblemens, de jeux, de paris, de luxe, de désordre et de dérangement dans les habitudes, toutes conséquences immorales. A Boston, il est défendu de jouer de l'orgue dans les rues ; cela, dit-on, fait peur aux chevaux. A New-York, la loi interdit tous les divertissemens publics du genre de ceux qu'on voit à Paris aux Champs-Élysées, tels que balançoires, ballons, jeux de bague, etc.; toutes ces choses font perdre du temps, et dérangent le peuple.

PAGE 246. — ** *Théâtres.*

Il existe trois théâtres à Philadelphie : deux d'un ordre élevé et sur lesquels on joue la tragédie et la comédie; le troisième, tout-à-fait inférieur, est consacré aux bouffonneries grossières.

Les deux grands théâtres ne sont ouverts que pendant l'hiver, au temps des longues soirées ; le troisième ne ferme jamais. Même pendant l'hiver, les deux premiers sont peu fréquentés. Le public qui assiste aux spectacles est en général ainsi composé : d'abord les étrangers qui viennent au théâtre parce qu'ils ne savent où passer leur soirée ; des femmes publiques que la présence des étrangers y attire ; des jeunes gens américains de mœurs dissipées ; et enfin quelques familles de marchands, auxquelles leur fréquentation du théâtre donne un assez mauvais renom dans la société américaine. Les personnes un peu distinguées par leur fortune et leur position ne vont point habituellement au théâtre ; il faut quelque chose d'extraordinaire pour les y attirer ; par exemple, la présence momentanée d'un acteur célèbre ; alors tout le monde se rend au spectacle, non par goût, mais par mode. A vrai dire, personne aux États-Unis n'aime le théâtre, et presque tous ceux qu'on y voit, y viennent par désœuvrement. Ils ne prêtent au spectacle aucune attention. Les Américains qui assistent, en France, à une représentation sont tout étonnés du silence qui règne parmi les spectateurs, et des émotions que reçoit le public. En Amérique, l'assemblée ignore ce qu'on joue ; on cause, on discute, on remue, on prend occasion du spectacle pour boire ensemble ; l'intérêt de la pièce est entièrement perdu de vue.

La doctrine des quakers fondateurs de la Pennsylvanie, interdit formellement le théâtre ; les quakers n'étant plus en majorité ne font plus la loi ; mais une partie de leurs mœurs reste. On peut en dire autant des presbytériens de la Nouvelle-Angleterre ; on s'est écarté, à Boston, de la rigidité de leurs principes en établissant des théâtres ; mais

la population n'a ni le goût ni l'habitude du spectacle. Je ne parle point ici de New-York, dont les habitans américains ne paraissent pas plus jaloux que dans les autres cités, des plaisirs du théâtre. Les spectacles y sont, à la vérité, plus fréquentés ; mais il y a toujours à New-York vingt mille étrangers pour lesquels le théâtre est presque un besoin. Plusieurs théâtres pourraient prospérer à New-York sans qu'on pût en conclure que les Américains de cette ville aiment le spectacle.

FIN DES NOTES DU PREMIER VOLUME.

DE LA DÉMOCRATIE EN AMÉRIQUE, par Tocqueville. 2 vol. in-18.

AU-DELÀ DU RHIN, par Lerminier. 2 vol. in-18.

COURS D'HISTOIRE. — Histoire de la civilisation [illegible], par Guizot. 4 vol. in-18.

COURS D'HISTOIRE. — Histoire de la civilisation [illegible], par le Même. 6 vol. in-18.

RICHELIEU, MAZARIN, LA FRONDE, ET LE SIÈCLE DE LOUIS XIV, par Capefigue. 6 vol. in-18.

NOTICES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES SUR L'ALLEMAGNE, par St.-Marc Girardin.

VOYAGE DANS LE MIDI DE LA FRANCE, par M. [illegible].

3 2044 018 825 0

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 (617) 495-2413

WIDENER
STALL-STUDY
MAY 15 2001
CHARGE
CANCELLED

WIDENER
FEB 10 1999
BOOK DUE

WIDENER
CANCELLED

WIDENER
WIDENER
JUN 01 1999
MAY 28 1999
CANCELLED
BOOK DUE

WIDENER
SEP 10 2004
DUE